

## Histoire des bibliothécaires, du 27 au 29 novembre 2003

---

BÉROUJON, Anne

DÉCULTOT, Elisabeth

DONATO, Maria-Pia

GLEYZE, Alain

GRESSEL, Valérie

LAMARRE, Christine

LEMAITRE, Jean-Loup

MADL, Claire

MOLEDINA, Sheza

MONOK, István

PERNOO, Marianne

VIAL, Mireille

Coordinateurs scientifiques du colloque : VARRY, Dominique et BARBIER, Frédéric

BÉROUJON, Anne ; DÉCULTOT, Elisabeth ; DONATO, Maria-Pia, *et al.* Histoire des bibliothécaires. In *Histoire des bibliothécaires, Lyon, du 27 au 29 novembre 2003* [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1337>>

Ce document est « **tous droits réservés** ». Il est protégé par le droit d'auteur et le code de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit de son auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'ens sib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

## Table des matières

|  |            |
|--|------------|
| <b>Partie 1 : Bibliothèque religieuse, bibliothèque savante, bibliothèque nationale</b>  | <b>3</b>   |
| <b>Un bibliothécaire modèle ? Bernard Itier, bibliothécaire de Saint-Martial de Limoges (1195-1225)</b>  | <b>4</b>   |
| Jean-Loup LEMAITRE   |            |
| <b>Qui peut-on appeler bibliothécaire du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle en Hongrie ?</b>  | <b>23</b>  |
| István MONOK   |            |
| <b>Partie 2 : Bibliothécaires des Lumières</b>   | <b>33</b>  |
| <b>Trois bibliothécaires des Lumières et leur participation à la constitution de bibliothèques « bohêmes »</b>   | <b>34</b>  |
| Claire MADL  |            |
| <b>Un bibliothécaire en rupture avec les livres ? Johann Joachim Winckelmann</b>   | <b>53</b>  |
| Élisabeth DÉCULTOT   |            |
| <b>Honneur, service, savoir : les bibliothécaires romains (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)</b>   | <b>65</b>  |
| Maria Pia DONATO   |            |
| <b>Le parcours d'un bibliothécaire de l'Ancien Régime à la Révolution : Charles Boulemier, du collège des Godrans à la bibliothèque de l'École centrale de Dijon</b> | <b>80</b>  |
| Christine LAMARRE  |            |
| <b>Gabriel Prunelle (1777-1853) : médecin, bibliophile et érudit à l'origine de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier</b>                         | <b>89</b>  |
| Mireille VIAL  |            |
| <b>Charles Nutter : des scènes parisiennes à la bibliothèque de l'Opéra</b>  | <b>100</b> |
| Valérie GRESSEL  |            |

|   |            |
|---|------------|
| <b>Classements et classifications : une étude des bibliothèques privées au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon</b> | <b>109</b> |
| Anne BÉROUJON   |            |
| <b>Partie 3 : Figures de la modernité</b>   | <b>127</b> |
| <b>Les personnels des bibliothèques universitaires françaises (1879-2000)</b>                                 | <b>128</b> |
| Alain GLEYZE  |            |
| <b>Deux bibliothécaires jésuites de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle</b>                           | <b>134</b> |
| Sheza MOLEDINA  |            |
| <b>Images et portraits de bibliothécaires, littérature, cinéma</b>  | <b>149</b> |
| Marianne PERNOO   |            |

## **Partie 1 : Bibliothèque religieuse, bibliothèque savante, bibliothèque nationale**

## **Un bibliothécaire modèle ?**

### **Bernard Itier, bibliothécaire de Saint-Martial de Limoges (1195-1225)**

Jean-Loup LEMAITRE  
Directeur d'études, EPHE, IV<sup>e</sup> section

C'est certainement plus comme bibliothécaire de l'abbaye Saint-Martial de Limoges que Bernard Itier est passé à la postérité, que comme « chroniqueur », même si cette dernière activité, marginale au regard de sa vie de moine, l'a fait entrer dans l'histoire littéraire de la France. Cette activité professionnelle a été bien souvent évoquée, depuis Léopold Delisle<sup>1</sup> et Henri Duplès-Agier<sup>2</sup>. Nous avons fait naguère le point sur cette question dans l'introduction à l'édition de sa « chronique » et nous ne ferons ici que résumer les pages publiées en 1998<sup>3</sup>, rien de nouveau n'étant à signaler depuis.

#### **L'homme**

De tous les « chroniqueurs » limousins, Bernard Itier est le plus prolixe sur lui-même et sur sa famille, au point que l'on pourrait être tenté de voir en lui l'initiateur des « livres de raison », genre très répandu en Limousin à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. À l'encontre de ses devanciers, il nous a livré sa date de naissance, en 1163<sup>4</sup>, date confirmée dans une autre note, écrite dans ce style synchronique qu'il affectionne<sup>5</sup>, où il la situe par rapport aux « puissants » d'alors. Parlant de sa naissance, Bernard n'évoque ni le lieu de celle-ci, ni ses parents, mais l'on peut déduire de nombreux passages qu'ils appartenaient à la frange supérieure de la bourgeoisie limougeaude.

Au fil des pages et des marges du ms. BNF lat. 1338, Bernard a consigné les étapes essentielles de sa vie religieuse et de sa carrière monastique, que l'on récapitulera :

---

<sup>1</sup> L. DELISLE, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, Paris, 1856, p. 390-391.

<sup>2</sup> *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, publ. par, H. Duplès-Agier, Paris, 1874 (Société de l'histoire de France, 167), p. XVII-XXI.

<sup>3</sup> Bernard ITIER, *Chronique*. Texte établi, traduit et commenté par J.-L. Lemaître, Paris, 1998 (Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 39), sp. p. XI-LV. On pourra aussi se reporter aux pages le concernant dans : J.-L. LEMAITRE, *Les catalogues médiévaux des bibliothèques limousines*, Paris, à paraître (Études, documents et répertoires publiés par l'IRHT).

<sup>4</sup> BNF, ms. lat. 1338, f. 163 : Anno gracie M<sup>o</sup>C<sup>o</sup>L<sup>o</sup>XIII<sup>o</sup>, natus est Bernardus Iterii, armarius postea factus, qui hanc cronicam compilavit

<sup>5</sup> BNF, ms. lat. 1338, f. 163 : [1] Alexander papa. [2] P. primas. [3] G. episcopus. [4] P. abbas. [5] Fredericus. [6] Ludo(vicus). [7] Heinricus. [8] Aude(bertus). [9] Ademarus. [10] S(tephanus) Cluniacensis quando natus fuit.

| <b>Année</b> | <b>Âge</b> | <b>Vie religieuse</b>       | <b>Charges monastiques</b>                       |
|--------------|------------|-----------------------------|--|
| <b>1163</b>  | naissance  |                             |  |
| <b>1177</b>  | 14         | reçu comme moine et écolier |  |
| <b>1185</b>  | 22         | diacre                      |  |
| <b>1188</b>  | 25         | mort de son père            |  |
| <b>1189</b>  | 26         | prêtre                      | trésorier (- 1191)                               |
| <b>1195</b>  | 32         |                             | sous-bibliothécaire                              |
| <b>1198</b>  | 35         |                             | sous-chantre                                     |
| <b>1204</b>  | 41         |                             | bibliothécaire<br>3 <sup>e</sup> prieur (- 1209) |
| <b>1225</b>  | 62         | mort et inhumation 23/01    |  |

Il entre donc à quatorze ans à Saint-Martial, une abbaye de moines noirs alors passée dans l'obédience de Cluny, au cœur de Limoges, au pied du château vicomtal, où s'est déroulée toute sa carrière. Accédant à vingt-six ans à la prêtrise, il peut offrir le saint sacrifice de la messe. Il ne semble pas y attacher une importance excessive, d'autant que les moines noirs n'exercent pas la *cura animarum*. Plus importante à ses yeux est la charge de trésorier qui lui est alors confiée, charge qu'il occupe pendant trois ans et trois mois, jusqu'en 1191. Si l'on se reporte à la liste des offices qu'il a dressée, le trésorier n'occupe que le dixième rang. C'est un début, qui va le mener à des charges plus importantes, jusqu'à celle d'*armarius*, de chantre et de bibliothécaire, qu'il occupe de 1204 à sa mort. Il quitte seulement son monastère pour quelques voyages qui le conduisent à Cluny en 1207 (n.st.), à Clermont, au Puy et à la Chaise-Dieu en 1208, à Poitiers, Tours et Marmoutier en 1210, à Uzerche en 1221.

C'est à Saint-Martial que la mort le surprend, le 27 janvier 1224 (1225 n.st.), mort que son adjoint et successeur Étienne de Salvaniec note soigneusement sur le manuscrit même de la « chronique » tenue par Bernard :

Anno ab incarnatione Domini M<sup>o</sup>CCXXIII<sup>o</sup>, VI<sup>o</sup> kal. febroarii, obiit B. Iterius, armarius hujus loci, et post mortem suam, IIII kal. febr., fuit armarius S. de Savinie, qui tunc erat subarmarius<sup>6</sup>.

Bernard fut inhumé à Saint-Martial. Son épitaphe fut refaite à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et jointe à celle de son neveu également prénommé Bernard, prévôt des Cars, mort le 6 mai 1289. Elle était

<sup>6</sup> BNF, ms. lat. 1338, f. 148v.

encore visible au XVII<sup>e</sup> siècle et elle était placée « hors l'église, du côté du petit cloître et du petit cimetière, <sur une> pierre contre un des piliers de la chapelle St. Benoist. » Le texte en fut copié pour Gaignières<sup>7</sup>. La mémoire de Bernard ne fut pas oubliée de ses successeurs. Il a été inscrit en addition le 26 janvier dans le deuxième nécrologe de Saint-Martial, et le 27 dans le troisième nécrologe, par un scribe différent du précédent<sup>8</sup>.

## Le bibliothécaire de Saint-Martial

Bernard est donc sous-bibliothécaire (*subarmarius*) de son abbaye en 1195, et bibliothécaire (*armarius*) en 1204, charge confondue avec celle de chantre, qu'il occupe jusqu'à sa mort en janvier 1225. La confusion des fonctions de bibliothécaire et de chantre explique le nombre de tables de pièces liturgiques confectionnées par Bernard. Nous savons par ailleurs grâce à deux de ses notes où se trouvait la bibliothèque de l'abbaye, construite au début du XIII<sup>e</sup> siècle par son prédécesseur Pierre de Verteuil, mort en 1211 :

— Obierunt Radulfus deu Poi, abbas Dolensis, et Petrus de Vertuol, armarius, qui capellam Sancti Michaelis et librariam edificari fecit, et multa alia bona<sup>9</sup>.

— In crastino missam novam predictus B. celebravit apud S. Michel, ubi est librariam<sup>10</sup>.

Elle était donc au temps de Bernard Itier dans la chapelle Saint-Michel. En 1901, Charles de Lasteyrie, qui ne connaissait pas le texte du ms. Regin. lat. 267, écrivait : « Il est deux bâtiments dont nous n'avons pu retrouver l'emplacement : c'est d'abord la bibliothèque construite par le bibliothécaire Pierre de Verteuil, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle ; c'est ensuite la maison abbatiale<sup>11</sup>. » Il reste à localiser cette chapelle Saint-Michel. Il existait bien encore au début du XVI<sup>e</sup> siècle une chapelle Saint-Michel de la Carole<sup>12</sup>, c'est-à-dire située dans « le rond point du sanctuaire » pour reprendre l'expression de Martial Legros, ancien chanoine de Saint-Martial et l'un des meilleurs érudits limousins sous l'Ancien Régime, mais était-ce la même qu'au temps de

---

<sup>7</sup> A. Épitaphe perdue. — B. Copie XVII<sup>e</sup> s., Paris, BNF, ms. fr. 8230, p. 147, pièce 180. — a. É. Molinier, « Supplément au recueil des inscriptions du Limousin », *Bull. de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 30 (1883), p. 216, n° 9 (d'après B). — b. R. Favreau, J. Michaud, *Corpus des inscriptions de la France médiévale*. II. *Limousin*, Poitiers, 1978, p. 147-148. Haute-Vienne, n° 46, d'après a.

[1] HIC JACET B(ernard)US YTERII ARMA-[2]-RIUS ISTIUS MONASTERII [3] UNA CU(m) B(er)NARDO YT(er)II [4] NEPOTI SUO P(re)P(o)SITO DE [5] QUADRIS, QUI OBIT MENSE [6] MAII IN FESTO B(eat)I JOH(ann)IS [7] EVANGELISTE, AN(no) D(omi)NI [8] M°CC°LXXX°IX°.

<sup>8</sup> BNF, ms. lat. 5243, f. 96 ; — BNF, ms. lat. 5245, f. 138.

<sup>9</sup> BNF, lat. 1338, f. 213 (éd. n° 133).

<sup>10</sup> BAV, Regin. lat. 267, f. 1 (éd. n° 145).

<sup>11</sup> Ch. de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*. Étude historique, économique et archéologique, précédée de recherches nouvelles sur la vie du saint, Paris, 1901, p. 332.

<sup>12</sup> Cf. J. Nadaud, « Pouillé historique du diocèse de Limoges » (éd. A. Lecler), *Bull. de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 53 (1903), p. 114.

Bernard Itier, car les vocables des chapelles et des autels changent assez souvent au fil du temps ? Le plan dressé en 1784 par Legros ne fait pas apparaître, dans la carole, de chapelle Saint-Michel ; les chapelles situées sur le pourtour de la carole sont les suivantes : chapelle des Anges gardiens, de Jésus agonisant, Sainte-Anne (chapelle d'axe) et de Notre-Dame des Arbres (dans son prolongement), de Notre-Dame de Bonne délivrance (ou des bastides), de Saint-Claude. On remarque certes que des armoires sont réparties de part et d'autre de l'entrée de la chapelle Sainte-Anne, qui en renferme également deux autres de part et d'autre des portes qui conduisent à la chapelle Notre-Dame des Arènes. Mais on ne peut rien dire de plus dans l'attente d'un texte qui permette de localiser avec certitude la chapelle Saint-Michel au Moyen Âge.

L'activité de Bernard Itier au sein de la bibliothèque de Saint-Martial s'est manifestée de diverses manières : acquisitions de livres, reliures, tables et index, copies de textes, et surtout inventaires des livres de la bibliothèque, sans compter l'usage personnel qu'il fit des marges des manuscrits dont il avait la garde. Il est en effet intervenu sur quatre-vingt-quinze manuscrits au moins : Paris, Bibl. nat. de France, mss lat. 5<sup>(2)</sup>, 54, 196, 306, 483, 528, 544, 572, 585, 740, 743, 821, 903, 1012, 1084, 1085, 1118, 1119, 1121, 1132, 1137, 1139, 1154, 1240, 1248, \*1338, 1735, 1084, 1813, 1834, 1842, 1927, 1960, 1969, 1993, 2027, 2034, 2036, 2135, 2208<sup>(1-2)</sup>, 2262, 2303, 2316, 2328, 2339, 2367, 2372, 2400, 2455, 2651, 2670, 2768, 2770, 2799, 2826, 2843, 2843<sup>A</sup>, 2965, 3154, 3237, 3549, 3719, 3784, 4281, 5064, 5137, 5230, 5239, 5240, 5243, 5245, 5257, 5314, 5321, 5347, 5354, 5407, 5505, 5601, 5611, 5943, 7100, 7901, 7927, 10400, 13220 ; — Leiden, Bibl. de l'Université, Voss. lat. O.15 ; — Vatican, Bibl. vat., Regin. lat. 267, 857, 2024 ; — Vat. lat. 14436 ; — Wolfenbüttel, Guelf. 79 Gud. lat. Il faut ajouter à cela cinq chartes : arch. dép. de la Haute-Vienne, 3 H 41, 89, 433 (30), 435, 561.

Les notices qui suivent donnent le relevé sommaire des manuscrits de Saint-Martial sur lesquels Bernard est intervenu en tant que bibliothécaire : tables, préfaces, copies de texte, reliures..., à l'exclusion de ceux sur lesquels il a porté des notes ou des listes à caractère historique ou pratique (listes de moines), qui lui ont valu d'être mis au nombre des chroniqueurs monastiques<sup>13</sup>. L'indication du contenu des volumes a été volontairement réduite au minimum, d'autant qu'il s'agit parfois de manuscrits composites réunissant artificiellement des textes de provenances codicologiques diverses. Le texte même de Bernard permettra mieux que n'importe quelle analyse d'apprécier son travail de professionnel du livre.

---

<sup>13</sup> Il n'a toutefois pas eu l'honneur d'une notice dans la nouvelle édition du *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, éd. revue sous la dir. de G. Hasenohr et M. Zink, Paris, 1992.



## Acquisitions

— BNF, Lat. 821.

X<sup>e</sup> (fin)-XI<sup>e</sup> siècles, parch., 395 x 275 mm, 143 fol. [S.M. 44]<sup>14</sup>.

Sacramentaire à l'usage de Torsac.

• f. 142v : Hunc librum emit Bernardus Iterii, hujus loci armarius, de Willelmo Martelli, V<sup>qu</sup>e sol., anno M<sup>o</sup>.CC<sup>o</sup>X<sup>o</sup> ab Incarnato verbo.

## Reliures

Il s'agit, selon les cas de volumes formant une seule unité codicologique, ou de *libelli*, parfois incomplets, mutilés, comme on peut s'en rendre compte aujourd'hui en parcourant les manuscrits (voir en particulier le ms. BNF lat. 3549). Il ne reste malheureusement rien de l'activité de Bernard en matière de reliure. On ignore quels étaient ses choix (ais, dos, peaux de couverture...), car tous les volumes acquis par la bibliothèque du roi en 1730 ont été revêtus dans les années suivantes d'une reliure uniforme en maroquin rouge ou bleu (violet d'après les inventaires), sans qu'aucun vestige des ancienne reliures ne soit conservé.

— BNF, Lat. 1248.

X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, parch., 160 x 110 mm, II-120 fol. [S.M. 74].

(f. 5-82v) Traités sur la messe, sur le baptême, *ordines*, litanies. — (f. 89-116v) Textes tirés d'Alcuin. — (f. 117-120v) Fragment de missel.

• f. 71v : Hanc camisiam dedit mihi Bernardus Iterii, subarmarius Sancti Marcialis, VII<sup>o</sup> idus junii... M<sup>o</sup>C<sup>o</sup>LXXXVII<sup>o</sup>, cf. éd. § 118 (5).

— BNF, Lat. 2036.

IX<sup>e</sup> siècle, parch., 255 x 170 mm, 136 fol. [S.M. 47].

Saint Augustin, *Enchiridion*, saint Grégoire le Grand, *Liber pastoralis*.

• f. 2 : Anno ab Incarnatione Domini M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>X<sup>o</sup>, mense junio, fui ligatus.

— BNF, Lat. 2770.

XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, parch., 165 x 135 mm, I+179 fol. [S.M. 143].

Manuscrit composite : fragments (ou *libelli*) réunis par Bernard Itier.

---

<sup>14</sup> S.M. = Saint-Martial : numéros du catalogue de la vente de 1730, cf. L. Delisle, « Les manuscrits de Saint-Martial de Limoges. Réimpression textuelle du catalogue de 1730 », *Bull. de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 43 (1895), p. 1-60 ; et à part, Limoges, 1895, in-8°, 64 p.

• f. 161 v : A la suite de notes diverses (cf. Duplès-Agier, p. 32) : Hanc paginam scripsit Bernardus Iterii anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>I<sup>o</sup> ab incarnatione Domini, Guido vicomes Lemovicensis [...] comes de Autafort.

• f. 179 : Anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup> V<sup>to</sup> fecit me ligare Bernardus Iterii, armarius, et .IIII<sup>or</sup>. quaterniones ultimos qui antea non erant mecum adjunxit.

\* Ces quatre cahiers correspondent aux fol. 146-153, — 154-161, — 162-171, — 172-179 (le troisième étant en fait un quinion).

— BNF, Lat. 2843.

X<sup>e</sup>- XI<sup>e</sup> siècles, parch., 240 x 235 mm, 196 fol. [S.M. 160].

Manuscrit composite, fait de la réunion de trois manuscrits : (I) Pseudo-Bède, Odon de Cluny, (II) Sermons, Halitgaire de Cambrai, Ambroise Autpert, Isidore de Séville, (III) saint Nil...

• f. 161v : Anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>V<sup>o</sup> ab incarnatione Domini fecit hunc librum ligare Bernardus Iterii, armarius hujus loci.

— BNF, Lat. 3549.

XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, parch., dim. variables, IV+169 fol. [S.M. 174].

Ms. composite : quatorze mss ou fragments de mss réunis par Bernard Itier en 1205.

• f. 1v : Anno millesimo CC<sup>o</sup> V ab Incarnatione Domini fecit me ligare Bernardus Iterii. — Cf. aussi § 3. Copie.

## Copie

L'écriture de Bernard Itier étant très caractéristique, il est facile, en parcourant les manuscrits conservés provenant de fonds de Saint-Martial, de repérer les textes copiés de sa main<sup>15</sup>. On remarquera aussi que la copie est parfois explicitement datée : 1198 (lat. 3549), 1202 (lat. 7100), 1204, 1205 (lat. 3549), 1207 (lat. 3549, 7901), 1210 (lat. 2455), 1213 (lat ? 3237), et ce bien sûr sans prendre en compte ici les « notes historiques ».

— BNF, Lat. 903.

XII<sup>e</sup> siècle, parch., 405 x 315 mm, 204 fol. [S.M. 49].

Graduel, tronaire et prosaire de Saint-Yrieix.

<sup>15</sup> Voir l'article de M.-Th. D'Alverny, « L'écriture de Bernard Itier et son évolution », *Medievalia et Humanistica*, t. 14 (1962), p. 47-54, ainsi que les reproductions données dans notre édition de la *Chronique* (étude aux p. LXXXV-XC).

- f. 174 v (marge gauche) : Liste d'hymnes (incipits). Bernard Itier a copié des hymnes f. 143v-144v, 147v-148, f. 149v-150, 151v-152, 153v, 154.

— BNF, Lat. 1813.

XII<sup>e</sup> siècle, parch., 365 x 245 mm, 148 fol. [S.M. 21].

Saint Jérôme, Commentaire sur Isaïe.

- f. 145r<sup>o</sup>v : Sermo de Ascensione Domini, quem composuit et scripsit Bernardus Iterii armarius. Inc. Optatus dies nobis... Expl. ....integrum inueniat iudicaturus (cf. éd. Duplès-Agier, p. 219-224).

- f. 146 : Prose en l'honneur de saint Martial, copiée par Bernard Itier.

— BNF, Lat. 1969.

IX<sup>e</sup> siècle, parch., 275 x 195 mm, 212 fol. [S.M. 131].

Œuvres de saint Augustin, saint Jean Chrysostome, saint Julien de Tolède.

- f. 1 : Epistola Scotorum ad regem Alexandrum, copiée par Bernard Itier.

— BNF, Lat. 2027.

XI<sup>e</sup> siècle, parch., 310 x 235 mm, 180 fol. [S.M. 124].

- f. 2-3v : Sermo Beati Bernardi abbatis in Assumptione beate Marie (éd. Gsell - Janaushek, 556-558) Inc. Virgo hodie gloriosa celos ascendens... copié par Bernard Itier.

— BNF, Lat. 2208.

XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, parch., 480 x 370 mm, II-155 fol. [S.M. 17].

Saint Grégoire, *Moralia in Job*.

- f. 1. Hymne : De Stephani roseo sanguine martirii [Chevalier, Repert. Hymn., 4258], copiée par Bernard Itier, cf. ligne 13 : Scripsit B. Iterii armarius.

— BNF, Lat. 2303.

XII<sup>e</sup> siècle, parch., 250 x 157 mm, II+131 fol.

Paterius, Liber de expositione veteris ac novi Testamenti.

- f. I : Copie par Bernard Itier du cantique « Exurge, dormis, Domine » [Chevalier, *Répert. hymn.*, 26435].

— BNF, Lat. 2455.

XII<sup>e</sup> siècle, parch., 285 x 180 mm, 187 fol. [S.M. 40].

Saint Grégoire le Grand, *Moralia in Job*.

• f. 1: Préface par Bernard Itier (1210). Hanc prefationem scripsit Bernardus Iterii istius loci armarius, VII<sup>mo</sup> anno quo factus fuit ipse armarius, in festo apostolorum Symonis et Jude, anno gracia M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>decimo, Gulferius de Turribus defuncto et tumultato a Alassac.

— BNF, Lat. 3237.

XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, parch., dim. variables, 138 fol. [S.M. 200].

Ms. composite : dix mss ou fragments de mss.

• f. 111v-114v : Hymnes, proses et antiennes en l'honneur de Marie-Madeleine, de la main de Bernard Itier.

• f. 115-122 : Hymnes et textes en l'honneur de saint Jean-Baptiste, *id.* (cf. *Catal. mss. Bibl. nat.*) *Hec scripsit B. armarius anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>XIII<sup>o</sup> < f. 121 >.*

• f. 130v : Hymnes en l'honneur de saint Étienne, *id.*

— BNF, Lat. 3549.

XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, parch., dim. variables, IV+169 fol. [S.M. 174]

Ms. composite : quatorze mss ou fragments de mss réunis par Bernard Itier en 1205.

• f. 1v : Anno millesimo CC<sup>o</sup> V ab Incarnatione Domini fecit me ligare Bernardus Iterii.

• Bernard Itier a également écrit en 1198 les ff 18-22v : f. 18 < Coena Cypriani, recension de Raban Maur > B. Iterii scripsit, succentor ecclesie Sancti Marcialis [rubriqué]. — f. 22 : Hoc opusculum scripsit Bernardus Iterii, succentor monasterii Sancti Marcialis anno ab Incarnatione Domini M<sup>o</sup>C<sup>o</sup> LXXX<sup>mo</sup> VIII.

— • les ff 75-82.

— • en 1205 les ff 88v-100. Cf. f. 87 (marge inf<sup>re</sup>) : Hunc quaternum consummavit Bernardus Iterii armarius anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>V in octaba Omnium sanctorum.

— • en 1207 les ff 112v, col. 2, — 116v et 148-148v (fin de la transcription du *De contemptu Mundi*) : Hos .DCCC. et .XXXIII. versus scripsit| Bernardus Iterii armarius anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>VII<sup>o</sup>| ab incarnatione Domini, Johanne Anglorum rege| veniente de Anglia a la Rochela.

— • en 1204 les ff 140-140 v : Hec scripsit Bernardus Iterii apud Tarnum in festo Johannis Crisostomi, anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>III<sup>o</sup> ab incarnatione Domini...

— BNF, Lat. 3719.

XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, parch., dim. diverses, I+116 fol. [S.M. 88].

Ms. composite : huit fragments de mss.

— • ff I, 1-8v copié par Bernard Itier (sentences morales) (cf. Duplès-Agier, p. 235).

— • f. 108r<sup>v</sup> : < *De hominis natura* > copié par Bernard Itier et à lui attribué par H. Duplès-Agier (p. 231-232).

— • ff 109v-113v, 115v copié par Bernard Itier (cf. f. 110 : *Bernardus Iterii armarius scripsit hec omnia*). — f. 115v : Tarif des indulgences accordées aux pèlerins visitant les cinq églises de Rome : *Quando peregrini intrant primo has quinque ecclesias, scilicet sancti J(ohannis) in Laterano| et sancte Marie Majoris et sancti Petri apostoli et sancti Pauli et Sancti Laurentii| extra muros habent II annos et XL dies in hiis quinque singulis ecclesiis, in festo sancti Gregorii I annum| et XL dies, in festo sancte Marie majoris I annum| et XL dies. Hoc scripsi ano M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>X<sup>o</sup> ab incarnatione Domini| in festo Stephani pape*. [cf. N.R. Miedema, *Die »Mirabilia Romae«*, Tübingen, 1996, p. 65, ms. L 138].

— BNF, Lat. 5064.

XII<sup>e</sup> siècle, parch., 285 x 185 mm, 142 fol. [Colbert 1340].

Hégésype, *Historiae libri V*.

• ff 140-141 : Planh sur les douleurs de la Vierge au pied de la croix, copié par Bernard Itier (Chevalier, *Répert. hymn.*, 14950).

— BNF, Lat. 5505.

XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, parch., 230 x 155 mm, 150 fol. [S.M. 29].

Fragments de mss [Pierre Comestor, saint Bernard...].

• ff 26v-29v. Texte copié par Bernard Itier : *Bernardus Iterii armarius scripsit [...] qui voluerit cotidie dicere propriam mercedem se habiturum sciat ab angelis et omnibus sanctis. Ipse ita composuit.*

— BNF, Lat. 5943 A.

XI<sup>e</sup> siècle, parch., 270 x 180 mm, 114 fol. [Colbert 3575].

Adémar de Chabannes, *Chronique*, Amalairé...

• ff 69-70v : Hymnes copiés par Bernard Itier, avec notation musicale.

• f. 79 : Polyptique de l'abbaye (cf. Duplès-Agier, p. 320-322).

— BNF, Lat. 7100.

XIII<sup>e</sup> siècle, parch. 165 x 110 mm., 8 fol. [Colbert 6264].

Fragment de mss.

- ff 19-2 : quaternion écrit par Bernard Itier. Incipit liber Johannis Marescalli monachi Sancti Gildasii de Castro Radulfi de sacramentis ecclesie... [la fin manque]. f. 23, marge inf<sup>e</sup> : Anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>II<sup>o</sup> scripsit hoc quadernus B. Iterii.

— BNF, Lat. 7901.

X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, parch., 295 x 195 mm, 36 fol. (foliotés 3-38) [Colbert 1885].

Térence.

- f. 38v : Vie du philosophe Secundus copiée par Bernard Itier (47 lignes) : Explicit vita Secundi philosophi, quam scripsit Bernardus iterii, armarius hujus loci, anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>VII<sup>o</sup> ab Incarnatione Domini, quo incepimus sepulcrum sancti Marcialis ampliare, mense septembrio.

### Sommaires et tables

— BNF, Lat. 196.

IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, parch., 195 x 135 mm, III +153 fol. [S.M. 13].

Ms. composite.

- f. 1 : Table du ms.

*Liber Baruch* (fol. 2-8).

Vita sancti Nicolai (fol. 9-20).

De proverbiis Salomonis (fol. 22-26)

Lamentationes Jeremie (fol. 35-60).

*III. sermones* (fol. 27-34).

Vita sancti Hilarii episcopi Pictavensis (fol. 61-90).

Regula sancti Basilii (fol. 92-97).

*Sentenciarum liber* (fol. 92-103, 121-136).

*II. sermones* (fol. 115-117, 137-139).

De oratione dominica expositio (fol. 141-150).

Quedam missa pro semetipse (fol. 150).

— BNF, Lat. 306.

XII<sup>e</sup> siècle, parch., 290 x 105 mm, 175 fol. [S.M. 12].

Nouveau Testament [partie].

- En marge des Évangiles, numérotation en chiffres romains, marquée dans le texte par un trait vertical : report par Bernard Itier des Canons d'Eusèbe, que l'on trouve en particulier dans les grandes Bibles de Saint-Martial, lat. 5<sup>e</sup>, fol. 131-134v, lat. 8<sup>e</sup>, fol. 166-171v.

— BNF, Lat. 585.

XIII<sup>e</sup> siècle, parch., 220 x 150 mm, 160 fol. [S.M. 67].

Ms. composite.

• f. 157v : Sommaire du ms. :

In h(oc) volumine. L. sermones s(unt). Allegorie. Summa J(ohannis) Beleth. Cantica canticorum exposita et alia multa.

— BNF, Lat. 903.

XII<sup>e</sup> siècle, parch., 405 x 315 mm, 204 fol.

Graduel, tropaire et prosaire de Saint-Yrieix, [S.M. 49].

• f. 174 v (marge gauche) : Liste d'hymnes (incipits).

Bernard Itier a également copié des hymnes ff. 143v-144v, 147v-148, 149v-150, 151v-152, 153v, 154.

— BNF, Lat. 1084.

XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, parch., 235 x 132 mm, I+335 fol. [S.M. 98].

Tropaire-prosaire à l'usage de Saint-Géraud d'Aurillac.

• f. 4 : Table des proses par Bernard Itier.

Has prosas invenies : Omnis mundus| Congaudentes| Voc consona...

— BNF, Lat. 1118.

X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, parch., 245 x 150 mm, 249 fol. [S.M. 95].

Tropaire et prosaire à l'usage de Saint-Martial.

• ff 248v-249 : Table des pièces.

— BNF, Lat. 1119.

XI<sup>e</sup> siècle, parch., 245 x 150 mm, 251 fol. [S.M. 92]. (provenant de Saint-Augustin de Limoges).

Tropaire et prosaire à l'usage de Saint-Martial.

• f. 1v : Table des pièces, sur 2 col. [\*l'attribution de cette table à Bernard Itier est incertaine].

— BNF, Lat. 1137.

XI<sup>e</sup> siècle, parch., 200 x 130 mm, II+169 fol. [S.M. 108].

Prosaire à l'usage de Saint-Martial.

- f. 166 : Table, sur 3 col.

Has prosas hic reperia. Salus eterna| Regnantem| Quis regis...

— BNF, Lat. 1139.

XIII<sup>e</sup> siècle, parch., 180 x 145 mm, 236 fol. [S.M. 100].

Prosaire à l'usage de Saint-Martial.

- f. 9 : Table du prosaire.

— BNF, Lat. 1240.

X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, parch., 230 x 160 mm, 194 fol. [S.M. 83].

Tropaire-prosaire et hymnaire à l'usage de Saint-Martial ; textes hagiographiques, homilétiques et liturgiques.

- f. 194 v : Table du ms.

In hoc volumine ista reperia :

Vita s. Odonis.

Passiones s. Leodegarii,| Fidis virginis,| Margarite virginis.

Vita s. Willelmi confessoris.

Sermo de natale sancte Marie approbate consue.

Epistola Alexandri regis Macedonum ad R.

Omellie Bede de Ramis palmarum| et de octaba Ascensionis.

XX. et unus hymni.

Prose multe et tropi.

Ordo ad infirmum inungendum et reconciliandum.

Laudes in Pasca et Pentecosten.

Consuetudines abbreviationum.

Sermo s. Odonis de s. Benedicto festiva.

Orationes, a(ntiphonae) de Ramis palmarum| et Cena et Parasceve et alia multa.

— BNF, Lat. 2135.

IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, parch., 335 x 225 mm, 194 fol. [S.M. 122].

Rufin, *Historia monachorum* ; Cassien, *Collationes* ; Vie de saint Pachôme par Denys le Petit.

• f. 193 : Table des versets des Psaumes, par Bernard Itier, qui a rédigé au fol. 191r<sup>o</sup>v un nécrologe composé vers 1218 (cf. J.-L. Lemaitre, *Mourir à Saint-Martial*, p. 513-520, pl. 11-12).



— BNF, Lat. 2339.

IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, parch., 290 x 185 mm, 100 fol.

Saint Aldhelme, Carmen de Virginitate.

• f. 46 : Liste d'Évangiles pour différentes messes, sur 2 col., avec en marge la note suivante : *Anno M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>XX<sup>o</sup> scripsit B. Iterii XVI anno sui armariatus...*

— BNF, Lat. 2965.

XI<sup>e</sup> siècle, parch., 200 x 110 mm, II+119 fol. [S.M. 38].

Origène, Homélie.

• f. 117v : Litanies des saints, sur 2 col., de la main de Bernard Itier.

— BNF, Lat. 3154.

XII<sup>e</sup> siècle, parch., c. 280/290 x 205/210 mm, 132 fol. [S.M. 177].

Ms. composite : Six mss ou fragments de mss.

• f. 1 : Incipits des hymnes des fêtes et fêtes, de la main de Bernard Itier.

— BNF, Lat. 3784.

VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, parch., 340 x 240 mm, 132 fol. [S.M. 104 <119>].

Fragment d'homélie et compilations d'Adémar de Chabannes.

• f. 132 v : Table dressée par Bernard Itier : *In hoc volumine reperies omeliam sancti Johannis Crisostomi super « Cum appropinquaret Iherosolimis... »* (et liste de moine, cf. Duplès-Agier, p. 283-284).

— BNF, Lat. 5314.

XI<sup>e</sup> siècle, parch., 370 x 270 mm, I+267 fol. [S.M.115].

Textes hagiographiques (cf. *Catal. cod. hagiogr. Paris.*, t. II, p. 197-206).

• f. 1 : Table du ms. par Bernard Itier, 20 lignes en partie effacées.

— BNF, Lat. 5347.

XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, parch., 390 x 270 mm, I+203 fol. [S.M. 121].

Vies de saints et lectionnaire (cf. *Catal. cod. hagiogr. Paris.*, t. II, p. 274-295).

• f. 145v : Liste d'antiennes, sur 2 col.

— BNF, Lat. 10400.

X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, parch. 290/295 x 190 mm.

Fragments de mss.

• f. 132 : Bède, *Super Lucam*, garde : Table d'antienne. (Cf. f. 133, liste de noms pour 1224, Duplès-Agier, p. 281-282).

— Vatican, Bibl. apost. vat., Vat. lat. 2024.

X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, parch., 250 x 225 mm, 75 fol.

Donat et commentaires grammaticaux.

• f. 67v : Calendrier pour 1222, sur 3 col., et état des moines.

— Vatican, Bibl. apost. vat., Vat. lat. 14436.

XIII<sup>e</sup> siècle, parch., 200/235 x 125/165 mm, 29 fol.

Fragments de traités grammaticaux et médicaux.

• f. 17v. Table d'introïts.

## Catalogues et inventaires

Bibliothécaire efficace, Bernard Itier a rédigé un catalogue et un inventaire des manuscrits dont il avait la garde. Le premier est un catalogue spécialisé, avec la cote en chiffres romains pour les livres de médecine de l'abbaye, qui étaient sans doute conservés dans l'infirmerie du monastère, car les treize volumes qu'il énumère ne se retrouvent pas tous dans l'inventaire des livres de la bibliothèque.

Le second travail est l'inventaire des livres de la bibliothèque monastique, inventaire qui ne prend pas en compte tous les livres, puisque la plupart des livres de médecine, nous venons de le voir, en sont exclus (et ceux qui y figurent peuvent être des doubles), mais aussi la plupart des livres liturgiques, ce qui est par ailleurs normal, puisque ces livres, d'usage quotidien, étaient conservés là où on en avait besoin, dans la sacristie, dans le chœur ou dans les diverses chapelles du monastère. Ces deux listes ont été publiées à plusieurs reprises.

### 1) Le catalogue des livres de médecine.

Limoges, arch. dép. de la Haute-Vienne, 3 H 411.

XIII<sup>e</sup> s., original parch., H. 132 , L. 265 mm.

La liste des livres de médecine de l'abbaye (13 volumes) a été copiée par Bernard Itier au dos d'une lettre circulaire de l'abbé et du couvent de Saint-Martial relative à la restauration du monastère, donnée sous l'abbatiat d'Hugues de Brosses (1198-1204). L'acte a été utilisé par Bernard Itier dans le sens du petit côté : 25 lignes de 115 mm, d'une écriture de petit module.

Édité : Camille Rivain, « Documents. ... 3°. Catalogue des livres de physique et de médecine de la bibliothèque de Saint-Martial (XII<sup>e</sup> siècle) », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 25 (1877), p. 397-400 [transcription seule ; l'inventaire, non identifié et daté du XII<sup>e</sup> siècle, est édité p. 402-403]. — Jean-Loup Lemaitre, « Les livres de médecine dans les monastères clunisiens au Moyen Âge d'après les inventaires et les livres conservés », dans Charles Hetzlen et René de Vos [dir.], *Monachisme et technologie dans la société médiévale du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Cluny, 1994, p. 314-319. — Id., Bernard Itier, *Chronique*, Paris, 1998, p. XLVII-XLVIII.

Indiqué : Th. Gottlieb, *Über mittelalterliche Bibliotheken*, Leipzig, 1890, p. 114-115, n° 318. — J.-L. Lemaitre, « Les inventaires médiévaux des bibliothèques monastiques et canoniales limousines », *Bull. de la Société archéologique et historique du Limousin*, t.p. 37, t. 125 (1997), p. 37, n° 3.

## 2) L'inventaire des livres de la bibliothèque

BNF, ms. lat. 1085.

X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> siècles, parch., 225 x 105/120 mm, 112 fol. [S.M. 60].

Antiphonaire abrégé à l'usage de Saint-Martial.

• ff 1-7v, 76, 104v : Catalogue des livres de Saint-Martial, copié sur les marges et entre les lignes de l'antiphonaire.

Édité : Barthélémy Hauréau, « Catalogue des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, rédigé par Bernard Itier », *Bulletin du Comité historique des monuments écrits de l'histoire de France. Histoire, sciences, lettres*, t. 4 (1853), p. 61-66. — Henri Duplès-Agier, *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, Paris, 1874, p. 330-339. — Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, Paris, 1874, p. 496-498 [numéroté de 1 à 151]. — J.-L. Lemaitre., Bernard Itier, *Chronique*, Paris, 1998, p. XLIX-LV.

Indiqué : Th. Gottlieb, *op. cit.*, p. 113, n° 315. — A. Genevois, J.-Fr. Genest, A. Chalandon, *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1987, p. 123, n° 977. — J.-L. Lemaitre, *Les inventaires médiévaux*, p. 37, n° 2.

Le titre, témoignage intéressant de l'état d'esprit du bibliothécaire à l'égard des livres « inutiles », montre aussi que le chantre savait parfaitement quels étaient les livres en usage pour la célébration des offices à Saint-Martial où la liturgie clunisienne avait supplanté depuis le milieu du XI<sup>e</sup> siècle l'ancienne liturgie locale.

[fol 1] Hic est nostrorum descriptio| facta librorum. Bernardus| Iterii, hujus loci armarius in hoc volumine ideo intitulavit,| quia liber iste inutilis est ad legendum, et sic non erit inutilis.

Nous en reproduisons les premiers titres, qui montrent aussi une imprécision fréquente dans les inventaires médiévaux quant au contenu :

- [1] Genesis, in.III<sup>or</sup>. voluminibus| habetur a nobis. <f. 1v>
- [2] Numeri, in.III<sup>or</sup>. locis.| <f. 2>
- [3] Exodus, in.V<sup>que</sup>. locis| habemus, sed unus est glosatus. <f. 2v>
- [4] Leviticus, in.III<sup>or</sup>. locis.| <f. 3>
- [5] Deuteronomius, in.III<sup>or</sup>. locis. <f. 3v>
- [6] Josue, in.III<sup>or</sup>. locis, sed unus non est integer.|
- [7] Vitam sancti Marcialis, in sex libris habemus<sup>16</sup>.|
- [8] Liber Barlaam.|
- [9] Liber Bernardi prioris.|
- [10] Liber Bartolomei prioris.|

Quelques notices sont plus détaillées, et l'on citera en particulier celle d'un manuscrit aujourd'hui perdu, et qui serait d'un grand intérêt pour les historiens, car il renfermait le texte original de la chronique de Geoffroy de Vigeois († c. 1184) :

[48] **a** Cronica Gau|fredi de Bruil,| ubi est **b** epistola| presbiteri Johannis,| et **c** cronica| Richardi| usque ad| Julium Cesa|rem, et| **d** historia| qualiter Karolus| imperator ex|pugnavit| Hispaniam,| et **e** secreta| theologie,| et **f** Gesta ponti|ficum Roma|norum, et **g** vita| sancti Pardulfi| versibus composita, et **h** versus misse| Hildeberti Cenomannensis episcopi, **i** versus de sancto Aredio.|Hec omnia sunt in uno volumine, necnon **j** ex dictis| magistri Franconis de ligno trium foliorum| ex quo facta est crux Domini, et **k** versus de imagine| Salvatoris<sup>17</sup>.

Le dernier paragraphe de l'inventaire, au f. 104v, peut surprendre, car, suivant la règle de saint Benoît, les moines de Saint-Martial ne devaient rien posséder en propre. Or Bernard Itier donne la liste de « ses » livres :

- Libri Bernardi Iterii armarii sunt isti.|
- [142] Istorie Comestoris.
  - [143] Officia.
  - [144] Collectaneum.|
  - [145] Barlaam.
  - [146] Verbum adbreuiatum.
  - [147] Himni cum cronica<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> Ce titre et les quatre suivants (7-11) sont écrits en milieu de page, à gauche d'une grande initiale A, introduisant une rupture avec l'énumération des livres de la Bible.

<sup>17</sup> Cette notice, qui occupe les lignes 13 à 37, et s'étend à partir de la ligne 32 sur l'ensemble de la marge inférieure du f. 5v a été entourée d'un trait de plume pour bien marquer son unicité.

<sup>18</sup> C'est le ms. BNF lat. 1338.

[148] Missale.]

[149] Librum tenebrarum.

[150] Flavius de re militari.

[151] **a** Boecius de consolatione philosophie, cum **b** consuetudinibus.

S'agit-il des livres qui lui appartenaient, en contradiction avec la règle, où s'agit-il simplement des livres qui étaient conservés sur sa table de bibliothécaire, disons des livres qu'il avait empruntés pour son usage ? On ne peut que poser la question.

Bernard Itier a également copié une courte liste d'auteurs classiques, onze noms – le dernier étant en fait celui de l'empereur Auguste –, sur la marge inférieure du fol. 251 du ms. lat. 1338, qui renferme sa « chronique », à la suite de *L'explicit des Topiques* d'Aristote traduit par Boèce. On ne peut véritablement parler à son sujet d'« inventaire », et encore moins d'ébauche de l'inventaire précédent.

• Paris, Bibl. nat., ms. lat. 1338, fol. 251.

Édité : J.-L. Lemaître, Bernard Itier, *Chronique*, Paris, 1998, p. LV.

Indiqué : Duplès-Agier, *Chroniques*, p. 330, note 2. — Gottlieb, *op. cit.*, p. 113, n° 315 — *Bibliothèques*, p. 123, n° 977.

Au terme de ce bref aperçu, reposons la question qui servait de titre, « Bernard Itier un bibliothécaire modèle ? » Il a acheté des livres, il en a fait relier, il a copié des textes, il a fait des sommaires et des tables de contenu, il a fait le catalogue d'un fonds spécifique placé hors de son contrôle direct – les livres de l'infirmerie –, il a fait l'inventaire des cent cinquante et un volumes conservés dans la bibliothèque, en comptant les siens...

Pourtant, l'inventaire rédigé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle par un de ses prédécesseurs compte déjà cent trente-neuf numéros<sup>19</sup>, dont bon nombre se retrouvent dans celui de Bernard, et surtout l'inventaire confectionné sans doute par son successeur immédiat, Étienne de Salvaniec, en compte quant à lui au moins trois cent soixante-douze (la fin du texte est mutilée), avec cette remarque, *Summa istorum librorum sive voluminum est CCCC et L<sup>ta</sup> libri ad minus*<sup>20</sup>. On ignore toutefois quand mourut Étienne de Salvaniec et combien de temps il fut en charge de la bibliothèque. En 1264 en tout cas, le bibliothécaire était Hélie de Breuil (*Helias de Brolio*), auquel succéda Hélie de Lencha en 1266. Hugues de Salvaniec réussit-il à tripler le volume de la bibliothèque ? ou Bernard

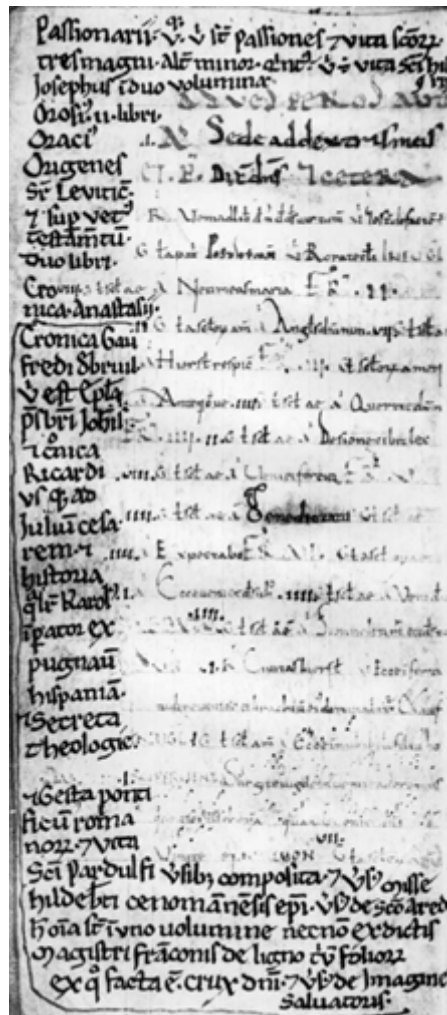
<sup>19</sup> BNF, Lat. 5243, f. 89v-90, éd. H. Duplès-Agier, *Chroniques*, p. 323-327 ; L. Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, t. II, p. 493-495.

<sup>20</sup> BNF, Lat. 1139, f. 229-236. éd. H. Duplès-Agier, *Chroniques*, p. 339-355 ; L. Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, t. II, p. 498-504.

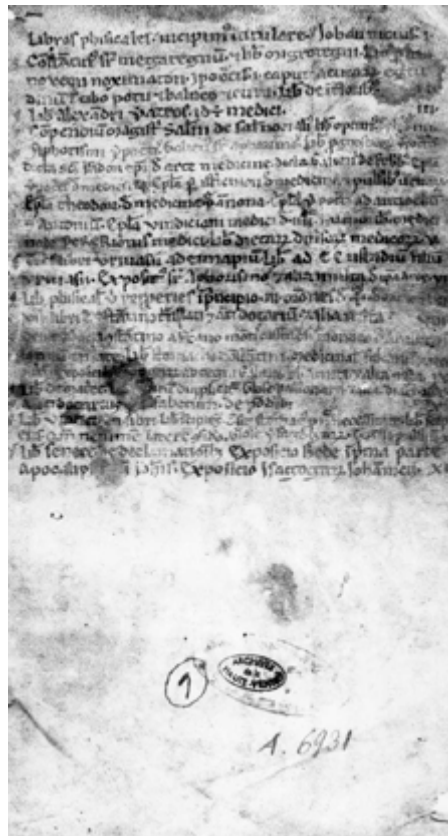
Itier n'avait-il fait qu'un inventaire incomplet ? Il y a certes la façon de compter les *Items*, mais on remarque que bien des livres (des titres ?) mentionnés dans l'inventaire d'Étienne sont absent de celui de Bernard... La rigueur attendue des bibliothécaires au début du XIII<sup>e</sup> siècle n'était sans doute pas la même que celle que l'on attend de nos contemporains.

Bernard Itier avait, il faut bien le dire, un terrible défaut, presque un vice, qui lui causerait sans doute quelques difficultés aujourd'hui, celui d'écrire sur les livres dont il avait la garde – et pas seulement d'écrire des notes à usage professionnel –, de transformer gardes et marges en « bloc-notes » à usage personnel. Mais c'est grâce à cela qu'il est aujourd'hui un témoin précieux de la vie de son monastère dans les années 1190-1225, et que l'on peut voir de façon concrète comment travaillait le bibliothécaire d'un grand monastère dans les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. En cela il est unique et il faut lui pardonner.

### Illustrations



Pl. 1. — Le catalogue des livres de médecine, Limoges, Arch. dép. de la Haute-Vienne, 3 H 411. © Arch. dép. de la Haute-Vienne.



Pl. 2. — L'inventaire des livres de la bibliothèque, Paris, BNF, ms. lat. 1085, f. 5v. © BNF, Service Reproduction.



## Qui peut-on appeler bibliothécaire du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle en Hongrie ?

István MONOK

Directeur général de la Bibliothèque nationale de Hongrie - Budapest, Szeged

La vision donnée par les spécialistes hongrois et étrangers de l'histoire de la civilisation en Hongrie au début des temps modernes, au cours donc des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, est assez décourageante. La Hongrie, qui était devenue une puissance européenne sous le règne de Mátyás Hunyadi (1458-1490), a été divisée en trois parties pendant presque deux siècles : la plus grande partie était rattachée à l'Empire ottoman, la principauté de Transylvanie était indépendante mais vivait sous le patronat turc, la Hongrie royale appartenait aux Habsbourg, siégeant à Vienne et à Prague, mais dans la réalité, elle était dirigée par le palatin hongrois et le ban de la Croatie. Du XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, ce ne sont pas seulement les guerres continues et les événements militaires qui ont détruit le système des institutions culturelles ; les changements de religion de la majorité des habitants du bassin des Carpates (la Hongrie d'auparavant) se sont aussi ajoutés à cet écrasement. La structure du système ecclésiastique – y compris le système scolaire, établi en Hongrie depuis la christianisation (XI<sup>e</sup> siècle) jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle – était similaire à celle qui existait en Europe occidentale, à l'exception d'universités fonctionnant depuis plus longtemps. Ces institutions possédaient naturellement des bibliothèques et au XVI<sup>e</sup> siècle, une couche laïque, propriétaire de bibliothèques s'est formée, suivant l'exemple du roi légendaire Mátyás Hunyadi, qui avait créé la Bibliotheca Corviniana. Les changements survenus du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle se caractérisaient par les faits suivants<sup>21</sup> :

– **La cour royale a cessé d'exister.** La dynamique culturelle qui, dans le cas d'un roi fêré de culture, était déterminante du point de vue financier et de l'attraction internationale, a disparu avec lui. Ce rôle culturel a été repris par une chaîne de cours seigneuriales formée au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Je ne citerai que quelques exemples significatifs (qui représentent en même temps des bibliothèques privées importantes) : la cour des Zrínyi à Ozaly, celle des Batthyány à Némétújvár,

---

<sup>21</sup> Voir Péter HANÁK (dir.), *Millénaire de l'histoire de Hongrie*, Budapest, Corvina, 1986 (notamment : László MAKKAI, « La scission du pays en trois parties », p. 51-63 ; Kálmán BENDA, « La réunification de la Hongrie dans l'Empire des Habsbourg », p. 64-88) ; Béla KÖPECZI (dir.), *Histoire de la Transylvanie*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1992 (notamment : Gábor BARTA, « La première période de la Principauté de Transylvanie, 1526-1606 », p. 239-292 ; Katalin PÉTER, « L'âge d'or de la Principauté de Transylvanie, 1606-1660 », p. 293-345 ; Ágnes VÁRKONYI, « Les dernières décennies de la Principauté autonome, 1660-1711 », p. 346-394) ; István NEMESKÜRTY, *Nous, les Hongrois, Histoire de Hongrie*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1994, p. 130-207 ; Béla KÖPECZI, *Histoire de l'histoire de la culture hongroise*, Budapest, Corvina, 1994.



celle des Nádasdy à Sárvár, celle des Thurzó à Biccse, celle des Perényi, ensuite des Rákóczi à Sárospatak. Il est important de rappeler que la situation était différente en Transylvanie : le reste de la cour royale, obligé de partir de Buda, s'est installé à Gyulafehérvár (1541), rendant inutile l'institution du voïvodat et la cour. La sécularisation des biens de l'épiscopat catholique de Transylvanie (1551) signifiait qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la cour du prince de Transylvanie tenait seule en main la force financière de trois cours. Cette richesse, remarquable dans un milieu pauvre même par rapport à la Hongrie royale, permet en partie de comprendre l'influence radicale de l'image intellectuelle, du goût de la cour princière sur la culture transylvanienne. En Transylvanie, les seigneurs ont commencé à assumer un rôle dans l'organisation de la culture après la tragédie de 1658, quand les Turcs et les Tatars détruisirent la capitale princière. C'est après cet événement que les cours seigneuriales ont commencé à se former : les Bethlen à Keresd, les Teleki à Gernyeszeg, les Apaffi à Radnót. En 1690, la Transylvanie a été rattachée à l'Empire des Habsbourg et en est devenue un grand-duché, sous la direction d'un gouverneur à part. Le rôle organisateur des cours seigneuriales dans la culture a subsisté jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle ; elles devaient en plus assurer le soutien et souvent le remplacement des institutions protestantes (d'ailleurs majoritaires) poussées à l'arrière-plan. Aussi les seigneurs ont-ils établi leur bibliothèque et choisi le personnel en fonction de ces tâches.

– **L'organisation interne de l'église catholique a été perturbée.** Les deux tiers du haut clergé de Hongrie (archevêques, évêques et abbés) sont morts dans la bataille de Mohacs. Les Turcs ont occupé un tiers du pays ; en Transylvanie, les biens de l'épiscopat ont été sécularisés. Tout comme les territoires occupés par les Turcs, cette partie du pays était considérée comme un territoire de mission et seuls les franciscains, et au XVII<sup>e</sup> siècle les jésuites, y exerçaient une activité. La société du haut clergé (en grande partie des prélats seulement par le titre) s'est regroupée sur le territoire de la Hongrie royale et a établi un système d'institutions dans les villes de Pozsony et de Nagyszombat. C'est en s'appuyant sur ces institutions que le clergé a pu s'opposer aux églises protestantes, majoritaires au XVII<sup>e</sup> siècle. La contre-réforme soutenue par l'État dès les années 1660 fut si efficace qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le peuple libéré de l'oppression des Turcs et unifié sous la couronne des Habsbourg avait déjà adopté en majorité la religion catholique. Cette tendance s'est renforcée au XVIII<sup>e</sup> siècle : avec l'implantation de Bavaois et de Souabes, les églises réformées sont devenues définitivement minoritaires. Le clergé régulier souffrait aussi de pertes considérables à cause de l'avancement des Turcs, mais il y a un fait plus important : c'est que la majeure partie des villes hongroises est devenue protestante en deux décennies et a chassé les communautés monastiques. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ce sont les jésuites et les piaristes qui ont fondé le plus de maisons conventuelles et d'écoles. Les jésuites ont aussi fondé en 1635 la première université, qui

fonctionne encore de nos jours. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est une époque de renaissance pour les ordres religieux ; le système monacal – *mutatis mutandis* – a été rétabli. Le tournant de cette histoire a naturellement lieu avec la dissolution des jésuites et ensuite des ordres contemplatifs (1773-1783).

L'expansion de la Réforme bénéficiait donc de conditions idéales : la hiérarchie de l'église catholique s'était effondrée, les villes importantes avaient une population presque complètement allemande, parmi laquelle la religion luthérienne se répandait très vite. La noblesse hongroise a choisi la nouvelle foi dans le but, en partie, d'exprimer son opposition aux Habsbourg catholiques. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la grande majorité de la population des territoires hongrois appartenait à une église réformée. Ces églises ont établi leur propre système ecclésiastique, ainsi qu'un réseau d'écoles protestantes. Cependant, elles n'ont pas pu fonder d'écoles supérieures. La fréquentation des universités étrangères a connu un grand essor à la fin du siècle, puis au début de la contre-réforme, les jésuites ont fondé une université à Kolozsvár (mais cette université n'a pas pu fonctionner de façon continue : 1579-1603). À partir de 1660, la politique d'État essaya d'empêcher la reproduction de la couche intellectuelle protestante et de détruire les conditions de fonctionnement des institutions protestantes. Cette politique entraîna, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une diminution considérable des institutions et donc des bibliothèques protestantes. La puissance financière des protestants était trop faible pour entretenir des postes de bibliothécaires parallèlement au manque continu de pasteurs et d'enseignants.

Dans la situation présentée ci-dessus, des bibliothèques similaires à celles de l'Europe occidentale ont été créées en Hongrie entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Naturellement, il y a des différences en ce qui concerne le nombre des bibliothèques, l'influence de la culture livresque et le contenu des lectures des différentes couches sociales, celles des groupes religieux ou professionnels. Nous pouvons documenter environ 3000 bibliothèques de cette époque par la liste des livres ou par un catalogue. On peut remarquer que les bibliothèques des intellectuels (écrivains, savants, pasteurs, prêtres, médecins, pharmaciens, juristes, etc.) de l'époque sont rarement connues. Comment peut-on maintenant caractériser les personnes qui s'occupaient des livres en tant que bibliothécaires : s'agit-il de celles qui ont planifié les achats (acquisitions), catalogué les livres, établi l'ordre des bibliothèques (classification) ou aidé dans l'utilisation des livres ?

À partir du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, les églises réformées travaillèrent à la réalisation du système ecclésiastique et scolaire établi par Martin Luther, Johannes Bugenhagen et Philipp Melanchthon. Dans son appel *An die Ratsherren aller Städten deutsches Landes* paru au début de l'année 1524, Luther exigeait que les conseils fondent « gutte Librareyen odder Bücher Heuser<sup>22</sup>. »

---

<sup>22</sup> *Martin Luthers Werke*, Hrsg. von Joachim Karl Friedrich Knaake (*et al.*), Weimarer Ausgabe, Bd. 15, 1899, p. 48.

Suite à cela, on a introduit dans les règlements de la nouvelle Église, qui s'organisait rapidement, l'obligation d'entretenir les bibliothèques. Johannes Bugenhagen, qui a rédigé le Kirchenordnung de 1528 à Braunschweig et celui de 1535 en Poméranie, a accentué dans ce dernier le rôle des bibliothèques dans la vie ecclésiastique et scolaire, et insisté sur la nécessité de leur entretien<sup>23</sup>. Ces règlements et plus tard, les exemples allemands déjà réalisés servirent de base aux villes dont la majorité de la population était allemande et luthérienne pour établir leurs propres bibliothèques et écoles avec des collections. Ces collections ont été créées en préservant et en enrichissant les bibliothèques des ordres monastiques éliminés dont les œuvres avaient été sélectionnées (par les protestants). Très souvent, les collections étaient installées dans les paroisses ou y ont été transférées quand elles ont dépassé les cadres du conseil municipal. Nous avons des exemples de l'histoire des bibliothèques en Hongrie aussi. À Kőszeg, on a catalogué les livres qui étaient conservés dans la paroisse, mais étaient la propriété de la ville (« im Pfarhoff geinventiert worden... zur gemeiner Stadt Güns Bibliothekh gehörig<sup>24</sup> »). À Brassó, la bibliothèque de l'école était dans la même situation juridique<sup>25</sup>. La Bibliotheca publica de Kassa était probablement aussi entretenue par l'Église luthérienne, mais à l'usage de toute la communauté urbaine<sup>26</sup>. Les tâches du bibliothécaire étaient remplies soit par le pasteur de l'église qui entretenait la bibliothèque, soit par un professeur de l'école locale. L'exemple le plus intéressant parmi les activités bibliothécaires est celui de Besztercebánya où, vers 1600, lors d'une révision du stock – pour employer une expression moderne –, on a aussi rédigé un catalogue<sup>27</sup>. On ne prend peut-être pas trop de risques en supposant que les livres convenant à une utilisation scolaire ont été sélectionnés dans le stock de la bibliothèque publique, entretenus par l'Église luthérienne, et transmis à l'école.

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les écoles protestantes, les bibliothécaires étaient des élèves des classes supérieures. Leur travail était réglementé par les statuts scolaires. La première réglementation de ce type qui subsiste aujourd'hui date de 1621 et établit l'usage de la bibliothèque

---

<sup>23</sup> Voir Braunschweig, *Die Evangelischen Kircherordnungen des XVI. Jahrhunderts*, Hrsg. von Emil Sehling, 6. Bd. I ; Hälfte, *Die Welfischen Lande*, 1 ; Halbband, *Die Fürstentümer Wolfenbüttel und Lüneburg mit den Städten Braunschweig und Lüneburg*, Tübingen, 1955, p. 396 ; Pomeranie : *Die evangelischen Kircherordnungen des XVI. Jahrhunderts*, Hrsg. von Emil Sehling, 4. Bd. ; *Das Herzogtum Preußen. Polen, Die ehemals polnischen Landesteile des Königreichs Preußen, Das Herzogtum Pommern*, Leipzig, 1911 (rééd. 1970), p. 336 : „Van librien. Unde sind in den steden in parhen unde klöstern etliche librien, dar denne etliche gude bökere inne sind, welke itzunder iemmerlick unde schmelick vörkamen unde vörbrackt werden, dat men dar över ock bevelen unde vörordenen wille, dat solcke wol to hope vorsammelt werden, unde in einer iewelicken stad eine gemeine liberie gehalten werde, vör de parners, predikers, scholmesters und scholgesellen etc.” Pour l'interprétation de ces Kirchenordnungen du point de vue de l'histoire des bibliothèques, voir Otto RADLACH, „Die Bibliotheken der evangelischen Kirche in ihrer rechtsgeschichtlichen Entwicklung”, *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 12, 1895, p. 153-173.

<sup>24</sup> Sándor Kőszeghy, « XVI. századi könyvtáraink történetéhez » [Contribution pour l'histoire des bibliothèques en Hongrie au XVI<sup>e</sup> siècle], *Magyar Könyvszemle* [Revue hongroise d'histoire du livre], 1894, p. 302-303 ; *Adattár* 18/2. p. 31.

<sup>25</sup> Julius GROSS, „Zur ältesten Geschichte der Kronstädter Gymnasialbibliothek”, *Archiv des Vereins für siebenbürgische Landeskunde*, NF. 21, 1887, p. 591-708.

<sup>26</sup> *Adattár* 15. p. 115-187.

<sup>27</sup> *Adattár* 13/3, p. 13-16.

du collège calviniste de Sárospatak et les tâches de l'élève bibliothécaire<sup>28</sup>. Nous connaissons d'autres réglementations de ce type, celles des collèges calvinistes de Debrecen<sup>29</sup>, de Kolozsvár<sup>30</sup> et de Nagybánya<sup>31</sup>. Le *bibliothecarius* était choisi parmi les étudiants de dernière année, il était le *senior*. Il avait même parfois une aide administrative (*contrascriba, vice-bibliothecarius*). Il était considéré comme membre du corps enseignant car l'enseignement de plusieurs matières était confié à des assistants (*collaborator, publicus praeceptor*) dans l'enseignement secondaire, et même les maîtres de liturgie avaient des élèves assistants (*cantores*). L'un des élèves bibliothécaires les plus connus est Péter Jánki à Debrecen, qui a préparé en 1738 un nouveau catalogue par ordre alphabétique<sup>32</sup>. Il a été utilisé (et complété par les acquisitions courantes) jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les règlements scolaires pour les collèges calvinistes et en général protestants ont été renouvelés au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. On a alors nommé un professeur surveillant qui supervisait le bibliothécaire et dont le titre était *bibliothecae praefectus*. En général, il enseignait une matière classique ; son rôle était, en premier lieu, de gérer les acquisitions de la bibliothèque du point de vue du contenu et de développer le système de classification conformément au système scientifique en cours de transformation. Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs surveillants ont aussi écrit l'histoire de l'école et de sa bibliothèque. L'un des professeurs bibliothécaires les plus connus était János Szombathi à Sárospatak<sup>33</sup>. Dans les écoles protestantes, la bibliothèque des élèves et celle des professeurs n'ont été séparées que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de ce moment, les élèves ont de nouveau été impliqués dans l'entretien de la bibliothèque des élèves.

Néanmoins, il y eut des cas – en particulier lors de la période de fondation d'une bibliothèque – où les tâches bibliothécaires étaient remplies par le pasteur de la communauté protestante ou par un professeur de l'école. Le meilleur exemple se trouve à la bibliothèque luthérienne de Sopron en la personne de Matthias Lang, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Lang organisait lui-même les acquisitions, la reliure et la lecture<sup>34</sup>. Il voulait aussi s'assurer un successeur bien formé ; c'est peut-être pour cela qu'Adam Gruber, originaire de Sopron, a écrit un mémoire à l'Université de Leipzig sur le thème « De bibliothecis ». Selon nos informations actuelles, il est le seul étudiant de Hongrie qui, en terminant ses études universitaires, a écrit son

---

<sup>28</sup> Adattár 14, p. 12-13.

<sup>29</sup> Remig BÉKEFI, *A debreceni Ev. Ref. Főiskola XVII. és XVIII. századi törvényei* [Les Lois du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle du collège calviniste à Debrecen], Budapest, 1899, p. 62-67 ; Csaba FEKETE, « Debreceni diákkönyvtárosok 1700 előtt. » [Élèves bibliothécaires à Debrecen avant 1700], *Könyv és Könyvtár* [Livre et Bibliothèque], vol. XVII, 1994, p. 95-107 (*A Debreceni Kossuth Lajos Tudományegyetem Könyvtárának közleményei*, [Bulletin scientifique de la Bibliothèque de l'Université Kossuth Lajos à Debrecen], vol. 171).

<sup>30</sup> Kolozsvár, Adattár 16/2, p. 50.

<sup>31</sup> Nagybánya, Adattár 14, p. 378-379.

<sup>32</sup> Csaba FEKETE, « Jánki Péter munkássága a kollégiumi könyvtárban » [Activité de Péter Jánki à la bibliothèque collégiale], *A Déri Múzeum Évkönyve* [Bulletin du Musée Déri], 1991, Debrecen, 1993, p. 309-331.

<sup>33</sup> József BARCZA, « Magyar könyvtárosok és bibliográfusok [Bibliothécaires et bibliographes en Hongrie], Szombathi János (1739-1823) », *Könyvtáros*, 1963, p. 32-44.

<sup>34</sup> Adattár 18/2, p. 478-536.

mémoire sur les bibliothèques<sup>35</sup>. L'œuvre suit l'idée du travail du même titre de Justus Lipsius<sup>36</sup>, mais l'auteur a aussi exploité les études sur les bibliothèques écrites par Joachim Johann Mader<sup>37</sup>, Johann Lomeier<sup>38</sup> et Michael Neander<sup>39</sup>. Cependant, nous ne savons pas si Gruber a vraiment travaillé plus tard en tant que bibliothécaire.

Parmi les bibliothèques des institutions catholiques, les différents ordres ont établi, enrichi et fait lire leurs bibliothèques sur la base des prescriptions générales des ordres concernés. De cette manière, les bibliothèques étaient différentes suivant les ordres, mais le bibliothécaire était toujours membre de l'ordre, la bibliothèque se situait sur le territoire de clôture, son utilisation n'était en général autorisée qu'aux membres de la maison. Le seul ordre fondé en Hongrie est l'Ordre des paulistes (Ordo Eremitarum Sancti Pauli primi Eremitae). Avant l'expansion des Turcs, les paulistes avaient quarante-deux maisons conventuelles dans le bassin des Carpates, mais aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, seules quelques-unes fonctionnaient par intermittence. La vie conventuelle était dirigée à partir des cloîtres de Czestochowa, en Pologne, et de Lepoglava, sur le territoire du Banat croate. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les règles conventuelles ont été réformées et l'ordre réorganisé. La bibliothèque et les tâches du bibliothécaire ont été incluses dans les constitutions<sup>40</sup>. Les manuels liturgiques étaient confiés au chantre et gardés dans la sacristie de l'église. Les autres livres étaient conservés dans la bibliothèque. Un frère bibliothécaire était nommé, qui avait pour tâche : la préparation du catalogue (enregistrant à part les livres hérétiques) conformément à l'ordre prescrit (*canon librorum*), l'installation physique des livres selon le même ordre thématique, l'inscription dans les livres d'un *ex-libris* qui prouvait que l'ordre en était le propriétaire, le prêt des livres à l'intérieur de la maison et l'établissement d'une liste de prêts, la reprise des livres prêtés, la rédaction d'un compte-rendu sur l'état de la bibliothèque remis au prieur dans la semaine suivant Pâques. Le bibliothécaire était aussi responsable de la conservation et de la réparation des livres. Les dispositions conventuelles ultérieures ont élargi les tâches du bibliothécaire à la rédaction d'annales de l'ordre et au résumé des notes historiques qui devait être transmis aux dirigeants de

---

<sup>35</sup> *Disputatio de bibliothecis, quam permittente inclyta Philosophica Facultate in Academia Lipsiensi...*, Anno MDCLXXVIII, Publice proponit M. Johannes Georgius Zihn Sula-Francus, Respondente Adamo Gruber Sempronio-Pannonio, Lipsiae, Johann Georg, 1678 (RMK III 2918).

<sup>36</sup> *De bibliothecis syntagma*. Il y a beaucoup d'éditions, ce peut être lu sur les pages de *Opera omnia*, Vol. III., Antverpiae, 1637, off. Plantiniana, p. 625-636.

<sup>37</sup> *De bibliothecis atque archivis virorum clarissimorum opus aversa monstrat pagina, libelli et commentationes*, Helmstedt, 1666, Henning Müller

<sup>38</sup> *De Bibliothecis liber singularis*, Zutphaniae, Henricus Beerr, 1669 ; 2<sup>de</sup> édition, Utrecht, 1680, Johann Ribb.

<sup>39</sup> « De bibliothecis deperditis ac noviter. Instructis », in *De bibliothecis atque archivis virorum clarissimorum, quos aversa monstrat pagina, libelli et commentationes, cum praefatione de scriptis et bibliothecis antediluvianis*, Helmstedtii, Henning Müller, 1666 ; en édition séparée : Helmstedt, Wolfgang Hamm, 1702.

<sup>40</sup> « De officio bibliothecarii » (cap. 24), in *Constitutiones Religionis S. Pauli primi Eremitae a Sanctissimo Domino Nostro Papae Urbano VIII approbatae et confirmatae*, Romae, 1644, p. 131-132.

l'ordre tous les trois ans<sup>41</sup>. Les tâches des bibliothécaires étaient donc identiques à celles décrites dans les dispositions des autres ordres : un frère laïc ou tout autre profane ne pouvait pas être bibliothécaire.

La majorité des écoles catholiques était aux mains des jésuites et des piaristes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les ordres n'avaient pas en général la possibilité d'entretenir deux bibliothèques (conventuelle et scolaire) ; les élèves utilisaient donc les livres de l'ordre et étaient servis par le même bibliothécaire que les religieux. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle a été initiée la séparation progressive des deux bibliothèques ; les élèves avaient besoin d'une autorisation pour lire des livres qui ne se trouvaient pas dans la bibliothèque scolaire. La bibliothèque de l'Université jésuite fondée en 1635 à Nagyszombat et celle du lycée jésuite de Kassa (fonctionnant comme une école supérieure dès 1666) étaient dirigées par le *bibliothecarius* nommé parmi les professeurs<sup>42</sup>. Dans la plupart des cas, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces bibliothécaires étaient des historiens qui, cessant progressivement leur activité d'enseignant, travaillaient comme bibliothécaire (avec un assistant) et chercheur. L'École supérieure des Mines fondée à Selmechánya en 1736 n'était plus une institution conventuelle, sa bibliothèque était gérée par le professeur d'histoire<sup>43</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les collections des prélats catholiques étaient considérées comme des bibliothèques privées, mais à partir de 1601, les prélats furent obligés de laisser leur bibliothèque en héritage à l'épiscopat ou à l'archevêché. Grâce à cela, un système particulier a été créé au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans le cadre duquel on a établi une série de bibliothèques historiques que l'on peut encore visiter aujourd'hui (Nagyszombat-Esztergom, Kalocsa, Eger, Vác, Gyulafehérvár, Szombathely, Eger, Pécs)<sup>44</sup>. L'acquisition des bibliothèques des prélats bibliophiles était en général réalisée par un chanoine ou par un savant laïque en charge des tâches bibliothéconomiques. L'histoire de la collection Batthyány en est un bon exemple : si la bibliothèque basilicale de Kalocsa<sup>45</sup> lui doit beaucoup, József Batthyány (1727-1799) a été encore plus actif dans l'établissement de la collection de la bibliothèque basilicale d'Esztergom. Il a acheté (et fait traiter par Jakab Ferdinánd Müller) en 1769 l'héritage du savant Mátyás Bél. Après sa nomination au poste d'archevêque à Esztergom, Batthyány garda toujours sa bibliothèque à Pozsony avec la collection de manuscrits – peut-être la plus précieuse. Ses bibliothécaires à Pozsony étaient les chanoines

---

<sup>41</sup> Éva KNAPP, « A máriavölgyi pálos kolostor a 18. században » [L'ordre pauliste de Máriavölgy au XVIII<sup>e</sup> siècle], *Magyar Könyvszemle* [Revue hongroise des livres], 1992, p. 194-195.

<sup>42</sup> András TÓTH-MIKLÓS VÉRTEY, « A Budapesti Egyetemi Könyvtár története », *Historia Bibliothecae Universitatis Budapestinensis, 1561–1944*, Budapest, 1982, p. 26-39. Voir aussi András TÓTH, „Geschichte der Universitätsbibliothek Budapest (1561-1918)”, *Bibliothek und Wissenschaft*, 1969, p. 197-242.

<sup>43</sup> László ZSÁMBOKI, *Die Schemnitzer Gedenkbibliothek von Miskolc, Ungarn*, Miskolc, Publikationen der Zentralbibliothek der Technischen Universität für Schwerindustrie, N° 18, 1978.

<sup>44</sup> Margit SZARVASI, *Magánkönyvtárak a 18. században* [Bibliothèques privées au XVIII<sup>e</sup> siècle en Hongrie], Budapest, 1939 ; András TÓTH, „Ungarische Bibliotheksgeschichte. Vom Frieden von Szatmár (1711) bis zum österreich-ungarischen Ausgleich (1867)”, *Gutenberg-Jahrbuch*, T. 61, 1986, p. 361-376.

<sup>45</sup> István BOROS, *Die Bibliothek des Münsters von Kalocsa*, Budapest, Balassi Kiadó, 1994.



József Calovino et Elek Jordánszky. En 1820, au moment du transfert de la bibliothèque à Esztergom, la collection était déjà cataloguée et fut enrichie par ses successeurs<sup>46</sup>. La réorganisation rapide de la bibliothèque archépiscopale de Kalocsa est caractéristique : la bibliothèque du chapitre a été rattachée à la bibliothèque privée de l'archevêque nommé en 1776, Ádám Patachich, pour fonder la bibliothèque basilicale de Kalocsa. Patachich lui-même a participé au travail d'organisation, il avait des relations régulières avec plusieurs libraires de Rome, de Vienne, de Pest et de Bavière, et la bibliothèque s'enrichissait ainsi rapidement. L'agencement du mobilier de la bibliothèque a été géré par le bibliothécaire laïque András Fogarasi. Plus tard, la collection a été doublée sous la direction du bibliothécaire-historien jésuite István Katona<sup>47</sup>.

Parmi les bibliothèques des prélats, la bibliothèque épiscopale de Pécs est devenue bibliothèque publique en 1764, sous l'épiscopat de György Klimó, et on y a nommé un bibliothécaire à temps plein en la personne de l'historien József Kollár<sup>48</sup>. La bibliothèque épiscopale d'Eger a été transformée en bibliothèque universitaire par Károly Esteházy, mais il attendit en vain l'autorisation de fonder une université. En raison de la préparation de la bibliothèque aux fonctions universitaires, plusieurs chanoines et laïcs exerçaient, à la demande d'Esterházy, une activité de bibliothécaire – le plus connu est József Büky<sup>49</sup>.

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le nombre de livres dans les bibliothèques privées était tellement bas qu'il ne nécessitait pas l'emploi d'un bibliothécaire. Seul le savant Hans Dernschwann a réalisé un catalogue de sa propre bibliothèque. Recensant 2000 livres environ, il a été terminé en 1552 et contient une description des livres particulièrement détaillée. À côté des données enregistrées (auteur, titre, lieu d'édition, année), Dernschwann a aussi décrit le sommaire des volumes dans les cas où ils contenaient les œuvres de plusieurs auteurs ou plusieurs œuvres d'un auteur. Comme il prêtait aussi les ouvrages de la bibliothèque de Besztercebánya à ses amis, ces prêts étaient également enregistrés<sup>50</sup>.

Dans les bibliothèques créées dans les cours de l'aristocratie hongroise, on employait toujours une personne qui apportait son assistance pour les acquisitions, le recensement ou l'ordonnancement de la bibliothèque. Il s'agissait en général du prêtre, du pasteur ou parfois du

---

<sup>46</sup> László SZELESTEI NAGY, *Bél Mátyás kéziratos hagyatékának katalógusa* [Catalogue du fonds de manuscrits de Mátyás Bél], Budapest, MTAK [Bibliothèque de l'Académie hongroise des sciences], 1984 ; Margit BEKE, *Az Esztergomi Főszékesegyházi Könyvtár Batthyány-gyűjteményének katalógusa* [Catalogue de la collection Batthyány de la bibliothèque basilicale d'Esztergom], Budapest, OSZK [Bibliothèque nationale Széchényi], 1991.

<sup>47</sup> Voir István BOROS, *op. cit.*

<sup>48</sup> A könyv- és könyvtárkultúra ezer éve Baranyában [Le livre et la culture livresque dans le Comitat de Baranya], Szerk. Miklós Boda, Katalin Kalányos, Miklós Surján, Tibor Tüskés, Pécs, 2000. p. 77-133.

<sup>49</sup> Lajos ANTALÓCZI, *The Archdiocesan Library of Eger*, Eger, 1992.

<sup>50</sup> Adattár 12.

régisseur de la cour<sup>51</sup>. Nous connaissons des exemples pour chaque cas. Un des plus importants classements de bibliothèque a été réalisé en 1611 à la cour des Thurzó, à Biccse. La bibliothèque a été équipée de nouveaux meubles, les livres ont été reliés afin de présenter un aspect uniforme et un recensement par auteur et par thème a été effectué. Le travail a été dirigé et exécuté par Samuel Hamel, secrétaire personnel du seigneur György Thurzó, palatin de Hongrie<sup>52</sup>. La bibliothèque de György Rákóczi (prince de Transylvanie) à Sárospatak était entretenue par le pasteur calviniste István Tolnai Pap, assisté du régisseur Tamás Debreceni. Nous connaissons aussi des catalogues de livres en double – livres à envoyer à la bibliothèque seigneuriale en Transylvanie<sup>53</sup>. La bibliothèque du général Miklós Zrínyi a été réorganisée en 1662 par le prêtre de la cour, Mark Forstall, qui a établi un nouvel ordre thématique et réalisé un catalogue à cette occasion<sup>54</sup>. Les collections Nádasdy à Pottendorf et Esterházy à Fraknó constituaient les plus grandes bibliothèques de l'aristocratie au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces familles employaient des bibliothécaires dont l'identité reste malheureusement inconnue. Certaines sources indiquent cependant que ces bibliothécaires étaient issus du milieu savant de la cour, et que l'entretien de la bibliothèque ne constituait pas leur unique tâche<sup>55</sup>.

En Hongrie, l'activité de bibliothécaire s'est imposée comme métier au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les personnes qui devenaient bibliothécaires étaient le plus souvent des secrétaires personnels exerçant une activité scientifique ou des nobles adhérents (*familiaires*) vivant à la cour. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les intellectuels issus de la bourgeoisie trouvaient déjà attirant le métier de bibliothécaire dans une famille seigneuriale. Le fondateur de la collection centrale des Hongrois de Transylvanie, Sámuel Teleki (1739-1822), a posé les bases de sa bibliothèque lors de son long voyage d'étude en Europe occidentale. Au cours de celui-ci, il acheta systématiquement des livres, selon leur thématique, en cherchant à atteindre une totalité encyclopédique. Il a fait construire une bibliothèque à Marosvásárhely entre 1799 et 1802. Il est l'un des rares à avoir, à l'époque, publié un catalogue de sa bibliothèque (quatre volumes entre 1796 et 1819). Bien qu'il employât un bibliothécaire (Márton Kelemen), Teleki veillait personnellement au bon ordre de la bibliothèque et apportait même son aide à l'autre branche de la famille pour les achats de livres. La bibliothèque

---

<sup>51</sup> Cour Nádasdy, à Sárvár, régisseur György Perneszi (Documentation 13) ; cour Batthyány, à Némétújvár, pasteur István Beythe (KKK VIII).

<sup>52</sup> Mária LUDÁNYI, "Könyvtárrendezés Thurzó György udvarában 1611-ben" [Mise en ordre la bibliothèque de György Thurzó en 1611], in Géza Galavics, János Herner, Bálint Keserű, *Collectanea Tiburtiana, Szerk.*, Szeged, 1990, p. 271-277.

<sup>53</sup> István MONOK, "A Rákóczi-család könyvtárai – Bibliotheken der Familie-Rákóczi 1588–1660", in *A Kárpát-medence korai korszaki könyvtárai, Bibliotheken im Karpathenkechen der frühen Neuzeit*, vol. 1, Szeged, 1996, p. 3-29.

<sup>54</sup> Gábor HAUSNER, Tibor KLANICZAY, Sándor Iván KOVÁCS, Géza ORLOVSZKY (éd.), *A Bibliotheca Zriniana története és állománya – History and Stock of the Bibliotheca Zriniana*, Budapest, 1992.

<sup>55</sup> Edit MADAS, István MONOK, *A könyvkultúra Magyarországon a kezdetektől 1800-ig* [La culture livresque en Hongrie jusqu'en 1800], Budapest, Balassi Kiadó, 2003, p. 139-149.



Teleki de Marosvásárhely est devenue publique de son vivant, en 1802<sup>56</sup>. Ferenc Széchenyi (1754-1820), fondateur de la Bibliothèque nationale de Hongrie, a aussi fait un voyage en Europe après ses études. Il a visité la Tchéquie, les principautés allemandes, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Italie. De retour en Hongrie, il a établi des bibliothèques à Sopronhorpács et dans son château de Nagycenk. Il a employé comme bibliothécaire József Hajnóczy (1750-1795) et Mihály Tibolth (1765-1833). En 1802, il a fait don de sa collection en vue de la fondation d'une bibliothèque nationale (Bibliotheca Regnicolaris). La publication du catalogue de la bibliothèque a été commencée en 1799, les volumes supplémentaires ont paru en 1803 et 1807<sup>57</sup>.

Le premier bibliothécaire ayant reçu un salaire pour s'être occupé d'une collection est Jakab Ferdinánd Müller (voir *supra*). Ferenc Széchenyi l'a nommé chef de la bibliothèque et l'a chargé, parallèlement à l'entretien de la collection, de l'élaboration d'un Musée national. Müller a terminé cette tâche en 1808. Sur la base de cette conception, l'entretien du Musée et de la Bibliothèque nationale de Hongrie a été cédé à l'Assemblée nationale hongroise.

---

<sup>56</sup> Anikó DEÉ NAGY, *A könyvtáralapító Teleki Sámuel* [Sámuel Teleki, fondateur de bibliothèque], Kolozsvár, EME, 1997.

<sup>57</sup> Jenő BERLÁSZ, *Az Országos Széchenyi Könyvtár története 1802-1867* [Histoire de la Bibliothèque nationale Széchenyi. 1802-1867], Budapest, OSZK, 1981.

## **Partie 2 : Bibliothécaires des Lumières**

## Trois bibliothécaires des Lumières et leur participation à la constitution de bibliothèques « bohêmes »

Claire MADL  
Bibliothécaire, Cefres, Prague

Le personnage du bibliothécaire ne saurait être en Bohême appréhendé à la légère. Il est homme du livre au sein d'une nation qui se veut particulièrement proche de l'écrit, et les vicissitudes de la relation au livre entretenue par les Tchèques pourraient être le long fil rouge de son histoire avec les points forts de l'humanisme, de la Réforme puis de la puissante recatholisation (c'est-à-dire la poursuite des livres hérétiques), et pourquoi pas, jusqu'au pieux rassemblement de la littérature samizdat<sup>58</sup>.

La période des Lumières qui nous concerne ici est de plus celle des prémices de l'éveil national. Les trois bibliothécaires que j'ai choisi de présenter aujourd'hui ont ainsi fait l'objet de toute une littérature quasi hagiographique, dès leur époque tout d'abord, si soucieuse de léguer sa propre histoire à la postérité, et par la suite. Nous allons donc traiter d'une génération « d'éveilleurs » (*buditelé*) de « patriotes ardents » (*horliví vlastenci*) et « d'inépuisables défenseurs de la culture écrite tchèque ».

Deux phénomènes dominent la période des Lumières en Bohême. Le premier est la naissance d'une opinion publique – d'un espace public au sens de Habermas, défini comme « la réunion de personnes privées pour l'exercice public de la raison<sup>59</sup> ». Des groupes « d'intellectuels » se forment à travers la réunion de salons, la fondation de sociétés savantes ou l'ouverture de loges maçonniques. Le second phénomène, étroitement lié au premier, est l'éveil du sentiment national tchèque. Les Lumières en constituent les prémices qui touchent plus particulièrement une élite intellectuelle. Celle-ci se donne pour objet d'étude les Pays tchèques, la nation tchèque, ces notions étant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle très largement ouvertes à des définitions encore mouvantes<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> Voir Marie-Elisabeth DUCREUX, « Le livre et l'hérésie, modes de lecture et politique du livre en Bohême au XVIII<sup>e</sup> siècle » ; Hg H.E. BÖDEKER, Gérald CHAIX, Patrice VEIT, *Le Livre religieux et ses pratiques (Der Umgang mit dem religiösen Buch)*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1991, p. 131-155. Y est cité (p. 131) un témoignage anonyme datant de 1733 environ, particulièrement représentatif : « En vérité, il y a chez les habitants du royaume de Bohême une telle ardeur à lire les livres que cela force l'admiration. »

<sup>59</sup> Voir Jürgen HABERMAS, *L'espace public (...)*, Paris, Payot, 1997 (Première édition allemande sous le titre *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Hermann Luchterhand Verlag, 1962) pour la partie sur « la genèse de la sphère publique bourgeoise », p. 25-37.

<sup>60</sup> La périodisation de Miroslav Hroch lie ainsi de façon primordiale les deux phénomènes qui déterminent trois phases aux mouvements nationaux : l'intérêt scientifique, la diffusion des idées de cette élite, le mouvement de masse. Voir Miroslav HROCH, *Na prahu národní existence: touha a skutečnost* [Sur le seuil de l'existence nationale : désirs et réalité], Praha, Mladá fronta, 1999. En allemand, on peut consulter du même auteur : *Die Vorkämpfer der nationalen Bewegung bei den kleinen Völkern Europas*, Praha, 1968 (Acta Universitatis Carolinae Philosophica & Historica. Monographia 24), 171 p.

Le livre dans ce contexte joue un rôle privilégié, de même que les bibliothèques. Elles sont tout d'abord des mines d'information qui sembleront inépuisables à nos « éveilleurs ».

Sans vouloir entrer dans le mythe de l'amour du Tchèque pour le livre, nous sommes bien forcés de reconnaître la richesse des fonds et des collections<sup>61</sup>.

L'histoire des bibliothèques conventuelles remonte à la fondation des monastères mêmes. Si elle est souvent troublée par les guerres hussites, notamment en Bohême (couvent bénédictin de Břevnov à Prague), puis par la guerre de Trente Ans (les Suédois emportant des caisses de livres de Strahov), les cas de collections démenagées ou murées ne sont pas rares et ont permis de sauver bien des pièces précieuses. Les plus anciennes bibliothèques aristocratiques sont fondées à l'époque de l'humanisme. Les bibliothèques des Lobkowitz et de la famille des Rožemberk installée à Český krumlov sont parmi les plus connues. Pour la génération ici envisagée, les érudits travaillent notamment chez les Waldstein (Wallenstein), les Nostitz ou les Fürstenberg.

Les bibliothèques sont de plus un instrument qu'il s'agit de mettre au service des spécialistes d'abord, du public lettré, des amateurs de livres ensuite, puis d'un public plus large. Avec la naissance de cet impératif apparaît la nécessité de confier la gestion des collections à des personnes compétentes et susceptibles de se consacrer entièrement au service d'une bibliothèque.

Il y a donc interaction entre les bibliothèques et les milieux savants.

Les bibliothèques, enfin, nous permettent d'observer la structuration institutionnelle de la vie intellectuelle de cette époque. Elles naissent, fusionnent, démenagent au fur et à mesure de l'évolution de l'institutionnalisation du monde du savoir. Ainsi la bibliothèque du principal collège jésuite de Prague devient-elle bibliothèque universitaire publique à la suppression de l'Ordre (1773). Les nouvelles institutions nationales telles la Société des sciences (vers 1774), le Musée national (1808) se dotent progressivement de bibliothèques.

Mais de ce point de vue, le grand événement de l'époque des Lumières est la suppression de nombreux couvents sous Joseph II. S'ouvrent alors des trésors dont l'élite intellectuelle va vouloir tirer parti.

---

<sup>61</sup> Pour une histoire générale des bibliothèques tchèques : Jiří Cejpek, Ivan Hlaváček, Pravoslav Kneidl, *Dějiny knihoven a knihovnictví v českých zemích a vybrané kapitoly z obecných dějin*, [Histoire des bibliothèques et de la bibliothéconomie dans les Pays tchèques. Quelques chapitres de leur histoire générale], Praha, Karolinum, 1996. Nous disposons aussi des quatre volumes consacrés à la République tchèque dans la série du *Handbuch der deutschen historischen Buchbestände in Europa*, Hildesheim-Zürich-New York, Olms-Weidman, 1997-2000.

Étudier une figure de bibliothécaire nous permet de saisir encore plus que l'histoire de sa bibliothèque. Il est en effet un érudit choisi en tant que tel, pour sa connaissance de l'écrit en général. Il apparaît aux autorités comme un professionnel du livre, avec son expérience d'auteur, de collectionneur, son appartenance à un réseau d'érudits. Il devient ainsi le responsable de l'organisation et de la transmission d'un savoir, mission des plus importantes pour les Lumières.

Il nous permet d'observer aussi bien la mutation de son métier que celle de l'organisation des savoirs. J'ai choisi trois personnages – les bibliothécaires les plus connus en fait – qui nous donnent à voir, grâce aux sources complémentaires dont nous disposons pour les uns et pour les autres, les divers aspects du bibliothécaire des Lumières.

### Trois érudits

Sans vouloir entrer dans l'analyse des nombreux écrits de ces trois bibliothécaires, il nous faut tout d'abord présenter leurs parcours et leurs spécialités respectives.

František Martin Pelcl<sup>62</sup> est né en 1734 et meurt en 1801. Historien, il fut le premier professeur à occuper la chaire de langue et de littérature tchèque à l'université de Prague, créée en 1791 (et où il entre en fonction en 1793). Originaire d'une famille tchèque de drapier du nord-est de la Bohême, il fait ses études d'abord en tchèque à l'école « municipale » de Rychnov-nad-Kněžnou puis en latin chez les piaristes puis chez les jésuites de Hradec Králové (en allemand Königgratz). Il parvient à venir à Prague, sans pour autant entrer dans un quelconque ordre religieux, pour étudier la philosophie, d'abord chez les cisterciens du collège Saint-Bernard puis chez les jésuites du Clementinum. Il étudie encore la théologie et le droit tout en gagnant sa vie comme précepteur. Lorsque Prague est prise par les Prussiens, il va continuer ses études de droit à Vienne, où il suit aussi des cours d'histoire et de philosophie et fréquente les bibliothèques et les collections viennoises. Au départ des Prussiens, il retourne immédiatement à Prague et devient le précepteur des enfants de la famille Sternberg durant huit années, de 1761 à 1769. En 1769, il accepte le poste de précepteur des enfants de la famille Nostitz, le poste qui nous intéresse, puisqu'il y est chargé conjointement de la bibliothèque du comte. Il occupe cette fonction jusqu'en 1793.

---

<sup>62</sup> Outre les ouvrages du « biographe » de Pelcl dont nous tirons la plupart de nos informations (Joseph JOHANIDES, *F. M. Pelcl*, Melantrich Praha, 1981), signalons l'article de Zdeněk ŠIMEČEK, « František Martin Pelcl », *Věstník ČSAV* [Bulletin de l'Académie des sciences de Tchécoslovaquie], vol. 78, 1969, p. 410-425.

La bibliothèque des Nostitz<sup>63</sup> remontait à l'installation du premier membre de cette famille, Jan Hartvik († 1683), en Bohême et, plus précisément, à la construction du palais de Prague, vers 1660. Elle accueillit en effet la bibliothèque du frère de Jan Hartvik, lieutenant de Breslau en Silésie<sup>64</sup> (aujourd'hui Wrocław), qui comptait une belle collection de 227 manuscrits et de 600 imprimés, concernant cette région notamment. Les générations postérieures enrichirent la collection qui atteignait, à l'époque de Pelcl, 8500 volumes environ.



Illustration 1 : Bibliothèque du palais Nostitz, Prague.

En la personne de Pelcl, Franz Anton Nostitz (1725-1794, grand burgrave de 1782 à 1787) trouve un précepteur expérimenté et surtout profondément instruit, ayant voyagé, connaissant déjà bien les collections voisines et susceptible d'enseigner à ses enfants l'histoire et la langue tchèque, comme il le souhaite. Pour Pelcl, plus que l'accès à la bibliothèque, qu'il aurait pu obtenir sans ce poste, c'est sans doute l'attrait de l'entourage des Nostitz qui a dû emporter la décision (les Trattner, à Vienne, avaient eux aussi proposé à Pelcl un poste de précepteur). Car leur palais est un des centres de la vie intellectuelle pragoise de cette époque-là. Il s'y constitue un groupe qui souhaite transposer en Bohême les études littéraires et historiques qui se mettent en place en Allemagne, et dont le porte-parole à Prague était le professeur Carl Heinrich Seibt (1735-1806) puis August

---

<sup>63</sup> On dispose bien sûr de la notice du *Handbuch der deutschen historischen Buchbestände. Band 1. Prag, ouvr. cit.*, mais aussi d'une petite brochure où la partie sur la bibliothèque a été rédigée par Bohumír Lifka, *Josef Dobrovský a Nostická knihovna*, Praha, Státní památková správa/Čedok, 1953. p. 3-7.

<sup>64</sup> La Silésie faisait partie à cette époque de la couronne de Bohême.

Gottlieb Meissner (1753-1807). Pelcl fait dès lors partie des familiers du salon du comte Nostitz. On le trouve impliqué dans la publication du recueil de notices biographiques des personnages déterminants pour la culture de la Bohême qui avait commencé à paraître en latin (*Effigies vivorum eruditorum*, vers 1773) sous la responsabilité de Nicolaus Adaugt Voigt (1733-1787) et qui paraît en allemand de 1773 à 1782 sous la responsabilité de Pelcl<sup>65</sup>. Il est un des fondateurs de la Société des sciences en 1774, reconnue en 1784 Böhmisches Gesellschaft der Wissenschaften.

On ne peut parler de ce groupe sans rappeler qu'en 1776, Joseph Dobrovský (1753-1829) entre comme professeur de philosophie et de mathématiques dans la maison Nostitz. Au vu du catalogue, on comprend assez bien pourquoi Dobrovský imagina tout d'abord approfondir chez Nostitz ses études bibliques hébraïques. Mais Pelcl, semble-t-il, l'en détourne assez rapidement pour l'orienter vers l'étude de l'histoire tchèque. Comme on le sait, Dobrovský se consacra à la philologie et l'étude des langues slaves, fondant ainsi la discipline.

Parmi les ouvrages principaux de Pelcl, retenons le projet de publier avec Dobrovský un recueil de diplômes (sorte de « Monumenta Bohemica »), qui échoue face au manque de ressources mises à la disposition des deux hommes. Ce projet constitue un des documents fondamentaux pour évaluer le travail de Pelcl car par la suite, il se consacre souvent à la rédaction d'ouvrages plus rémunérateurs – de « vulgarisation », dirons-nous. C'est dans ce travail de diplomate qu'il donne à voir, avec Dobrovský, l'ampleur de sa conception d'une histoire tchèque<sup>66</sup>. Avec son Histoire de Charles IV puis de Wenceslas IV, son Histoire de la Bohême publiée en tchèque et qui sera de nombreuses fois rééditée, ou encore son étude sur les Allemands de Bohême, Pelcl n'atteint pas un niveau d'analyse extrêmement poussé et on sent chez lui la nécessité d'attirer l'éditeur en proposant un ouvrage aux débouchés certains. En effet, Pelcl est considéré aujourd'hui comme l'un des premiers « chercheurs indépendants ».

En 1793, il obtient la chaire de langue et de littérature tchèque à l'université de Prague. Le caractère honorifique de ce choix ne doit pas, là non plus, cacher le fait que cet emploi était plus rémunérateur et surtout plus sûr pour l'avenir de sa nombreuse famille que son poste auprès du comte Nostitz.

Notre deuxième bibliothécaire, le plus jeune d'entre eux, est Jan Bohumír – Gottfried – Dlabáč<sup>67</sup>. Né en 1758 en Bohême orientale, il réussit à faire ses études secondaires à Prague où il

---

<sup>65</sup> Abbildungen böhmischer und mährischer Gelehrten und Künstler, nebst kurzen Nachrichten von ihren Leben und Werken, Prag, 4 vol., 1773, 1775, 1777, 1782.

<sup>66</sup> Zdeněk Šimeček, « František Martin Pelcl a Josef Dobrovský », *Slovanský přehled*, vol. 77, n° 1, 1991, p. 85-93.

<sup>67</sup> Dlabáč n'a pas fait l'objet d'une monographie. On se réfère toujours à son nécrologue rédigé par Maximilian Millauer pour les *Abhandlungen der königlichen böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften Siebenter Band, von den Jahren 1820 und 1821*, Prag, Haase, 1822, p. 17-42.

entre comme choriste chez les bénédictins, puis au célèbre Couvent des prémontrés de Strahov. Il étudie ainsi au Lycée de la Vieille Ville de Prague, notamment auprès d'un des historiens les plus progressistes de son temps, Ignac Cornova (1740-1822). Grâce à l'appui d'un oncle (provincial de l'ordre des dominicains), il parvient à continuer ses études une fois l'adolescence venue, et étudie auprès des principaux scientifiques de son époque. Il entre ensuite comme novice chez les prémontrés à Strahov, où il étudie au séminaire, s'initie à l'histoire de l'ordre fondé par saint Norbert et complète ses études à l'Université en mathématiques, physique mais aussi en théologie. Il prononce ses vœux en 1785 et entre comme aide bibliothécaire sous l'autorité d'Adam Urban puis de Kaspar Bauschek, alors que se prépare la mise à jour d'un catalogue systématique complet de la vieille bibliothèque<sup>68</sup>. Il est nommé responsable de la musique pour tout le monastère et est particulièrement chargé de la formation des jeunes choristes. Il ne devient premier bibliothécaire qu'au départ de Bauschek pour la bibliothèque du prince Lobkowitz, en 1802. On le charge encore de la fonction d'archiviste (entre 1805 et 1810) et d'annaliste du monastère (à partir de 1805).



Illustration 2 : Silhouette de J. B. Dlabáč. © Bibliothèque des prémontrés de Strahov, Prague.

Malgré ses multiples responsabilités, nous devons à Dlabáč un dictionnaire des artistes de Bohême en trois volumes<sup>69</sup> qui témoigne bien du soin avec lequel ce dernier recueillit, sa vie durant, des bribes d'informations aux quatre coins du pays, mais aussi à Vienne et à l'étranger, par l'intermédiaire de ses correspondants. Ses papiers nous donnent un aperçu de son travail de

<sup>68</sup> Věra Břeňová, « Katalogy Strahovské knihovny » [Les catalogues de la bibliothèque de Strahov], *Strahovská knihovna*, vol. 12, 1972, p. 105-121.

<sup>69</sup> Jan Gottfried Dlabáč, *Allgemeines historisches Künstler Lexikon für Böhmen und zum Theil auch für Mähren und Schlesien*, Prag, Haase, 1815.



collectionneur. Chaque lettre ou paquet de lettres porte, au verso par exemple, des données biographiques se rapportant à son auteur. Son dictionnaire présente des données relativement fiables ainsi que la liste détaillée des œuvres des artistes, et cite ses sources jusqu'aux simples recensions, ce qui lui doit d'être encore aujourd'hui le point de départ incontournable des recherches en histoire de l'art tchèque.

Il fait également œuvre d'historien dans sa biographie de l'abbé de Strahov puis archevêque Johann Lohelius († 1612). Mais c'est surtout un spécialiste de l'histoire littéraire de la Bohême. Il publie notamment une histoire des journaux tchèques. Il fait partie de la toute première génération d'intellectuels à publier en tchèque, après le quasi-monopole de la langue latine au XVII<sup>e</sup> et allemande au XVIII<sup>e</sup> siècle pour tout ce qui concerne l'expression de la haute culture, imposé par la reconquête catholique. Il apparaît de ce fait quelque peu en retrait par rapport aux deux autres bibliothécaires. Ce n'est qu'en 1796 qu'il entre à la Société des sciences.

La bibliothèque de Strahov, dont il a la charge durant les dix-huit dernières années de sa vie, est déjà à cette époque l'une des toutes premières bibliothèques du pays. Elle a bénéficié bien sûr de la richesse et de la longue histoire du couvent (fondé en 1140), mais aussi de la politique ouverte de ses abbés qui permit au monastère d'acquérir notamment des collections particulières éminentes tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle (Jan Heidl pour la musique ; J.A. Riegger, A. Strnad, astronomes ; J. Bartsch, bibliographe, etc.). Si bien que dans les années 1790, la place vient à manquer et l'abbé Václav Mayer réunit (de 1779 à 1800) une commission d'experts pour projeter la construction d'une seconde salle prise sur le jardin. On fait appel à Maulbertsch pour orner le plafond. Cette période de suppression des monastères représente paradoxalement l'apogée de la bibliothèque de Strahov. L'importance de la bibliothèque, les voix qui se sont prononcées pour son ouverture au public et la politique « d'expansion culturelle » de ses abbés ont certainement été déterminantes.



Illustration 3 : Salle de philosophie de la Bibliothèque des prémontrés de Strahov gravure de J. Berka. ©  
Bibliothèque du Musée national : bibliothèque du château de MIMOŇ.

Le troisième de nos bibliothécaires est Carl Raphaël Ungar. Né en 1744, il grandit en milieu allemand et reçoit son éducation dans le Gymnasium de son lieu de naissance, tenu par les prémontrés. Il part en 1758 étudier à l'université de Prague et entre en 1759 chez les prémontrés de Strahov, où il trouve un lieu particulièrement favorable aux études qu'il effectue à la fois à l'université, notamment en mathématiques, et au séminaire du Norbertinum. Il apprend l'hébreu, outre le latin et le grec. Il prononce ses vœux en 1770 (et prend alors le nom de Raphaël) et entre à la bibliothèque de Strahov où il s'intéresse surtout au médaillier, dont il réalise le catalogue raisonné qui lui vaut une certaine renommée. Sans doute par l'intermédiaire d'un autre éminent numismate, Nicolaus Adaugt Voigt (chargé de la collection du comte Waldstein, évêque de Litoměřice), Ungar se rapproche du cercle qui se consacre à la publication des *Effigies vivorum eruditorum* (voir *supra*) et se trouve lui aussi parmi les fondateurs de la future Société des sciences.



Illustration 4 : Portrait de K. R. Ungar gravé par J.J. Balzer d'après Kneipp.

© Galerie nationale de la République tchèque, Prague.

Il se consacre ensuite à l'enseignement de la philosophie, des sciences naturelles, des mathématiques et de la théologie aux séminaires des prémontrés et de l'archiépiscopat et obtient le titre de Docteur en théologie en 1779. C'est lui qui introduit la philosophie newtonienne dans ces institutions. Ungar est non seulement lié aux membres de la Société des sciences, mais il est aussi franc-maçon et apparaît comme un josphiste convaincu, à tel point qu'il quitte l'habit et son second prénom en 1788.

On doit notamment à Ungar une bibliographie rétrospective de l'imprimé en Bohême<sup>70</sup> et l'édition d'un ouvrage de l'historien Bohuslav Balbín (1621-1688), *Bohemia docta* (3 vol. 1776, 1778 et 1780), autre monument de l'histoire tchèque. En 1780, il est nommé premier bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire publique dont l'histoire nécessite un bref rappel. En 1622, c'est-à-dire au lendemain de la défaite des états de Bohême révoltés contre les armées impériales et alors que s'engageait la recatholisation du pays, les fonds de l'université Charles, fondée en 1348, avaient rejoint la bibliothèque du collège jésuite du Clementinum ouvert en 1556. Puis s'étaient reconstituées des collections de livres dans le cadre des facultés de droit et de médecine, seules soustraites à l'autorité des jésuites aux mains desquels se trouvait la théologie. Par le décret du 6 février 1777, quatre ans après la suppression de la Compagnie, les trois fonds furent à nouveau réunis, ce qui eut effectivement lieu lorsque les livres de l'université furent déménagés vers le

---

<sup>70</sup> « Allgemeine böhmische Bibliothek gesammelt und herausgegeben von K.R. Ungar » parue dans les *Abhandlungen der böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften* pour l'année 1786.

Clementinum. En 1777 toujours, František Joseph Kinský fit don non seulement de sa bibliothèque privée, mais aussi de celle du « majorat » ou « fideicomis » dans le but de l'ouvrir au public. Il reste curieusement à la tête de sa bibliothèque, lui attribue des fonds financiers propres et l'enrichit encore, une fois déménagée dans les locaux de l'ancien collège. La nouvelle Bibliothèque universitaire impériale et royale est placée sous l'autorité de la Commission à l'enseignement (*Studiencommission*) auprès du Gouvernement de Prague (c'est-à-dire la représentation des autorités viennoises pour la Bohême). Lorsqu'en 1780 Ungar arrive à la tête de la nouvelle institution, il se trouve face à un immense travail d'organisation. Ses recherches vont alors principalement se concentrer sur l'histoire littéraire et sur l'histoire du livre en Bohême.

## Des hommes du livre

### Des auteurs, des éditeurs scientifiques

Nos trois érudits sont *auteurs* et connaissent bien les contraintes et les mécanismes du marché du livre qui s'imposent à eux. Il s'agit tout d'abord de rechercher des appuis et des financements car aucun ne dispose de revenus suffisants pour financer une publication. Ils obtiennent ainsi la protection des grands (Hartig pour le Wenceslas IV de Pelcl), l'appui des états de Bohême (pour le dictionnaire de Dlabáč) ou les moyens limités de la Société des sciences (l'histoire des journaux en Bohême de Dlabáč), etc. La correspondance de Dlabáč avec un membre de l'Académie des sciences de Görlitz<sup>71</sup> (Lusace) témoigne de l'effort développé par le bibliothécaire pour publier ses ouvrages sur un marché plus porteur que celui de la Bohême. Il profite de la proximité historique de la Bohême avec une des régions les plus organisées pour la production du livre, la Saxe, *via* la Lusace (qui appartenait au royaume jusqu'en 1635). Les contraintes liées au transport, les intermédiaires obligés, les transferts d'argent, les problèmes de typographie et de correction sont parfaitement maîtrisés.

Ainsi, lorsque les états de Bohême publient une histoire du pays par l'historien František Pubička (1722-1807), ils font appel au bibliothécaire de la bibliothèque universitaire, Ungar<sup>72</sup>, pour lui demander son avis sur la marche à suivre. Sa réponse donne à voir tous les mécanismes de la librairie. Le choix d'un éditeur, d'un mode de diffusion, le rythme des publications, le stockage, tout est envisagé.

---

<sup>71</sup> Éditée par Miloslav Krbec, « Dopisy J.B. Dlabáče K.G. Antonovi » [Lettres de J.B. Dlabáč à K.G. Anton], *Strahovská knihovna*, vol. 7, 1972, p. 135-187.

<sup>72</sup> Archives de la Bibliothèque nationale de la République tchèque, Prague, fonds de la Bibliothèque universitaire impériale et royale (ci-après ANK VUK) Ungar. Brouillon de la réponse de Ungar du 23 mars 1794.

Nos trois bibliothécaires sont aussi *des collectionneurs très avisés*. Non seulement grâce à leur érudition, mais aussi à leurs multiples voyages aux quatre coins du pays qui leur donnent une vue précise des fonds conventuels, avant même leur démantèlement. Lorsque les ventes se succèdent au Clementinum, ils sont les premiers à en profiter. La collection de Dlabáč compte environ 6000 volumes à sa mort et le poste occupé par les livres est le premier dans son budget annuel<sup>73</sup> (un poste équivalent est par ailleurs consacré aux aumones en fin d'année). La bibliothèque personnelle de Pelcl est l'objet de l'attention de ses contemporains et à sa mort, c'est le comte de Thun qui en acquiert la plus grande partie<sup>74</sup>.

Les bibliothécaires sont également *des fournisseurs*, non seulement pour leur propre bibliothèque et pour celle dont ils ont la responsabilité mais aussi pour leurs correspondants, à l'étranger notamment, ou en province – le service étant réciproque. Dlabáč semble suffisamment bien connaître le libraire Jan Ferdinand Schönfeld pour se faire conduire à Vienne et loger chez lui. Il se fait acheter par l'intermédiaire de Cerroni<sup>75</sup>, de Brno (en Moravie), la Bible des Frères moraves (dite de Kralice), livre après livre. Les échanges avec la Saxe sont évidemment riches ; nous avons les témoignages de liens avec la Hongrie (Rybay, Széchény, Batthyani)<sup>76</sup>. Le but est de développer le réseau des libraires pour pallier une offre insatisfaisante<sup>77</sup> ou trop chère<sup>78</sup>. Cette compétence implique les libraires dans des fonctions officielles qui les lient aux autorités. Pelcl est un des responsables de la censure pour les Pays tchèques, Dlabáč traduit en tchèque les édits du Gouvernement de Prague, Ungar est le bibliothécaire du royaume (*kaiserlicher königlicher Bibliothekär*).

---

<sup>73</sup> Archives littéraires du Musée de la littérature nationale, Prague (ci-après LA PNP), fonds Dlabáč, papiers personnels : « Rationes pro Anno 1808 P. Godefridi Joan Dlabáč Professi Sionei » donne 70 florins pour des livres.

<sup>74</sup> Voir LA PNP, fonds Dlabáč, correspondance avec Ferdinand Opiz. Sur la bibliothèque de Pelcl, voir Josef JOHANIDES, « O knihovně a rukopisech Františka Martina Pelcla » [À propos de la bibliothèque et des manuscrits de F.M. Pelcl], *Knihy a dějiny*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 13-30.

<sup>75</sup> *Ibid.*, lettre de Petr Cerroni du 22 septembre 1792.

<sup>76</sup> *Ibid.*, correspondance avec Jiří Ryba ou Rybay (1754-1812), pasteur évangélique de Slovaquie, publiée dans *Filologické Listy*, vol. XLVII, 1920. Sur la visite du comte Széchény, voir la lettre de Dlabáč du 8 janvier 1795. Pour Batthyani, voir ANK VUK, direction, lettre de remerciement de Batthyani pour un envoi de livres, de Vienne, le 29 janvier 1785.

<sup>77</sup> LA PNP, fonds Dlabáč, copie issue de la correspondance de Ferdinand Opiz, lettre de Dlabáč des 23 et 25 avril 1800 (f°32) : „Sonst sehe ich nichts anderes in Prag als Romanen, Geister- und Ritter-Geschichten. Einen ganzen Schwarm davon habe ich bei Widtmann davon gesehen.”

<sup>78</sup> *Ibid.*, lettre de Cerroni du 22 septembre 1792 : „Dieser so hohe Preis ist nur für jenen annehmbar, der mit Büchern handelt und keine Gelegenheit hat die Biebl nach und nach theilweise zusammen zu bringen, und sie in weit minderen annehmlichen Preise zu erhalten.”

## Relation au public

Érudits et spécialistes du livre, ces trois bibliothécaires se signalent par leur souci de publier – sans qu'ils en retirent toujours, d'ailleurs, un bénéfice financier. Le travail de publication de sources, de mise au point de dictionnaires nous semble aussi relever de cette « mission » pédagogique que se donnent les Lumières. Tous trois sont d'ailleurs des pédagogues ; deux d'entre eux sont auteurs d'ouvrages pédagogiques<sup>79</sup>. La nécessité d'ouvrir les bibliothèques répond ainsi à plusieurs motivations : celle d'un milieu intellectuel qui a besoin de travailler sur des sources conservées dans les bibliothèques (ce qui renforce la fonction de conservation des bibliothèques) et celle de transmettre le savoir (fonction de mise à disposition).

## Des bibliothécaires bibliographes

### Mutation d'un métier

#### La bibliothèque ouverte au public et le service qu'elle implique

Les papiers de Dlabáč témoignent des pratiques liées à la recherche, à l'emprunt et au prêt de livres que tout chercheur connaît bien encore aujourd'hui. Nous avons isolé trois exemples de service au lecteur :

- le service le plus exigeant : un érudit<sup>80</sup> avec lequel il est en correspondance demande un manuscrit. Dlabáč ne l'a pas à Strahov ; il transmet la demande au Clementinum. Ungar ne le trouve pas. On demande à Dobrovský de chercher chez Nostitz puis on s'adresse aux archives des Registres du royaume grâce aux bonnes relations que l'on entretient avec le comte Prokop Lažanský<sup>81</sup>. Il est bien sûr hors de question de l'emprunter. Dlabáč fait alors recopier le manuscrit pour envoyer le texte à son correspondant ;
- le service court : Pelcl vient chercher un livre à Strahov. Dlabáč est absent. Pelcl doit lui laisser une note pour signifier personnellement sa demande, que Dlabáč traitera à son retour ;
- le service expert : Ungar<sup>82</sup> souhaite emprunter un manuscrit du xve siècle qui, selon ses sources, se trouve à Strahov. Mais si ce n'est pas possible, il est prêt à

---

<sup>79</sup> Jan Bohumír DLABAČ, *Krátké vypsání českého království pro pouze českou školní mládež* [Courte description du Royaume de Bohême pour les étudiants tchèques] ; Carl Raphaël UNGAR, *Projet de réforme de l'enseignement de la philosophie* (1786), ANK, Ungar.

<sup>80</sup> Miloslav KRBEC, « Dopisy J.B. Dlabáče K.G. Antonovi », *op. cit.*, lettre du 9 janvier puis du 19 mars 1792.

<sup>81</sup> Président de l'Académie des sciences de 1789 à 1793 et Grand Chancelier à partir de 1796.

<sup>82</sup> Billets de C.R. Ungar à Dlabáč, LA PNP, fonds Dlabáč.

n'emprunter que les notes prises par Dlabáč sur ce manuscrit. Il signale que toute information sur des imprimés du xve siècle est la bienvenue, puisqu'il prépare son Histoire du livre imprimé en Bohême.

Dans les cas présents, on le voit, le service est très personnalisé.

Au Clementinum, ce service semble rapidement réservé à un cercle restreint du lectorat. Selon le règlement viennois, seuls les professeurs de l'université sont autorisés à emprunter des documents. Ungar se plaint toutefois de l'incapacité de sa bibliothèque à remplir les souhaits des visiteurs : il signale le manque de personnel, les horaires d'ouverture au public très contraignants (les copistes ne travaillent que lorsque la bibliothèque est ouverte au public), le manque de sièges, de tables et d'espace, l'absence de chauffage. En 1801, Ungar rédige son rapport d'activité<sup>83</sup> : 147 000 livres ; cinq personnes employées ; deux salles de lectures, ouvertes deux heures dans la matinée et une ou deux heures (selon si nous sommes en été ou en hiver) l'après-midi, du lundi au samedi inclus ; trois cents visiteurs et quatre à cinq cents documents communiqués par jour. Tous les lecteurs ne peuvent pas écrire ; des problèmes de vol et de détérioration des ouvrages sont signalés. Les lecteurs s'inscrivent sous de faux noms sur les formulaires d'emprunts.

Les bibliothèques sont de plus des monuments bien connus et on vient les visiter en touriste. Lorsque Mozart ou l'impératrice Marie-Louise viennent à Strahov, il n'est pas question qu'un simple copiste leur fasse visiter les lieux. Ungar se plaint de l'affluence les jours d'été, lorsque l'on vient de Carlsbad jusqu'à Prague et qu'on veut visiter la salle du Clementinum. Quand arrive un de ces visiteurs de haut rang, on doit fermer une des salles pour pouvoir surveiller les lecteurs.

---

<sup>83</sup> ANK VUK, direction, 1801, demande adressée à la Chancellerie de Bohême à Vienne par Ungar pour obtenir plus de personnel. Les chiffres donnés par Ungar sont peut-être exagérés, mais il fournit ceux de la bibliothèque de Vienne qui sont à son honneur et révèlent le manque de personnel auquel Ungar doit faire face.





Illustration 5 : Salle baroque de la Bibliothèque nationale de la République tchèque.

© Bibliothèque nationale de la République tchèque, Prague.

Nos bibliothécaires sont aussi *de grands organisateurs*. Ungar défend son institution lors des réunions du conseil de l'Université pour la répartition des locaux de l'ancien collège jésuite. Il dirige le travail des menuisiers et des maçons, abandonne son appartement de fonction pour permettre aux réserves de s'agrandir. On le retrouve dans la commission de spécialistes appelés à mettre sur pied le projet d'agrandissement de la bibliothèque de Strahov. Lorsque Dlabáč va à Vienne, il est chargé de rencontrer Maulbertsch<sup>84</sup> pour prévoir la réalisation de la fresque du plafond de la bibliothèque.

#### **La bibliothèque « publique »**

Avec la création de la bibliothèque « publique », non pas ouverte au public, mais appartenant à l'État, apparaît plus particulièrement la fonction du bibliothécaire officiel : « bibliothécaire impérial et royal » (décret du 20 octobre 1780). D'un point de vue institutionnel, nous l'avons vu, la bibliothèque est placée de 1777 à 1784 sous la tutelle de la Commission à l'enseignement, ce qui nous vaut une correspondance administrative régulière entre elle et le premier bibliothécaire Ungar. Le président de cette commission, le comte Věžník, est un conservateur notoire et exerce son autorité avec beaucoup de soin et une grande précision. Il se fait l'écho des directives émises par les autorités viennoises pour mettre la bibliothèque de Prague « au standard » de celle de Vienne. Après 1784, Ungar s'adresse directement à la Chancellerie de

---

<sup>84</sup> LA PNP, fonds Dlabáč, correspondance, lettre à Václav Mayer, abbé de Strahov, de Vienne, le 30 mai 1795.



Vienne. Les directives de départ<sup>85</sup> peuvent sembler extrêmement contraignantes, ne lui laissant aucune initiative. Elles semblent destinées à pallier l'incompétence du bibliothécaire (on prend, par exemple, la peine de préciser le sens du mot polyglotte). Au moins obligeant-elles Ungar, lorsqu'il ne souhaite pas s'y soumettre, à argumenter soigneusement ses demandes, ce qui est pour nous une source incomparable (nous le verrons plus tard avec l'établissement du catalogue.).

*Bibliothécaire du royaume*, Ungar doit faire face, lorsqu'il est nommé à son poste en 1780, à une première chose ne concernant en rien la bibliothèque universitaire : c'est désormais lui qui catalogue les livres confisqués par les autorités de l'archevêché, le Consistoire. Il choisit ceux qu'il juge devoir rejoindre la bibliothèque du Clementinum. Mais en 1780 justement, la patente de tolérance supprime de fait ces pratiques inquisitoriales et l'évêque josephiste de Hradec Králové, Johann Leopold Hay (1735-1794), demande de rendre les livres confisqués aux protestants. Ungar se défend de pouvoir le faire : d'une part ces livres ont été le plus souvent brûlés et lorsqu'il a été décidé de les joindre au fonds du Clementinum, il est impossible de les retrouver. Ungar va même jusqu'à préciser qu'ils ne portent le plus souvent que le prénom de leur propriétaire et qu'un travail livre après livre n'y suffirait pas. Le détail révèle toutefois qu'Ungar s'était bien livré à cet exercice. Avec la logique de la tolérance, Ungar propose alors de rééditer ces livres. D'inquisitrice, les autorités deviendraient alors incitatrices.

Le problème des livres confisqués est ainsi rapidement réglé pour Ungar. Celui des bibliothèques conventuelles est beaucoup plus épineux car il représente une quantité de livres bien supérieure qu'il faut traiter très rapidement. Pour donner une idée de la tâche, en 1782, Ungar dit avoir catalogué vingt-trois bibliothèques conventuelles et à la fin de sa vie, l'apport de ces livres au Clementinum aurait été de 100 000 volumes. Ungar se rend en principe sur place et exige d'être le premier et d'avoir le temps de cataloguer. En effet, les pièces les plus rares, que par ailleurs il connaît, ne sont déjà plus dans les fonds lorsque ceux-ci arrivent au Clementinum... On les retrouve chez des « marchands juifs » ! Ungar établit donc des catalogues succincts puis choisit ce que gardera la Bibliothèque universitaire. Il doit soumettre cette liste à Vienne, qui se garde le droit de choisir ce que l'on jugera opportun d'amener à la bibliothèque de la cour. Puis est organisée la vente de la plupart des doubles. Les ventes se succèdent rapidement au Clementinum et des voix s'élèvent pour dénoncer la liquidation de véritables trésors qui passent aux mains de commerçants ou d'un public peu connaisseur<sup>86</sup>.

---

<sup>85</sup> ANK VUK, recueil de décrets, copie du décret du 30 avril 1778 (26 avril 1781).

<sup>86</sup> On trouve des critiques notamment dans le journal tenu par Dlabáč pour l'année 1791 (*Ephemerides historiae Bohemiae Anni, 1791*, ms, Bibliothèque de Strahov, D.H.I.14, f<sup>os</sup> 11-12).

Il est vrai que Ungar ne semble accorder aucune attention aux doubles et se débarrasser facilement de ce que nous apprécierions de trouver dans une bibliothèque nationale. Les 11 000 doubles qu'il trouve en entrant en fonction sont par exemple rapidement relégués dans les greniers.

Or, pour mettre à disposition ces livres à une échelle étendue, il faut organiser systématiquement ce savoir, le décrire. Ainsi, lorsqu'on<sup>87</sup> demande à Dlabáč où en est la question de l'ouverture de la bibliothèque de Strahov au public, il répond en donnant l'état d'avancement du catalogue. Certes, les Lumières n'ont pas inventé le catalogue. Nos bibliothécaires ont dû surtout faire face à un afflux considérable de livres simultanément à une croissance de la demande du public. Dobrovský déplore ainsi l'impossibilité de faire une histoire de la production livresque en Bohême : en l'absence de tout catalogue imprimé, il faut constamment avoir recours au bibliothécaire. Ces deux traits ont profondément transformé le travail du bibliothécaire, dans sa nature et dans sa pratique.

## **Mutation dans l'organisation du savoir**

### **Le catalogue scientifique**

Lorsque Dlabáč entre à la bibliothèque de Strahov, son directeur prépare un extrait du catalogue des incunables et imprimés remarquables : *Merkwürdigkeiten der Strahöfer Bibliothek* (1786). Dlabáč ne reprend pas le projet. Il s'emploie à terminer le catalogue et s'attache pour cela les concours de ses bibliothécaires et copistes. Pelcl est aussi chargé de la rédaction d'un catalogue complet de la bibliothèque des Nostitz, qu'il établit avec l'aide de Jaroslav Schaller (1738-1803), par ailleurs auteur d'une topographie de la Bohême.

L'intérêt et le principe du catalogue sont particulièrement défendus par Ungar. Lorsqu'il entre à la Bibliothèque universitaire, un catalogue alphabétique est en cours d'établissement et la Commission de tutelle de la bibliothèque, en la personne du comte Věžník, lui demande de le terminer. En chercheur, Ungar plaide pour un catalogue systématique qui permet simultanément de ranger physiquement les ouvrages (qui souvent ne le sont pas et restent donc introuvables) et de les inventorier.

Par rapport à leurs prédécesseurs, nos bibliothécaires s'emploient à la réalisation de catalogues universels de leur bibliothèque.

---

<sup>87</sup> LA PNP, fonds Dlabáč, Lettre de Ferdinand Opiz du 27 mai 1800.

Ungar supprime les fonds séparés des livres interdits – désormais obsolètes – et des livres rares pour mettre sur pied un catalogue et un classement uniques. Les incunables sont simplement répertoriés dans chaque classe. Le catalogue à établir doit être « logisch systematisch oder wissenschaftliche ». Ungar énumère les raisons pour lesquelles il refuse de commencer par établir un catalogue alphabétique, plaide pour un catalogue thématique et nous fait la description détaillée du travail de chercheur :

[Il faut faire un catalogue logique, systématique, c'est-à-dire scientifique :]

- « 1. Afin que le lecteur ait en un quart d'heure un aperçu de tous les livres qui concernent la matière qu'il souhaite étudier et qui se trouvent dans la bibliothèque ;
2. Afin qu'il sache en même temps quels sont les livres qui concernent cette discipline exactement puis ceux qui ne se rapportent pas à cette branche mais à une science auxiliaire, et ainsi quels sont les livres qu'il veut étudier systématiquement avec profit et ceux qu'il devra lire plus tard ;
3. Afin qu'il obtienne en même temps une histoire « littéraire » de cette science, je veux dire : afin qu'il sache comment elle a été traitée au fil des ans, comment les disciplines ont fusionné ou se sont scindé, à quelles sources les auteurs postérieurs ont puisé et comment eux-mêmes ont été utilisés ; quelles éditions il doit préférer soit parce qu'elles sont intégrales, soit parce qu'elles ont été augmentées ou améliorées, soit parce que, grâce à la qualité de leur impression, elles sont sans fautes, soit parce que des érudits les ont éditées, comme les éditions Aldines, Elzevier, Estienne etc. et donc parce qu'elles contiennent les commentaires des érudits [...] les plus éminents...<sup>88</sup> »

### Le catalogue tchèque

La manifestation matérielle de l'éveil national et de l'intérêt pour les études tchèques manifesté par l'élite intellectuelle du pays réside sans doute dans l'apparition, dans de nombreuses bibliothèques, en parallèle à ces catalogues « universels », d'inventaires des fonds « bohémica ». Il nous faut, pour finir, nous pencher sur la définition de ce terme. L'enjeu est finalement de mesurer

---

<sup>88</sup> ANK VUK, direction, „Entwurf für die systematische Kataloge“ du 29 janvier 1783 : „Der Zweck und der Nutzen eines systematischen logischen oder wissenschaftlichen Katalogs ist :

1. Damit der Leser ein einer ¼ Stunde alle die Bücher, welche die Materie, von der Er sich unterrichten will, erklären, und in der Bibliothek existiren, uebersehen können ;
2. Damit er zugleich die Bücher welche von dieser Wissenschaft überhaupt, dann diejenige, welche zwar nicht gerade von diesem Zweig der Wissenschaft handeln, aber doch mit ihr als Hulfswissenschaften genau verbunden sind, kennen lerne, und daraus folgere : welche Bücher, wenn Er mit Nutzen und systematisch studiren will, er vorausschieden, und welche Er später lesen soll ;
3. Damit Er zugleich sich in die literär Geschichte dieser Wissenschaft einarbeiten, ich will sagen : damit er wisse, wie Sie von Jahr zu Jahr bearbeitet worden, wie Sie ab- oder zugenommen, und aus welchen Quellen die spätere Authoren geschöpft, und wie Sie selbte benutzet haben, welche Editionen Er andere vorziehen sollen, entweder weil Sie Autographä non castrata, oder weil Sie in der That vermehrte und verbesserte ; oder weil Sie inbetref des Drucks ohne Fehlere, und unter des Aussicht gelehrter Männer editiret sind, wie z. B. die Editiones Aldina-Elzeviriana-Stephani u.s.w. oder weil Sie mit den Kommentarien der gelehrtesten Männer z. B. Gravii gromovii u.s.w. versehen sind.”

l'étendue de l'objet d'étude que se donnent ces intellectuels et d'enrichir notre connaissance de cette époque si souvent évaluée avec les concepts de nationalisme, tels qu'on les trouve bien plus tard. Si au <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle les historiens du livre ont souvent perçu les Lumières comme une période marquée par le retour des publications en langue tchèque, qu'en était-il des spécialistes du livre de cette époque ?

Commençons par la bibliothèque des Nostitz. Pelcl ne semble pas avoir jugé utile de créer un fonds séparé pour les ouvrages relevant des Pays tchèques. Ils figurent dans le catalogue général. La taille du fonds ne semble pas déterminante dans ce choix. On connaît des bibliothèques aristocratiques de taille équivalente et où une section tchèque a été prévue. Peut-être est-ce plutôt une question de maturité du travail de Pelcl lors de l'établissement du catalogue ? En revanche les notes ajoutées postérieurement complètent souvent des notices d'ouvrages concernant la Bohême et sont ainsi la marque de la « concentration » des intérêts scientifiques de Pelcl, mais aussi, certainement, de Schaller et Dobrovský.

Dlabač n'a pas laissé de catalogue systématique d'ouvrages se rapportant aux Pays tchèques. C'est Ungar qui, dans son projet de travail en 1783, inclut dans son plan de classement du catalogue « scientifique » une section qu'il intitule « bibliotheca nationalis » (*National Bibliothek* dans son commentaire allemand)<sup>89</sup>. Le plan de classement suit par ailleurs la classification imposée par Vienne<sup>90</sup>. Le sous-titre de la section est intitulé de la façon suivante : « Bibliothèque nationale dans laquelle seront les œuvres des hommes qui sont nés, ont été éduqués en Bohême ou en Moravie ou qui y furent et en ont traité ne serait-ce que de façon occasionnelle ». La Bibliothèque nationale est donc conçue comme bibliothèque des Pays tchèques et non pas encore bibliothèque des Tchèques.

Dès le 31 décembre 1782, il avait obtenu l'institution du « dépôt légal » des ouvrages publiés en Bohême. Sans doute peu appliqué, notamment hors de Prague – où on imagine assez bien que Ungar le faisait lui-même respecter –, ce décret fait l'objet d'une nouvelle demande en 1804<sup>91</sup>. En 1783, Ungar avait déjà rassemblé 2000 ouvrages dans cette section, avant même qu'il n'institutionnalise un travail scientifique personnel<sup>92</sup>.

Il est bien difficile d'interpréter le silence du comte Věžník face à cette proposition<sup>93</sup>. Sa réponse à la dizaine de folios envoyés par Ungar montre que la classification proposée a été lue. On

---

<sup>82</sup> ANK VUK, direction, *Ibid.* : « Bibliotheca nationalis in qua Opera Virorum, qui in Bohemia, aut Moravia, aut Nati, aut educati, aut occasione qua demum cumque fuerunt collocantur ».

<sup>90</sup> ANK VUK, Spisy, directives du 30 avril 1778.

<sup>91</sup> ANK VUK, direction, brouillon d'une lettre adressée au Gubernium, de Prague, du 4 novembre 1804. Ungar y insiste sur les contrefaçons et fausses adresses.

<sup>92</sup> ANK VUK, direction, „Entwurf für die systematische Kataloge“, *ouvr. cit.* : „... weil ich mit vieler Mühe unsere inländische alte besonders böhmische Bücher, derer ich bereits über 2000 zusammen gebracht habe, bey patriotischen Gutthätern aufsuchen und sammeln muss, und ich zugleich diesen Katalog die möglichste Vollständigkeit eines Catalogi universalis Bohemici geben, und selbten auf meine Kosten.“

<sup>93</sup> ANK VUK, recueil des décrets, réponse de F. Věžník du 17 mars 1783.

demande quelques détails quant à la classification chronologique des conciles, mais nous n'avons trace d'aucun débat entre les deux hommes. La création d'une bibliothèque pour la Bohême n'est pas encore un objet de passion. Il en sera tout autrement lorsqu'il sera question de mettre au point le programme de la bibliothèque du Musée national. La définition du mot national et la dimension à lui accorder seront alors ardemment discutées.

Dans le processus de professionnalisation des bibliothécaires, nos trois représentants se situent encore à mi-chemin. Pelcl fait figure d'historien. Ungar, outre son habileté envers les autorités, sa clairvoyance et son sens de l'organisation, nous force à l'admiration par son énergie infatigable aux performances quantitatives impressionnantes. Dlabáč apparaît comme schizophrène lorsqu'il écrit à son ami Rybay<sup>94</sup> : « En fait, je pourrais bien présenter tout cela bien plus tôt, si j'avais la possibilité de travailler pour moi, mais mes occupations à la bibliothèque et toutes sortes de choses me prennent beaucoup de temps et sont si impertinentes, que tout ce sur quoi j'ai travaillé et travaille encore, je dois l'accomplir sur mon temps de repos et durant la nuit. Ainsi pourrais-je avec raison intituler toutes mes activités littéraires "Noctes Strahovicenses" ou bien "Noctes Bohemicas" ! Que me reste-t-il à faire : Persévérer ! Persévérer ! Persévérer ! »

---

<sup>94</sup> „Freylich könnte ich viel eher mit meinen Sachen auftreten, wenn ich in meinem Stifte privatisieren könnte – aber meine Bibliotheksgeschäfte und andere Dinge – diese nehmen mir sehr viel Zeit weg, und zwar so impertinent, dasz ich alles, was ich immer arbeitete, und noch arbeite, blos in den Erholungs und Nachtsstunden verrichten musz. Folglich mit allem Recht könnte ich alle meine litterarische Beschäftigungen, Noctes Strahovicenses oder Bohemicas nennen ! Doch was ist zu thun ! Geduld ! Geduld ! Geduld !” Lettre à Rybay du 16 novembre 1794, LA PNP, fonds Dlabáč, Correspondance et « personalia ».

## Un bibliothécaire en rupture avec les livres ? Johann Joachim Winckelmann

Élisabeth DÉCULTOT  
Chargée de recherche au CNRS, UMR 8547 « Pays germaniques :  
histoire, culture, philosophie »

Face à ses amis et face à lui-même, Winckelmann aime à diviser sa vie en deux époques bien distinctes : la première, germanique, se déploie dans les ténèbres des bibliothèques et la seconde, italienne, à la lumière des collections d'art de Rome. Durant la phase allemande, c'est-à-dire jusqu'en 1755, la bibliothèque joue un rôle central dans sa correspondance. Elle est pour lui un lieu de travail et de sociabilité intellectuelle : entre 1740 et 1755, il occupe plusieurs fois les fonctions de bibliothécaire et rencontre à cette occasion plusieurs érudits. Elle est aussi une source d'inspiration pour ses propres productions : c'est en grande partie en utilisant des ouvrages lus dans la bibliothèque Büнау qu'il rédige sa première œuvre, les *Gedanken über die Nachahmung der griechischen Werke* (*Réflexions sur l'imitation des ouvrages grecs*, 1755). Elle est enfin la matrice d'une autre bibliothèque, manuscrite et personnelle : son immense collection d'extraits de livres recopiés, fondée sur la tradition des *excerpta*<sup>95</sup>. Lorsqu'il arrive à Rome en 1755, Winckelmann n'a cependant plus pour les bibliothèques et les bibliothécaires que railleries et sarcasmes. En 1762, il tourne en dérision ces savants germaniques qui ne viennent à Rome que pour s'enfermer à la Vaticane et en ressortir avec des « piles de papier noirci »<sup>96</sup>. Alors qu'il brigue depuis quelque temps la charge de *Scriptor linguae graecae* à la Vaticane - qu'il obtiendra en 1764 - il annonce à un ami suisse, Leonhard Usteri, dès 1763 :

Je n'ai pas trouvé d'autre moyen de gagner mon maigre pain. Mais n'espérez pas voir un Indicem Mstorum Graecorum de ma main. Je l'entame et ferai en sorte qu'il me reste du travail jusqu'à ma mort. Mon sens de l'honneur ne va pas si loin. Je constate que je peux expliquer et rectifier les Grecs anciens par des monuments antiques et ne dois donc pas chercher à obtenir ce résultat en collationnant les manuscrits<sup>97</sup>.

La dichotomie ici esquissée entre le livre et les statues, entre l'Allemagne et l'Italie revêt pour l'écrivain un intérêt majeur. Elle lui permet de se poser en fondateur d'une discipline nouvelle : l'histoire de l'art. Avec la *Geschichte der Kunst des Alterthums* (*Histoire de l'art dans l'Antiquité*,

---

<sup>95</sup> Pour une analyse de cette collection de notes de lecture, cf. : Élisabeth DÉCULTOT, *Johann Joachim Winckelmann. Enquête sur la genèse de l'histoire de l'art*, Paris, 2000.

<sup>96</sup> J. J. WINCKELMANN, *Sendschreiben von der Reise eines Gelehrten nach Italien und insbesondere nach Rom an Herrn M. Franken* (brouillon, vraisemblablement composé en 1762), in : *KS*, p. 190-193.

<sup>97</sup> *WB* 579, lettre à L. Usteri, 6 août 1763, vol. 2, p. 333.

1764) écrite sur le sol romain, le discours historique sur l'art, jusqu'alors fondé sur les *textes* anciens, s'appuie désormais sur *l'observation sensible* des œuvres, annonce Winckelmann. Il s'agit de faire parler les statues avant de laisser parler les textes.

Un lecteur attentif ne saurait pourtant se satisfaire d'une pareille construction. Le rapport de Winckelmann aux bibliothèques est manifestement plus complexe que ce que le Winckelmann romain a bien voulu en dire. Après tout, n'est-ce pas sous le titre de bibliothécaire qu'il continue d'officier à Rome ? Qu'en est-il donc réellement de la place des bibliothèques dans la phase allemande puis dans la phase italienne de son existence ?

## **Un bibliothécaire entre l'Allemagne et l'Italie : étapes d'une biographie**

Depuis la petite école de Stendal, sa ville natale, jusqu'au château de Nöthnitz où il travaille pour le comte de Büнау (1748-1754), Winckelmann a appris à connaître un par un les divers aspects de la géographie sociale et institutionnelle des bibliothèques allemandes. Après avoir goûté à la pauvreté des petites bibliothèques scolaires, il fait à Halle, où il s'inscrit comme étudiant de théologie en 1738, l'expérience des bibliothèques universitaires. En 1755, la bibliothèque universitaire de la ville ne compte encore que 10 000 livres. Lorsque Winckelmann la fréquente, elle n'est ouverte que six heures par semaine. Mais cette indigence n'est que partielle, car Halle est la ville des bibliothèques privées par excellence. C'est chez le propriétaire de l'une d'entre elles, Johann Peter Ludewig (1668-1743), titulaire d'une chaire de droit et d'histoire à l'université, qu'il occupe en 1740 ses premières fonctions officielles de bibliothécaire<sup>98</sup>. Après ces bibliothèques universitaires ou érudites, il découvre une forme plus répandue de bibliothèques, aux contours très variables : la petite collection privée. Entre 1740 et 1748, période durant laquelle il occupe divers postes de précepteur et de maître d'école, beaucoup de ses relations sont dictées par la simple nécessité de se voir prêter des livres. Son arrivée à Nöthnitz en 1748 comme bibliothécaire de la troisième bibliothèque de Saxe marque l'apogée de ce parcours livresque, en même temps qu'un point de rupture crucial.

Durant cette période allemande, le motif du pèlerinage vers le livre apparaît de façon constante dans la vie de Winckelmann. Comme pour le savant du siècle précédent, chaque lieu est d'abord pour lui le séjour d'une bibliothèque. En 1755, il organise le voyage qui le mène de Dresde à Rome en fonction de la géographie des bibliothèques, s'arrêtant à Ratisbonne, Augsbourg,

---

<sup>98</sup> J. P. Ludewig, propriétaire d'une collection de 15 000 volumes, dépensait en moyenne 40 000 taler par an pour l'achat de ses livres (cf. *Catalogus praestantissimi thesauri librorum...* J. P. de LUDEWIG, cum praefatione C. WOLFFII, 5 vol., Halle 1745).



Bologne pour y consulter et y copier divers manuscrits rares<sup>99</sup>. Peut-être y a-t-il en ce milieu de XVIII<sup>e</sup> siècle quelque chose d'anachronique déjà dans cette intime connexion entre le voyage et le livre. Comme le savant des siècles antérieurs, c'est pour accroître son butin de lectures, pour grossir ses cahiers d'extraits de notations nouvelles que Winckelmann prend la route. Il envisage ses recueils de notes comme le trophée de son périple.

En 1755, après s'être converti au catholicisme, Winckelmann s'installe à Rome grâce au soutien du cardinal Archinto, qu'il avait rencontré quelques années auparavant à Dresde. Ce séjour en Italie marque en apparence une rupture profonde dans son rapport aux bibliothèques. Rien n'illustre mieux cette mutation que la mise en regard de son rapport au livre avant et après son départ pour l'Italie. Depuis l'Allemagne, Winckelmann prépare son voyage en érudit. Il consigne minutieusement plusieurs récits de voyage savants dans de volumineux cahiers d'extraits<sup>100</sup>. Copiés en bibliothèque, ces extraits ménagent eux-mêmes une place essentielle aux bibliothèques, aux livres, aux manuscrits et aux curiosités savantes. Tout se passe comme si Winckelmann, depuis la bibliothèque de Nöthnitz ou de Dresde, n'envisageait son voyage à Rome que comme une translation érudite vers d'autres bibliothèques, situées au-delà des Alpes. Les paysages, les notations sensibles, les lieux mondains sont curieusement absents de ces notes de lecture.

Mais une fois à Rome, ce rapport aux bibliothèques se modifie. Dans un petit guide de voyage à l'attention de son compatriote Johann Michael Francke (1717-1775), il trace en 1762 la caricature de savants germaniques (allemands et néerlandais), qui traversent la ville en aveugles, à la recherche de textes en réalité dignes de l'oubli éternel<sup>101</sup>. Rome est pour Winckelmann la ville du savoir incarné, la ville des pierres et des statues qui rendent le savoir livresque caduc. « Rien ne vaut comparé à Rome. [...] Je croyais avoir tout étudié auparavant, et vois-tu, en arrivant ici », lance-t-il à son ami Hieronymus Dietrich Berendis resté en Allemagne, « j'ai compris que je ne savais rien et que tous les hommes de plume [*Skribenten*] sont des sots et des ânes. Ici, je suis devenu plus petit que lorsque je suis entré au service de la bibliothèque Büнау »<sup>102</sup>. C'est avec une mauvaise grâce manifeste qu'il pourvoit désormais ses amis savants en copies de manuscrits rares ou en notes érudites. Le symptôme le plus sûr de cette mutation réside dans le dédain nouveau qu'il témoigne pour le métier de bibliothécaire. Lorsque, à la mort du cardinal Archinto, il devient en 1759 bibliothécaire du cardinal Albani, il affiche pour « l'énorme tas de livres » de ce nouveau protecteur - en vérité, l'une des plus riches bibliothèques de Rome - un souverain mépris. Seule

---

<sup>99</sup> Cf. *WB* 121, lettre à Johann Michael Francke, 7 déc. 1755, vol. 1, p. 189 ; *WB* 122, lettre à Hieronymus Dietrich Berendis, 20 déc. 1755, vol. 1, p. 191.

<sup>100</sup> Cf. *BN All.*, vol. 74, *passim*.

<sup>101</sup> J. J. WINCKELMANN, « Sendschreiben von der Reise eines Gelehrten nach Italien und insbesondere nach Rom an Herrn M. Franken », *KS*, p. 190-193. Winckelmann cite notamment l'exemple de Jacob Philipp d'Orville (1696-1751), numismate et philologue néerlandais, auteur d'une édition volumineuse, mais, selon lui, sans intérêt.

<sup>102</sup> *WB* 167, lettre à H. D. Berendis, 29 janv. 1757, vol. 1, p. 266.



l'intéresse, dit-il, sa collection de dessins de Poussin et du Dominiquin<sup>103</sup>. Quand il devient en mai 1763 *Scrittore della lingua teutonica* à la Bibliothèque vaticane, il décrit d'emblée sa mission officielle - à savoir établir un registre des manuscrits allemands de la bibliothèque Palatine - comme un pur « prétexte »<sup>104</sup>. La pension attachée à cette charge paraît son seul motif de satisfaction. Et lorsqu'il obtient la fonction de *Scriptor linguae graecae* à la Vaticane en 1764, il se félicite surtout de n'avoir pas à s'y rendre : « J'obtiens tout de la Bibliothèque Vaticane sans y mettre les pieds », écrit-il en juin 1767. « Voilà deux ans que je n'y suis pas allé. Les brefs du Pape sont inviolables et sacrés. On ne peut perdre une charge acquise par eux, à moins d'avoir commis le crime le plus grave et le plus affreux »<sup>105</sup>. S'il espère en 1766 obtenir la charge de *Custos*, c'est parce qu'elle lui rapporterait « 400 scudi sans le moindre travail »<sup>106</sup>. Avec habileté, il utilise son nouveau statut pour faire monter les enchères internationales le concernant. À l'automne 1765, il reçoit du roi de Prusse une invitation à devenir bibliothécaire, proposition assortie d'une « pension extraordinaire ». Voici comment il évoque lui-même le processus d'enchère : « J'acceptai l'invitation, écrivit au roi et le fit savoir. Mais [...] à Rome, plus que jamais, on témoigna à mon endroit une estime à laquelle je m'attendais à peine. Le pape me fit aussitôt faire des propositions avantageuses et Stoppani, le plus digne de tous les cardinaux, [...] me proposait déjà une pension financée sur ses propres ressources. C'est pourquoi je reste où je suis »<sup>107</sup>. Les bibliothèques sont significativement absentes du petit guide de Rome qu'il rédige en 1763 pour le baron Johann Hermann von Riedesel : il n'y est question que de géographie historique, des sept collines et des trésors architecturaux qu'elles renferment<sup>108</sup>. On est bien loin du modèle érudit qui ramenait la découverte d'un pays à l'exploration de ses bibliothèques. Pourquoi cette animosité nouvelle envers les bibliothèques ? C'est dans le séjour de Nöthnitz, peu avant son départ pour l'Italie, qu'il faut en chercher la réponse.

## Winckelmann et la bibliothèque de Nöthnitz

J'ai été très bien reçu ici. La bibliothèque est tout à fait digne d'un prince. Elle comprend non seulement une salle de 40 aunes, mais en plus une autre au-dessus, moins haute toutefois que la première. Tous les livres y sont dotés d'une reliure anglaise, même les plus petits ouvrages. [...] Cette bibliothèque possède déjà, dit-on, 34 000 volumes concernant l'istoria litteraria. Elle recèle également les ouvrages les

---

<sup>103</sup> *WB* 296, lettre à Johann Wiedewelt, 18 août 1759, vol. 2, p. 22.

<sup>104</sup> *WB* 562, lettre à L. Usteri, 22 mai 1763, vol. 2, p. 318.

<sup>105</sup> *WB* 860, lettre à J. Wiedewelt, 3 juin 1767, vol. 3, p. 269-270. Cf. également *WB* 552, lettre à Johann Hermann von Riedesel, 9 avr. 1763, vol. 2, p. 306.

<sup>106</sup> *WB*, 813, lettre à Friedrich Wilhelm von Schlabbrendorf, 10 décembre 1766, vol. 3, p. 222.

<sup>107</sup> *WB*, 744, lettre à J. M. Francke, 15 nov. 1765, vol. 3, p. 137.

<sup>108</sup> J. J. WINCKELMANN, « Sendschreiben von der Reise eines Liebhabers der Künste nach Rom an Herrn Baron von Riedesel », *KS*, p. 203-209.

plus précieux dans le domaine de l'istoria naturalis, les plus belles descriptions des plus beaux cabinets du monde ; les meilleurs poètes dans toutes les langues ; les éditions les plus belles et les plus variées d'auteurs latins ou grecs ; tous les journaux que l'on puisse imaginer. [...] La bibliothèque du comte de Bünau est selon moi plus grande que la bibliothèque royale de Berlin<sup>109</sup>.

Tel est le compte rendu enthousiaste que Winckelmann livre de son nouveau lieu de travail, la bibliothèque du comte de Bünau à Nöthnitz, près de Dresde, en 1748. Après ses dures années à Seehausen (1743-1748), Nöthnitz lui apparaît comme un endroit paradisiaque, tout entier consacré à son activité favorite, la lecture. Sa vie durant, Winckelmann gardera au comte Heinrich von Bünau (1697-1762) une profonde reconnaissance pour l'avoir sorti de « l'esclavage » et du « martyre scolaire », en faisant de lui son bibliothécaire et son secrétaire<sup>110</sup>. Pourtant, ces premiers moments d'ivresse passés, les descriptions de Nöthnitz se font moins exaltées. Winckelmann évoque avec une impatience grandissante ses « fastidieuses recherches », la « jalousie » de ses collègues et les précoces « cheveux blancs » que ces désagréments lui procurent. En 1754, il déclare ne rien souhaiter plus que d'interrompre, pour un temps au moins, son travail<sup>111</sup>. Pourquoi ce rapide changement ? Winckelmann, lecteur passionné, aurait-il fini par prendre les bibliothèques en horreur ? En quoi Nöthnitz a-t-il été pour lui l'occasion d'établir un nouveau rapport au livre et plus généralement au savoir ?

Le comte de Bünau, aristocrate cultivé qui travaille depuis les années 1720 à une histoire de l'empire, commence dans la même période à constituer une bibliothèque, qui, essentiellement historique au départ, ne tarde pas à revêtir une dimension universelle<sup>112</sup>. Pour gérer ce fonds, il fait appel à un bibliothécaire remarquable, Johann Michael Francke, qui le transforme bientôt en une collection de premier ordre. Vers 1750 la bibliothèque Bünau est la troisième du royaume, après celle du roi de Saxe et celle du comte Heinrich von Brühl, son ennemi personnel. Elle devient une attraction intellectuelle majeure pour les voyageurs de passage et pour les érudits de Saxe. Le début de la guerre de Sept Ans marque un arrêt brutal dans le développement de cette bibliothèque, qui

---

<sup>109</sup> WB 58, lettre à Konrad Friedrich Uden, 14 sept. 1748, vol. 1, p. 87.

<sup>110</sup> WB 95, lettres à K. F. Uden, 7 déc. 1749, vol. 1, p. 93 ; WB 94, 29 mars 1753, vol. 1, p. 133.

<sup>111</sup> WB 62, lettres à K. F. Uden, 25 mars 1749, vol. 1, p. 90 ; WB 63, 31 août 1749, vol. 1, p. 91 ; WB 65, 7 déc. 1749, vol. 1, p. 94 ; WB 94, 29 mars 1753, vol. 1, p. 133 ; WB 98, lettre à H. D. Berendis, 6 juil. 1754, vol. 1, p. 143.

<sup>112</sup> Heinrich VON BÜNAU, *Genaue und umständliche teutsche Kayser- und Reichshistorie. Aus den bewährtesten Geschichtsschreibern und Urkunden zusammengetragen*, 4 vol., Leipzig 1728, 1732, 1739, 1743. L'œuvre n'a pas été achevée. Le dernier volume se clôt sur la mort de Conrad I<sup>er</sup>, en 918. 16 volumes de manuscrits se trouvent à la bibliothèque de Dresde. Sur Bünau et sa bibliothèque, cf. entre autres les travaux déjà anciens de : Werner Schultze, *Heinrich von Bünau : Ein kursächsischer Staatsmann, Gelehrter und Mäzen*, thèse, Leipzig 1933 ; Max Schurig, *Die Geschichtsschreibung des Grafen. Heinrich von Bünau*, thèse, Leipzig 1910 ; Christian Alschmer, *Heinrich von Bünaus, « Teutsche Kayser- und Reichshistorie », Beiträge der Winckelmann-Gesellschaft*, 4, 1976, p. 40-49 ; Helmut Deckert, « Bünaus Bibliothek einst und jetzt », *Beiträge der Winckelmann-Gesellschaft*, 4, 1976, p. 30-39 ; Gerald Heres, *Winckelmann in Sachsen. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte Dresdens und zur Biographie Winckelmanns*, Berlin/Leipzig 1991, p. 17-51.

sera finalement achetée par le roi Frédéric-Auguste I<sup>er</sup> de Saxe<sup>113</sup>. L'activité de Winckelmann à Nöthnitz se divise en deux périodes. Secrétaire scientifique du comte de Bünau entre 1748 et 1750, il compile pour lui des ouvrages utiles à la rédaction de sa *Teutsche Kayser- und Reichshistorie* ; bibliothécaire entre 1751 et 1754, il collabore à la constitution du catalogue de la bibliothèque. De cette double activité, Winckelmann a tiré deux expériences fondamentales pour son rapport au savoir et pour l'économie de ses lectures.

### **Les doutes d'un bibliothécaire face aux vertus du livre : Winckelmann collaborateur du comte de Bünau et de Johann Michael Francke**

Dans les histoires de l'historiographie allemande, le comte de Bünau est souvent présenté comme un novateur. À cela une raison majeure : pour l'élaboration de sa *Reichshistorie*, Bünau se réclame d'une méthode critique rigoureuse, fondée sur la mise en doute systématique des sources. Or cette méthode n'a pas été sans incidence sur le rapport de Winckelmann à la tradition écrite. La critique des sources, au fondement du travail historique du comte, porte en effet en germe un scepticisme foncier face au livre, un doute radical face aux documents écrits. En apprenant le métier d'historien au contact de Bünau, Winckelmann a découvert la défiance face aux savoirs liés à l'écriture. Rien n'illustre mieux ce mouvement que ses plaintes à propos des sources concernant Otton II :

Je travaille depuis la Saint Michel sur Otton II. L'enquête est si pénible et si considérable que j'ai besoin de huit à dix jours pour traiter une seule année. Toutes les données de tous les auteurs, aussi bien anciens que récents, doivent être comparées et confrontées les unes avec les autres. Mais les divergences et les inexactitudes de ces diverses sources sont si grandes que l'on ne sait souvent quel parti en tirer. On ne peut que s'étonner de ce que presque aucun des auteurs qui se soient risqués, *post renata studia*, à l'étude de l'histoire allemande ne fournissent des indications exactes, lorsque l'on compare leurs travaux à des informations véridiques. Il faut contrôler si les documents et les lettres de l'empereur sont authentiques, et il n'est pas rare de trouver l'indice qu'ils sont frelatés<sup>114</sup>.

---

<sup>113</sup> L'acquisition de cette bibliothèque par le roi de Saxe en 1764, puis de celle de Brühl en 1768 porta le fonds de la bibliothèque royale de Saxe à 174 000 livres. Francke, qui devint alors bibliothécaire à la bibliothèque royale, procéda à la fusion des trois fonds, refusant la solution de facilité qui aurait été de les laisser coexister séparément. Il entreprend de ranger les livres selon la taxinomie du catalogue Bünau, attribue une nouvelle cote à tous les volumes et élimine les ouvrages en double. C'est lui qui réalise le catalogue des 32 000 doublets vendus aux enchères en 1775. 400 000 livres furent détruits à Dresde pendant la Seconde Guerre mondiale, de sorte que - en l'absence du catalogue complet, interrompu après le septième volume - nous n'aurons jamais une idée exacte du fonds Bünau.

<sup>114</sup> *WB*, lettre à K. F. Uden, 7 déc. 1749, vol. 1, p. 94.

En travaillant à la *Reichshistorie* de Bünau, Winckelmann découvre la vanité du savoir livresque et l'incertitude des sources écrites. Le travail sur les empereurs allemands a non seulement conforté en lui une méfiance naissante face à l'érudition, mais, plus profondément, il a éveillé ses soupçons quant à la vertu heuristique du livre.

En 1751, le secrétaire se voit confier par son maître une nouvelle tâche : la collaboration à l'élaboration du catalogue de la bibliothèque, sous la direction de Francke<sup>115</sup>. Plus qu'un simple travail technique de classement et d'indexation, cette activité a joué un rôle central dans la géographie intellectuelle de Winckelmann. Francke fait figure de pionnier dans l'histoire des bibliothèques allemandes. L'œuvre qui lui a valu ce renom est le catalogue de la bibliothèque Bünau, qu'il publie entre 1750 et 1756<sup>116</sup>. Le début de la guerre de Sept Ans, puis la mort du comte empêchèrent son achèvement. Ce catalogue rompt en plusieurs points avec la tradition. Francke adopte tout d'abord un système de classement thématique précis, pragmatique et flexible, dont les catégories répondent moins aux exigences abstraites des traditionnels systèmes des sciences, qu'à la géographie mentale de l'utilisateur moyen. Il s'agit, en simplifiant les rubriques et en les ordonnant en fonction des intérêts du lecteur, d'accélérer l'utilisation des bibliothèques et donc l'accès au savoir. En outre, ce catalogue ménage à l'histoire une place considérable, bien avant les catégories académiques traditionnelles – théologie, droit, médecine, philosophie – qui présidaient ordinairement au classement des livres<sup>117</sup>. Avec son catalogue, Francke reflète et accompagne la lente ascension de la discipline historique dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne.

Ce catalogue a joué pour Winckelmann un rôle crucial. Il lui a servi, selon sa propre formule, d'« index universel des sciences »<sup>118</sup>. Par le rapprochement inédit de domaines traditionnellement séparés, il a fait naître dans son esprit l'amorce de tracés nouveaux dans la carte des savoirs. C'est notamment le cas de l'histoire des arts, secteur très largement représenté dans le

---

<sup>115</sup> Winckelmann y participa essentiellement pour les domaines de l'histoire allemande, de l'histoire italienne et du droit civil.

<sup>116</sup> J. M. FRANCKE, *Catalogus bibliothecae Bunavianae*, 3 tomes en 7 vol., Lipsiae 1750-56 : vol. I, 1 (1750) ; vol. I, 2 (1751) ; vol. I, 3 (1752) ; vol. II (1753) ; vol. III, 1 (1755) ; vol. III, 2 ; vol. III, 3 (1756). Après des études à Leipzig, où il fréquente Gottsched et Gellert, Francke, fils de pasteur, sacrifie à sa tâche de bibliothécaire toute son activité intellectuelle. Sa traduction de Virgile, dont Gottsched publie une partie en 1757, reste inachevée. Bünau l'institue non seulement responsable de sa collection de livres, mais aussi conseiller et confident. Peu présent à Nöthnitz, il lui délègue une grande partie de ses pouvoirs. Au moment de la mort de son maître, en 1762, Francke lutte pour trouver à sa bibliothèque un acquéreur afin qu'elle ne soit pas dispersée. Lorsque cette bibliothèque devient la propriété du roi de Saxe, il déménage avec elle et devient responsable de la bibliothèque royale augmentée. Sur J. M. Francke, cf. Werner Schultze, « Ehrwürdig als Mensch, unerreicht als Bibliothekar ! », Johann Michael FRANCKE — Freund Winckelmanns ? in : *Festschrift Johannes Jahn zum XXII. November MCMLVII*, Leipzig 1958, p. 287-292 ; Hans HENNING, « Johann Michael Francke und Nöthnitz », *Beiträge der Winckelmann-Gesellschaft*, 4, 1976, p. 50-61 ; Evgenij Ivanovic Samurin, *Geschichte der bibliothekarisch-bibliographischen Klassifikation*, 2 vol., München-Pullach 1969, trad. du russe par Willi Hoepf, rédaction Werner Dube, vol. 1, p. 204-210 ; Hans HENNING, « Aus dem Leben und Wirken Johann Michael Franckes », *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 72, fasc. 5/6, 1958, p. 273-298 ; *id.*, « Johann Michael Francke und Nöthnitz », *Beiträge der Winckelmann-Gesellschaft*, 4, 1976, p. 50-61.

<sup>117</sup> Les tomes concernant la théologie, le droit, la médecine et la philosophie manquaient encore totalement quand la guerre de Sept Ans a éclaté.

<sup>118</sup> Cf. *WB* 66, lettre à K. F. Uden, 13 janv. 1750, p. 95.

second volume du catalogue<sup>119</sup>. En feuilletant cette rubrique, Winckelmann a d'abord pu faire le bilan de l'abondante littérature produite dans ce domaine – beaucoup de ces ouvrages seront cités dans la bibliographie de la *Geschichte der Kunst des Altertums*<sup>120</sup>. Mais surtout, il a intériorisé le rapprochement, encore peu courant à son époque, de deux catégories : l'histoire, d'un côté, les beaux-arts, de l'autre. Dans les principaux systèmes classificatoires antérieurs (les *organa* des sciences hérités de la Renaissance ou encore les catégories des libraires parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle), il était en effet plutôt d'usage de classer peinture, architecture et statuaire soit dans la rubrique des mathématiques, soit dans celle de la théorie du beau. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ranger les beaux-arts sous la catégorie de l'histoire relève d'une nouveauté.

Si ce catalogue a pu fournir à Winckelmann d'importantes stimulations intellectuelles, sa réalisation concrète a en revanche contribué à accentuer chez lui un rejet naissant du livre. Francke tenait à éditer un catalogue précis. Tous les imprimés, même courts, reliés à la suite de textes plus importants, devaient y figurer, ce qui obligeait ses collaborateurs à consulter chaque volume en détail. Winckelmann ne tarde pas à manifester une nette impatience face à ce labeur. Il se compare à plusieurs reprises à un manouvrier poussant sa « lourde charette » et dissimule mal l'ennui que lui procure cette aride taxinomie<sup>121</sup>. Cette insatisfaction est d'ailleurs partagée par Francke qui se plaint amèrement des épreuves « bâclées » et « trop rapides » que lui rend son auxiliaire. Winckelmann, déplore-t-il, s'est contenté de reproduire le premier titre des ouvrages sans avoir vérifié exhaustivement le contenu des volumes, sa classification est tout à fait sommaire et, pire encore, il a laissé de côté les imprimés courts qui font précisément le mérite du catalogue<sup>122</sup>. En d'autres termes, Winckelmann a été un piètre bibliothécaire.

La bibliothèque de Nöthnitz a donc joué un rôle central dans la formation intellectuelle de Winckelmann. Formidable pourvoyeuse de livres, elle a fourni les cadres épistémologiques de ses travaux futurs. Mais Nöthnitz a aussi nourri le projet winckelmannien par la négative, en modifiant

---

<sup>119</sup> J. M. FRANCKE, *Catalogus bibliothecae Bunavianae*, ouvr. cit., vol. II, 1753, p. 527-540 (Statuae, gemmae, picturae antiquae). Également, vol. I, 1, 1750, p. 702 sq. (*Historia architecturae, picturae, statuariae*), p. 882-884 (*Descriptiones museorum*).

<sup>120</sup> *GdK*, p. XLI-XLVIII.

<sup>121</sup> *WB* 88, lettres à H. D. Berendis, 6 janv. 1753, vol. 1, p. 122 ; *WB* 90, 29 janv. 1753, vol. 1, p. 126 ; *WB* 97, lettre à H. von Büнау, début fév. 1754, vol. 1, p. 140-141.

<sup>122</sup> Cf. HEYDENREICH (sans prénom), « Die Bibliothek des Grafen von Büнау in Nöthnitz », *Neuer Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekswissenschaft*, éd. Julius Petzholdt, Dresden 1878, p. 90-96 et p. 124-130, ici p. 126 (lettre de J. M. Francke à H. von Büнау, 20 déc. 1755, partiellement citée in *WB*, vol. 1, p. 620). L'agacement de Francke envers Winckelmann se nourrissait en outre du fait que celui-ci emmenait des livres de la bibliothèque dans sa chambre, pour ses travaux personnels (cf. W. Schultze, « Ehrwürdig als Mensch, unerreicht als Bibliothekar ! », *Johann Michael Francke, art. cit.*, p. 290). Ce n'est qu'après avoir quitté Nöthnitz en octobre 1754 que Winckelmann prend, depuis l'Italie, la mesure des mérites de Francke. Il vante à plusieurs reprises les qualités du catalogue au cardinal Passionei et s'emploie à le diffuser à Rome. Lorsque le comte de Büнау meurt en 1762, il aide Francke à trouver un acquéreur et entreprend des tractations avec la bibliothèque de Parme, qui envisageait d'acheter le fonds pour le compte de l'Infante d'Espagne. De son côté, Francke multiplie les bons offices : il rédige l'index de la *Geschichte der Kunst des Altertums*, publie une recension de l'ouvrage en 1764 et rassemble à sa mort les lettres de Winckelmann dans l'intention de les éditer.

profondément son rapport au livre. Arrivé plein d'enthousiasme à la bibliothèque en 1748, Winckelmann la quitte en octobre 1754 plein d'un scepticisme nouveau envers l'univers de l'écrit. Par son excès même, la fréquentation assidue de la bibliothèque a engendré le projet d'une quête scientifique nouvelle.

## La phase italienne : Winckelmann et sa bibliothèque manuscrite

L'arrivée à Rome confirme en partie ce scepticisme nouveau par rapport aux bibliothèques. Pourtant, il n'est pas interdit de se demander si le mépris radical – hautement revendiqué dans la correspondance – pour les collections romaines de livres n'est pas en partie feint. Pendant de longues années, Winckelmann continue de fréquenter assidûment les bibliothèques italiennes. Durant son séjour, il dresse l'inventaire des richesses des bibliothèques romaines sous forme de fiches manuscrites que l'on peut consulter dans ses papiers (« Nachrichten von der Vatikanischen Bibliothek », « Librerie private di Roma », etc.)<sup>123</sup>. Surtout, un autre indice nous invite à soupçonner qu'il continue – en tant que bibliothécaire du cardinal Archinto à partir de 1755 et du cardinal Albani à partir de 1759, puis comme *scriptor* à la Vaticane – à entretenir un rapport intime aux bibliothèques : ses cahiers d'extraits. Dès ses années de formation en Allemagne, Winckelmann avait pris l'habitude de consigner par écrit des passages entiers de ses lectures, constituant par là une bibliothèque portable et manuscrite qui ne le quittait jamais. Le résultat de ce minutieux travail de compilation figure dans environ 7 500 pages couvertes d'une écriture serrée et conservées pour l'essentiel au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris<sup>124</sup>. Les traces les plus anciennes de ce travail datent de son séjour à Halle (1738-1740). Mais Winckelmann s'est indubitablement familiarisé avec la technique de l'extrait dès le collège de Stendal et le lycée de Berlin dans les années 1720-1730. À chaque étape de son séjour allemand (Osterbourg, Iéna, Hadmersleben, Seehausen), ce corpus s'accroît. C'est cependant surtout à Nöthnitz, dans la bibliothèque du comte de Büнау, qu'il connaît un développement brutal. Dans ses lettres de l'époque, Winckelmann aime à évoquer les heures très matinales qu'il consacre à son activité favorite : l'enrichissement de ses cahiers d'extraits<sup>125</sup>. Ses compilations embrassent alors la quasi totalité du champ du savoir : littérature grecque et latine, récits de voyage, médecine, histoire naturelle, littérature moderne etc. La période Seehausen-Nöthnitz fournit une part importante des cahiers conservés.

---

<sup>123</sup> Cf. BN All., vol. 57, fol. 63-67 (« Nachrichten von der Vatikanischen Bibliothek », « Librerie private di Roma »), fol. 240 (« Nachrichten von den Bibliotheken in Rom ») ; vol. 73, fol. 1-45 v° (descriptions de diverses bibliothèques romaines).

<sup>124</sup> Le reste est conservé dans quelques autres villes européennes : Dresde, Hambourg, Montpellier et Savignano en Italie.

<sup>125</sup> *WB* 65, lettre à K. F. Uden, 7 déc. 1749, vol. 1, p. 94.



À en croire Winckelmann, tout change à partir de 1755. L'écrivain témoigne envers sa bibliothèque d'extraits manuscrits un mépris comparable à celui qu'il affiche pour les bibliothèques de livres imprimés. Dans sa correspondance, les critiques de l'érudition se multiplient et, avec elles, les attaques contre l'art de l'*excerptum*. Cette image se heurte cependant aux leçons des archives. Tout porte en effet à croire que l'installation à Rome n'interrompt nullement son activité de lecture. Le volume total des extraits rassemblés sur le sol italien n'est en rien inférieur à celui des extraits consignés en Allemagne. Le séjour italien introduit plutôt un déplacement d'accent et de méthode. Winckelmann continue d'accroître son trésor, mais restreint désormais le champ thématique de ses notations aux domaines directement utiles à ses travaux : la littérature, l'histoire et l'art antiques, pour l'essentiel – les extraits de médecine ou d'histoire naturelle, par exemple, ont disparu. Un net clivage technique se dessine en outre entre la phase allemande et la phase italienne de cette activité de lecture. En Allemagne, tout dans l'organisation physique des recueils traduit une révérence primordiale envers le texte lu, un souci de le reproduire dans le strict respect de sa cohérence initiale. Ainsi Winckelmann recopie dans leur ordre chronologique initial des articles entiers des *Acta eruditorum* de Leipzig<sup>126</sup>. Dans le geste du jeune copiste subsiste quelque chose d'un acquiescement pré-moderne à l'autorité du texte. En Italie, les extraits se font plus courts et plus ciblés. Désormais, cet arsenal de notes vise moins la *reproduction* massive de connaissances que la *production* autonome d'un discours propre. De lecteur pieux, Winckelmann devient un lecteur-écrivain.

L'organisation interne de ses extraits jette sur cette métamorphose une lumière significative. Pendant la première partie de son séjour en Allemagne, Winckelmann compile sans aucun ordre précis. Tout se passe comme si, entraîné par un appétit universel de connaissances, il avait amassé ses notes sans aucune cohérence thématique. Ses extraits de dictionnaires livrent de cette soif encyclopédique un témoignage éloquent. À Seehausen, il absorbe avec enthousiasme le dictionnaire de Johann Heinrich Zedler<sup>127</sup>. Quant au *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, il le lit par deux fois dans son intégralité et en tire trois imposantes séries d'extraits entre le séjour de Halle et celui de Nöthnitz : un premier cahier d'environ 1 400 pages, puis deux condensés d'une quarantaine de feuillets<sup>128</sup>. En ampleur, le dictionnaire de Bayle occupe de loin la première place dans sa bibliothèque manuscrite.

---

<sup>126</sup> Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg, Handschriftenabteilung, Cod. hist. art. 1, 2 (4°), fol. 122-139 v° (intitulé : « Excerpta ex Actis Lips. Q. D. B. V. »).

<sup>127</sup> Dans une prose émue, il se décrit volant à la rencontre du porteur des volumes et dévorant dès réception les lettres C et R du dictionnaire de Zedler (J. H. Zedler, *Großes vollständiges Universal-Lexicon aller Wissenschaften und Künste*, 64 vol., Leipzig/Halle 1732-1750). Cf. *WB* 25, lettres au pasteur Papier (brouillon), été 1744, vol. 1, p. 58 ; *WB* 28, (brouillon), fin oct. 1744, vol. 1, p. 59.

<sup>128</sup> Cf. *WB* 53, lettre à H. von Büнау, 10 juil. 1748, vol. 1, p. 80. Pour la première série d'extraits exhaustifs sur le dictionnaire de Bayle, cf. BN All., vol. 76 (en entier). Elle date, pour le début du travail au moins, de Hadmersleben, c'est-à-dire de 1742. Pour les condensés, cf. *ibid.*, vol. 72, fol. 176-191 (ces extraits sont datés de 1755) et Staats- und

Ce n'est qu'aux alentours de 1750, lorsque naît le projet des *Gedanken über die Nachahmung der griechischen Werke*, sa première œuvre publiée, que commencent à émerger quelques ensembles thématiquement plus homogènes dans cette bibliothèque manuscrite. Désormais, Winckelmann rassemble par carnets des extraits portant tantôt sur l'art grec, tantôt sur l'histoire romaine, etc. La composition de cette bibliothèque privée illustre une règle fondamentale dans l'économie de son travail : c'est par la consultation et l'organisation de ses notes de lecture que débute ordinairement pour lui le processus de création. La genèse de la *Geschichte der Kunst des Altertums* le prouve. Pendant une large partie de son séjour à Nöthnitz, Winckelmann avait rassemblé dans un ordre manifestement aléatoire une multitude de notes concernant l'art antique. Ce n'est qu'en 1756, au moment même où il fait pour la première fois état d'un projet d'histoire de l'art, qu'apparaissent dans ses cahiers des *Collectanea ad historiam artis* classés selon un ordre précis<sup>129</sup>. Dans le classement des lectures se manifeste pour la première fois un projet d'écriture.

L'installation en Italie induit en outre un renversement d'envergure dans l'objet même de ses lectures. Winckelmann, qui évite de plus en plus la fréquentation directe des bibliothèques, lit et exploite désormais en premier lieu ses propres compilations, rassemblées pour la plupart durant son séjour en Allemagne. Dans l'économie de son travail, ses recueils de notes font dorénavant figure de bibliothèque autonome. Dès 1756, c'est-à-dire un an après son arrivée à Rome, il entame un catalogue de son propre fonds de manuscrits<sup>130</sup>. Dans un mouvement de retour sur son activité de lecteur, il commence à rédiger des extraits de ses propres extraits. En 1767, un an avant sa mort, il passe en revue l'ensemble de sa bibliothèque pour en tirer une somme de citations marquantes à l'aide desquelles il retrace sa propre vie et qu'il intitule significativement *Collectanea zu meinem Leben (Extraits concernant ma vie)*. Ces *Collectanea* constituent une sorte d'autobiographie par la lecture, dans laquelle la notion d'extrait se dote d'un sens presque chimique. Ces notes sont la substance concentrée d'une mémoire de lecteur, l'essence de la bibliothèque manuscrite<sup>131</sup>.

---

Universitätsbibliothek Hamburg, Cod. hist. art. 1, 2 (4°), fol. 4-9 v°. Il est difficile de dater précisément ce dernier condensé de Bayle. Il se situe nécessairement entre le séjour à Hadmersleben (1742), où Winckelmann dit avoir commencé sa première lecture intégrale de Bayle, et celui de Nöthnitz, durant lequel il s'intéresse beaucoup à l'histoire. L'ensemble de ces extraits est en allemand. Ils sont empruntés à la traduction allemande du dictionnaire de Bayle, annotée par Johann Christoph GOTTSCHED : *Historisches und kritisches Wörterbuch*, 4 vol., Leipzig 1741-1744.

<sup>129</sup> Pour ces classements, cf. BN All., vol. 57, fol. 198-233 ; vol. 59, fol. 252-273 ; vol. 69, fol. 43-126.

<sup>130</sup> BN All., vol. 73, p. 46-68 (*Catalogus*). Ce cahier a été vraisemblablement réalisé au début du séjour à Rome, en 1756. L'entreprise de catalogage est restée inachevée.

<sup>131</sup> Le manuscrit des *Collectanea zu meinem Leben*, qui se trouve à la bibliothèque de la Rubiconia Accademia dei Filopatridi, à Savignano sul Rubicone en Italie, a été édité in : *WB*, vol. 4, p. 154-163. Outre les *Collectanea zu meinem Leben* mentionnés ici évoqués, on trouve aussi des *collectanea* d'auteurs grecs et latins numérotés de 1 à 237 et manifestement rédigés, en 1767, sur la base de compilations plus anciennes. Cf. BN All., vol. 57, fol. 133-142.



De toute évidence donc, le bibliothécaire Winckelmann entretient un rapport ambivalent aux bibliothèques, qu'il s'agisse de collections d'imprimés ou de collections manuscrites d'extraits. Usager assidu de l'une et de l'autre, il ne cesse de prôner les vertus d'une autre source de savoir : l'étude directe des monuments. Pour cette étude même, il reste cependant par bien des aspects tributaire de sa formation philologique initiale. C'est le plus souvent pour infirmer ou confirmer la leçon des textes qu'il procède à l'analyse de vestiges antiques<sup>132</sup>. Les œuvres d'art occupent certes une place majeure dans son œuvre, mais c'est avant tout en ce qu'elles possèdent la propriété d'éclairer la tradition écrite. Elles tirent d'abord leur légitimité de leur contribution à l'exégèse textuelle. Il arrive même que l'analyse des statues obéisse chez lui au modèle de l'herméneutique philologique<sup>133</sup>. Cette ambiguïté dans le rapport à l'écrit n'est certes pas propre à Winckelmann. Elle caractérise une grande partie de la tradition antiquaire : l'archéologie continue jusqu'au cœur du XVIII<sup>e</sup> siècle d'être principalement saisie à travers le prisme de la philologie. La particularité de Winckelmann est sans doute d'avoir fait de ce parcours de bibliothécaire et de lecteur le fondement d'un projet historique original : l'élaboration de la *Geschichte der Kunst des Altertums*.

#### Abréviations

BN All — Manuscrits Winckelmann, Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, Fonds allemand.

GdK — J. J. Winckelmann, *Geschichte der Kunst des Alterthums*, Dresde 1764 (pour une réédition de cette première édition, avec indication de la pagination originale, cf. *id.*, *Geschichte der Kunst des Alterthums*, éd. A. H. Borbein, T. W. Gaehtgens, J. Irmscher et M. Kunze, Mainz 2002).

KS — J. J. Winckelmann, *Kleine Schriften. Vorreden. Entwürfe*, éd. Walther Rehm, avec une introduction de Hellmut Sichtermann, Berlin 1968.

WB — J. J. Winckelmann, *Briefe*, éd. par W. Rehm en collaboration avec Hans Diepolder, 4 vol., Berlin 1952-1957.

---

<sup>132</sup> Dans la préface aux *Anmerkungen über die Geschichte der Kunst* de 1767, il annonce par exemple : « En analysant les œuvres d'art antiques, mon plus grand plaisir a été de pouvoir expliquer ou rectifier grâce à elles un auteur ancien » (KS, p. 257).

<sup>133</sup> Pour cet aspect, cf. notre ouvrage : É. DÉCULTOT, Johann Joachim Winckelmann. Enquête sur la genèse de l'histoire de l'art, *ouvr. cit.* p. 234 sq.

## Honneur, service, savoir : les bibliothécaires romains (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)<sup>134</sup>

Maria Pia DONATO  
Chercheur à l'université « La Sapienza »

En 1760, Simone Ballerini, bibliothécaire de la Bibliothèque des Barberini et titulaire de quatre chapelles de patronage de cette famille, adresse une supplique au pape, car il se trouve dans une situation désespérée : il découvre qu'il est en débit de 893 messes, car les religieux auxquels il avait confié ses devoirs de sacerdoce, par privilège spécial des Barberini, n'avaient pas fait leur travail. Il demande donc de pouvoir célébrer les dites messes avec l'aide d'autres prêtres au service des Barberini<sup>135</sup>.

En 1763, le suicide de Costantino Ruggeri, bibliothécaire de la Bibliothèque Imperialense, riche bibliothèque fondée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par le cardinal Giuseppe Renato Imperiali<sup>136</sup>, fait forte impression parmi les savants romains. Son poste était considéré comme très avantageux, « non solo al riguardo degli emolumenti, che riguardo al comodo maggiore di studiare avendo la Libreria in casa<sup>137</sup>. » Ses papiers retrouvés après le geste fatal, « sonosi trovate molte opere erudite, ch'egli non potè stampare per mancanza di denaro »<sup>138</sup>, et divers témoignages concordent sur le fait que le suicide a été causé par la « mélancolie » de n'avoir pu publier ses écrits. Winckelmann rapporte le drame à ses correspondants allemands<sup>139</sup>. L'antiquaire saxon est d'ailleurs lui-même un bibliothécaire : il était arrivé à Rome après son recrutement au service du grand bibliophile et cardinal Passionei qui en apprécie la belle écriture grecque ; son poste ne lui vaut que trois écus de salaire plus pension mais lui offre de précieuses « heures d'oisiveté » pour ses études.

La trajectoire de Winckelmann et son rapport controversé aux livres sont retracés dans ce même volume avec plus de précision, mais rappelons qu'après avoir servi Passionei il passe ensuite au service du cardinal Alessandro Albani avec toujours la fonction de bibliothécaire, à 10 écus par mois et pension. Sa situation ne lui réserve que du bien : « Von meinen Umständen ein paar Worte

<sup>134</sup> BAV= Biblioteca Apostolica Vaticana BANL= Biblioteca dell'Accademia dei Lincei e Corsiniana DBI= *Dizionario Biografico degli Italiani*, Rome : Istituto della Enciclopedia Italiana, 1960-.

<sup>135</sup> BAV, Archivio Barberini, Computisteria, vol. 743, ff.201v-2002r. Sur Ballerini cf. la brève notice de A. Petrucci dans DBI, vol. 5, 1963, s.v.

<sup>136</sup> F. Cancedda, « La collezione libraria del Cardinal Imperiali », num. monogr. de *Il Bibliotecario*, 35, 1993; ead., « Figure e fatti intorno alla biblioteca del cardinale Imperiali, mecenate del '700 », Rome, 1995.

<sup>137</sup> Lettre de G. Garampi a G. Bianchi, cité par M.D. Collina, *Il carteggio letterario di uno scienziato del Settecento (Janus Plancus)*, Florence : Olschki, 1957, p. 64. Une autre lettre portant sur le même sujet, celle de G. Marini, est citée à la p. 86.

<sup>138</sup> *Ibidem*.

<sup>139</sup> J.J. Winckelmann, *Briefe*, in Verbindung mit Hans Diepolder herausgegeben von Walther Rehm, band II, Berlin : Walter de Gruyter, 1954, p. 354.

zu melden, so bin ich vergnügt; Brod und Wein schmecket, und mein Herr ist mein Freund und ich sein beständiger Gefärthe, doch nur wenn ich will, mit aller ersinnlichen Frenheit zu studiren. Ich habe eine der größten Bibliotheken in Italien allein unter Händen, ohne in derselben zu arbeiten, nur sie zu gebrauchen. Die größte Sammlung von Zeichnungen habe ich unter meinem Schlüssel, und das was vornemste ist, ich bin gesund, wie ich in meiner Jugend war<sup>140</sup>.” Il est pourtant mécontent d’être appelé bibliothécaire de Son Eminence (« Bibliotecario di Sua Eminenza »), car “ich nicht diene. Denn wir erzeigen uns ein gegenseitiges Vergnügen der Cardinal und ich<sup>141</sup>.” Quand en 1761, Albani est nommé Cardinal Bibliothécaire, Winckelmann obtient une pension extraordinaire de 50 écus par an sur la dotation de la Bibliothèque Vaticane, et seulement quelques années plus tard, un véritable poste de *scriptor*.

Ces trois épisodes nous dévoilent certaines conditions et contradictions du métier, peut-être serait-il mieux de dire du rôle du bibliothécaire dans une ville très riche en bibliothèques : Rome. Dans cette contribution nous analyserons les caractéristiques et l’évolution de la figure du bibliothécaire à Rome aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

## 1.

Rome est sans conteste la ville des bibliothèques. D’abord, il y a la « bibliothèque des bibliothèques », la Vaticane, sur laquelle nous reviendrons. Autour de la Vaticane, l’équipement en bibliothèques de l’Urbs est exceptionnel : si l’on dépouille certaines descriptions de Rome – telle que le *Trattato delle opere pie di Roma*, la *Nota delli musei* ou encore l’*Eusevologio osia trattato delle opere pie di Roma* – on peut en dénombrer plus de cent cinquante dont l’existence est attestée<sup>142</sup>. Il n’y a pas de guide de la ville ni de récit de voyage qui oublie de faire une liste des bibliothèques romaines. Plusieurs parmi les auteurs de ces récits sont allés à Rome précisément dans le but de consulter des manuscrits ou des livres qui y sont conservés<sup>143</sup>.

---

<sup>140</sup> Winckelmann, *Briefe, op. cit.*, b. II, p. 57, à Walther, 8/12/1759.

<sup>141</sup> Winckelmann, *Briefe*, b. I, 1952, p. 315 lettre à Genzmer, 20/11/1757.

<sup>142</sup> M. Pansa, *Della libreria Vaticana ragionamenti ... Delle librerie famose, e celebri del mondo... con alcun discorsi in fine de libri, e della Stampa Vaticana, & di molte altre librerie si pubbliche, come private in Roma*, Roma: Appresso G. Martinelli, 1590; C. Fanucci, *Trattato di tutte le opere pie dell'alma città di Roma... nel quale si descrivono tutti gli spedali, confraternite & altri luoghi pij ...*, Roma: per Lepido Facij, & Stefano Paolini, 1601; G.P. Bellori, *Nota delli musei, librerie, gallerie et ornamenti di statue, e pitture, né palazzi, nelle case e né giardini di Roma*, Roma : appresso Biagio Deuersin e Felice Cesaretti, 1664 ; C.B. Piazza, *Eusevologio romano; ovvero delle opere pie di Roma, accresciuto ed ampliato secondo lo stato presente con due trattati delle Accademie e librerie celebri di Roma*, Roma : a spese di Felice Cesaretti e Paribeni, 1698; Les deux derniers traités ont été reproduits en fac-similé dans V. Romani, *Biblioteche romane del Sei e Settecento*, Manziana : Vecchiarelli, 1996.

<sup>143</sup> Je ne cite que trois savants voyageurs célèbres : J. Spon, *Voyage d’Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant fait aux années 1675 et 1676*, Lyon : chez A. Collier, 1678 ; J. Mabillon, *Iter Italicum Litterarium annis MDCLXXXV & MDCLXXXVI*, Luteciae Parisiorum : apud viduam Edmundi Martin, Johannem Boudot & Stephanum, 1687; pour le voyage de Leibniz cf. W. G. Leibniz, *Sämtliche Schriften und Briefe*, I, *Allgemeiner politischer und historischer*

Les chiffres, évidemment, sont purement indicatifs, car ces bibliothèques ont souvent une existence éphémère et les unes servent à constituer les autres. Parmi elles, il faut réserver une place spéciale à celles des couvents des ordres et des grandes institutions d'éducation (le Collège Romain par exemple) ; un grand nombre est également constitué par les bibliothèques des cardinaux pour lesquelles la définition de « particulière » n'est pas appropriée, non seulement parce que la majorité d'entre elles sont accessibles mais aussi parce qu'elles participent de la constitution du capital symbolique de la ville, de cette image de Rome si décisive dans la propagande catholique<sup>144</sup>.

A cet égard, il est important de rappeler qu'il ne s'agit pas seulement d'un équipement en livres constitué à la Renaissance par les grands princes de l'église puis lors de la Contre-Réforme dans le feu de l'affrontement confessionnel<sup>145</sup>. Au contraire, les raisons qui poussent un prélat à constituer une bibliothèque perdurent tout au long du XVII<sup>e</sup>, voire du XVIII<sup>e</sup> siècle : il s'agit d'affirmer le prestige de sa propre famille autant que de concrétiser une image de piété, sagesse, vertu et doctrine. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le renouveau de l'idéal de l'homme d'église et du cardinal met en lumière ces raisons ; l'essor de la théologie positive et des tendances rigoristes insistant sur la tradition et l'histoire renouvellent la signification idéologique et culturelle de cette bibliophilie<sup>146</sup>. Cela constitue un élément dynamisant pour différents profils intellectuels, y compris les « bibliothécaires » dont il est question ici.

Qui s'occupe de ces trésors ? Qui est le bibliothécaire à Rome, quel est son profil social et intellectuel ?

La diversité institutionnelle et le polycentrisme des « infrastructures culturelles » de la capitale pontificale se reflètent dans la pluralité des situations de vie et de travail des personnes qui s'occupent des collections livresques. Certes, un rapide aperçu préliminaire des sources révèle que la presque totalité des effectifs des bibliothèques romaines est formé par des religieux. Ce trait se renforce au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, en parallèle à la cléricatisation ultérieure de la bureaucratie

---

*Briefwechsel*, Berlin : Akademie Verlag, 1970, voll. VIII e XI; A. Robinet, *G. W. Leibniz, Iter Italicum (Mars 1689 - Mars 1690) : la dynamique de la République des Lettres*, Florence : L.S. Olschki, 1988.

<sup>144</sup> G. Labrot, *L'Image de Rome : une arme pour la Contre-Réforme: 1534-1677*, Seyssel : Champ Vallon, 1987; *Storia d'Italia. Annali. 16, Roma, la città del Papa : vita civile e religiosa dal giubileo di Bonifacio VIII al giubileo di Papa Wojtyła*, sous la dir. de L. Fiorani et A. Prosperi, Turin : G. Einaudi, c2000.

<sup>145</sup> C. Montecchi, « Cardinali e biblioteche », dans *Società e storia*, 12, 1989, pp. 729-739; G. Fragnito, *La trattatistica cinque e seicentesca sulla corte cardinalizia. «Il vero ritratto d'una bellissima e ben governata corte»*, «Annali dell'Istituto storico italo-germanico di Trento», XVII, 1991, pp. 135-185 ; M. Rosa, *I depositi del sapere. Biblioteche, accademie, archivi*, dans *La memoria del sapere. Forme di conservazione e strutture organizzative dall'antichità a oggi*, sous la dir. de P. Rossi, Rome-Bari, Laterza, 1988, pp. 165-209.

<sup>146</sup> B. Neveu, *Érudition et religion au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Albin Michel, 1994; Je me permets de signaler mon *Accademie romane. Una storia sociale, 1671-1824*, Naples : ESI, 2004.

pontificale à la période « néo-tridentine<sup>147</sup> ». Mais au delà d'une sociographie générique, les nuances sont nombreuses, et il est important de les saisir.

Un premier grand clivage sépare les prêtres séculiers et les religieux réguliers. Pour ces derniers, le soin des livres n'est qu'une charge parmi d'autres devoirs. Par conséquent, il est souvent difficile de discerner un profil précis des frères bibliothécaires des principaux établissements monastiques, en dépit de l'importance du patrimoine livresque qui y est conservé. Seules des recherches ponctuelles pourront tirer de l'ombre leur biographie à présent très mal connue ainsi que le fonctionnement et le rayonnement des institutions auxquelles ils ont appartenu.

Il est clair que le rôle dominant de certains ordres dans la vie intellectuelle de l'église redouble l'importance de leurs bibliothèques. Tel est sans doute le cas des dominicains et des bibliothèques de la maison générale de S. Maria sopra Minerva – qui abrite aussi les réunions de la Congrégation de l'Index – et dès la fin du XVII<sup>e</sup>, de la Casanatense. Cette dernière est initialement la bibliothèque « privée » du cardinal Girolamo Casanata : même s'il n'appartient pas à l'ordre de S. Thomas, il développe une sensibilité théologique et morale qui l'amène à devenir un grand mécène de l'érudition sacrée, puis à sa mort, à léguer ses biens pour l'établissement d'une grande bibliothèque publique et d'une chaire théologique qui seront toutes deux confiées aux Frères Prêcheurs<sup>148</sup>.

Il serait difficile de parler d'une « professionnalisation » même concernant les dominicains. Mais, notamment à la Casanatense, la réglementation minutieuse de l'office du *Bibliothecarius* et le faible *turn-over* apportent un considérable degré de spécialisation. Le profil du bibliothécaire Casanatense devient bien reconnaissable au fur et à mesure de l'institutionnalisation de cette bibliothèque dans la vie intellectuelle de l'Urbs. A cet égard, personne n'est plus représentatif que Giovan Battista Audifreddi, sous-bibliothécaire de 1749 à 1758, et bibliothécaire jusqu'en 1794 : presque cinquante ans passés à la rédaction d'un catalogue qui restera longtemps un chef d'œuvre de la bibliographie, ceci en plus d'une activité d'astronome réputé<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup> Sur ces processus cf. C. Weber, *Kardinäle und Prälaten in der letzten Jahrzehnten des Kirchenstaates. Elite-Rekrutierung, Karriere-Muster und soziale Zusammensetzung der kurialen Führungsschicht zu Zeit Pius' IX. (1846-1878)*, Stuttgart, Hiersemann, 1978; Id., *Legati e governatori dello Stato Pontificio (1550-1809)*, Rome : Ministero per i beni culturali e ambientali, Ufficio centrale per i beni archivistici, 1994, ainsi que la mise au point critique par M.A. Visceglia, « Burocrazia, mobilità sociale e patronage alla corte di Roma tra Cinque e Seicento. Alcuni aspetti del recente dibattito storiografico e prospettive di ricerca », *Roma moderna e contemporanea*, 3/1, 1995, p. 11-55.

<sup>148</sup> M. D'Angelo, *Il cardinale Giorlamo Casanate (1620-1700), con appendice di lettere...*, Rome : 1923; L. Ceysens, *Introduction*, dans *Correspondance d'Emmanuel Schelstrate Préfet de la Bibliothèque Vaticane (1683-1692)*, éd. par L. Ceysens, Bruxelles-Rome : Academia Belgica, 1949; V. De Gregorio, *La Biblioteca Casanatense di Roma*, Naples, ESI, 1993.

<sup>149</sup> P. Tentori, dans DBI, vol. 4, 1962, s.v. ; De Gregorio, *La Biblioteca Casanatense*, cité, p. 91 sq.

Un moine peut être employé occasionnellement en dehors du couvent, par exemple au service du cardinal protecteur de l'ordre. Toutefois, dans les bibliothèques particulières on rencontre plus souvent des religieux séculiers ; pour eux aussi, les distinctions à rappeler sont nombreuses.

Le deuxième grand clivage est celui qui sépare les prêtres et les simples clercs.

Les clercs peuvent être employés par des grandes familles de l'aristocratie. En effet, la première tonsure est canoniquement suffisante pour obtenir des bénéfices. Un clerc employé par une grande famille peut y accéder grâce à l'osmose entre aristocratie laïque et la hiérarchie curiale qui caractérise la structure sociale de la ville pontificale. Cette solution, très commune à la Renaissance<sup>150</sup>, est soumise à deux conditions : la disponibilité de bénéfices « libres » et l'approbation sociale pour un tel usage des ressources. Or, ces deux variables ne coïncident pas forcément, au contraire : à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, si la première condition peut être accomplie, la deuxième se trouve fort affaiblie par la moralisation néo-tridentine et la condamnation du népotisme<sup>151</sup>. En général donc, ce sont plutôt des prêtres qui sont employés en qualité de bibliothécaires. Cet arrangement présente un avantage certain aux yeux des nobles employeurs. Comme on l'a vu dans le cas de Ballarini, la quantité de chapelles qui restent sous juridiction laïque permet de doter convenablement ces personnes sans qu'elles pèsent trop sur le budget familial pourtant bien muni.

La deuxième ligne de démarcation court entre ceux qui sont d'origine noble, encore que de petite noblesse provinciale, et les roturiers. De cette distinction en découle une autre d'importance capitale : celle entre les jeunes qui veulent « se mettre en prélature » et les hommes qui ne veulent, ou plus souvent ne peuvent pas le faire. Il est vrai que les deux catégories de personnes se trouvent très souvent employées par des cardinaux qui en deviennent à la fois patrons, mécènes, et protecteurs dans l'ascension curiale ; mais le rythme et l'issue de la carrière des uns et des autres ne coïncident pas.

On pourrait aisément esquisser le schéma d'une carrière typique dans la Rome du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : un jeune homme brillant ayant fini ses études est employé en qualité de bibliothécaire – plus souvent de bibliothécaire-secrétaire – dans sa ville natale par un aristocrate ou un prélat auprès duquel il fait ses premières preuves d'érudition. Les réseaux nationaux lui trouvent alors un

---

<sup>150</sup> J.F. D'Amico, *Renaissance Humanism in Papal Rome. Humanists and Churchmen on the Eve of the Reformation*, Baltimore-Londres : John Hopkins U. P., 1983.

<sup>151</sup> Sur lequel cf. maintenant A. Menniti Ippolito, *Il tramonto della curia nepotista: papi, nipoti e burocrazia curiale tra XVI e XVII secolo*, Rome : Viella, 1999; plus en général C. Donati, *La Chiesa di Roma tra antico regime e riforme settecentesche (1675-1766)*, dans *Storia d'Italia, Annali 9, La Chiesa e il potere politico dal Medioevo all'età contemporanea*, sous la dir. de G. Chittolini et G. Miccoli, Turin : Einaudi, 1986, pp. 721-766; *Riforme, religione e politica durante il pontificato di Innocenzo XII (1691-1700)*, éd. par B. Pellegrino, Galatina : Congedo, 1994.



poste à Rome, auprès d'un prélat de la même région ou partageant les mêmes intérêts et la même sensibilité religieuse, bref, de la même « faction ».

Dans la bibliothèque de son mécène et protecteur, on est bibliothécaire, bien sûr car on s'occupe des livres, on les achète et on les reçoit, on surveille les visiteurs, on rédige le catalogue. Comme l'a écrit Mario Rosa, le bibliothécaire représente un important médiateur culturel entre le prince ecclésiastique et, d'un côté le monde des savants, et de l'autre côté celui des libraires/imprimeurs<sup>152</sup>.

Mais dans la bibliothèque, on est avant tout des hommes mis à l'épreuve. La bibliothèque est un lieu d'apprentissage de la société de cour, et le dépôt de documents permet de démontrer son aptitude à « servir », c'est-à-dire sa capacité à répondre aux sollicitations de son patron, d'autres cardinaux et même du pape dans le débat politique, théologique, historique, littéraire, voire scientifique. Une fois ses preuves faites, on peut légitimement espérer entrer en prélature. Par conséquent, l'emploi de « bibliothécaire » est temporaire et généralement court dans le cas de jeunes aristocrates qui viennent à Rome dans le but de faire carrière en prélature, beaucoup plus long et stable pour les roturiers dans des conditions analogues. Il y a tout de même pour les plébéiens de très belles réussites, surtout sous des pontifes qui développent une vraie politique de mécénat pour l'érudition sacrée et profane et savent récompenser les individus. Car c'est là une caractéristique de Rome : l'érudition est une voie de carrière qui peut amener au sommet de la hiérarchie sociale. L'activité savante est une forme de « service » à l'église et à la cour papale qui en alimente le recrutement de manière analogue à d'autres services, tels que les finances, l'administration et la diplomatie<sup>153</sup>.

Parmi les nombreux exemples dont l'histoire de la Rome savante de cette époque est riche, nous présentons deux hommes proches de leur vivant car maître et élève. En effet, le schéma se répète de génération en génération, un prélat qui réussit sa carrière devient souvent mécène ensuite : il constitue sa propre bibliothèque et reproduit les mécanismes de patronage qui sont à la base du système de recrutement de la cour de Rome.

Giusto Fontanini naît en 1666 dans le patriciat de San Daniele de Frioul<sup>154</sup>. Ses études auprès des Jésuites à Gorizia terminées, il est ordonné prêtre en 1690 à Venise, où il reste quelques

---

<sup>152</sup> M. Rosa, *Un « médiateur » dans la République des Lettres: le bibliothécaire*, dans *Commercium litterarium : la communication dans la République des Lettres 1600-1750*, éd. par H. Bots et F. Waquet. Amsterdam : APA-Holland University Press, 1994, pp. 81-99.

<sup>153</sup> R. Ago, *Carriere e clientele nella Roma barocca*, Rome-Bari : Laterza, 1990; P. Partner, *The Pope's Men. The Papal Civil Service in the Renaissance*, Oxford : Clarendon Press, 1990.

<sup>154</sup> D. Fontanini, *Memorie della vita di monsignor Giusto Fontanini Arcivescovo di Ancira, canonico della basilica di S. Maria Maggiore e abate di Sesto*, Venise : appresso Pietro Valvasense, 1755; A. Fabroni, *Vitae Itolorum doctrina excellentium qui saeculis XVIIet XVIII floruerunt*, vol. XIII, Pisis 1787, p. 196-262; G.B. Basaggio, *F. G.*, dans *Biografia degli Italiani Illustri nelle scienze, lettere ed arti del secolo XVIII, e de' contemporanei compilata da' letterati italiani di ogni provincia*, sous la dir. de E. de Tipaldo Pretendieri, vol. VII, Venise : Alvisopoli, 1840, pp. 438-450; D. Busolini dans *DBI*, vol. 48, 1997, s.v..

années en qualité de bibliothécaire et précepteur dans la famille Moro. Il fait circuler le manuscrit de son premier ouvrage érudit, *Delle masnade ed altri servi secondo l'uso dei longobardi. Ragionamento* (publié en 1689), dont le bibliothécaire du Grand Duc de Toscane Antonio Magliabechi se fait l'écho dans la République des Lettres. En 1696, pendant des vacances auprès des siens, il fait la connaissance d'un compatriote, Filippo del Torre, auditeur du cardinal Imperiali (à l'époque légat à Ferrare) : c'est la rencontre décisive pour Fontanini car del Torre lui obtient le poste de bibliothécaire auprès du cardinal, à Rome.

La riche collection de Imperiali représente pour le frioulan un lieu de travail : d'un côté, il s'en occupe et il en rédige le catalogue, de l'autre côté, il en fait usage pour ses propres études, comme le note son biographe : « [...] piantò egli le sue applicazioni nella libreria del cardinale Imperiali, e perché sentiva modestamente, come conveniva, di sé medesimo, da principio gli parve di non essere ben provveduto di quella abondante suppellettile dottrinale, che credeva necessaria nel praticare. Rinchiusosi però in detta libreria si diede a un continuo studio di giorno e notte per alcuni anni<sup>155</sup> » ; le résultat est le traité *L'Aminta di Torquato Tasso difeso e illustrato* (1700). Mais il fréquente aussi d'autres bibliothèques où les milieux savants romains se retrouvent pour leurs doctes conversations, comme la Casanatense et la Vaticane où il se fait connaître comme homme studieux et où il rencontre des prélats aussi savants qu'influents<sup>156</sup>. Grâce à eux, Clément XI le nomme professeur d'éloquence à la Sapienza et, grâce à sa renommée de défenseur de l'érudition mauriste (*Vindiciae antiquorum Diplomatum* 1705), il le charge de défendre les droits féodaux du Saint Siège dans la guerre de Comacchio contre l'empereur<sup>157</sup>. Fontanini sera ensuite prélat, chanoine, titulaire d'une pension extraordinaire « fattogli a titolo de' servigi prestati alla Santa Sede con tante opere in difesa della medesima<sup>158</sup> » et il terminera sa vie comme archevêque d'Ancyre, tout en continuant son œuvre d'historien de l'église et de la littérature, de polémiste, d'hagiographe, d'antiquaire.

Domenico Giorgi est originaire lui aussi des Vénéties, de Rovigo, où il naît en 1690 ; plébéien, il fait ses études au séminaire diocésain<sup>159</sup>. A la mort de son premier employeur, ce même Filippo del Torre que nous avons déjà rencontré, il rentre dans sa ville natale, où il rencontre Fontanini lors d'un voyage de celui-ci. Fontanini se fait le protecteur de son compatriote et il réussit

---

<sup>155</sup> Fontanini, *Memorie della vita*, op. cit. p. 7, p. 12.

<sup>156</sup> « A quel tempo frequentemente si radunavano i Letterati in alcune ore particolari per conversazioni erudite, non solo nel palagio del cardinale Casanata, ma anche presso alcuni prelati pel comodo opportuno delle copiose e scelte librerie che avevano », *ibidem*.

<sup>157</sup> *Del dominio temporale della S. Sede Apostolica sopra la città di Comacchio* (1708), sur lequel et la suite de pamphlets polémique qu'il provoqua cf. S. Bertelli, *Erudizione e storia in Ludovico Antonio Muratori*, Naples : Istituto Italiano per gli Studi Storici 1960, p. 100 sq.

<sup>158</sup> Fontanini, *Memorie della vita*, op. cit., p. 60.

<sup>159</sup> [C. Silvestri], *Vita di monsignor Domenico Giorgi descritta da un suo concittadino della città di Rovigo*, in *Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici*, t. XLI, Venise: presso Simone Occhi, 1749, pp. 337-365; M.P. Donato, dans DBI, vol. 55, 2000, s.v.



à le faire élire à la charge qu'était la sienne de la bibliothèque Imperiali<sup>160</sup>. Dans son nouveau rôle, Giorgi prépare ses premiers travaux érudits<sup>161</sup> qui lui permettent de gagner ses premiers bénéficiaires. Il reste tout de même au service du cardinal Imperiali, en alternant la conservation de sa bibliothèque et les services comme sacristain. Ce n'est pas avant 1726 que, suite à la publication de *De origine metropolis Ecclesiae Beneventanae dissertatio epistolaris*, par ailleurs dédié à son cardinal patron, il obtient de Benoît XIII une riche abbaye ; il quitte alors le poste de bibliothécaire pour dépenser toute son énergie à l'érudition ecclésiastique, ce qui l'amènera à devenir un proche collaborateur de Benoît XIV.

Dans ces deux cas comme dans d'autres, il est important de noter que le caractère provisoire du travail de bibliothécaire n'empêche pas la compétence dans les savoirs du livre : Fontanini rédige pour Imperiali un catalogue moderne, dont les critères unissent la fonctionnalité à la précision de l'information bibliographique<sup>162</sup> ; Giorgi est le co-auteur du catalogue de la bibliothèque du marquis A. G. Capponi, pour lequel il s'inspire du travail de son ancien maître et ami<sup>163</sup>.

À la Vaticane ces mécanismes sont reproduits et renforcés car cette institution joue un rôle dynamisant dans l'ensemble de la vie savante romaine en général, et dans l'univers du livre en particulier. Les principaux acteurs dans l'administration et la gestion de la Vaticane au moins jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont souvent eux-mêmes possesseurs d'importantes bibliothèques (F. Barberini, G. Casanata, A. Querini, D. Passionei, A. Albani, par exemple). Inversement, deviennent *custodi* de la Vaticane, des personnages déjà responsables de grosses bibliothèques particulières. Il s'agit le plus souvent du prélat nommé à la tête de la Bibliothèque Vaticane qui fait valoir son pouvoir pour promouvoir sa clientèle<sup>164</sup>. Le titre de cardinal bibliothécaire de la Sainte Église Romaine renforce non seulement l'image de l'aristocrate lettré, comme à la Renaissance, mais

---

<sup>160</sup> « Ebbe in suo segretario il sig. Abate Domenico Giorgi, che per sua gran ventura ritrovavasi in Rovigo sua patria, allora quando passò il Fontanini, e ad esso presentatosi gli suggerì di andarsene a Roma, che con la sua protezione non avrebbe mancato di aprirgli qualche strada per renderlo nella possibile maniera provveduto, come successe. Imperciocché dopo parecchi mesi fu scelto per bibliotecario della sua cospicua libreria dall'Eminentissimo sig. Cardinal Imperiali, dove poi ebbe campo di piantare li suoi studi, con quel profitto, che le opere stampate dimostrano. Stava sempre al fianco del suo protettore e maestro perché conosceva il giovamento, che ne traeva dalla di lui viva voce, e consigli, e con tale scorta gli fu facile l'insinuarsi nell'amicizia e conoscenza di non pochi de' principali personaggi della corte, onde in breve venne ad essere noto anche a più di un cardinale ... Morì in Roma essendo Cappellano segreto del Regnante Pontefice Benedetto XIV ». Fontanini, *op. cit.*, pp. 51-52.

<sup>161</sup> *De antiquis Italiae Metropolitibus Exercitatio Historica ad SS. Patrem Innocentium XIII*, Romae : apud Georgium Plachum, 1722; *Gli abiti sacri del sommo pontefice paonazzi e neri in alcune solenni funzioni della Chiesa, giustificati con l'autorità degli antichi rituali e degli scrittori liturgici*, Rome: G. Mainardi, 1724.

<sup>162</sup> *Bibliothecae Josephi Renati Imperialis ... catalogus secundum auctorum cognomina ordine alphabetico dispositus una cum altero catalogo scientiarum & artium*, Romae : F. Gonzaga, 1711.

<sup>163</sup> *Catalogo della libreria Capponi o sia de' libri italiani del fù marchese Alessandro Gregorio Capponi... Con annotazioni in diversi luoghi, e coll'Appendice de' libri latini, delle miscellanee, e dei manoscritti in fine*, Roma : appresso il barnabò e Lazzarini, 1747.

<sup>164</sup> J. Bignami Odier, *La bibliothèque Vaticane de Sixte IV à Pie XI : recherches sur l'histoire des collections de manuscrits*, Città del Vaticano : Biblioteca Apostolica Vaticana, 1973.

également un idéal de seigneur de l'église de Rome « dotto, onoratissimo, vissuto morigeratamente, [...] letterato stimato da tutto l'universo »<sup>165</sup>, tandis que la charge de custode permet de renforcer, voire d'asseoir l'autorité de certains savants quelquefois recrutés initialement comme simple *scriptor* : c'est le cas de L. Allaci ou L. Olstenius, de E. Schelstrate ou de G.S. Assemani<sup>166</sup>. En particulier à l'époque néo-tridentine, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des savants religieux effectuent leur ascension entière dans les rangs de cette institution : le franciscain Lorenzo Brancati da Lauria, premier custode en 1670 et cardinal bibliothécaire en 1681 précède l'augustinien Enrico Noris, premier custode en 1692 et cardinal bibliothécaire en 1700.

Comme les cas de Brancati et Noris le suggèrent, ces mécanismes inscrits dans le temps long de l'ancien régime pontifical, ont leur propre chronologie qui mérite d'être observée de manière précise. C'est entre le XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, aux environs du règne d'Alexandre VII mais plus précisément entre Innocent XI et Benoît XIV, qu'un tel modèle de reproduction des élites culturelles et politiques atteint sa perfection. Les raisons sont nombreuses et difficiles à isoler : il s'agit avant tout du projet de réhabilitation de l'autorité du Saint Siège par la force des mœurs et de la culture, mais aussi de l'importance accrue de l'érudition face au juridictionnalisme de plus en plus agressif des monarchies européennes, comme le montre bien la biographie de Fontanini.

Ces mécanismes semblent connaître une crise relative vers la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut invoquer de nombreuses raisons : la diminution des ressources pour récompenser les mérites individuels, le vieillissement de la culture savante qui perd sa force de frappe politique, la sécularisation de la société. Ces phénomènes touchent les milieux intellectuels dont une partie cherche à s'affirmer en dehors des institutions religieuses. Ainsi, la disponibilité de bénéfices qui se réduit drastiquement à cause de la crise financière de l'église de Rome<sup>167</sup>, l'attitude ambivalente de certains aristocrates vis-à-vis du pouvoir pontifical qui se traduit par un mécénat de grand éclat, ainsi que les ambitions personnelles de quelques cardinaux, ré-ouvrent la route aux abbés et aux laïcs. Les péripéties de Winckelmann doivent être appréhendées dans ce contexte, mais le cas de Ennio Quirino Visconti est plus éloquent : le jeune et talentueux antiquaire, déjà connu comme savant d'exception au point d'avoir obtenu de Pie VI des bénéfices simples et la promesse de devenir premier custode de la Vaticane, refuse d'embrasser l'état religieux et perd ainsi ses

---

<sup>165</sup> G.B. Campello, *Pontificato di Innocenzo XII. Diario*, éd. par P. Campello della Spina, Rome: Tipografia Vaticana, 1893, p. 88.

<sup>166</sup> Sur les deux premières, en dépit de leur rôle majeur dans la vie culturelle de leurs époques, des études biographiques modernes manquent encore et il est nécessaire de se référer à l'ancienne bibliographie recensée par Bignami Odier, *La Biblioteca Vaticane, op. cit., ad. indicem*. Sur Assemani, savant maronite, cf. la notice de G. Levi della Vida, dans DBI, 4, 1962, s.v.

<sup>167</sup> M. Rosa, «Curia romana e pensioni ecclesiastiche: fiscalità pontificia nel Mezzogiorno (secoli XVI-XVIII) », *Quaderni storici*, 1979, pp. 1015-1056; Id., « La 'scarsella' di Nostro Signore. Aspetti della fiscalità spirituale pontificia nell'età moderna », *Società e Storia*, 1987, pp. 818-845.

pensions. Il devient donc en 1781 le bibliothécaire du prince Sigismondo Chigi<sup>168</sup> mais quelques années plus tard seulement, à l'occasion de la vacance du poste de conservateur du musée du Capitole, il retrouve les grâces du pape<sup>169</sup>.

Au delà des cas éclatants des intellectuels les plus réputés, l'affaiblissement de l'osmose entre curie romaine et institutions savantes dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle semble se traduire par une certaine professionnalisation du rôle du bibliothécaire, ainsi que par une relative marginalisation qui entraînent divers degrés de frustration. Le suicide de Ruggeri évoqué plus haut pourrait en être un indice.

## 2.

Pour observer de plus près les contraintes, les enjeux et les possibilités des bibliothécaires romains brièvement évoqués, il est nécessaire de délimiter le terrain de l'analyse. Nous allons nous concentrer sur la bibliothèque Corsiniana, fondée en 1664 par Neri Corsini *senior* sans doute afin de consacrer son nouveau statut<sup>170</sup> de premier cardinal de cette famille de financiers toscans. A la suite des recherches d'Armando Petrucci<sup>171</sup>, on peut reconstruire le *cursus honorum* des bibliothécaires Corsiniani, au moins depuis le transfert de la collection dans le somptueux palais Pamphili que le cardinal Lorenzo Corsini, neveu du fondateur et futur pape sous le nom de Clément XII, loue en 1712 sur la place Navone. En dépit du caractère fragmentaire des informations qu'il est possible de présenter dans cet article, les quelques portraits restituent l'évolution du rôle ainsi que les mécanismes de recrutement et de promotion individuelle.

Malachie d'Inguibert (1683-1757) est le premier dont nous pouvons retracer l'activité<sup>172</sup>. Né en 1683 à Carpentras, dominicain, il arrive en Italie pour suivre les affaires de son ordre ; c'est ici, précisément, à l'abbaye du Buonsollazzo qu'il se fait partisan de la réforme de la Trappe. Il gagne donc la protection de Côme III, le pieux Grand Duc de Toscane qui soutient activement la règle de Rancé. C'est sans doute grâce à ce rapport privilégié avec la cour florentine que

---

<sup>168</sup> Sur S. Chigi, étonnante et mystérieuse figure d'aristocrate en rupture avec le gouvernement ecclésiastique, cf. A. Ademollo, « Un processo celebre di veneficio a Roma nel 1790 », *Nuova Antologia. Rivista di scienze, lettere, arti*, 12, 1881; A. Fiori dans DBI, vol. 24, 1980, s.v.

<sup>169</sup> G. Sforza, *Ennio Quirino Visconti e la sua famiglia*, Gênes, Società ligure di Storia patria, 1923, p. 62; D. Gallo, « I Visconti, una famiglia romana a servizio di papi, della Repubblica e di Napoleone », *Roma moderna e contemporanea*, 1994, 1, pp. 77-90.

<sup>170</sup> Sur cette institution cf. O. Pinto, *Storia della biblioteca Corsiniana e della biblioteca dell'Accademia dei Lincei*, Florence : L. S. Olschki, 1956 ; P. Orzi Smeriglio, *I Corsini a Roma e le origini della Biblioteca Corsiniana*, Rome : Accademia Nazionale dei Lincei, 1958.

<sup>171</sup> A. Petrucci, *I bibliotecari corsiniani tra Settecento e Ottocento*, dans *Studi offerti a Giovanni Incisa della Rocchetta*, Rome : Società Romana di Storia patria, 1973, pp. 401-424.

<sup>172</sup> R. Caillet, *Un prélat bibliophile et philanthrope: Monseigneur d'Inguibert archevêque-évêque de Carpentras 1683-1757*, Lyon : Audin, 1952.

d'Inguibert, après de nombreuses péripéties monastiques, trouve enfin refuge à Rome chez le cardinal Corsini en 1727. Il peut vanter plusieurs écrits en soutien de l'abbé de Rancé<sup>173</sup> ; tout en continuant son œuvre d'hagiographe<sup>174</sup>, il fait fonction auprès du cardinal de secrétaire et bibliothécaire. « Non comprava niente perché si era impegnato a dire che in questa libreria vi era tutto » sera le commentaire peu généreux de son travail par son successeur G. G. Bottari<sup>175</sup>. Quand Corsini devient pape (1730), d'Inguibert obtient plus de 1 500 écus en bénéfices et un évêché *in partibus* ; enfin, en 1735, il est nommé évêque de sa ville natale à laquelle il léguera sa propre bibliothèque. Il faut signaler qu'il sera le patron et protecteur de Simone Ballarini, le premier personnage de cette galerie de bibliothécaires romains, qui – après s'être signalé à la fin de ses études au séminaire Romain par une belle oraison latine – devient son bibliothécaire à Carpentras avant de rentrer à Rome au service du cardinal F. M. Monti et puis des Barberini<sup>176</sup>.

Entre-temps, Neri Corsini *junior*, neveu du cardinal Lorenzo, est revenu à Rome pour entrer en prélature après une intense mais décevante expérience diplomatique pour les Médicis. Après l'élection pontificale de son oncle, il devient à son tour cardinal et – ce qui est le plus important à notre propos – il hérite la bibliothèque ; il fait donc venir de Florence Giovanni Gaetano Bottari.

Giovanni Gaetano Bottari (1689-1775), prêtre et docteur en théologie, est un lettré dont l'exquise connaissance de la langue et de la littérature toscane est déjà connue. Il est très actif à la fois dans l'Imprimerie Grand Ducale et dans l'Académie de la Crusca. Il est aussi au service des Corsini dont il se fait, d'une certaine manière, l'émissaire dans toutes les principales entreprises culturelles qui voient le jour dans la Florence des derniers Médicis telles que la révision du *Vocabulaire* de la Crusca et l'édition du traité *De Etruria regal*, aux fortes résonances idéologiques et politiques<sup>177</sup>. A Rome, il est d'abord au service direct de Neri et il est placé comme professeur d'histoire sacrée à la Sapienza. Devenu officiellement bibliothécaire de la Corsiniana lors de la promotion de d'Inguibert, il dirige le déménagement de la librairie dans le nouveau siège que le cardinal a fait aménager à la Lungara, dans l'ancien palais Riario. A cette occasion, il rédige le premier catalogue des manuscrits<sup>178</sup> et par la suite il imprime son empreinte sur la collection

---

<sup>173</sup> *Specimen catholicae veritatis...*, 1718; *Genuinus character... Armandi Johannis Buttilieri Rancesi...*, 1718; *Vita di Armando Giovanni Bouthillier di Ransé*, 1725.

<sup>174</sup> *I prodigi della grazia espressi nella conversione di alcuni grandi peccatori morti da veri penitenti ne i monasteri della Trappa e di Buonsollazzo della stretta osservanza cisterciense*, Rome : G. Mainardi, 1727; en 1727 il dédie à Benoît XIII une *Vita di ... Bartolomeo de' Martiri arcivescovo di Braga dell'Ordine de' Predicatori*.

<sup>175</sup> Cité par Orzi Smeriglio, *I Corsini a Roma*, *op. cit.*, p. 314.

<sup>176</sup> En qualité de bibliothécaire de l'évêque de Carpentras, il publia ses premières contributions antiquaires, comme les *Animadversiones in Museum Florentinum Ant. Franc. Gorii*, Carpentoracti : Quenin, 1743.

<sup>177</sup> Sur l'«étrusquerie» et ses implications cf. M. Cristofani, *La scoperta degli Etruschi*, Rome: CNR, 1983; *L'Accademia Etrusca di Cortona*, sous la dir. de P. Barocchi e D. Gallo, Milan : Electa, 1985; M. Vitale, *La IVa edizione del Vocabolario della Crusca*, in *Studi di filologia romanza offerti a Silvio Pellegrini*, Padoue: Antenore, 1971; pour un profil biographique de Bottari cf. G. Pignatelli et A. Petrucci, dans DBI, vol. 13, 1971, s.v..

<sup>178</sup> Qui forme aujourd'hui les mss *Corsiniani* 2401-2403.

Corsini en lui conférant son caractère composite autour des belles lettres florentines, de l'histoire ecclésiastique et de la théologie.

En 1739, Bottari rentre à La Vaticane en qualité de deuxième custode et l'année suivante il est imposé par son puissant patron<sup>179</sup> au pape Benoît XIV comme chapelain secret et chanoine de S. Maria in Trastevere. C'est sans doute en partie à cause de cela, de son inexhaustible appui aux initiatives patronnées par Neri Corsini<sup>180</sup> et de ses positions « philo-jansénistes » que Bottari ne devient premier custode qu'en 1768, en dépit d'une longue série de travaux et d'une grande renommée de savant dont témoigne sa correspondance<sup>181</sup>.

A la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, précisément en 1755, la Corsiniana, désormais bien rangée dans l'aile droite du palais de la Lungara<sup>182</sup>, ouvre quatre heures chaque jour au public. Et c'est un autre prêtre lettré florentin au service de la famille Corsini, Giuseppe Querci, qui prend la relève. Il doit gérer, sous l'œil de Bottari qui reste dans l'entourage proche des Corsini, les nouvelles rentes de la bibliothèque<sup>183</sup>. Celles-ci ont été attribuées par le prince Filippo, héritier des biens de la famille à la mort de son oncle, le cardinal Neri, et elles servent notamment à payer un copiste et deux hommes de ménage dont les services sont rendus nécessaires par l'ouverture à un public plus large que les amis et les protégés des patrons.

Querci démissionne en 1768 pour prendre le poste de directeur de la Galerie Royale de Florence. Il est remplacé par Nicolò Foggini, le neveu d'un autre savant « créature » des Corsini, Pier Francesco<sup>184</sup>. Pendant son long séjour romain, Foggini est chargé d'achever la grande édition du catalogue du *Museo Capitolino*, commencée par Bottari pour exalter à la fois Rome et la politique culturelle de Clément XII et du cardinal Neri qui avaient été à l'origine du Musée du Capitole<sup>185</sup>. Toutefois, il s'occupe principalement de la bibliothèque, pour laquelle il catalogue les

---

<sup>179</sup> «Volle [il card. Corsini] cappellano segreto mons. Bottari suo famigliare [...] e Noi colla nostra piccola borsa particolare passiamo 50 scudi il mese per uno a due de' nostri, che restarono di fuori per aver introdotti quegli altri », *Le lettere di Benedetto XIV al card. de Tencin*, éd. par E. Morelli, Rome : Edizioni di Storia e letteratura, 1955, vol. I, p. 56.

<sup>180</sup> Je fais allusion notamment à *Del Museo Capitolino ...*, Rome : si vende alla calcografia camerale, 1741- (1782).

<sup>181</sup> A. Petrucci, *Catalogo dei carteggi di G.G. Bottari e P.F. Foggini (sezione Corsiniana), con appendice e indice*, Rome : Accademia nazionale dei Lincei, 1963.

<sup>182</sup> E. Borsellino, «Il cardinale Neri Corsini mecenate e committente. Guglielmi, Parrocel, Conca e Meucci nella Biblioteca Corsiniana », *Bollettino d'Arte*, 1981, pp. 49-66.

<sup>183</sup> BANL, ms Corsiniano 2630.

<sup>184</sup> Sur ce dernier cf. M. Caffiero dans DBI, vol. 48, 1997, s.v..

<sup>185</sup> *Del Museo Capitolino*, cité, vol. IV, Roma : presso A. Fulgoni, 1782; A. Michaelis, « Storia della Collezione Capitolina di antichità fino all'inaugurazione del museo (1734) », *Mitteilungen des Kaiserlich Deutschen Archelogischen Instituts. Römische Abteilung*, VI, 1891, pp. 3-64; M. Franceschini, « La nascita del Museo Capitolino nel diario di Alessandro Gregorio Capponi », *Roma moderna e contemporanea*, I, 1993, 3, pp. 73-80; M.P. Donato et M. Verga, *Mécénat et vie intellectuelle: les Corsini à Rome, Florence, Palerme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Les milieux intellectuels italiens aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles: Rome, Florence, Naples*, à paraître.

incunables<sup>186</sup> et classe les livres achetés à la mort de deux hommes ayant vécu dans l'orbite de cette institution : Bottari et Nicolò Rossi, secrétaire du prince Bartolomeo. Surtout, il guide la bibliothèque dans la période de crise que représente la mort de tous les protagonistes de son histoire (les cardinaux Neri et Andrea, Bottari lui-même) et puis ensuite lors de la République Romaine de 1798-99. Il part à la retraite en 1802, le premier à faire toute sa carrière à la via de la Lungara.

Est peu connue la direction de Ferdinando Giovannucci, naguère lecteur au Collège Romain et sous-secrétaire du prince, mis à la retraite en 1812 parce que « peu sain de sa tête<sup>187</sup> » et incapable d'empêcher les vols de volumes. Après lui, en 1813, sous la domination napoléonienne, Alessandro Lazzarini obtient la place. Pour cet expert de droit public, auteur de différents traités juridiques, chanoine à S. Maria in Trastevere, professeur d'éthique au Collège Romain, la bibliothèque est une fonction quelque peu en retrait des honneurs de la cour. Toutefois, sous sa direction, la Corsiniana (qui est passée en 1792 à l'héritier du titre, Tommaso Corsini) voit surtout le fond des gravures s'accroître selon les intérêts et le goût du jeune prince. Lazzarini se charge de la révision générale des collections et en prépare les index ; surtout, indice d'une sensibilité de conservation en évolution, il sépare les livres communs des éditions rares dont, selon les témoins contemporains, il se fait le redoutable gardien jusqu'à sa mort.

Le personnage qui arrive ensuite pour diriger la bibliothèque peut être considéré comme représentatif de l'accomplissement de la professionnalisation du métier de bibliothécaire quoique encore lié à « l'ancien régime » romain. **Luigi Maria Rezzi**, ancien jésuite, bon traducteur d'Horace, est en effet un représentant de la culture classiciste et conservatrice de la Rome du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>188</sup>. Son activité de poète et d'humaniste se poursuivra pendant toute sa vie ce qui fait de Rezzi un des chefs de file de l'« école romaine » – autorité écoutée par un réseau d'intellectuels considérable – alors qu'il était bien plus provincial que quelques uns de ses savants prédécesseurs. Employé comme bibliothécaire de la Barberina pendant 14 ans avant de passer à la via de la Lungara, Rezzi est l'auteur du réaménagement des collections imprimées par double critère de contenu et caractéristiques bibliographiques, de l'aménagement de la salle de lecture avec la mise à disposition d'usuels, de l'inventaire topographique et enfin du catalogue des gravures. La configuration générale de la bibliothèque portera sa marque pendant très longtemps, non seulement grâce à son travail de systématisation mais aussi aux minutieux plans de développement qu'il conçoit pour cette institution<sup>189</sup>.

---

<sup>186</sup> BANL, mss Corsiniani 2404-2406.

<sup>187</sup> BANL, ms Corsiniano 2641, ff. non numérotées (année 1812).

<sup>188</sup> G. Cugnoni, *Vita di Luigi Maria Rezzi*, Imola : I. Galeati e figlio, 1879; F. Picco, *Luigi Maria Rezzi maestro della "scuola romana"*, Plaisance : A. Del Maino, 1917.

<sup>189</sup> BANL, ms Corsiniano 3398.



Après sa mort en 1857, Giuseppe Cerrotti marque le véritable passage au bibliothécaire et fonctionnaire « moderne » et c'est lui qui transmet la bibliothèque à l'État italien en 1883.

### 3.

Jusqu'ici nous avons privilégié le point de vue de l'histoire sociale et institutionnelle afin d'éclairer les contours, encore flous, du métier de bibliothécaire, sa visibilité sociale et son statut. Mais si nous nous plaçons du côté des individus, que signifie pour eux être bibliothécaire ? quels sont leurs discours et leurs auto-représentations ?

La bibliothèque est avant tout un lieu d'apprentissage, où l'on côtoie les « monuments » du passé et où l'on noue des relations avec les lettrés. C'est un lieu de sociabilité, à la fois savante et religieuse : la Corsiniana, par exemple, abrite pendant de longues années le cercle « dell'Archetto », réunion hebdomadaire des proches du cardinal Andrea Corsini qui partage la même sensibilité religieuse rigoriste et philo-janséniste<sup>190</sup>.

C'est le lieu où on étudie et où on gagne sa réputation. C'est aussi un refuge des fatigues et des périls de la cour, cette cour dans laquelle les appartenances multiples rendent le jeu de la carrière particulièrement complexe, presque angoissant<sup>191</sup>. C'est un délice, comme l'écrit l'historien de l'église oratorienne, Giuseppe Bianchini, en évoquant à la fois la congrégation à laquelle il appartient et sa bibliothèque : « Son contentissimo della mia sorte. Ho sposata la Vallicella e in essa trovo tutte le mie delizie<sup>192</sup> ».

Pourtant, l'identité de bibliothécaire reste tout au moins hypothétique si l'on veut avoir recours à cette notion, en particulier au niveau collectif<sup>193</sup>. La bibliothèque représente rarement l'horizon d'attente ou un champ d'action pour des hommes qui dialoguent avec la cour et l'église de Rome d'un côté, et la République des lettres de l'autre, tout en cherchant à affirmer une identité de savants et d'hommes d'église. Le « service », comme notion fondamentale, peut être assimilé à l'honneur seulement s'il se déploie à l'intérieur d'un univers symbolique plus vaste et supérieur ; autrement il se réduit à la « servitude »<sup>194</sup>. De ce point de vue, le bibliothécaire se trouve parfois en

---

<sup>190</sup> E. Dammig, *Il movimento giansenista a Roma nella seconda metà del XVIII*, Città del Vaticano : Biblioteca Apostolica Vaticana, 1945.

<sup>191</sup> M.P. Donato, *Le strane mutazioni di un'identità: il "letterato a Roma 1670-1750*, dans *Gruppi ed identità sociali nell'Italia di età moderna. Percorsi di ricerca*, sous la dir. de B. Salvemini, Bari : Mediterranea, 1998, pp. 275-314

<sup>192</sup> G. Bianchini à L.A. Muratori, lettre de Rome 25 fév. 1747, dans Bibliothèque Estense Modène, *Archivio Muratori*, b. 55, fasc. 1. D'analogues considérations sont faites pour le cas français, M. Caillet, « Les bibliothécaires » dans *Histoire des bibliothèques françaises*, sous la dir. de C. Jolly, vol. 2, Paris, Promodis, 1988, pp. 373-388.

<sup>193</sup> *Gruppi ed identità sociali, op. cit.* ; *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, sous la dir. de J. Revel, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1996.

<sup>194</sup> M. Rosa, *Nobiltà e carriera nelle <memorie> di due cardinali della Controriforma: Scipione Gonzaga e Guido Bentivoglio*, dans *Signori, patrizi, cavalieri nell'età moderna*, sous la dir. de M. A. Visceglia, Rome-Bari : Laterza, 1992, pp. 231-255; Id., *Carriere ecclesiastiche e mobilità sociale nell'<autobiografia> del cardinale Giulio Antonio Santoro*,



porte-à-faux dans sa position d'employé vis-à-vis des modifications que ces univers symboliques subissent dans le temps : la crise des mécanismes de recrutement au sein de la curie qui se dessine vers la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle notamment, dévoile ces contradictions.

Mais il est vrai aussi que les repères d'identification du rôle de chacun sont souples. Cela représente une ressource pour tous ceux qui n'ont pas pu ou voulu suivre la route d'une carrière à la cour, mais également pour ceux qui l'ayant fait sont exposés à la fragmentation de leur expérience et autoreprésentation.

Les pratiques en témoignent d'ailleurs. Le choix de constituer une bibliothèque publique de ses propres collections livresques ou de les léguer à une institution pour les soustraire à la force destructrice du temps et du marché, scelle souvent le parcours de l'érudit et du religieux. Il s'agit à la fois d'une œuvre de piété envers les générations futures et d'un geste ennoblissant par mimétisme des pratiques du mécénat aristocratique. Les personnages cités, Fontanini, d'Inguibert, Lazzarini laissent leurs livres à la ville de leurs aïeux pour y fonder des bibliothèques publiques, tandis que Giorgi, avec plus de modestie, choisit la Casanatense pour perpétuer la mémoire de sa vie de pieu savant.

Le choix est parfois de léguer plutôt ses propres livres à la bibliothèque dans laquelle on a travaillé et vécu. Bottari, par exemple, laisse ses instruments scientifiques à la Bibliothèque Corsiniana ; la Bibliothèque Vaticane conserve encore les livres et les manuscrits de plusieurs de ses *custodi*, tels que Allacci, Holste, Gradi, Schelstrate.

Concluons cette contribution par le même Simone Ballerini avec lequel nous l'avons commencée : en 1772 il lègue ses livres à l'institution dans laquelle il a trouvé le cadre de travail et de vie idéal, une belle petite collection « avec mon portrait à installer dans la célèbre Bibliothèque Barberina de laquelle j'ai été pendant tant d'années le bibliothécaire »<sup>195</sup>.

---

dans *Fra storia e storiografia. Scritti in onore di Pasquale Villani*, sous la dir. de P. Macry, A. Massafra, Bologne : Clueb, 1994, pp. 71-86.

<sup>195</sup> « Insieme col mio ritratto da mettersi nella celebre libreria (sic) Barberina, di cui sono stato per molti anni bibliotecario », BAV, Barb. Lat. 4909, ff. 185-188.

## **Le parcours d'un bibliothécaire de l'Ancien Régime à la Révolution : Charles Boullemier, du collège des Godrans à la bibliothèque de l'École centrale de Dijon**

Christine LAMARRE  
Professeur à l'université de Bourgogne

Avec Charles Boullemier, voici un bibliothécaire ou un garde livre qui ne déroge guère au portrait type donné par Maurice Caillet dans l'histoire des bibliothèques<sup>196</sup>. C'est un genre d'« abbé de petit collet », protégé d'une grande famille qui a pourvu à son éducation et lui a fait faire ses premiers travaux. Comme beaucoup d'autres bibliothécaires de son siècle, il participe aux activités savantes<sup>197</sup>. Le personnage ne manque cependant pas d'intérêt par les fonctions qu'il a occupées et à cause de l'époque troublée qu'il a traversée, puisqu'il fut bibliothécaire du collège des Godrans à Dijon après le départ des jésuites, puis garde livre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la même ville et bibliothécaire de l'École centrale durant les dernières années de la Révolution. Il a été assez actif pour avoir des notices dans des biographies collectives tant locales que nationales<sup>198</sup>. Ce n'est donc pas un protagoniste falot que les archives permettent de rencontrer.

Abbé de « petit collet à la vocation incertaine », il le fut. Selon ses plus anciens biographes, après un court passage dans l'armée pendant la guerre de Succession de Pologne et une campagne en Bohême en 1742, il choisit la carrière ecclésiastique et devient, en 1754, l'un des trois chapelains de l'ancienne Commanderie de la Madeleine, dépendant de l'ordre de Malte, située à Dijon. La Révolution française arrivée, il prête sans difficulté les serments qu'on lui demande, notamment ceux qui sont exigés par les décrets des 14 août 1792 et 21 avril 1793. Il est cependant arrêté le 30 mars 1793, durant la plus grave crise de la décennie, lorsque Girondins et Montagnards se disputent le pouvoir, au moment des arrestations massives de suspects à Dijon. C'est à cette occasion que les scellés sont placés sur ses meubles qui, toutefois, ne sont pas vendus à cause des deux serments prêtés<sup>199</sup>. Durant son incarcération, il envoie une vigoureuse pétition pour être libéré

---

<sup>196</sup> Maurice CAILLET, « Les bibliothécaires », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime 1530-1789*, Claude Jolly (dir.), Paris, Promodis, 1989-1992, p. 373-389.

<sup>197</sup> Martine CHAUNEY-BOUILLOT, « Les recherches de l'Abbé Charles Boullemier, bibliothécaire dijonnais (1725-1803), sur Olivier de la Marche », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV-XVI<sup>e</sup> s.)*, n° 43, 2003 ; Rencontres de Chalon-sur-Saône, 26-29 septembre 2002, « Autour d'Olivier de la Marche », p. 257-266.

<sup>198</sup> Il dispose, par exemple, d'une notice dans Charles MUTEAU et Joseph GARNIER, *Galerie bourguignonne*, t. 1, Dijon, A. Picard, Paris, A. Durand, J. Demoulin, 1858, p. 111-112 ; *Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne...*, t. 5, Paris, Madame C. Desplaces et M. Michaud, 1854, p. 247 ; *Dictionnaire de biographie française*, M. Prévost et R. d'Amat (dir.), t. 6, Paris, Letouzey et Ané, 1954, p. 1366, très restrictif par rapport au précédent. Il est aussi présent, pour ses articles dans *Le Magasin encyclopédique, le Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 2, Paris, Larousse, 1866-1879, p. 1099, ainsi que dans *La Grande Encyclopédie*, t. 7, Paris, la Grande Encyclopédie, 1885-1902, p. 692.

<sup>199</sup> Archives départementales de la Côte-d'Or (ci-après ADCO) Q 912.

dans laquelle il affirme sans ambages son peu de souci d'une vocation religieuse. Il écrit : « Je suis prêtre, dit-on, hélas avant la Révolution, on m'accusait de ne l'être pas ! Et en effet je n'ai jamais possédé de bénéfices, je n'ai jamais prêché ni confessé ni enfin exercé de fonctions ecclésiastiques. Depuis longtemps même j'avais renoncé au costume, uniquement occupé de l'étude et de ma place de bibliothécaire, je ne songeais qu'à remplir mes devoirs de citoyen, et à obéir à la loi, j'ai prêté le serment, ainsi sous tous les rapports je ne puis donc être mis au nombre des prêtres insermentés, ni mériter les peines qu'ils ont encourues<sup>200</sup>. »

L'appui d'une importante famille parlementaire ne lui a pas non plus manqué, il tient bien « de près au milieu de la robe » comme beaucoup d'autres. Selon Charles Oursel<sup>201</sup>, il est né le 12 novembre 1725 d'un père maître vitrier et eut pour parrain Charles Févret, seigneur de Saint-Mesmin et Godan, conseiller honoraire au Parlement de Metz, ce qui le plaçait d'emblée dans la protection d'une des grandes familles érudites de la ville<sup>202</sup>.

Cette protection le suit toute sa vie. Charles-Marie Févret de Fontette (1710-1772), fils de son parrain, fit une carrière brillante au parlement de Dijon à partir de 1735 ; soutenant le parti du roi, il en reçut, en 1751, une pension annuelle de 1200 livres. Grand collectionneur et amateur de livres, il décida de rééditer *La Bibliothèque historique de la France* du Père Lelong augmentée de nouvelles notices. Le premier volume, paru en 1768, lui ouvrit la porte de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il mourut peu après, en 1772, sa bibliothèque fut alors vendue. Les biographes de Charles Boulemier l'associent de près aux travaux de son protecteur puisque, après le premier d'entre eux, Pierre-Louis Baudot, qui prononça l'éloge académique, et le *Magasin encyclopédique* (1809, t. 5), ils lui attribuent plusieurs articles nouveaux (Joinville, d'Aubigné) et nombre de compléments de la *Bibliothèque historique de la France*, certains vont jusqu'à dire qu'il n'osa pas faire paraître cette réédition sous son nom mais qu'il en est le véritable auteur<sup>203</sup>. En outre, selon le même Baudot, il aurait été l'auteur du catalogue du Cabinet d'histoire de France de Charles-Marie Févret de Fontette ; seule sa modestie (une nouvelle fois) aurait empêché qu'il soit imprimé, bien qu'approuvé par les bibliographes parisiens consultés<sup>204</sup>.

---

<sup>200</sup> ADCO L 1805. Le mémoire reste sans effet. Boulemier sera libéré à l'initiative du représentant en mission Calès le 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794) ADCO Q 912.

<sup>201</sup> *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1907-1911, t. XI, p. XXXIV-XXXV, voir Archives Municipales de Dijon (ci-après AMD), B 566, f° 245, paroisse Saint-Jean.

<sup>202</sup> Selon Charles MUTEAU et Joseph GARNIER, *ouvr. cit.*, note 2, Charles Févret de Saint-Mesmin a laissé trois cents recueils de remarques sur les livres qu'il avait lus. Voir plus récemment *Un descendant d'une grande famille de parlementaires bourguignons, Charles Balthazar Julien Févret de Saint-Mesmin*, Dijon, Musée des Beaux-Arts, 1965 et *L'art des collections. Bicentenaire du Musée des Beaux-Arts de Dijon*, Dijon, Musée des Beaux-Arts, 2000.

<sup>203</sup> Voir Pierre-Louis BAUDOT, *Éloge historique de M. l'Abbé Boulemier*, Dijon, Veuve Frantin, an XII (1803). L'ami de l'abbé Boulemier, qui a recueilli ses papiers, la lui attribue, soulignant qu'il fit ce travail à Paris puis à Dijon entre 1760 et 1763-1764, p. 6. Par contre l'auteur de la notice du *Dictionnaire de biographie française, ouvr. cit.*, note 3, lui dénie pratiquement la paternité de la réédition.

<sup>204</sup> Ce catalogue est conservé à la Bibliothèque municipale de Dijon (ci-après BMD), ms 1053. La bibliothèque fut vendue en 1772.

Au collège des Godrans, où il est nommé bibliothécaire le 17 janvier 1764 après l'expulsion des jésuites<sup>205</sup>, il retrouve la famille des Févret qui siège au bureau du collège. Dans un mémoire sur la bibliothèque, Charles Boullemier en raconte (sur un ton très accusateur vis-à-vis des jésuites) la genèse<sup>206</sup>. Elle est due à deux fondations : celle de Bernard Martin et d'Anne Bouhier, presque entièrement dilapidée, et celle de Pierre Févret, premier conseiller clerk au Parlement, donnée par testament le 15 février 1701 avec une rente annuelle de 120 livres pour assurer la conservation et l'augmentation des collections. Ce legs donna lieu à contestations lorsque les héritiers cessèrent de verser cette rente et lorsque la donation fut chargée de droits d'amortissement. Charles Marie Févret de Fontette, le neveu du fondateur, accepta finalement de payer l'ensemble contre l'assurance que la bibliothèque serait à nouveau ouverte au public. L'abbé retrouvait ici les livres des ancêtres de ses protecteurs, il ne devait pratiquement plus les quitter.

Boullemier a, en effet, conservé sa place au collège durant la première phase de la Révolution : le 14 mai 1792, le Directoire du département le salarie pour son travail à l'École centrale. Il prête sans difficulté le serment de septembre 1792, mais nous avons vu qu'il est arrêté le 30 mars 1793 et qu'il reste en résidence surveillée pendant plus d'une année. Il est remplacé dans ses fonctions par le professeur d'histoire Mailly<sup>207</sup> puis par le citoyen Hucherot le 14 germinal an II (3 avril 1794). À sa libération, Boullemier n'a pas retrouvé son poste immédiatement. Il lui a été rendu par le représentant du peuple Calès, le 21 brumaire an II (11 novembre 1794). En application de la loi Daunou (3 brumaire an IV ou 25 octobre 1795, la dernière des grandes lois révolutionnaires d'organisation de l'instruction publique), et de la loi du 20 pluviôse an IV (9 février 1796) qui assimile les bibliothécaires pour leur nomination et leur traitement aux professeurs des écoles centrales, Boullemier est, après consultation du jury d'instruction publique, confirmé dans ses fonctions le 1<sup>er</sup> germinal an IV (21 mars 1796) par l'administration départementale<sup>208</sup>. Il occupera son poste jusqu'à sa mort, le 21 germinal an XI (11 avril 1803).

Au hasard d'une pétition pendant sa captivité, on apprend que l'abbé Boullemier ne doit pas son arrestation à sa qualité de prêtre mais qu'il a probablement été placé sous surveillance à cause de la correspondance qu'il entretenait toujours avec les Févret de Saint-Mesmin, alors émigrés. Charles Balthazar Julien Févret était parti en Suisse en 1790 et était devenu lieutenant en second dans les armées du prince de Condé<sup>209</sup>. L'abbé Boullemier écrit : « Ma liaison avec cette famille

---

<sup>205</sup> ADCO, D 20, registre des délibérations du bureau d'administration du Collège, f° 37. Il recevra des appointements de 400 livres par an, payables d'avance trimestriellement. Je remercie M. Seichepine de m'avoir communiqué ce document.

<sup>206</sup> BMD, ms 938, p. 295-304.

<sup>207</sup> ADCO, D 20 f°224 à la date du 3 juin 1793. Mailly accepte de prendre la suite de C. Boullemier et de se fier à son catalogue comme s'il avait fait lui-même le recollement des livres, en s'en remettant à sa probité bien connue.

<sup>208</sup> ADCO, L 1088, AMD, 1D1/4, f° 209 ; AMD, 1D1/9, f°146.

<sup>209</sup> Anne Françoise Jacob, *Les Févret de Saint-Mesmin, une famille bourguignonne face à la Révolution française : l'exemple d'une émigration nobiliaire*, Mémoire de maîtrise, Dijon, 1998.

date du jour de ma naissance et n'a éprouvé d'altération que le jour où ils ont émigré. » Mais s'il affirme avoir cessé toute correspondance avec eux, il reconnaît s'être occupé de leurs affaires d'argent en France au bénéfice de la République de façon assez peu convaincante<sup>210</sup>.

L'activité au sein des institutions savantes est le dernier caractère signalé par Maurice Caillet ; Charles Boullemier n'y a pas manqué. Il est admis à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon comme associé le 10 juillet 1767 et comme pensionnaire le 31 janvier 1772. Il y retrouve encore une fois Charles-Marie Févret de Saint Mesmin, membre honoraire et chancelier de la société. L'abbé Boullemier fut un membre actif aux curiosités diverses qui l'ont amené à présenter des mémoires sur des sujets variés. La table manuscrite des travaux<sup>211</sup> signale qu'entre 1767 et 1784 il a prononcé cinquante-six interventions, dont cinq ont fait l'objet de publications. Un recueil de ses travaux manuscrits à l'Académie est conservé à la Bibliothèque municipale de Dijon<sup>212</sup>. Toujours conformément au modèle que nous suivons, l'essentiel de ses travaux est plutôt constitué de morceaux littéraires, historiques surtout, mais il existe aussi des dissertations inattendues comme celle, d'histoire naturelle, sur les fourmis. Boullemier semble avoir été l'homme de toutes les curiosités, même s'il a souffert de l'orientation très scientifique prise par l'Académie sous l'autorité de Guyton de Morveau et de Philibert Maret<sup>213</sup>.

Le bibliothécaire du XVIII<sup>e</sup> siècle est-il bibliophile ? Dans le cas de Boullemier, oui, et avec passion. Son arrestation en 1793 a été suivie de la pose de scellés qui permettent de pénétrer dans son intérieur, place Bénigne<sup>214</sup>. Il est modeste : l'abbé vit avec sa gouvernante, Marie Parizot, dans trois chambres, deux mansardes, une cave. La prisée totale des meubles et livres monte à 1235 livres 19 sols ; les cent quatre-vingt-dix-neuf articles de livres représentent l'essentiel de ses richesses (965 livres 10 sols). L'abbé possède à l'évidence une bibliothèque vivante composée pour partie de collections de périodiques : *Le Journal de physique*, *Le Moniteur*, *Le Journal de Paris*, *Le Courrier de l'Europe*, *Les Affiches de Dijon*. Le greffier note aussi la présence de nombreuses brochures, de « tas » de factums, d'almanachs et de catalogues de livres. Il ne possède par contre que peu d'ouvrages de prix : *La Bibliothèque historique de la France* par Févret à laquelle il avait

---

<sup>210</sup> ADCO, L 1805.

<sup>211</sup> Les archives de l'Académie de Dijon sont déposées à la Bibliothèque municipale de Dijon. Elles sont en cours de catalogage.

<sup>212</sup> BMD, ms. 938, 939 et 940 de sa main. Voir Abbé Émile DEBERRE, *La Vie littéraire à Dijon au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après des documents nouveaux*, Paris, Picard, 1902.

<sup>213</sup> En témoignent ces quelques vers de Boullemier : « Que je la plains la pauvre Académie/ N'a-t-elle pas assez de médecins/ De tous côtés, plus elle en associe/ Plutôt hélas ! elle perdra la vie !/ Comment tenir contre tant d'assassins/ Que je la plains la pauvre Académie » cité par Martine CHAUNEY-BOUILLOT, *art. cit.*, note 2, p. 266. Voir Christine LAMARRE, « L'organisation de la discussion scientifique autour de Guyton de Morveau et de Maret : l'Académie de Dijon entre 1780 et 1788 », *Règlement, usages et science dans la France de l'absolutisme*, Actes du colloque international, Paris, 8-10 juin 1999, Paris, Tec & Doc, 2002, p. 293-306.

<sup>214</sup> ADCO, Q 912, 22 germinal an II.

collaboré et le « Dictionnaire de Pontas<sup>215</sup> » sont estimés 60 livres ; le *Dictionnaire de Furetière* à 40, *L'Histoire de France de Daniel*, en sept volumes, vaut 50 livres<sup>216</sup>.

L'abbé Boullemier a vécu une époque de transformations brutales et intenses qui lui ont permis d'avoir une activité exceptionnelle, puisqu'il a connu le départ des jésuites du collège des Godrans, où il fut nommé bibliothécaire, puis la Révolution durant laquelle non seulement il conserva ses fonctions mais les vit profondément s'amplifier puisqu'il recevait les livres confisqués des abbayes et des émigrés. Il eut ainsi à classer, inventorier et conserver les plus prestigieuses collections du département<sup>217</sup>. Sans doute cela explique-t-il une activité incessante de rédacteur de catalogues, caractéristique aussi des bibliothécaires du Siècle des Lumières. On conserve de lui à la Bibliothèque municipale de Dijon le catalogue des livres des jésuites établi en 1765, un second catalogue de 1783<sup>218</sup> ; un dernier catalogue des manuscrits a été préparé en 1802<sup>219</sup>. En outre, il a ouvert et tenu le catalogue des livres de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres dont il était le garde livre<sup>220</sup>. Cette peine a été reconnue puisque le salaire du bibliothécaire a évolué des quatre cents livres annuelles du début de sa carrière à six cent livres puis aux mille livres annuelles accordées le 3 nivôse an III (2 décembre 1794) par le collège<sup>221</sup>. Devant la qualité du catalogue de la bibliothèque du collège, on n'a pas jugé utile de refaire l'inventaire de l'établissement, et, preuve de confiance plus grande encore, le catalogue est laissé à son rédacteur. Boullemier fut d'ailleurs appelé plusieurs fois à faire des recensements de livres pendant la Révolution<sup>222</sup>.

---

<sup>215</sup> Probablement une des éditions du livre de Jean Pontas, *Dictionnaire des cas de conscience* [...], 1<sup>re</sup> éd., Paris, P.A. Le Mercier, 1715.

<sup>216</sup> Père Gabriel Daniel, *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* [...], Paris, D. Mariette, 1722. Le livre connut de nombreuses éditions, le nombre de volumes laisse à penser qu'il s'agit de celle-ci.

<sup>217</sup> Besogne reconnue, C. Boullemier demande et reçoit le 3 décembre 1792 une gratification de 240 livres pour le transport et l'arrangement de 15 000 volumes dans la nouvelle bibliothèque (ADCO, D 20 f° 204).

<sup>218</sup> ADCO, D 20 f° 100. Présentation du « catalogue ou table alphabétique des auteurs » qui avait été ordonné par le bureau le 11 juillet 1783. Boullemier reçoit une gratification de 400 livres (une année d'honoraires) et le secrétaire se voit offrir 70 livres pour avoir « mis au trait » l'ouvrage.

<sup>219</sup> Les catalogues sont souvent dédoublés et accompagnés de catalogues des manuscrits : BMD, ms 1148, catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Dijon, ms 1658, catalogue des livres de la bibliothèque publique du Collège de Dijon (1765), ms 2611, 2612 et 2613 catalogues méthodiques et alphabétiques des livres de la bibliothèque du Collège. Ce dernier document a permis de ne pas recenser la bibliothèque au moment de l'estimation des biens nationaux (ADCO, Q 880, Bibliothèque : inventaire présenté par Charles Boullemier avec « table alphabétique des auteurs avec le nombre de leurs ouvrages qui se trouvent dans la bibliothèque publique du collège Godran de Dijon avec celle des auteurs qui ne se sont fait connaître que par les initiales de leurs noms et table des ouvrages dont les auteurs sont inconnus, rangés par ordre de matières. 1784 » ; l'auteur en fut récompensé d'une gratification de 10 louis (ADCO, D 20 f° 125, délibération en date du 14 décembre 1785). L'abbé Boullemier complète l'inventaire par le catalogues des « pièces fugitives » c'est-à-dire des brochures reliées dans les livres qui lui vaut à nouveau 10 louis de récompense (ADCO, D 20, f° 180, 1<sup>er</sup> mai 1789).

<sup>220</sup> Archives de l'Académie de Dijon, en cours de catalogue.

<sup>221</sup> ADCO, D 20, f° 231, sur la pétition de Boullemier.

<sup>222</sup> Comme par exemple celle de Jehannin de Chamblanc qui possédait l'une des plus belles collections de Dijon. Charles Boullemier déplore d'ailleurs que « depuis l'inventaire fait des livres de l'émigré Jehannin on s'était aperçu qu'on y avait mis les yeux et la main et qu'on en avait soustrait un assez grand nombre » [lettre du 27 nivôse an IX (18 mars 1801) ADCO XXT 6]. Il fit aussi un inventaire des estampes confisquées et conservées pour le cabinet du Musée (contresigné par F. Devosge), AMD, 3R2/1.



Charles Boulemier fit aussi l'expérience d'une mutation importante de son métier de bibliothécaire. Il apparaît bien, sous l'Ancien Régime, comme un partisan résolu de l'ouverture des bibliothèques au public. Ainsi, dans le mémoire sur la bibliothèque de Dijon<sup>223</sup>, il reproche aux jésuites de suspendre l'ouverture de leur bibliothèque au public lorsqu'ils ont des difficultés, et déplore également les disparitions des manuscrits et de livres précieux, une gestion sciemment malencontreuse : « Les jésuites n'envisageaient la bibliothèque publique que comme une ressource dont se défaire à bon prix, de tous les livres doubles, inutiles ou mal conditionnés qu'ils ne voulaient pas garder. Cette manœuvre indécente excita la réclamation et les plaintes des personnes préposées à veiller à son entretien et à sa conservation. »

Pourtant les dossiers conservés par l'administration départementale montrent que l'adaptation du bibliothécaire à ses nouvelles fonctions au sein de l'École centrale a occasionné quelques difficultés face aux attentes des lecteurs, qui n'hésitent pas à pétitionner et obtiennent finalement gain de cause. Peu nombreux [treize signatures le 7 thermidor an V (26 juillet 1797), un peu plus – vingt-sept – le 16 frimaire an VI (6 décembre 1797)], les pétitionnaires demandent trois choses : des horaires d'ouverture plus longs, le droit de consulter le catalogue et la possibilité d'emprunter les ouvrages.

L'ouverture de la bibliothèque du collège se faisait, au terme des dispositions du legs Fevret, quatre fois par semaine : les habitudes ont survécu aux changements<sup>224</sup>. Pourtant, la situation, de l'avis des rédacteurs de la pétition, n'est plus la même : « La bibliothèque publique, en particulier, s'est enrichie de différents ouvrages rares devenus propriété nationale mais tous ces chefs-d'œuvre seront-ils perpétuellement placés loin des citoyens, ne les leur montrera-t-on toujours ainsi que dans l'Ancien Régime seulement que pour les frapper d'étonnement et de respect ; et quand ils doivent servir à former des législateurs philosophes, des administrateurs éclairés, des juges intègres, des agriculteurs instruits, des artistes célèbres, des professeurs et des instituteurs qui, secouant la poussière de l'école, ne doivent plus adopter dans l'enseignement que des méthodes simples, fondées sur la vérité, l'utilité, la raison, la nature et les faits les mieux observés : ces trésors n'auront-ils d'autres buts que de satisfaire une vaine curiosité et n'en fera-t-on qu'un objet de parade et d'ostentation ? » À la suite d'un calcul compliqué, les mécontents déduisent qu'ils ne peuvent accéder aux livres que « vingt-quatre ou trente-six heures par mois, la valeur d'environ douze jours dans une année<sup>225</sup> [...] Que de citoyens rebutés par cette entrave renoncent à tout projet

---

<sup>223</sup> BMD, ms 938, p. 295-304.

<sup>224</sup> Selon l'abbé Claude Courtépée, t. 2, p. 145, elle aurait été ouverte quatre fois par semaine.

<sup>225</sup> La bibliothèque était ouverte deux heures en hiver et trois en été. Charles Boulemier répondra que les lecteurs restent rarement plus d'une heure, qu'il n'a jamais refusé de prolonger l'ouverture pour un lecteur, ni même d'ouvrir exceptionnellement et « que ce temps est plus que suffisant pour vérifier des faits incertains ou prendre des notes même très étendues ».



de travail qui demande un peu d'assiduité et de persévérance. Quel fruit peut-on espérer, en effet, du sacrifice d'une année entière dont on n'a pas quinze jours entiers que l'on puisse employer à faire dans ce dépôt public, les recherches et les extraits préliminaires indispensables. » Ils demandent une ouverture quotidienne, sauf le décadi et les deux mois de vacances scolaires, de huit heures du matin à une heure de l'après midi. Le bibliothécaire se récrie que sa bibliothèque sera déserte avec ce rythme d'ouverture et veut maintenir les habitudes en s'appuyant sur l'exemple de Paris. Du coup l'administration départementale décide d'interroger la capitale et envoie, comme si la Seine était un département semblable aux autres, une demande de renseignement « au bibliothécaire de l'École centrale ». Naturellement, la réponse arrive tardivement<sup>226</sup>, elle est signée de la main du conservateur de la bibliothèque du Panthéon, qui apprend aux Côte d'Oriens qu'il existe dans la capitale quatre dépôts publics de livres, sans compter ceux des écoles centrales. Il les renseigne néanmoins : les quatre bibliothèques sont ouvertes tous les jours (sauf celle des Quatre-Nations fermée les quintidi et celle de l'Arsenal pas encore publique) de dix à quatorze heures. La liberté des horaires est laissée aux départements mais le conservateur du Panthéon soutient son collègue dijonnais : « Nous vous observons qu'aucune des bibliothèques de Paris ne s'ouvre le soir tant par rapport à la fatigue que donne aux employés le service public, que pour cause des travaux particuliers que demande la bibliothèque. » Le premier règlement aligne presque Dijon sur Paris et tranche en défaveur de Boullemier : la bibliothèque sera ouverte tous les jours sauf les fêtes et les vacances, en hiver de dix heures à treize heures et de neuf heures à midi en été.

Le second sujet de plaintes est le refus de laisser le catalogue aux mains des lecteurs : « Le premier livre d'une bibliothèque est, à vrai dire, le catalogue des livres qu'elle contient, cette communication ne peut être refusée. Pourquoi tiendrait-on les citoyens dans l'ignorance des richesses littéraires que renferme le dépôt ? » La réponse est catégorique : « L'inventaire doit être en tous temps entre les mains et sous les yeux du bibliothécaire sans être communiqué à personne. Cette communication est entièrement inutile. Quand on veut profiter du secours d'une bibliothèque publique on doit avoir un objet ou d'amusement ou d'utilité. C'est au bibliothécaire à savoir si le livre qu'on demande existe ou non dans la bibliothèque, et en cas de doute à recourir à l'inventaire qui, par conséquent, doit toujours être à sa portée pour être consulté. » En revenant à la charge, les pétitionnaires écriront : « On ne vient pas toujours pour demander tel livre ; on fréquente souvent une bibliothèque sans avoir d'objet déterminé, uniquement pour s'instruire des livres qui s'y trouvent, pour y faire la découverte d'auteurs qu'on ne connaissait pas ou de différents sujets que l'on ignorait qu'ils eussent traités. On y vient aussi pour prendre une idée de la bibliographie : ce n'est qu'à la vue du catalogue que l'on peut acquérir toutes ces connaissances. » Les ultimes

---

<sup>226</sup> ADCO, L 1097, la lettre est du 13 janvier 1798, la réponse arrive le 13 germinal an VI (2 avril 1798).

retranchements de l'abbé Boullemier, inspirés peut-être par le développement brutal des collections, ne convainquent pas (« Qu'il n'existe qu'un seul exemplaire du catalogue, par lettre alphabétique, qui ne peut servir qu'au bibliothécaire. Que les copies que l'on pourrait en tirer seraient inutiles puisqu'il faudrait le recommencer et que même elles ne seraient pas achevées lorsqu'on complètera la bibliothèque. »). Malgré les efforts de Boullemier, les curieux de livres l'emportent, on décide de faire faire une copie de l'inventaire qui pourra être communiquée aux lecteurs.

Quant aux prêts de livre, il ne fallait guère y compter : sous la plume du conseil de l'école les objections affluent :

« Cette demande est ridicule ; la bibliothèque ne serait bientôt plus qu'une boutique où chacun viendrait se fournir avec un morceau de papier et au lieu d'une salle et de rayons on n'aurait plus besoin que d'un registre ou d'un portefeuille.

Que les citoyens ont un droit égal de consulter les livres et comment consulter ceux qui seraient sortis sous charge dont les emprunteurs ne feraient peut-être pas grand usage, tandis que les professeurs eux même ne pourraient en profiter ?

D'ailleurs le bibliothécaire peut-il connaître personnellement tous les individus qui viendraient en demander ?

On ne parlera pas de la perte des livres, de leur dépérissement qui seraient inévitables.

On connaît les risques de dépareiller des ouvrages et d'en perdre d'autres qui de peu de valeur en eux-mêmes ne pourraient plus être trouvés à quelque somme qu'on y employât. »

L'indignation que l'on sent fait écho à la sensibilité exacerbée du collectionneur et du garde des livres. Elle rappelle les récriminations que Charles Boullemier a déjà exprimées à plusieurs reprises dans sa carrière : contre les jésuites, mauvais gestionnaires du fonds public de livres qui leur étaient confiés<sup>227</sup> ; lui même s'inquiète des pertes quand il est en charge<sup>228</sup>, avant de se plaindre des disparitions de livres survenues quand que sa bibliothèque était gérée par Hucherot contre qui il porte plainte auprès de l'administration municipale<sup>229</sup> ; plus tard encore, soupçonnant à nouveau des

---

<sup>227</sup> BMD, ms 928, p. 295-304 : « Ils proposèrent d'acquérir un ouvrage considérable, dont le nombre des volumes devait même s'accroître chaque année, je suis fort porté à croire que cette perspective fut une des raisons qui fit accueillir leur projet, mais en paraissant enrichir la bibliothèque, ils la dépouillèrent en même temps d'une partie précieuse, qui en faisait un des plus grands mérites, sous prétexte que cette partie était de la plus grande inutilité. Ils vinrent donc à bout de persuader qu'il fallait sacrifier à la nouvelle acquisition tous les recueils de cartes géographiques, ceux d'estampes et de portraits qui étaient en grand nombre et aussi bien choisis que curieux, avec toutes les machines et instruments de physique qu'ils vendirent à vil prix. S'en seraient-ils tenus à cet essai ruineux ou eussent-ils continué à faire adopter un plan qui eut réduit insensiblement par la suite cette bibliothèque à n'être plus qu'un dépôt uniquement destiné à d'officieux papiers à fournir toute la halle. » L'homme s'exprimait avec vigueur.

<sup>228</sup> ADCO, D 20 f° 100, 18 août 1784 : un mémoire du bibliothécaire expose qu'il y a eu des pertes dans les livres à cause de déplacements de livres à la suite de « dégradations », les locaux d'attente ont été visités par les élèves.

<sup>229</sup> Lorsque C. Boullemier sort de prison le 15 octobre 1794, il ne retrouve pas automatiquement son poste à la bibliothèque de l'École centrale ; il est réintégré par le directoire de département le 4 brumaire an III (26 octobre 1794) AMD 1D1/5, f° 92-93 ; voir *Être citoyen à Dijon pendant la Révolution*, Ville de Dijon-Archives municipales, 18 avril-29 décembre 1989, 1989, p. 51-52.

disparitions d'ouvrages, il demande et obtient de faire changer les serrures à cause de la multiplication des doubles de clés<sup>230</sup>. Dans la gestion de la bibliothèque elle-même, son gardien prend les mêmes précautions et obtient que, puisque « les livres ne sont défendus ni par grillage ni autrement », les lecteurs soient dans l'obligation de lui demander les livres qu'ils veulent consulter. Le sourcilieux abbé est suivi par le département qui est sensible à l'un des arguments, celui de l'égalité d'accès des citoyens aux livres qui ne peut être garanti que par l'exclusion du prêt.

Des négociations naît un projet de règlement du conseil de l'École centrale (17 vendémiaire an VI, 8 octobre 1797), bientôt accepté par le directoire du département. Il accorde presque tout ce qui avait été demandé par les pétitionnaires à l'exception du prêt ; celui-ci existe cependant, mais il est limité aux professeurs de l'établissement. Le nouveau règlement est imprimé et affiché à la porte de la bibliothèque.

D'autres combats attendent le vieil abbé : l'agrandissement des locaux qui commence en l'an VII, la mise en place de milliers de volumes et l'obligation reconnue et acceptée de se débarrasser de grandes quantités de livres en double, dépareillés, abîmés ou dont les sujets sont passés de mode<sup>231</sup>, sans compter les inondations, effondrements et autres accidents qui semblent accompagner la vie des bibliothèques<sup>232</sup>. Mais les conditions d'accès à la bibliothèque sont désormais précises et égales pour tous ; le stade de la bibliothèque semi-privée, ouverte ou simplement entrouverte, est désormais dépassé, les collections publiques et le fort sentiment de leur propriété collective sont nés. Le métier de bibliothécaire ne pouvait qu'en être bouleversé, ce que finalement Charles Boulemier a accepté puisqu'il n'abandonne les livres d'une bibliothèque amplifiée et reconstruite qu'à sa mort.

---

<sup>230</sup> ADCO L 1080, la demande est du 13 thermidor an VI, la réponse du 21 (31 juillet 1798 et 8 août 1798).

<sup>231</sup> On trouvera tous les renseignements dans les liasses Q 880, XVIII3 et XXT2, 6-7 (ADCO). Les autorisations de vendre les livres ont été difficilement obtenues. Sous ces cotes se trouvent aussi des plans et un dessin de la boiserie des bibliothèques signé de Guillemot. Elles ont été réalisées en l'an IX (1801).

<sup>232</sup> ADCO, D 20, f° 100 (18 août 1784) : des livres manquent à la suite du déplacement (sans soin) d'une partie des livres rangés dans une partie endommagée du bâtiment. Le 26 frimaire an IX (18 décembre 1800), la fonte brutale des neiges provoque une inondation qui a pour suite l'effondrement d'une partie du plancher de la salle de dépôt des livres. Il faut trier les livres trempés, les vendre immédiatement pour éviter que les vers ne s'y mettent et ne contaminent les collections.

## **Gabriel Prunelle (1777-1853) : médecin, bibliophile et érudit à l'origine de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier**

Mireille VIAL

Conservateur en chef à la Bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier

Cette communication est le début d'un travail en cours sur le rôle exact de Gabriel Prunelle dans l'histoire de la Bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier. Nous essaierons de montrer à travers sa personnalité et les collections elles-mêmes pourquoi et comment il a constitué un fonds exceptionnel pour la Faculté de médecine. Enfin en quoi il fut un véritable bibliothécaire réunissant de façon exemplaire les différentes dimensions de la fonction.



Illustration 1 : François Gabriel Prunelle. Portrait huile sur toile : Service photo BIU Montpellier.

Clément François Gabriel - Victor Prunelle est né à La Tour du Pin (Isère) en 1777. Après études secondaires et personnelles dans la maison familiale, et suivant les traces de son père, il commence ses études de médecin à l'École de santé de Montpellier en 1795. En 1797, alors qu'il est encore étudiant, il est nommé aide-bibliothécaire sur concours. Il s'occupera de cette bibliothèque de près ou de loin jusqu'en 1819.

Après avoir passé ses examens, il s'embarque pour l'Égypte (1801) mais le voyage tourne court et il revient vers la France par l'Espagne. A Paris, il se met à étudier les sciences auprès de

savants tels que Chaptal, qui devient son ami, Berthollet, Ampère ou Arago. Médecin militaire, pendant les campagnes napoléoniennes, il accompagne la Grande Armée et parcourt les Alpes, l'Italie, l'Allemagne ou les Pays-Bas. Il est sur le champ de bataille d'Austerlitz. En 1801, il obtient son diplôme d'officier de santé qui sera échangé pour celui de docteur en 1804. Les conditions d'obtention de ce diplôme lui vaudront plus tard de cruelles attaques de la part de certains de ses confrères.

Pendant ces mêmes années (1800-1805) il a de nombreuses autres activités. Dès 1802, Chaptal l'envoie dans les « dépôts littéraires » parisiens pour y choisir des livres pour la Bibliothèque nationale mais aussi pour la Faculté. Entre 1803 et 1806 c'est dans les départements qu'il continuera sa mission. A la création officielle du poste, en 1803, il est nommé bibliothécaire de l'École. La même année, il est chargé du cours de bibliographie médicale. En 1807, il obtient la chaire de médecine légale groupée à celle d'histoire de la médecine. Malgré la nomination d'un nouveau bibliothécaire il conserve la main sur l'institution... et le logement ! Durant toute cette période il écrit plusieurs ouvrages médicaux.

Un scandale politique local, en février 1819, donne l'occasion à ses détracteurs de le faire destituer de toutes ses fonctions à l'École. Après les retournements politiques de 1830, il refusera la réhabilitation que la Faculté veut consacrer en lui donnant le titre de professeur honoraire et ne reviendra plus à Montpellier. C'est ainsi qu'il léguera sa bibliothèque personnelle à la Ville de Lyon<sup>233</sup>.

Prunelle va ensuite se consacrer à l'exercice de son art et à une carrière politique importante. Député de l'Isère et maire de Lyon de 1830 à 1834, il met en pratique ses idées sur l'enseignement et la diffusion de la culture et du savoir, en créant de nombreuses écoles, musées et bibliothèques. Il meurt à Vichy dont il était maire en 1853.

## **La collection**

### **Les manuscrits**

Il est quasiment certain que les manuscrits anciens présents ici ont tous été rassemblés grâce à l'action de Prunelle. Cette collection comprend un millier de volumes dont six cent trente environ sont antérieurs à l'imprimerie. Pour la période médiévale, c'est la littérature qui domine : lettres classiques surtout latines, mais aussi romans de chevalerie français ou encore poètes italiens tels

---

<sup>233</sup> Cf. le mémoire de Jean-François Lutz : *Dons et legs à la Bibliothèque municipale de Lyon, 1850-1950* [Villeurbanne : Esssib, 2003], information transmise par M. Guinard que je remercie.

Dante et Pétrarque. Viennent ensuite les manuscrits religieux : Bibles richement illustrées, pères de l'Eglise, bréviaires et missels.



Illustration 2 : Inflammation de l'œil et de la paupière, Roger Frugardi dit de Parme, *Chirurgia*, XIV<sup>e</sup> siècle.

Service photo BIU Montpellier.

Les manuscrits médicaux essentiels sont là : Hippocrate et Galien, et les auteurs du Moyen Âge avec les *Chirurgies* de Guy de Chauliac ou de Roger de Parme. On trouve ensuite droit, histoire et géographie et enfin les sciences exactes et naturelles (astronomie, zoologie, chimie et bien sûr alchimie) sans oublier la musique.

La même diversité se retrouve dans les langues utilisées (latin majoritairement, mais aussi grec, arabe, italien, langue d'oïl et langue d'oc, etc.) et dans leur aspect matériel des riches ouvrages décorés aux stricts documents de travail.

Mais on compte aussi des manuscrits modernes dont un nombre remarquable de manuscrits autographes venant de la collection Albani ramenée en France par les soldats de Bonaparte. Ils sont, par exemple, de la main des imprimeurs vénitiens Alde et Paul Manuce, du poète Torquato Tasso (XVI<sup>e</sup> siècle), ou de Kircher, Peiresc, Winckelmann, (XVII<sup>e</sup> siècle). Mentionnons encore les vingt-quatre volumes de papiers de la reine Christine de Suède.

## Les imprimés

Si la collection des manuscrits de la bibliothèque est particulièrement riche, celle des imprimés est tout aussi remarquable. Les quelque cent mille volumes qui la constituent, embrassent toutes les sciences, couvrent toutes les époques, mesurent de dix centimètres à plus de quatre-vingts, sont reliés en parchemin, en cuir, en carton... De la médecine avant toute chose cette fois (45 %), tandis que les lettres (13 %), les sciences (16 %) et l'histoire, (17 % y compris la géographie et les voyages) sont en proportion comparable. Les ouvrages bibliographiques et

généraux ont une place importante avec 11 % du total. Signalons enfin une série de trois cents incunables et livres du tout début du XVI<sup>e</sup> siècle qui recèle quelques trésors.

Quelles sont donc les motivations profondes qui ont présidé à la formation d'une telle bibliothèque ?

## Un homme des Lumières

Prunelle, comme Chaptal dont il fut l'ami, fait partie de ces hommes héritiers des idées des Lumières, qui ont voulu les mettre à l'épreuve du réel au service de la nouvelle société issue de la Révolution. L'idée de progrès et une large culture encyclopédique dont le livre est le principal vecteur sont au cœur des réflexions et de la vie de Prunelle. Son intérêt, le rapprochant en cela aussi de son ami Chaptal, pour l'organisation de l'enseignement où le rôle du livre est également primordial, en est la meilleure illustration.

## L'érudit passionné

Prunelle rassemble plusieurs des qualités du collectionneur :

– **la passion pour le livre et l'écrit** : « un homme qui ne lit point ne voit dans le monde que lui-même et, souvent il n'y voit pas grand-chose » (Zimmermann cité par Prunelle).

Dans ses lettres au doyen René, à tout moment, il laisse percer son enthousiasme lorsqu'il fait des découvertes ou tombe sur des exemplaires rares : « j'ai eu une grande joie surtout à retrouver la copie... faite sur le manuscrit palatin de l'anthologie grecque... ».

Encyclopédisme des Lumières et retour aux sources de la Renaissance, deux notions fondamentales pour Prunelle, expliquent en grande partie la richesse remarquable du fonds tant de manuscrits anciens que des livres imprimés.

Pour donner une idée des domaines du savoir que Prunelle estime devoir figurer dans la bibliothèque, voici quelques détails du panorama déjà esquissé plus haut : on peut citer la présence de trente-huit langues différentes dont le syriaque, le russe ou le tibétain dans des livres eux-mêmes écrits en ces langues ou dans des dictionnaires et manuels. Les meilleures éditions des classiques grecs et latins (Eschyle, *Prométhée*, 1559) côtoient celles des humanistes (Budé, 1556), des textes religieux. Littérature et philosophie font apparaître la plupart des grands auteurs non seulement français (Pascal, 1699), mais aussi anglais (Milton, 1754, Bacon, 1632), italiens ou espagnols (Pétrarque, 1544, Dante, 1551, Cervantes, 1611) ainsi que leurs commentateurs.



On dénombre quatre cent trente titres de descriptions de pays ou de récits de voyage, de l'*Itinéraire* d'Antonin (1512) à l'*Histoire de Madagascar* (1611) en passant par les *Relations de l'Ambassade à la cour du Roy de Siam* (1686).

L'histoire couvre toutes les périodes et tous les pays même les plus reculés sans laisser de côté l'histoire locale : ainsi une *Histoire des Comtes de Béziers* éditée à Béziers en 1645 est à quelques centimètres du *Journal de Pierre le Grand* édité à Stockholm en 1774.

C'est Prunelle qui a conforté l'admirable cohésion de la collection aussi bien des manuscrits que des imprimés. Il est sans doute vrai que la collection Bouhier<sup>234</sup> d'où la nôtre est issue en grande partie, était déjà constituée dans ce sens. Mais lorsqu'on voit que les éditions imprimées répondent régulièrement aux textes manuscrits, qu'éditions critiques et commentaires savants côtoient les meilleures éditions de textes, on est forcé de reconnaître une volonté délibérée. Je prendrai l'exemple mi-scientifique mi-littéraire de l'*Histoire Naturelle* de Pline : sous forme de manuscrit figurent des extraits datant du XII<sup>e</sup> siècle (H 473) ; onze éditions latines des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, toutes avec des commentaires différents ; six éditions en français de 1584 à 1782 sans compter les extraits référencés sous d'autres auteurs.

– **un goût sûr de bibliophile** : S'il accorde la priorité au contenu, il sait aussi reconnaître la perle rare ou les illustrations remarquables. Il paraît logique que la médecine occupe une place importante dans les collections, mais il faut noter tout de même la présence d'un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle du chirurgien Albucassis (mort vers 1109), en langue gasconne, qui présente le double intérêt d'avoir une provenance locale qui en dit long sur la vie culturelle de la région, et un texte ancien de médecine. On ne s'étonnera donc pas non plus de trouver, toujours parmi les manuscrits, un psautier du VIII<sup>e</sup> siècle dont la valeur culturelle et esthétique alliée à la provenance prestigieuse de la famille impériale de Charlemagne, en fait par excellence un objet de bibliophilie exceptionnel. De la même façon, le *Chansonnier* du XIII<sup>e</sup> siècle est un véritable bijou de l'enluminure parisienne et un recueil musical d'une extrême rareté.

---

<sup>234</sup> Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la famille Bouhier, dont les aînés sont conseillers au Parlement de Bourgogne à Dijon, forment durant plusieurs générations, une remarquable bibliothèque comprenant plus de deux mille manuscrits et trente mille imprimés. Le dernier de la dynastie n'ayant pas d'héritier mâle la vend à l'abbaye de Clairvaux. À la Révolution elle est transférée avec l'ensemble des collections de l'établissement à Troyes où Prunelle la trouvera.



Illustration 3 : Chansonnier dit de Montpellier. Fin XIII<sup>e</sup> début XIV<sup>e</sup> siècle.

Service photo BIU Montpellier.

– **une érudition impressionnante en particulier dans le domaine historique** : Ces deux derniers exemples sont d'ailleurs très significatifs de l'immense érudition dont fait preuve Prunelle : son discours de 1809 « *De l'influence exercée par la médecine sur la renaissance des lettres* » est une véritable dissertation d'histoire du Moyen Age développant des sujets aussi variés que l'établissement des « écoles » par Charlemagne, la notation musicale, l'astronomie ou les troubadours ou encore, la médecine chez les Wisigoths. Au fil de ses lettres, remarques et commentaires prennent le pas sur les considérations matérielles et apparaissent deux lignes en grec ou tout un paragraphe en languedocien dont il commente la langue en philologue averti – ce qui semble impliquer que ses correspondants (les autorités de l'École) sont à même d'apprécier...

Son amour pour l'histoire et surtout pour cette période le posent en véritable précurseur : sa défense de la « renaissance carolingienne » et de la figure de Charlemagne – « le restaurateur des lumières en Occident »- est très originale pour l'époque. Il s'agit, pour lui, de « fixer la part glorieuse que nos devanciers eurent aux progrès des lumières et de la civilisation ».

Dans ses écrits sur l'histoire de la médecine, le souci de bien montrer les filiations, de rendre à chacun son dû, de mettre en perspective les auteurs dans un cadre très large de circulation du savoir est remarquable. En pionnier, il insiste sur les apports juifs et arabes à tous les arts et sur leur rôle dans la transmission de l'art médical.

## Un pédagogue dans l'âme

Au-delà de ses qualités personnelles, Prunelle est avant tout un professeur : « De toutes les réputations que l'on acquiert dans les sciences celle que procure l'enseignement est sans contredit la plus brillante ».

En appliquant à la médecine et à la formation du médecin les idées et les principes mentionnés ci-dessus, il entend hausser à un niveau très élevé la mission du praticien. Son engagement dans l'organisation de l'enseignement médical et plus précisément de la bibliothèque, sera l'occasion de les mettre en pratique.

En 1815, il intitule le discours de rentrée : « *Des études du médecin, de leurs connexions et de leur méthodologie* ». Il y expose une vision moderne de ce qu'est la médecine qui se doit d'allier de grandes connaissances à une pratique très concrète de soignant. La science médicale repose sur la connaissance des langues (il insiste particulièrement sur l'importance des mots dans leurs rapports avec les idées), la philosophie et les mathématiques (ces dernières comme outil d'entraînement à la réflexion). Avant de passer à l'étude de l'homme dans son environnement, c'est-à-dire la « physique » qui comprend les sciences naturelles et biologiques (dont la botanique et l'anatomie) et la physique elle-même. Enfin la théorie et la pratique médicale. En fait, Prunelle brosse ici un programme complet d'éducation et de formation de l'homme et pas seulement celui de l'apprentissage d'un métier. Exactement un siècle auparavant, en 1715 à Rome, Giovanni Maria Lancisi<sup>235</sup>, lui aussi médecin, avait développé des idées tout à fait comparables dans son propre « discours de rentrée ».

Quel est alors le rôle du livre ?

« Il faut nécessairement qu'un médecin connaisse les meilleurs ouvrages écrits sur chaque matière ». Cette seule citation justifierait l'existence de cette bibliothèque ici. Mais Prunelle va plus loin. D'une part, il reconnaît la nécessité du « manuel » qui devrait offrir un état de la science concis et élémentaire donnant à l'étudiant des éléments pour préparer mais aussi pour critiquer la leçon. Ces livres de premier niveau permettront ensuite d'accéder aux auteurs originaux et à des ouvrages plus spécialisés.

D'autre part, la bibliographie médicale dont il crée l'enseignement à Montpellier, est pour lui un enseignement de méthodologie médicale : devant l'inflation de livres inutiles (déjà !) il veut faire connaître « les plus importants sur chaque branche de l'art », ainsi que les sources du savoir elles-mêmes. Cet enseignement fait partie de la mission du bibliothécaire et figure en tant que tel

---

<sup>235</sup> Je remercie Madame Maria Pia Donato d'avoir attiré mon attention sur ce personnage.

dans le règlement de l'École. On comprend aisément que la bibliothèque et son contenu aient occupé une si grande place dans sa vie et dans sa carrière.

## **Un véritable bibliothécaire au service de la communauté universitaire de Montpellier**

### **L'administrateur tout-puissant**

Bien que bibliothécaire ne soit pas à proprement parler son métier, les lettres de Prunelle laissent deviner un véritable professionnel. Il se fait ainsi le défenseur de la fonction lorsqu'il réclame que son traitement pour ce travail soit à la hauteur de ses compétences. Il pense mériter mieux que le « bedeau », et lorsqu'il demande un adjoint, c'est pour ne pas « passer sa vie entière à faire ce travail purement manuel » (i.e. ranger les livres).

– **la constitution et l'accroissement du fonds** : Tout d'abord, alors qu'il est déjà en place et a fortiori lorsqu'il est nommé inspecteur des dépôts, il va entreprendre son grand œuvre : la constitution d'un fonds. Comment concrètement notre collectionneur a-t-il procédé pour doter Montpellier ? Les lettres envoyées par Prunelle à la Faculté, qui détaillent pas à pas sa façon de faire et qui sont une mine de renseignements sur de nombreux aspects de sa « mission » sont conservées à la bibliothèque. Dans un premier temps Prunelle choisit « ce [qu'il] juger [a] utile » puis fait parvenir les caisses d'ouvrages à Montpellier, en joignant des états dûment vérifiés ou bien il demande au directeur de nommer un mandataire qui se chargera de les récupérer. Parfois il immobilise certains ouvrages à Paris pour les faire relier ou pour les étudier lui-même.

Agir vite et dans le secret, surtout au début, sont ses mots d'ordre. Et pour cause : ses méthodes sont certes discutables et il use et abuse de son pouvoir et de l'appui inconditionnel de Chaptal. Ainsi se permet-il de dépouiller vraiment certains dépôts : il parle de « consoler un peu le bibliothécaire » d'Albi en lui promettant une édition de St Augustin alors qu'il lui enlève un « Strabon sur vélin avec miniatures » qui d'ailleurs, ne se trouve pas à Montpellier !

Pourtant, le dessein de Prunelle est bien de forger un outil de travail exemplaire. Il agit en bibliothécaire passionné : il a l'ambition d'« organiser la plus riche collection de livres » ou encore de « rassembler une collection de livres telle que dans les sciences il n'existera pas en France trois bibliothèques aussi complètes et aussi utiles que la nôtre ». Lorsque Chaptal quitte son ministère, il est prêt à renoncer à ses fonctions s'il ne peut « envoyer [à Montpellier] ne fut-il qu'un cinquième sur [les livres] que [il] pourrai[t] envoyer à la Bibliothèque nationale ».

– **les acquisitions** : Par ailleurs, il achète aussi beaucoup et il essaie d'avoir au meilleur prix les ouvrages de collections privées dispersées dans des ventes aux enchères. Les échanges tiennent également une grande place et pas seulement en utilisant les livres confisqués ou les doubles. Ainsi lorsqu'il est en garnison en Flandre, il suggère au directeur René d'envoyer les thèses de Montpellier à Göttingen ou Leyde (avant de lui suggérer d'envoyer en Allemagne occupée deux de ses collègues qui l'avaient dénigré ! !). C'est également lui qui recevra le legs Barthez en 1807.

Remplissant scrupuleusement sa mission, il trie et sélectionne en justifiant toujours ses choix : soit lui-même a besoin de ces livres pour ses cours, soit ce sont d'autres professeurs auprès de qui d'ailleurs, il vient solliciter des propositions.

– **le gestionnaire** : Pour mener à bien tout ceci, il est nécessaire de trouver de l'argent. Prunelle hante les couloirs du ministère à la recherche de fonds. C'est un incessant échange de demandes directes au ministre et de demandes de remboursement d'une part pour l'École et de l'autre pour lui-même. Car, souvent, il utilise des fonds affectés à d'autres fins ou les siens propres. Bien que très soucieux de faire des économies, il se permet des arrangements pas toujours très orthodoxes entre son compte personnel et celui des deniers publics. Finalement, le ministre le rappellera à l'ordre en lui notifiant que toute dépense doit être entérinée par le conseil d'administration de l'École. Nous voyons ici se mettre en place des rouages administratifs qui sont toujours actuels.

## **Le technicien**

– **la conservation** : Son action ne s'arrête pas au choix et à l'envoi des documents, il s'inquiète constamment de leur conservation. Le transport est un de ses principaux soucis. Il recommande que les caisses, une fois arrivées à Montpellier, soient stockées « à 6-7 pouces d'élévation pour que l'air circule librement en-dessous et ne pas abîmer les livres du bas ». Il demande qu'on lui envoie certain exemplaire en modèle pour faire relier la suite de la même façon.

– **l'aménagement** : Mais c'est surtout pour que soit construit un « beau vaisseau de bibliothèque » que Prunelle se démène. Il s'oppose fortement au plan de la bibliothèque tel qu'il est prévu par l'architecte : « L'important n'est pas d'avoir un coup d'œil plus ou moins beau en entrant dans notre bibliothèque, il faut surtout la rendre utile et capable de contenir tous les livres que nous aurons à y placer ». Apparemment il a été écouté, au moins en partie, puisque la galerie qu'il préconisait afin d'éviter les échelles et pour plus de sûreté existe bel et bien.



Illustration 4 : Salle Prunelle à la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier. Service photo BIU Montpellier.

– **le service public** : Toutes nos préoccupations actuelles de service public et de communication efficace des documents sont aussi présentes. Son souci de mettre à disposition le plus rapidement possible les documents « pour que le public en jouisse » apparaît plusieurs fois. Il aimerait que les ouvrages soient en double exemplaire pour pouvoir en prêter un. Pour justifier sa demande d'un personnel adjoint, il fait état d'ouverture « 5 fois la semaine au lieu de 3 et 4 heures par jour au lieu de 2 ». Il rédige lui-même le catalogue sur fiches au fur et à mesure. Enfin le ménage (à la charge de l'École) laisse à désirer et Prunelle ne manque pas de s'en plaindre. On voit combien l'éventail de ses compétences est large !

Au terme du portrait de ce personnage qui oscille entre grandeur et mesquinerie, il semble que c'est un portrait de bibliothécaire déjà bien moderne qui s'est esquissé. Malgré ses méthodes quelquefois autoritaires souvent controversées et sa propension à entrer dans des querelles complexes de pouvoir, Prunelle, mettant en œuvre ses qualités personnelles de savant et de bibliophile a formé un outil de travail exemplaire. Cette collection est peut-être moins utilisée par les étudiants en médecine aujourd'hui mais elle offre toujours ses ressources à la communauté internationale de chercheurs. A ce titre Gabriel Prunelle prend place dans la longue lignée des médecins humanistes qui auront à cœur au fil des années, de léguer leur bibliothèque à cette institution réputée mais aussi dans celle des bibliothécaires éclairés qui ont su profiter des circonstances pour accomplir une belle œuvre.

### **Prunelle (Gabriel)**

Lettres : Archives de la Faculté de Médecine : F 163.

*De l'influence exercée par la médecine sur la renaissance des lettres* : discours. Montpellier, 1809.

*De la médecine politique et de son objet, de la médecine légale en particulier, de son origine, de ses progrès et des secours qu'elle fournit au magistrat dans l'exercice de ses fonctions* : discours. Montpellier, 1814.

Eloge funèbre de Ch.-Louis Dumas, Montpellier, 1814.

Histoire des bibliothécaires, 2003, Lyon.

*Des études du médecine, de leurs connexions et de leur méthodologie : discours.* Paris, Montpellier, 1816.

Potton (Ferdinand-François-Ariste). *Le docteur Prunelle, sa vie et ses travaux : notice historique.* Lyon, Montpellier, 1855.

Ronsin Albert, *La bibliothèque Bouhier : histoire d'une collection formée du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle par une famille de magistrats bourguignons*, avec un appendice par André Vernet et l'abbé Raymond Etaix sur la situation actuelle des manuscrits Bouhier et leur provenance, Dijon, Bibliothèque municipale, 1971.



## Charles Nutter : des scènes parisiennes à la bibliothèque de l'Opéra

Valérie GRESSEL  
Conservateur à la Bibliothèque nationale de France

Ces lignes retracent une partie de l'aventure de Charles Nutter qui, d'abord avocat puis librettiste, est devenu le fondateur de la bibliothèque et des archives de l'Opéra<sup>236</sup>.

Le nom de Nutter est l'anagramme de Truinet. Charles-Louis-Étienne Truinet est né à Paris le 24 avril 1828 et y est mort le 23 février 1899. Il a choisi le pseudonyme de Nutter pour signer ses œuvres d'auteur dramatique.

Il devient avocat à la cour d'appel de Paris le 24 novembre 1849. Mais le jeune avocat des années 1850 est passionné de théâtre. Il écrit des pièces et rédige aussi des arrangements ou des traductions de livrets d'opéra, notamment pour Verdi et Wagner. On estime sa production théâtrale à environ 500 titres, dont une centaine a été représentée. Il excelle dans la composition de courtes pièces de type vaudeville, de livrets d'opérettes, en particulier pour Offenbach, et d'arguments de ballets dont *Coppélia*, mis en musique par Léo Delibes.

Mais Nutter a aussi consacré quarante années de sa vie à la bibliothèque et aux archives de l'Opéra. L'histoire de la fondation et de l'installation de cette bibliothèque s'articule autour des différents lieux occupés ou convoités pour elle : la salle Lepeletier (ancien bâtiment de l'Opéra avant celui de Charles Garnier) ; le pavillon Est du nouvel Opéra et enfin le pavillon Ouest.

### Les locaux de la salle Lepeletier (1859-1873)

Les archives de l'Opéra sont constituées d'une part de documents relatifs à l'administration du théâtre, d'autre part, des partitions du répertoire depuis *Pomone* de Cambert, représenté en 1671.

Au cours du temps, ces archives ont été déposées dans divers lieux : dans les locaux de l'Opéra ou dans des magasins extérieurs. À partir des années 1830, les archives administratives étaient entassées dans un grenier de la salle Lepeletier tandis que les partitions étaient déposées dans ce même grenier, dans le bureau de la copie ou encore dans une ancienne cuisine du bâtiment. Il n'existait pas de bibliothèque et le fonds d'archives était dans un presque total état d'abandon.

---

<sup>236</sup> Pour plus de détails sur la vie et l'œuvre de Charles Nutter on consultera : Valérie GRESSEL, *Charles Nutter : des scènes parisiennes à la Bibliothèque de l'Opéra*, Hildesheim, Georg Olms, 2002 ; *Richard et Cosima Wagner-Charles Nutter : correspondance* réunie et annotée par Peter Jost, Romain Feist et Philippe Reynal, Sprimont, Pierre Mardaga, 2002 ; Nicole WILD, « Le théâtre lyrique français du XIX<sup>e</sup> siècle dans les collections de la Bibliothèque de l'Opéra », Paul PRÉVOST (dir.), *Le théâtre lyrique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 1995, p. 279-295.

Nutter a découvert ce fonds vers 1859, probablement un peu par hasard, en parcourant les couloirs de l'Opéra, et décide très rapidement de s'en occuper. Ayant constaté l'état des collections, il va suivre quatre principaux objectifs :

- **inventorier et classer les archives** . son premier inventaire date de 1861 mais il n'aura jamais le temps de tout terminer ;
- **compléter les collections**, c'est-à-dire repérer les lacunes et chercher à les combler, mais aussi créer en complément une bibliothèque théâtrale pour avoir sur place des ouvrages de référence permettant de mieux utiliser les archives. Pour cela, dès 1861, deux occasions s'offrent à lui : la vente d'une importante collection de livres sur le théâtre par Joseph de Filippi et l'acquisition d'environ 900 livrets d'opéra auprès d'un ancien directeur du théâtre, Nestor Roqueplan. En 1861, la bibliothèque de l'Opéra compte 350 volumes ou brochures et 1076 fin 1862. L'accroissement annuel est ensuite de 300 titres par an en moyenne, pour atteindre 7807 titres en 1882. Précisons que pour Nutter, une bibliothèque comporte tous types de documents et notamment une riche iconographie ;
- **organiser les fonds, préparer un règlement** afin de gérer les collections, leur reproduction, leur prêt ou leur conservation ;
- **installer les collections dans des locaux adaptés**. À l'Opéra, rue Lepeletier, Nutter ne dispose que de quelques pièces trop petites. Cependant, une réflexion est engagée dès 1861, au début des travaux de construction du nouvel Opéra par Garnier. Un espace réservé à la bibliothèque et à la copie des partitions y est prévu. Nutter et le chef de la copie, Aimé-Ambroise Simon, sont consultés sur l'organisation de ces futurs locaux.

Nutter avance deux principaux arguments pour justifier son travail auprès de la direction de l'Opéra et du ministère des Beaux-Arts dont il dépend : des archives en ordre sont nécessaires à la direction du théâtre ; elles peuvent par ailleurs susciter des travaux de recherche sur l'Opéra et l'histoire du théâtre en général, ce qui impliquera tôt ou tard une large ouverture au public.

Peu à peu, des décisions administratives établissent officiellement la bibliothèque et les archives de l'Opéra. Dès 1863, Émile Perrin, qui dirige le théâtre depuis décembre 1862, demande et obtient la nomination de Nutter comme archiviste à titre honorifique. Le 16 mai 1866, un arrêté portant réglementation du cahier des charges de l'Opéra institue véritablement la bibliothèque et les archives : il confirme la nomination de Nutter au poste d'archiviste, toujours sans rémunération, et nomme un bibliothécaire chargé plus spécialement des fonds musicaux, le compositeur Ernest Reyer qui, bénéficiant d'un revenu pour ses fonctions, conservera ce poste jusqu'à sa mort en 1909

mais se distinguera surtout par son absence. L'arrêté du 16 mai donne à Nutter une plus grande indépendance. Jusque-là, ses démarches administratives se faisaient au nom du directeur de l'Opéra. Dorénavant, il va pouvoir s'adresser directement au ministère des Beaux-Arts.

Il développe un véritable réseau de chercheurs pour enrichir les collections.

Il entretient des relations suivies avec des libraires et de nombreux amis qui ont pour mission de lui signaler tout document intéressant en France et à l'étranger. Quelques premiers chercheurs qu'il accueille déjà proposent spontanément leur aide pour le remercier.

Il demande l'attribution de documents issus du Dépôt légal aux ministères des Beaux-Arts et de l'Instruction publique. Des milliers d'estampes arrivent de cette façon à l'Opéra.

Il suscite habilement des dons, notamment auprès de familles de compositeurs. Le fait que la bibliothèque soit devenue un établissement officiel encourage les donateurs mais la personnalité de Nutter et le dialogue qu'il met en place à chacune de ses démarches sont aussi déterminants. Les dons concernent tout type de documents ou d'objets, y compris un sarcophage égyptien ayant contenu la momie d'une chanteuse.

Il va s'efforcer d'obtenir l'attribution à l'Opéra de collections conservées dans d'autres établissements, par exemple le Mobilier de la Couronne, les Archives de l'Empire, la Chalcographie du Louvre... Deux de ces attributions sont particulièrement remarquables :

- en 1873, une volumineuse collection de partitions des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ayant appartenu au marquis de La Salle et conservée à la bibliothèque de la Sorbonne est répartie entre le Conservatoire et l'Opéra, qui reçoit les ouvrages lyriques ;
- en 1883, après une très longue procédure administrative, la bibliothèque dramatique du baron Taylor est, elle aussi, partagée entre l'Opéra, le Conservatoire et la Comédie-Française. Cette collection contient des milliers de pièces de théâtre, des brochures, manuscrits, journaux, gravures et affiches de théâtre. À cette occasion, un désaccord intervient entre l'Opéra et le Conservatoire au sujet des répartitions. Les répertoires du théâtre de la Foire et de l'ancien Théâtre lyrique sont par exemple attribués au Conservatoire, à la grande déception de Nutter.

Enfin, Nutter va faire copier des documents repérés dans d'autres établissements mais dont l'attribution à l'Opéra est refusée. Le cas le plus intéressant est celui des manuscrits de Beffara sur l'histoire de l'Opéra conservés à l'Hôtel de ville. Le préfet de la Seine Haussmann a toujours refusé de les faire transporter à l'Opéra. Dès 1862, Nutter fait copier une partie de ces textes, dont

l'ensemble représente un volume considérable. Pendant la Commune, en mai 1871, l'Hôtel de ville est détruit et les copies de la bibliothèque de l'Opéra deviennent des pièces uniques.

En 1870 et 1871, les collections n'ont souffert ni de la guerre, ni de la Commune. Nutter avait fait transférer partiellement les archives dans les sous-sols du nouvel Opéra encore en construction. Pendant la guerre, les archives musicales ont même été très utiles. Entre novembre 1870 et mars 1871, dix-neuf concerts d'extraits d'opéra ont été donnés salle Lepeletier. Ces soirées avaient du succès et l'archiviste devait fournir les partitions nécessaires. Après l'armistice du 23 janvier 1871, les fonds ont rejoint la salle Lepeletier.

À partir de 1872, les archives commencent à être peu à peu déménagées et déposées au nouvel Opéra. À l'automne 1873, ce transfert était loin d'être achevé. Les partitions étaient rangées dans le bureau de la copie de la salle Lepeletier ; d'autres, en cours de répétition, étaient entreposées dans le foyer des musiciens ou dans le cabinet du chef d'orchestre. Dans la nuit du 28 au 29 octobre 1873, un violent incendie détruit la salle Lepeletier. Pendant toute la nuit, Nutter est aidé pour sauver les archives. Par chance, le feu ne menace pas directement cette partie du bâtiment. N'ont été brûlées que les parties séparées de quinze ouvrages dans le foyer des musiciens.

## **Le pavillon Est du nouvel Opéra**

Les archives arrivent donc en catastrophe dans les locaux encore inachevés du nouvel Opéra. Elles sont entreposées dans le pavillon Est, du côté de la rue Halévy. Ces installations sont spacieuses : une vaste rotonde tapissée de bois, une galerie de 100 mètres de long et plusieurs pièces, le tout situé au cinquième étage.

Il devient si difficile pour Nutter de ranger et classer cette masse de documents qu'en décembre 1873, une aide lui est enfin accordée. Étant donné qu'Ernest Reyer est toujours absent, le compositeur Théodore de Lajarte est nommé à la bibliothèque pour procéder à l'inventaire et au classement des partitions. Travaillant au milieu des ouvriers encore présents, Lajarte commence le catalogue des partitions du répertoire de l'Opéra et le termine dès 1876, ce qui constitue un véritable exploit. Ce catalogue couvre les années 1671 à 1876. Il recense non seulement les ouvrages lyriques mais aussi les autres partitions présentes à l'Opéra. Il ne s'agit pas d'une simple liste de titres. C'est une mine de renseignements les plus divers sur les œuvres inventoriées. Avec Théodore de Lajarte, Nutter a trouvé un bibliothécaire efficace, assidu et avec lequel il s'entend parfaitement.

Les locaux du pavillon Est permettent une ouverture plus large des archives au public. Des lecteurs, musicologues, hommes de lettres, etc. viennent déjà nombreux. Nutter se rend disponible pour chacun et ne ménage pas ses efforts pour les renseigner très précisément. Pourtant, la nouvelle installation de la bibliothèque ne le satisfait pas pleinement. Située au cinquième étage, la salle de lecture n'est pas facile d'accès. L'archiviste réfléchit au moyen d'accueillir le public dans de meilleures conditions. Les événements vont lui fournir une occasion exceptionnelle qu'il saura saisir avec autant d'habileté que de détermination.

## **La conquête du pavillon Ouest**

Un projet de Nutter relatif à l'Exposition universelle de 1878 va finalement aboutir à deux grandes réalisations.

En 1876, l'archiviste propose l'organisation d'une exposition théâtrale dans le cadre de l'Exposition universelle à venir. L'idée est nouvelle et Nutter voudrait répartir cette manifestation sur deux sites : le palais de l'Exposition universelle et le pavillon Ouest du nouvel Opéra. Ce local l'intéresse particulièrement car, prévu à l'origine pour des salons impériaux, il est pourvu d'une entrée indépendante et d'une rampe d'accès. Mais Nutter voit au-delà de 1878 : étant donné que, pour une exposition, le pavillon Ouest encore inachevé devrait être aménagé, il serait ensuite commode d'y installer la salle de lecture de la bibliothèque.

L'accord du ministère de l'Instruction publique concernant le projet d'exposition théâtrale est donné en octobre 1876. Une commission de onze membres dont Nutter, Charles Garnier et le baron de Watteville est créée en septembre 1877 pour la préparer. On décide d'y présenter tout type de documents sur l'histoire du théâtre en général depuis l'Antiquité. Des recherches sont entreprises afin de réunir les éléments nécessaires à la reconstitution de maquettes de salles de théâtre ou de décors et Garnier prévoit des casiers spécialement conçus pour les contenir.

Finalement, l'exposition théâtrale ne se tiendra qu'au Champ de Mars. On peut y admirer 25 maquettes, notamment celles du théâtre antique d'Orange et de l'Hôtel de Bourgogne, 83 dessins de costumes depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des pièces de machinerie et divers objets. Les pièces exposées proviennent pour la plupart de collections privées, de l'Opéra, de la Comédie-Française ou du Mobilier national. L'exposition rencontre un grand succès.

La période de l'Exposition universelle est extrêmement active pour Nutter et Lajarte car ils participent également à d'autres sections : les costumes populaires de la France, les instruments de

musique et partitions. Par la suite, la bibliothèque de l'Opéra voit ses collections s'enrichir. Des échanges ont lieu avec le Mobilier national en 1879 et 1880 et l'Opéra reçoit plus de mille dessins de décors et de costumes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cette exposition a été en outre une remarquable mise en valeur de la bibliothèque et des archives.

L'exposition théâtrale ne s'est pas tenue dans le pavillon Ouest du nouvel Opéra. Mais Nutter, qui n'a pas abandonné son idée de transformer cet espace en bibliothèque, va développer des trésors de patience et de diplomatie pour réaliser ses projets. Il doit résoudre deux principales difficultés. En effet, Charles Garnier aurait préféré que ces locaux deviennent des salons pour le chef de l'État, ce à quoi Nutter répond : « Le salon impérial était réservé au souverain ; achevé sous la République et devenu accessible à tout le monde, il n'aurait pas changé de destination. » L'archiviste s'adresse directement à Sadi Carnot, alors rapporteur de la Commission du budget, et deux rapports de cette commission proposant l'installation de la bibliothèque dans le pavillon Ouest sont déposés en 1877. Enfin, Garnier, peu satisfait de la tournure des événements, attend juillet 1878 pour produire un devis et refuse de se plier aux intentions de Nutter, à savoir installer un musée dans la grande pièce circulaire du salon et aménager la bibliothèque dans la galerie attenante, qui se trouve être la galerie du fumoir du théâtre. Nutter insiste : son projet coûterait moins cher que celui de l'architecte et une pièce circulaire n'est pas propice à l'installation d'un mobilier de bibliothèque. Il réussit à obtenir un premier crédit en janvier 1878 et demande à Sadi Carnot de venir visiter lui-même le pavillon Ouest en mars 1878.

Pendant dix mois, le ministère des Travaux publics, qui soutient Garnier, et celui de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui soutient Nutter, vont se chamailler à ce sujet. Pendant ce temps, Garnier en profite pour proposer des décorations somptueuses et trop onéreuses pour la bibliothèque. Le dernier devis de l'architecte, qui se montre finalement moins gourmand, est accepté en avril 1879. En mai, Auguste-Emmanuel Vaucorbeil, nouveau directeur de l'Opéra, prend ses fonctions et demande d'urgence l'installation de la bibliothèque tandis qu'un deuxième crédit est accordé. Les travaux peuvent commencer en 1879.

Malgré ses efforts, Nutter n'a pas réussi à faire installer le musée dans le salon circulaire. C'est là que sera aménagée la salle de lecture. Le musée occupera la galerie du fumoir, ce qui posera des problèmes les soirs de fête, lorsque des fumeurs parviendront à s'y introduire. Mais l'archiviste dispose à présent des locaux tant convoités. À l'occasion des travaux, un arrêté du 10 décembre 1881 portant sur le règlement de la bibliothèque et des archives les organise en trois

sections : les archives (comprenant le musée), la bibliothèque dramatique et la bibliothèque musicale.

Le musée est inauguré en octobre 1881 dans la galerie prolongée par le « couloir des maquettes ». La bibliothèque ouvre ses portes dans le pavillon Ouest le 2 mars 1882. Les horaires d'ouverture sont prévus de 11 heures à 16 heures. La nouvelle salle est appréciée et le public va effectivement venir plus nombreux et plus diversifié.

### **Le pavillon Ouest (1882-1899)**

Les nouveaux locaux permettent de renforcer quelque peu le personnel de la bibliothèque. De 1861 à 1864, deux employés aux archives avaient successivement secondé Nutter. Le poste de bibliothécaire créé en 1866 n'avait pas été bien utile jusqu'à l'arrivée de Théodore de Lajarte. En 1875, un garçon de bureau est nommé ; en 1881, en prévision de l'ouverture dans le pavillon Ouest, deux postes similaires sont créés, puis un troisième en 1894. Nutter accorde une grande confiance à son personnel. Il apprécie le travail de chacun, toujours prêt à solliciter pour l'un ou l'autre des nominations avantageuses, des primes ou des distinctions. Aussi est-il particulièrement déçu et affecté lorsqu'il découvre par exemple en 1895 qu'un des garçons de bureau volait des partitions de la bibliothèque pour les revendre.

L'installation dans le pavillon Ouest ne règle pas pour autant les difficultés liées au budget trop restreint attribué à la bibliothèque. Une fois le personnel rémunéré et les frais d'entretien déduits, il ne reste jamais assez pour l'acquisition de documents. Pourtant, les collections s'enrichissent, Nutter ayant pris la décision de compléter les ressources trop restreintes de la bibliothèque et de payer lui-même bon nombre d'achats. Il appelle cela son « fonds personnel d'insuffisance ». Il achètera, entre autres, un recueil de costumes par Boquet ou bien les archives de l'Opéra-Comique de la salle Ventadour en mai 1879. Il ne parle de ces acquisitions qu'à quelques proches comme Charles Garnier, qui décrit ainsi Nutter dans *Le Nouvel Opéra de Paris* : « Fonctionnaire accompli qui non seulement ne reçoit aucun traitement mais encore, paye largement de ses deniers les curiosités qu'il empile à l'Opéra. »

L'archiviste s'efforce d'élargir le domaine de ses prospections pour compléter les collections et suggère au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts l'organisation de missions d'étude en Italie. Il propose l'examen de sculptures représentant des scènes théâtrales à Rome et à Naples ainsi que des recherches dans les archives des Barberini, fondateurs de l'Opéra à



Rome. Quatre missions seront effectuées par le librettiste et directeur de théâtre Camille du Locle en 1881, 1882, 1884 et 1892. Les résultats sont irréguliers : des partitions intéressantes sont repérées dans la bibliothèque des Barberini mais leur prêt sera toujours refusé. En octobre 1883, Nutter obtient la reproduction de peintures de Pompéi et des moulages de sculptures, mais il devra utiliser son « fonds personnel d'insuffisance » pour acheter deux tableaux de Battaglioli provenant de la collection personnelle du chanteur Farinelli.

Depuis que la bibliothèque est installée dans le pavillon Ouest, les occasions de mieux faire connaître les collections sont plus fréquentes et diversifiées.

Une grande exposition sur le centenaire du *Don Juan* de Mozart a lieu en octobre 1887 dans la galerie du musée. À cette occasion, Pauline Viardot accepte de prêter la partition autographe de l'œuvre. La bibliothèque participe aussi à l'Exposition universelle de 1889 avec le même succès qu'en 1878.

Les visites de la bibliothèque deviennent courantes et Nutter participe avec Charles Garnier à une conférence très applaudie sur les théâtres parisiens en mars 1887. Les propos de l'archiviste et de l'architecte étaient illustrées par des projections de reproductions photographiques.

Nutter publie des articles très documentés, notamment dans *La Chronique musicale*, ainsi que deux ouvrages : *Le Nouvel Opéra* en 1875, qui est une présentation aussi minutieuse que vivante du bâtiment et un hommage à Garnier et *Les Origines de l'Opéra français* en 1886, en collaboration avec Ernest Thoinan, dans lequel la démarche scientifique rigoureuse des auteurs est particulièrement remarquée.

Plus généralement, l'archiviste encourage la recherche en histoire de la musique et du théâtre. Il conseille la publication de documents afin d'en conserver une trace en cas de sinistre et préconise des études précises, méthodiques, utilisant des sources variées.

Comme on peut le remarquer, Nutter n'est pas un archiviste enfermé dans ses collections. Certes, c'est un érudit dans son domaine et il consacre beaucoup de temps aux fonds dont il a la charge. Mais il est aussi soucieux de mettre les collections à la disposition de ceux qui en ont besoin et de présenter ces richesses à un public plus large, par exemple dans des expositions. En cela, on peut dire que sa conception du métier de bibliothécaire est très actuelle.

L'archiviste a malheureusement connu une fin particulièrement sombre. Début 1899, le président de la République Félix Faure, épris de mondanité, décide que le pavillon Ouest, proche de la loge présidentielle, doit être aménagé en salon de réception pour ses soirées. On imagine le choc subi par Nutter, déjà profondément affecté par le double décès de ses amis, Charles Garnier et

Christian Garnier (son fils), en août et septembre 1898. Dans la nuit du 19 au 20 février 1899, il est victime d'une congestion cérébrale et s'éteint le 23 février. Curieusement, Félix Faure est lui-même décédé peu avant, le 16 février, et ses funérailles ont lieu le 23 février. Nutter a eu le temps d'apprendre la disparition de Félix Faure mais a-t-il été rassuré pour autant ? Dès 1895, il avait choisi son successeur, le collectionneur et musicologue Charles Malherbe, qui le remplace aussitôt à l'Opéra.

Nutter a légué la plus grande partie de sa fortune à la bibliothèque de l'Opéra, qui ne recevra cette somme nécessaire à sa survie qu'à la suite d'un pénible procès au sujet du testament de l'archiviste.

Pour ses contemporains, le personnage de Nutter était tellement lié à la bibliothèque de l'Opéra que *Le Figaro* du 4 avril 1879 n'hésite pas à le présenter comme « le bibliothécaire perpétuel de l'Opéra ».

## Classements et classifications : une étude des bibliothèques privées au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon

Anne BÉROUJON

Professeure agrégée, ATER à l'université de Lyon II, doctorante

« *L'existence du collectionneur est régie par une tension dialectique entre les pôles de l'ordre et du désordre.* »  
Walter BENJAMIN<sup>237</sup>

La question des classements et des classifications à l'époque moderne a déjà été abordée par les bibliothécaires et les historiens du livre, dans des travaux portant sur les pères de la science des bibliothèques<sup>238</sup>, sur l'évolution des taxinomies jusqu'à l'adoption du système dit « des libraires de Paris<sup>239</sup> », ou encore sur le classement de quelques grandes collections<sup>240</sup>. Ces études ont montré qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, au moment où naît la « science » des bibliothèques, les taxinomies sont guidées par la volonté d'établir un ordre rassemblant tout le savoir existant, tout en étant soucieuses de sa traduction physique dans l'espace. Les traités de « bibliothéconomie », de Gabriel Naudé à Claude Clément, Dom Luc d'Achéry ou Jean Garnier, et de leurs précurseurs comme Antoine du Verdier, montrent une sensibilité certaine à la correspondance entre le système raisonné de classes d'objets et le mode de rangement adopté<sup>241</sup> : d'où des conseils pour opérer des choix de livres dans les classes définies. C'est donc surtout sous l'angle des nomenclatures que le rapport entre classement et classifications a été étudié.

Je voudrais ici au contraire interroger la réalité topographique des bibliothèques de simples particuliers, pour pouvoir cerner des pratiques de classement<sup>242</sup>, et comprendre le rapport entre classements (matériels) et classifications (relevant d'un ordre intellectuel)<sup>243</sup>. J'ai donc cherché, à

<sup>237</sup> Walter BENJAMIN, *Je déballe ma bibliothèque. Une pratique de collection*, Paris, Rivages poche, 2000 pour la traduction française, p. 42.

<sup>238</sup> Pour une vue exhaustive des « inventeurs » des classifications, Alfredo SERRAI, *Le classificazioni. Idee e materiali per una teoria e per una storia*, Firenze, Olschki, 1977.

<sup>239</sup> Entre autres articles, celui de Louis DESGRAVES, « Naissance de la “science” des bibliothèques », *Revue française d'histoire du livre*, n°70-71, 1991, p. 3-30, celui de Claude JOLLY, « Naissance de la “science” des bibliothèques », in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, Paris, Promodis, 1988, p. 381-385, et celui de David MCKITTERICK, « La bibliothèque comme interaction : la lecture et le langage de la bibliographie », in *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 107-120.

<sup>240</sup> Récemment paru, de Yann SORDET, *L'Amour des livres au siècle des lumières. Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, École des chartes, 2001 (« Organisation matérielle, cadre mobilier et décor du cabinet », p. 102).

<sup>241</sup> Voir Roger CHARTIER, « Bibliothèques sans murs », in *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 107-131.

<sup>242</sup> Une telle étude a été menée pour l'époque médiévale, par Donatella Nebbiai-Dalla Guarda, mais surtout à partir des bibliothèques monastiques (« Classifications et classements », in Claude JOLLY (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 1, Paris, Promodis, 1988, p. 373-393).

<sup>243</sup> De cette distinction, Piero INNOCENTI a rendu compte : « collocazione » désigne l'ordre physique des livres (« cioè sistemazione fisica dei libri all'interno di uno spazio », « c'est-à-dire le rangement physique des livres à l'intérieur d'un

partir d'un corpus de bibliothèques lyonnaises du XVII<sup>e</sup> siècle, à repérer des régularités, à distinguer quelques traits saillants, et ce, en l'absence de bibliothécaire donc de gestionnaire professionnel. Les collectionneurs sont-ils sensibles au postulat selon lequel un ordre doit présider à la constitution de toute bibliothèque, comme l'exprime le savant jésuite Claude-François Ménestrier, auteur d'une *Bibliothèque curieuse et instructive* : « Comme l'ordre & la méthode sont les voyes les plus aisées pour s'instruire & pour apprendre solidement ce que l'on desire de sçavoir, & qu'il n'est point de Bibliothèque qui ne demande un arrangement de livres selon les facultez, pour les trouver d'abord, quand on a besoin de les consulter, il est important de marquer ici l'ordre que l'on tiendra pour rendre cette bibliothèque instructive<sup>244</sup> » ?

L'idée est d'appréhender des classements, ou des combinaisons de classements, et d'en inférer des hypothèses sur des usages et des systèmes, à partir des descriptions matérielles de livres qui figurent dans les inventaires après décès<sup>245</sup>. La source présente l'avantage de figer les objets en l'état où ils étaient à la mort du défunt, puisqu'on appose des scellés sur la porte du ou des domiciles, en attendant que le personnel de la sénéchaussée vienne inventorier les biens ; elle permet aussi de les restituer dans leur environnement. Contrairement aux catalogues, qui ne renvoient pas forcément au rangement matériel, les inventaires autorisent l'appréhension de la réalité topographique de l'ordre des ouvrages.

Une série de questionnements organise mon propos : les volumes sont-ils regroupés en un même endroit, et, si tel n'est pas le cas, quelles dispositions peut-on observer ? À l'intérieur de la bibliothèque, la succession des ouvrages obéit-elle à certaines règles de classement, qui dépasseraient les clivages sociaux, professionnels, sexuels<sup>246</sup> ? Peut-on aboutir à une typologie ou du moins repérer des régularités, qui répondraient ou non aux normes édictées par les manuels de bibliothéconomie ?

---

espace »), tandis que « ordinamento » signifie leur ordre conceptuel (« cioè tassonomia, cioè classificazione », « c'est-à-dire la taxinomie, la classification »), dans « Collocazione materiale et ordinamento concettuale in biblioteche pre-moderne », in *Libri, tipografi, biblioteche : ricerche storiche dedicate a Luigi Balsamo*, t. 2, Florence, Olschki, 1997, p. 505-532 (cit. p. 508).

<sup>244</sup> Claude-François MÉNESTRIER (S.J.), *Bibliothèque curieuse et instructive de divers ouvrages anciens & modernes de littérature & des arts...*, 2 tomes, Trévoux, chez Étienne Ganeau, 1704 (t. 1, p. 116).

<sup>245</sup> Cette source, utilisée massivement par les historiens du livre (notamment A. LABARRE, *Le Livre dans la vie amiénoise du seizième siècle. L'enseignement des inventaires après décès, 1503-1576*, Paris-Louvain, Éditions Nauwelaerts, 1971 ; Jean QUÉNIART, *Culture et société urbaines dans la France de l'ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, 1978 ; Michel MARION, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1978) pour repérer la présence d'ouvrages dans les habitations et la corrélérer à l'état social, à la profession, à la fortune ou au sexe, a la spécificité d'être établie à Lyon par la Sénéchaussée. On connaît bien ses limites : oubli des livres et périodiques de peu de prix, sous-estimation de la valeur des biens, imprécision du titre des livres, absence d'équivalence entre possession et lecture... Mais l'approche choisie rend ces filtres caducs, pour poser d'autres problèmes, abordés plus loin.

<sup>246</sup> Roger Chartier écrit ainsi que « les modèles culturels, comme les objets ou les textes, peuvent être partagés par-delà les différences de condition » (*Culture écrite et société, op. cit.*, p. 12).

## Classements et déclassements

Le dépouillement de 662 inventaires après décès entre 1615 et 1700 a permis de retrouver 70 bibliothèques lyonnaises, qui, pour la plupart (41), ont fait l'objet d'une expertise par un libraire, plus rarement par un imprimeur. On entend ici par « bibliothèque » tout ensemble de plus de 50 volumes : le seuil minimal choisi est bas, car il s'agit de cibler des catégories sociales très diverses. Aucune ne dépasse 2500 volumes : on a donc affaire à de petits et moyens ensembles, compris pour la moitié d'entre eux (37) entre 100 et 500 volumes. Quelques-uns de ces Lyonnais sont des bibliophiles connus, comme le seigneur de Liergues Gaspard de Monconys<sup>247</sup> ou le marchand Alexandre Mey. Mais la plupart ne sont mentionnés par aucun armorial<sup>248</sup>, par aucune étude sur les bibliophiles locaux : les collections les plus célèbres de Lyon, celles qui sont décrites par les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>249</sup>, celles de l'archevêque Camille de Neuville ou du médecin Henri Gras, ont été laissées de côté car elles n'appartiennent déjà plus, en raison de leur taille, aux petites et moyennes bibliothèques identifiées.

Les possesseurs de livres sont plus unifiés sexuellement que socialement. Le monde retrouvé est ainsi masculin (66 inventaires d'hommes) bien plus que féminin (4 de femmes<sup>250</sup>), tandis que le haut (6) et bas (5) clergé, la noblesse (17), la judicature (15), le commerce (13), voire l'artisanat (4) sont représentés, même si les plus volumineux ensembles sont aux mains des élites sociales et des professionnels de l'écrit (clercs et juristes), plus que des élites de la fortune (avec 211 livres de biens mobiliers – hors bibliothèque –, et fort peu de titres de créance ou de valeurs immobilières, le prêtre de Saint-Nizier Benoît Guillet<sup>251</sup> possède 1800 volumes).

| Taille de la bibliothèque (en nombre de volumes) | entre 50 et 99 | de 100 à 199 | de 200 à 499 | de 500 à 999 | de 1000 à 1499 | de 1500 à 2500 |
|--|----------------|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|
| <b>État social</b>                               |                |              |              |              |                |                |
| clergé   | 3              | 2            | 1            | 1            | 2              | 2              |
| haut clergé                                      | 2              |              | 1            | 1            | 1              | 1              |
| bas clergé                                       | 1              | 2            |              |              | 1              | 1              |
| noblesse   | 2              | 3            | 7            | 3            | 1              | 1              |
| écuyer   | 1              |              | 2            | 1            |                |                |

<sup>247</sup> Son cabinet est cité par Louis JACOB dans son *Traité des plus belles bibliothèques de France* publié en 1655.

<sup>248</sup> Notamment pas par celui de J. BAUDRIER, W. POIDEBARD, L. GALLE, *Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, Lyon, Société des bibliophiles lyonnais, 1907.

<sup>249</sup> Comme Léopold NIEPCE, *Les bibliothèques anciennes et modernes de Lyon*, Lyon-Genève-Bâle, Henri Georg, 1876.

<sup>250</sup> Sur ces quatre femmes, trois sont veuves et ont probablement hérité de la bibliothèque de leur mari. Les femmes, de manière générale, possèdent des ouvrages (entre 1695 et 1699 elles sont 40 % – 25 sur 63 – à posséder au moins un volume), mais elles en détiennent trop peu pour apparaître en nombre ici.

<sup>251</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 2035, 20 janvier 1696, inventaire après décès de Benoît Guillet.

|              |    |    |    |   |   |   |
|--------------|----|----|----|---|---|---|
| offices      | 1  | 2  | 5  | 2 | 1 | 1 |
| cloche       |    | 1  |    |   |   |   |
| tiers        | 11 | 12 | 11 | 3 | 1 | 0 |
| juristes     | 4  | 3  | 7  | 1 |   |   |
| marchands    | 1  | 6  | 3  | 2 | 1 |   |
| médecins     | 1  | 2  |    |   |   |   |
| commis       | 2  |    | 1  |   |   |   |
| artisans     | 3  | 1  |    |   |   |   |
| indéterminés | 3  | 1  |    |   |   |   |

Cette population socialement différenciée est susceptible d'avoir subi des influences communes : une formation au collège jésuite de la Trinité où enseignent des professeurs de renom, qui sont aussi pour certains bibliothécaires (Jean Columbi, Claude-François Ménestrier déjà cité, Dominique de Colonia<sup>252</sup>), une fréquentation assidue, au moins pour ceux qui n'ont pas hérité de leur bibliothèque, des boutiques de libraires (ainsi Alexandre Orlandini devait être en contact fréquent avec le monde de la librairie, puisque les imprimeurs Michel Tallebard et Michel Lietard qui expertisent ses livres refusent d'être payés pour leur travail, en vertu de leur « amitié pour ledit défunt<sup>253</sup> »).

On peut tout d'abord interroger les lieux du rangement, pour connaître les pratiques de rassemblement et de dispersion des volumes.

## La pratique majoritaire du rassemblement

Le tableau du nombre de pièces où l'on range des livres montre que la moitié des possesseurs disperse leurs livres dans plusieurs pièces. Plus les ouvrages sont nombreux, plus les dispositions se complexifient. Il n'est pourtant pas nécessaire d'avoir des centaines de volumes pour les essayer dans sa demeure : le procureur Jean-Claude Boucher éparpille ses cinquante volumes dans quatre pièces (dans son cabinet à côté de l'étude, dans la cuisine et dans deux autres chambres).

<sup>252</sup> Sur les bibliothèques jésuites, Paul MECH, « Les bibliothèques de la Compagnie de Jésus », in *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *op. cit.*, p. 57-62 ; sur les jésuites lyonnais, Stéphane VAN DAMME, *La Cité jésuite. Savoirs, culture écrite et sociabilité urbaine à Lyon (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2003.

<sup>253</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1931, 3 mai 1658, inventaire après décès d'Alexandre Orlandini.

| <b>Taille de la bibliothèque</b><br>(en nombre de volumes) | <b>entre 50 et 99</b> | <b>de 100 à 199</b> | <b>de 200 à 499</b> | <b>de 500 à 999</b> | <b>de 1000 à 2500</b> | <b>total</b> |
|--|-----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|--------------|
| <b>1 pièce</b>   | 13                    | 9                   | 8                   | 1                   | 2                     | 33           |
| <b>2</b>   | 2                     | 7                   | 5                   | 2                   | 1                     | 17           |
| <b>3</b>   | 2                     | 2                   | 2                   | 2                   | 2                     | 10           |
| <b>4</b>   | 1                     |                     | 1                   | 1                   | 1                     | 4            |
| <b>5 et plus</b>   |                       |                     | 2                   |                     |                       | 2            |
| <b>indéterminé</b>   | 1                     |                     | 1                   | 1                   | 1                     | 4            |

Il reste que la plupart des ouvrages sont en général rassemblés. C'est ce qu'on observe en prenant en compte cette fois le nombre de volumes placés loin du lieu principal des livres. 46 inventaires sur 58 notent que les livres sont réunis en un emplacement unique, ou que quelques-uns sont situés hors de cet emplacement, mais dans une proportion non significative (moins de 5 % de l'ensemble des volumes).

| <b>Nombre de volumes possédés</b> | <b>entre 50 et 99</b> | <b>de 100 à 199</b> | <b>de 200 à 499</b> | <b>de 500 à 999</b> | <b>de 1000 à 2500</b> | <b>total</b> |
|-----------------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|--------------|
| <b>tous rassemblés</b>            | 13                    | 8                   | 7                   | 1                   | 1                     | 30           |
| <b>moins de 5 % séparés</b>       | 2                     | 5                   | 4                   | 1                   | 4                     | 16           |
| <b>entre 5 et 20 %</b>            | 1                     | 2                   | 2                   | 1                   |                       | 6            |
| <b>plus de 20 %</b>               | 3                     | 1                   | 1                   | 1                   |                       | 6            |
| <b>indéterminé</b>                | 2                     | 5                   | 3                   | 2                   |                       | 12           |

Rares sont les détenteurs qui dérogent à la règle et répartissent à peu près équitablement leurs livres dans l'ensemble des pièces, comme César Deville, chanoine de Saint-Just, qui dispose dans trois pièces 311, 162 et 529 volumes<sup>254</sup>.

Les pièces de rangement des livres sont souvent des « chambres » (48 inventaires), terme indifférencié pouvant désigner aussi bien un bouge qu'une pièce de réception. Sont également

<sup>254</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1988, 28 octobre 1684, inventaire après décès de César Deville.



mentionnés le cabinet (29 inventaires), la cuisine (8), la chapelle (7), le grenier (4). Dans un cas, le lieu du rangement est particulièrement insolite : Mathieu de Bullioud conservait deux cents volumes reliés, soit la majeure partie de ses livres, dans le tonneau d'un tenailler (cave où l'on fait le vin). On sait que les tonneaux servaient aux libraires pour le transport de livres en feuilles (c'est-à-dire non reliés), mais une fois reliés, ils n'y étaient en général plus remis. Les titres des ouvrages de l'écuyer ne sont pas notés, c'est un indice supplémentaire pour penser que l'on touche ici à la réalité, toujours fuyante, de la contrefaçon ou du livre interdit<sup>255</sup>.

Les ouvrages sont enfermés dans des meubles qui comportent pour la plupart plusieurs serrures : garde-robes (15), cabinets (13), coffres (11), armoires (9) ou buffets (4). Deux meubles spécialement destinés à recevoir les livres apparaissent : les tablettes sont mentionnées dans 13 inventaires, et pour 8 collections<sup>256</sup>, dont la moindre comprend 81 volumes, le terme de « bibliothèque » est employé. Il peut désigner la pièce ou le meuble, qui se présente chez Nicolas de Bollioud Gerinet comme entouré d'un grand rideau de taffetas rayé pour couvrir les vitres et de six petits rideaux cachant les livres eux-mêmes, retenus par des tringles (le meuble est évalué 18 livres), tandis que sur les tablettes, des figurines de plâtre côtoient les volumes. La « bibliothèque » n'est toutefois pas encore nettement différenciée des autres meubles par le personnel de la sénéchaussée : dans l'inventaire de Jeanne Laguille, la « bibliothèque », située dans le cabinet également appelé vestibule, devient successivement une armoire, des tablettes et une garde-robe<sup>257</sup>.

L'environnement des livres est hétéroclite. Néanmoins quelques récurrences apparaissent : la présence de médailles, jetons ou pierres (5 inventaires) fait songer au cabinet érudit – même si la proximité des ouvrages et des antiquités n'est pas forcément la norme puisque dans 8 inventaires, les collections de livres et de médailles, jetons, pierres sont séparées –, celle de globes et cartes géographiques (4 inventaires) et d'instruments de mathématiques (5) au cabinet scientifique. Le plus fréquent reste la contiguïté entre livres et matériel d'écriture – les pupitres et écriitoires (12), le papier à écrire (3) –, et surtout entre livres et papiers (25) : l'écrit, qu'il soit manuscrit ou imprimé, facture ou roman, contrat de mariage ou commentaire de l'Écriture Sainte, est rassemblé.

Le regroupement des livres n'exclut pas, on l'a vu, des emplacements distincts, séparés, pour un ou plusieurs volumes. Ce traitement spécifique obéit-il à une logique ? Plutôt qu'une

---

<sup>255</sup> Sur les pratiques des contrefacteurs, Anne BÉROUJON, « Les réseaux de la contrefaçon du livre à Lyon dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », *Histoire et civilisation du livre*, n°2, 2006, p. 85-111.

<sup>256</sup> Le total des meubles enfermant des livres excède le nombre d'inventaires puisque les livres ne sont pas toujours regroupés.

<sup>257</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1999, 4 août 1687, inventaire après décès de Jeanne Laguille.

dispersion désordonnée et incompréhensible<sup>258</sup>, ne peut-on voir là une organisation, une manière de sélectionner un certain nombre d'ouvrages ? Par rapport à l'ensemble homogène que forme une bibliothèque, il y aurait alors déclassement, au sens où les volumes séparés, dont on pense qu'ils n'ont pas leur place dans cette série, se voient conférer un statut à part, et sont rattachés à une autre série d'objets hétérogènes.

## Les déclassements

La plupart des volumes isolés, peut-être momentanément, peut-être définitivement, sont des livres religieux : ils relèvent de la littérature hagiographique (14 vies de saints sont rangées à part du gros des ouvrages dans 12 inventaires), de la liturgie (9 inventaires), du livre d'heures (6), de l'Écriture Sainte (4).

Les missels sont toujours entreposés dans la chapelle (9 inventaires sur 70), avec des vêtements et des objets liturgiques, chasubles, aubes, corporaux, tableaux et images pieuses, pour les messes privées qui se tiennent au domaine. Les livres d'heures, ces livres de prières portatifs, précieux, aux couvertures dorées ou de chagrin, avec des attaches d'argent ou de laiton, parfois garnis de croix et d'agrafes de cuivre, surtout possédés par des femmes (3 concernées sur les 4 de notre étude), sont placés à part dans 6 inventaires. Ils se retrouvent alors dans les lieux intimes (les cassettes, coffres, sacs de velours, parfois environnés d'habits et d'étoffes précieuses). Jacques Duqueau, pâtissier, les range dans la même pièce que ses cent volumes, mais pas dans le cabinet où ceux-ci sont enfermés : avec des chapelets et quelques « nippes » dans le tiroir (layette) d'une garde-robe<sup>259</sup>. On peut penser que le pâtissier les sortait au moment de la prière, égrenant ses chapelets pendant leur lecture. Les bibles enfin sont placées par trois possesseurs dans leur cuisine, lieu également utilisé pour déposer les vies de saints.

L'isolement des vies de saints (dans toutes leurs déclinaisons : abrégé, fleur, famille sainte) concerne davantage d'inventaires (12). Ces ouvrages, destinés à célébrer la mémoire de plusieurs saints (saints de l'Ancien Testament, saints bénédictins, saints du calendrier... : les titres notés par le greffier ne sont pas plus explicites), dont « le statut naturel, immédiat, compense la rude violence

---

<sup>258</sup> Idée notamment retenue par Michel MARION, qui écrit : « Il ne faut pas se faire d'illusions : la plupart des gens entrant dans la catégorie des possesseurs de livres les entreposent n'importe comment. Les endroits où l'on rencontre les livres sont généralement assez variés. Cela va de la pièce-bibliothèque à la cuisine » (*Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1750-1759)*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1978, p. 124). De même, Paul-Marie GRINEVALD : « Le livre est rangé un peu partout, sans ordre, aussi bien dans une armoire au milieu du linge [...], dans un coffre [...] ou dans un meuble spécial » (« Les bibliothèques à Besançon au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue française d'histoire du livre*, n°56, juillet-août-septembre 1987, p. 327-354 (cit. p. 341).

<sup>259</sup> Arch. Dép. Rhône, 3E3160, notaire Brun, 21 mai 1681, description de meubles, papiers et effets de Jacques Ducqueau.

théorique du dogme trinitaire si rarement compris des fidèles », écrit Alain Boureau<sup>260</sup>, sont un genre éditorial particulièrement florissant au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>261</sup>.

Les vies de saints ont dès le Moyen Âge une place réservée : elles sont déposées dans le trésor des monastères médiévaux, avec les reliques, loin de la bibliothèque<sup>262</sup>. Dans les institutions charitables de Lyon, à l'époque moderne, certaines sont conservées dans le réfectoire : à l'hôpital de la Charité, en 1695, on passe commande d'une vie de saints pour aller garnir le réfectoire des filles<sup>263</sup>. Dans les douze inventaires de notre étude, les vies, reliées, souvent de grand format, d'un coût non négligeable (entre 10 sous et 3 livres), sont disposées en majorité dans la cuisine, soit à l'intérieur d'une garde-robe, d'un dressoir à vaisselle ou encore d'un buffet, avec les batteries de vaisselle, le linge de table (serviettes, essuie-mains, nappes), le linge de corps, soit à l'air libre, aucun contenant n'étant précisé dans trois cas. On peut émettre l'hypothèse d'une lecture collective, à haute voix, dans la cuisine même : lecture commune de la famille, à laquelle peuvent être associés les domestiques. Dans son autobiographie, Pierre-Jean Grosley, retraçant son enfance dans le baillage de Troyes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, raconte que sa vieille servante jouait aussi le rôle d'institutrice et l'écoutait lire chaque soir les Figures de la Bible, la vie des saints, et celle des saints du diocèse<sup>264</sup>. Une lecture dévote peut-être fréquente, « intensive<sup>265</sup> », si l'on en croit les quelques mentions accolées par le greffier à sa description (« en partie rompue » chez Louis Rousselet de Roville<sup>266</sup>, « usée » chez le tireur d'or François Josserand<sup>267</sup> ou chez Marguerite Musnard<sup>268</sup>), voire quotidienne : c'est en tout cas la visée que poursuit explicitement Nicolas Fontaine, auteur de *La Vie des saints pour tous les jours de l'année* (« Que les fidèles eussent chaque jour un nouvel objet qui peut ranimer leur piété, & renouveler leurs bons désirs<sup>269</sup> »). Dans cet ouvrage, chaque jour est dédié au saint dont la fête est commémorée et, nettement séparée de la fête suivante (par des signes typographiques, espacements et tiret), chaque biographie, qui occupe en général moins de dix pages, se termine par une courte réflexion sur les vertus singulières du saint, sorte de conclusion

<sup>260</sup> Alain BOUREAU, « Adorations et dévotions franciscaines. Enjeux et usages des livrets hagiographiques », in Roger Chartier (dir.), *Les Usages de l'imprimé*, Paris, Fayard, 1987, p. 25-81 (cit. p. 31).

<sup>261</sup> Sur la production hagiographique au XVII<sup>e</sup> siècle en France, Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs, et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1969, p. 91 et 1070.

<sup>262</sup> Alain BOUREAU, *art. cit.*, p. 32.

<sup>263</sup> Archives Hospitalières de Lyon, Archives de la Charité, E 69, 21 novembre 1695, p. 188 : lors de la visite générale, est commandée une vie de saints en deux tomes pour le réfectoire des Thérèse.

<sup>264</sup> Pierre-Jean GROSLEY, *Vie de Grosley, écrite par lui-même*, Paris, 1787.

<sup>265</sup> La notion de « lecture intensive » (« intensive Lektüre ») a été définie par Rolf ENGELSING, dans sa démonstration d'une révolution des pratiques de lecture (« Leserevolution ») dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne, comme une lecture révérentielle et respectueuse, centrée sur quelques ouvrages, tandis que la « lecture extensive », moins sacralisante, est centrée sur un grand nombre de textes qu'elle consomme avec plus de négligence (*Der Bürger als Leser. Lesergeschichte in Deutschland, 1500-1800*, Stuttgart, J.-B. Metzlersche Verlagsbuchhandlung, 1974).

<sup>266</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1885, 11 octobre 1683, inventaire après décès de Messire Louis de Rousselet de Roville.

<sup>267</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 2042, 4 juin 1699, inventaire après décès de François Josserand.

<sup>268</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 2042, 17 juillet 1699, inventaire après décès de Marguerite Musnard.

<sup>269</sup> Nicolas FONTAINE, préface de *La Vie des saints pour tous les jours de l'année*. Tirée des meilleurs & des plus fidèles auteurs. Avec des réflexions chrétiennes sur la vie de chaque saint, 4 tomes, t. 1, Lyon, 1684.

provisoire – l'ouvrage peut être abandonné. Il est aussi possible que la vie ne soit guère lue, que sa seule présence soit efficace : son usage est alors moins d'édifier que de sacrifier le lieu où il est placé. Alain Boureau a ainsi montré que le recueil de miracles à l'époque médiévale, lu ou seulement manipulé, produit à nouveau ce qui le constitue : l'efficacité surnaturelle. Le livre peut alors servir de protection au foyer, placé dans un lieu de regroupement, et s'apparenter à « l'objet de culte, possédé communautairement et doté d'un pouvoir sacré<sup>270</sup> ». On peut encore supposer d'autres usages réguliers : la vie de saints servirait de livre des premiers déchiffrements (dans un cas, il est d'ailleurs placé dans la chambre des mineurs<sup>271</sup>), remplacerait l'almanach dans le cas où elle reprend les fêtes des saints jour après jour.

Il faut enfin évoquer des usages circonstanciés, où le livre est utilisé pour des besoins précis. Ainsi Jean Mellier<sup>272</sup>, prêtre à Saint-Nizier, qui meurt dans sa cuisine (il y couchait depuis le début de sa maladie, comme nous l'apprend sa servante au cours de l'inventaire), a comme seul secours livresque proche, une *Fleur de la vie des saints* (les 116 livres restants sont placés dans son cabinet). On peut penser qu'il avait déplacé l'ouvrage au début de sa maladie pour l'avoir à portée de main et l'utilisait comme une préparation à la mort (Albrecht Burkardt a montré que les vies de saints peuvent être considérées comme un genre parallèle aux *arts de mourir*<sup>273</sup>). Il en attendait peut-être également un réconfort, celui d'une guérison miraculeuse (le livre thaumaturge), « [l'espoir] de pouvoir regagner la vie par l'assistance des saints<sup>274</sup> ».

Ces isolements réguliers de certaines catégories d'ouvrages mettent au jour un partage fonctionnel de l'espace<sup>275</sup> (même si l'on se gardera de verser dans un fonctionnalisme excessif), et induisent des usages spécifiques (lecture régulière d'édification, de prière, collective ou individuelle – livres d'heures –, lecture circonstanciée, voire simple manipulation). À l'intérieur des bibliothèques, peut-on de la même manière repérer des distinctions, au point de dégager des systèmes ?

## Classements et classifications

<sup>270</sup> Alain BOUREAU, *art. cit.*, p. 25 sq.

<sup>271</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1920, 29 octobre 1649, inventaire après décès de Gaspard Jaquet.

<sup>272</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1973, 12 décembre 1679, inventaire après décès de Jean Mellier.

<sup>273</sup> Albrecht BURKARDT, « Reconnaissance et dévotion : les vies de saints et leurs lectures au début du XVII<sup>e</sup> siècle à travers les procès de canonisation », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43-2, 1996, p. 214-233.

<sup>274</sup> ID., *Ibid.*, p. 232. Albrecht Burkardt montre, d'après les récits de miracles, que la volonté de guérir en lisant ou en se faisant lire une vie de saint est au moins aussi importante que celle de souffrir son mal pour l'amour de Dieu : « Dans tous ces récits résumant la souffrance s'énonce un même désir de recouvrer la santé » (*Ibid.*, p. 231).

<sup>275</sup> Partage qu'avait déjà pu souligner Geneviève HASENOHR à propos d'autres livres dans « L'essor des bibliothèques privées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 1, *op. cit.*, p. 215-263.

## Des reclassements ?

En premier lieu, la question de retrouver le classement originel (celui du possesseur) est-elle pertinente ?

Les gens de justice et les experts peuvent, en procédant à l'inventaire de la bibliothèque, bouleverser l'ordre des livres, greffer sur les classements existants les leurs, voire reclasser entièrement la bibliothèque en adoptant leur propre système de classement. Néanmoins, les premiers semblent moins suspects que les seconds d'avoir reclassé les livres, dans la mesure où ils n'ont pas la légitimité professionnelle ni la compétence pour le faire (en témoigne l'erreur d'un greffier dans un inventaire qui mentionne la « ferme à couper » au lieu de la « pharmacopée »), et où ils sont pressés par les héritiers d'abréger leur travail : l'inventaire est payant et d'un coût non négligeable ; nombreux sont les meubles à estimer.

Les libraires appelés ont davantage le loisir de déclasser, voire de reclasser les livres : ils travaillent dans la pièce même, rassemblant le gros des ouvrages pendant un certain temps (entre un et trois jours), rendant souvent leur description sur un catalogue à part qui est ajouté à l'inventaire. Néanmoins, il est probable qu'ils n'usent de cette liberté que partiellement. D'abord parce qu'il serait trop long de reclasser de volumineuses bibliothèques, ensuite parce qu'il est plus facile d'inventorier les livres en suivant le classement originel. Ces remarques qui relèvent d'une logique élémentaire peuvent être confirmées par une expérimentation, consistant à étudier plusieurs descriptions d'un même libraire : s'il procédait de manière systématique, en suivant un ordre qui lui est propre, ou qui est propre au monde de la librairie, on devrait voir apparaître un cadre, une structure de classement semblable d'une bibliothèque à une autre. Or il s'avère que ce n'est pas le cas. Les neuf inventaires que réalise le libraire Charles Mathevet par exemple ne font pas apparaître de cadre régulier : la description s'organise plutôt selon le format des volumes, mais pas toujours (deux bibliothèques y échappent), tandis que certaines bibliothèques sont thématiquement très cohérentes, d'autres pas du tout (Jeanne Laguille). De toute évidence, le libraire fait avec un ordre qui lui préexiste, il hérite d'une structure, qu'il peut éventuellement modifier, mais dans des proportions non significatives (ou du moins qui ne révèlent pas un classement systématique de sa part). Cela est confirmé par l'étude précise d'un inventaire de Mathevet, celui de l'écuyer Louis Rousselet de Roville : le libraire retranscrit un ordre qui, semble-t-il, lui a échappé, car il se contente de relever des titres alors que l'écuyer a rangé certaines tablettes de livres par ordre

alphabétique de nom d'auteur<sup>276</sup>. Enfin, plusieurs libraires font référence à des mentions topographiques montrant qu'ils suivent l'ordre du défunt<sup>277</sup>.

S'il n'y a pas reclassement systématique des livres, il peut en revanche y avoir reclassement ponctuel, notamment pour regrouper les livres de prix, donc les grands formats ou les reliures précieuses. Il est donc difficile d'affirmer que la succession des livres dans l'inventaire traduit la succession des livres dans l'appartement telle qu'elle était à la mort de leur possesseur. Classements et reclassements se superposent, sachant que la part du propriétaire dans l'ordre donné par l'inventaire devait être grande. C'est pourquoi on se bornera à chercher non pas des systèmes mais quelques tendances, quelques régularités.

## Les régularités

Un préalable : bien peu de possesseurs ont des manuels sur les bibliothèques. Dix d'entre eux seulement possèdent une *Bibliothèque*, et si l'on soustrait les bibliothèques spécialisées (*Bibliothèque du droit français*, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* de Blanchot) et les grammaires (*Bibliothèque universelle* de Boyer), ils ne sont plus que deux à détenir une bibliothèque au sens de catalogue ordonné de livres (*Bibliothèque* de La Croix du Maine, *Bibliothèque* d'Antoine du Verdier). Mais le grand nombre de titres passés sous silence, outre la possibilité de lire un livre sans l'acheter, ne permet pas de conclure à une méconnaissance des principes d'organisation des bibliothèques, tels qu'ils se répandent à l'époque. On peut penser que les possesseurs sont sensibles à la critique d'écrivains comme La Bruyère<sup>278</sup>, qui a immortalisé la figure du « bibliomane<sup>279</sup> », ou encore de Ménestrier : « Je ne pus m'empêcher de rire, en voyant dans une fameuse Bibliothèque, que celui qui en avoit soin n'ayant jamais connu ce Livre [*De Jure*

---

<sup>276</sup> Année sainte du **B**arry

Controverse des arrêts de **B**elourdeau

Histoire générale des papes [**D**oglionni]

Privilège des habitants de Lyon [**E**dikt du Roy, portant reglement pour la iurisdiction Civile & criminelle... des foires de la ville de Lyon... (Saint Germain en Laye, juillet 1669) – Vérifié en Parlement le 13 aoust 1669)]

Privilèges des foires de Lyon [**E**dit...]

Tableaux de la pénitence [**G**odeau]

Quinte Curse [**V**augelas]

Vertu des Païens [La Mothe le **V**ayer] (inventaire après décès de Louis Rousselet de Roville, Arch. Dép. Rhône, BP 1885, 11 octobre 1683).

<sup>277</sup> On trouve ainsi chez Guillaume de Sève et Justinien Micollier la mention « l'un portant l'autre » (Arch. Dép. Rhône, 3E4431, Denuzière Ponthus, 9 décembre 1684 et Arch. Dép. Rhône, BP 1890, 14 septembre 1615, exp. par Prost), et chez Jacques Estival, celle d'une « tablette à côté de la cheminée » (Arch. Dép. Rhône, BP 2021, 20 octobre 1693, exp. par Cellier).

<sup>278</sup> LA BRUYÈRE, « De la mode », *Les Caractères*, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, p. 336.

<sup>279</sup> Sur les évolutions de la figure du bibliomane (terme diffusé par l'Encyclopédie), de Sénèque au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Ugo ROZZO, « Furor bibliographicus ovvero la bibliomania », in *Libri, tipografi, biblioteche, op. cit.*, p. 441-461.

*Pontificio* de Jacques Gouthier] que par le titre de la Couverture, l'avoit rangé parmi les Livres du Droit Canonique<sup>280</sup>. »

On peut donc tenter de déceler des classements, en s'appuyant sur les bibliothèques dont les titres sont notés (32 décrites à plus de 40 % par leurs titres), en portant une attention particulière à l'ordre alphabétique (des auteurs et des titres), aux formats et reliures, ainsi qu'aux thèmes ou genres, et en étudiant le positionnement de quelques titres récurrents.

Le classement par format est omniprésent : 50 bibliothèques<sup>281</sup> sont inventoriées avant tout selon ce mode.

| Mode de description<br>Personnel<br>préposé à<br>l'inventaire | Formats seuls                |                      |                          | Formats et titres            |                      |                          | Aucun<br>format | Ind. | Total |
|---|------------------------------|----------------------|--------------------------|------------------------------|----------------------|--------------------------|-----------------|------|-------|
|   | entièrement<br>par<br>format | à plus<br>de<br>50 % | à<br>moins<br>de<br>50 % | entièrement<br>par<br>format | à plus<br>de<br>50 % | à<br>moins<br>de<br>50 % |                 |      |       |
| <b>Notaire</b>  |                              |                      |                          | 2                            |                      |                          |                 |      | 2     |
| <b>Sénéchaussée</b>   | 4                            | 3                    |                          |                              | 3                    | 1                        | 15              |      | 26    |
| <b>Experts :<br/>libraires,<br/>imprimeurs</b>                | 6                            | 1                    |                          | 24                           | 7                    | 3                        |                 |      | 41    |
| <b>Total</b>  | 10                           | 4                    | 0                        | 26                           | 10                   | 4                        | 15              | 1    | 70    |

Ce mode de classement ne vient pas nécessairement du libraire : il peut relever du possesseur, comme l'atteste la bibliothèque de Jacques Estival<sup>282</sup>. Une tablette y est dévolue aux in-8°. Le prouvent également les fréquents mélanges de formats : 15 bibliothèques (sur les 30 retenues) ne respectent pas un classement strict par format, même si on trouve rarement un petit format, in-12° ou in-24°, égaré au milieu des in-folio (il s'agit plutôt de mélanges d'in-folio et d'in-4°, d'in-4° et d'in-8°, etc.).

Rares sont les autres classements physiques : cinq inventaires seulement notent des regroupements par reliure (veau d'un côté, basane de l'autre), le reste les mélange ; quelques-uns mettent à part les livres de caractères d'imprimerie gothiques, prisés en lot, ce qui nous incline à penser que cette séparation est l'œuvre du libraire.

<sup>280</sup> Claude-François MÉNESTRIER (S.J.), *op. cit.*, p. 72.

<sup>281</sup> Le chiffre regroupe les bibliothèques classées à plus de 50 % par format.

<sup>282</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 2021, 20 octobre 1693, inventaire après décès de Jacques Estival.



Si le classement formel est premier, il n'est ni exclusif, ni clos. Le classement thématique se révèle important. Dans un petit nombre d'inventaires, l'organisation thématique est première. Pour la bibliothèque du président de Sève, le cadre de classement est explicite : seize divisions apparaissent, livres sacrés, théologie, philosophie-rhétorique-grammaire, humanités, médecine, poésie et morale, histoire générale, histoire romaine, histoire étrangère et française, géographie et astrologie, piété et controverse, droit canon, droit romain et écrit en latin, droit français et écrit en français, livres mêlés, livres modernes. On retrouve dans les grandes lignes (hormis une inversion entre droit et controverse religieuse) l'ordre établi par Jean Garnier<sup>283</sup>. Le regroupement thématique est moins net ailleurs mais on voit se dessiner chez Antoine Thorel<sup>284</sup> un ensemble d'ouvrages de cosmographie, de droit (11 volumes), de médecine (77 volumes), la suite étant plus mélangée. Alexandre Orlandini regroupe ses livres de musique, de littérature ancienne, de dévotion, d'hagiographie, d'Écriture Sainte (Bible et Nouveau Testament, auxquels on peut agréger rosaires, psaumes et vies de saints qui suivent), littérature de dévotion et de morale plus indistincte, histoire universelle, romans, poésie, histoire ancienne et moderne d'Italie, histoire de Lyon ou traité d'auteurs lyonnais (Ménestrier), histoire de France, droit, histoire de pays étrangers, sciences et arts (mathématique, architecture, pyrotechnie, médecine), avec quelques incises.

Là où formats et titres sont notés, on s'aperçoit que le classement intellectuel peut perturber le classement physique par format. C'est notamment le cas chez Jean-Pierre de Pradel où le livre in-4° intitulé les *Figures de la Bible* vient rejoindre l'in-12° de l'*Histoire de la Bible*, la *Vie de saint Augustin* (in-8°) l'*Histoire sainte* de Gautruche (in-12°), les *Peintures sacrées de la Bible* (in-12°) se mélanger aux trente et un volumes de la Bible et des vies de saints (in-8°), *Ludolphi in psalmos*, in-4° et l'un des rares ouvrages latins, grossir le rang des in-folio pour se placer à côté du dictionnaire latin de Tachard. Jacques Estival, qui fait correspondre chaque tablette à un format, perturbe la succession des livres d'histoire in-4° pour ajouter un in-8°, l'*Histoire des Goths* en latin, probablement parce que la tablette des in-8° est destinée à regrouper les romans, la littérature, le *Mercur français* et des récits de voyages. Et on pourrait allonger la liste : chez l'avocat Pierre Drivon<sup>285</sup>, deux arrêts in-folio sont mêlés aux sept arrêts in-4° ; chez César Ferrari<sup>286</sup>, une bible in-4° est estimée avec d'autres bibles in-folio... Il faut noter que les rares indications sur les reliures des ouvrages renforcent l'idée selon laquelle le classement selon des critères d'ordre physique est supplanté lorsque la logique du contenu est évidente : ainsi, chez Gaspard Jaquet, au milieu des

---

<sup>283</sup> Les classes de Jean Garnier sont mentionnées par Claude JOLLY, *art. cit.*, p. 383.

<sup>284</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1897, 5 juin 1628, inventaire après décès d'Antoine Thorel.

<sup>285</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1923, 22 octobre 1653, inventaire après décès de Pierre Drivon.

<sup>286</sup> Arch. Mun. Lyon, FF 244, 22 avril 1663, estimation des biens de César Ferrari.

reliures de basane, voilà un catéchisme de Grenade couvert de parchemin et de carton qui suit les *Œuvres spirituelles* du même Père de Grenade en basane rouge.

Enfin, à l'intérieur des formats, on repère une organisation des ouvrages selon leur sujet. Le pragmatisme professionnel détermine très fortement, dans les métiers nécessitant l'usage fréquent des livres, l'ordre de la bibliothèque. Clercs et juristes isolent les livres de la profession des autres. On a là un des principes majeurs d'organisation de leurs livres. Les dix-sept bibliothèques de juristes qui comprennent autour de 300 ou 400 volumes réunissent les livres de droit, au moins grossièrement. Dans cinq inventaires, les instruments de travail sont regroupés : *Corpus juris civilis*, *Corpus juris canonici*, le plus souvent en plusieurs volumes, auxquels la Bible peut être accolée (trois cas). Suivent parfois les codes, arrêts, conférences, puis les sommes en plusieurs volumes d'auteurs qui font autorité : Cujas, Chopin, Rebuffe, Duaren, Du Moulin, Gomez, Le Caron, Bacquet... Un dictionnaire ou une œuvre d'un auteur ancien (Sénèque, Aristote) peut marquer la transition avec les ouvrages non professionnels. Les religieux, de la même manière, rangent ensemble leurs bibles, les Pères de l'Église (grecs et latins : Augustin – parfois isolé<sup>287</sup> –, Ambroise, Cyprien, Basile, Chrysostome, Jérôme, Grégoire, Léon le grand), auxquels sont mélangés les œuvres de théologiens comme Tertullien, Origène, Fulgence de Ruspe, Bernard, Thomas..., œuvres lourdes, en plusieurs tomes, facilement repérables. La littérature hagiographique ou l'histoire universelle (trois cas) peut remplacer la littérature patristique auprès des bibles. Le reste a moins de régularité, même si la théologie scolastique et morale (Raynaud, Suarez, Laymann...) ou la controverse janséniste (plus que protestante) font l'objet en général d'un pôle important, notamment dans les grandes bibliothèques (Charmette de la Tour<sup>288</sup>, de Launay, Dervieu<sup>289</sup>, Guillet). La liturgie est inventoriée en général à la fin, avant la prise d'ouvrages par lots. En isolant les livres du métier, ces possesseurs de bibliothèques suivent les recommandations de Ménestrier qui conseillait de placer dans les deux premières classes (sur les quinze qu'il distingue) les « Livres d'usage et de service » (livres de prières, dictionnaires) et les « Livres de secours » (livres de la profession). S'adressant à un « honnête homme » qui n'est déjà plus celui de Pascal<sup>290</sup>, il est l'un des rares auteurs de traités sur les bibliothèques à élaborer une catégorie spécifiquement destinée aux outils du métier.

---

<sup>287</sup> Chez Michel Vautier, sieur de Launay (Arch. Dép. Rhône, BP 2044, 9 novembre 1700) et César Deville.

<sup>288</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1894, 19 juin 1683, inventaire après décès de Nicolas Charmette de la Tour.

<sup>289</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 2033, 20 janvier 1695, inventaire après décès de Claude Dervieu.

<sup>290</sup> Sur la question de « l'honnête homme » selon Ménestrier, Noemi HEPP, « Entre le siècle de l'honnête homme et le siècle du philosophe : la *Bibliothèque curieuse et instructive* du P. Ménestrier », *Revue française d'histoire du livre*, n° 24, juillet-août-septembre 1979, p. 737-745.

Au-delà de ce pôle professionnel, des classements thématiques fins peuvent apparaître : la bibliothèque de Charmette est thématiquement très cohérente (dans les folios, dictionnaires, docteurs et Pères de l'Église, commentaires sur l'Écriture Sainte, théologie morale, Aristote et Plutarque, histoire universelle puis lyonnaise, italienne, de Bresse, de Rome, chroniques). Est-ce parce que seuls les 133 volumes de grand format sont détaillés ? Mais d'autres bibliothèques, plus amplement décrites, font également apparaître de claires divisions, comme celle de Claude Dervieu (402 volumes décrits) ou, si l'on veut sortir du cadre religieux, de Jacques Estival (301 volumes), qui attribue plusieurs tablettes à son volumineux ensemble de livres d'histoire, tandis qu'une autre est dévolue à la littérature, Anciens et Modernes mêlés, et une dernière aux ouvrages italiens. Néanmoins, le fait que ce dernier vienne d'installer sa bibliothèque dans un meuble à cinq tablettes, chez Maître Varinal, rue Buisson, laisse à penser que ce classement risque d'être rapidement perturbé à l'usage. Plus fréquemment, on repère des classements par titre générique : « histoire de », « vie de », « œuvre de », par auteur (tout Kircher regroupé chez Benoît Guillet, tout Marolles chez Jacques Fabry<sup>291</sup>, tout Maimbourg chez Jeanne Laguille où sur les 81 volumes décrits, c'est le seul classement discernable : Cornelius a lapide, Barbosa, Suarez, Paez, Novarin, Lorinus chez Deville, et généralement les auteurs anciens placés ensemble), ou seulement quelques regroupements cohérents de deux à une dizaine de titres.

Outre ce classement thématique, il faut évoquer, même s'il est rare, un classement par ordre alphabétique. On le retrouve chez Pierre Drivon où, à l'intérieur de chaque format, le classement suit l'ordre alphabétique des noms d'auteurs (ou des prénoms, le juriste Charles Du Moulin étant placé indifféremment dans les C et dans les D – ainsi que dans les M) ou des titres (pour les arrêts, codes, corpus, conciles, décisions..., sans que cela n'ait rien de systématique puisque les *Decisiones* de Boerius sont classées par le nom de leur auteur, à la lettre B). Pierre Drivon se révèle être une exception : nul autre possesseur n'a organisé entièrement sa bibliothèque par ordre alphabétique de noms d'auteurs ou de titres, et ils sont peu à utiliser l'ordre alphabétique comme principe de classement. Cette position singulière peut s'expliquer par le fait que Pierre Drivon vient de déménager sa bibliothèque et n'a pas encore eu le loisir de la déclasser. Il vient de prendre à louage une maison appartenant à Charles d'Albepierre, mais comme le précise le greffier, il n'a eu avant de mourir que le temps d'y transporter quelques effets, dont ses livres, sans y emménager vraiment : « Le défunt avait pris à louage tous les membres de maison [...] pour cinq années commençant à la Saint-Jean-Baptiste dernier, auquel temps ledit défunt esperoit y venir habiter et a cest effect y avoit fait porter ses livres et plusieurs meubles lesquels sont dans lesdits membres appartenant audit

---

<sup>291</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1975, 28 août 1680, inventaire après décès de Jacques Fabry.

d'Albepierre. » Le cas de Drivon est-il représentatif, commence-t-il par un classement alphabétique à l'intérieur du rangement par format, avant de déclasser ses ouvrages en les rassemblant par affinités génériques ? Ou les libraires sont-ils responsables de ce classement ? Pourtant, Jean Huguetan et Jean Champion n'ont passé que deux jours à inventorier chaque titre des 240 volumes de la bibliothèque de l'avocat, soit pas plus de temps que la majorité des autres experts.

Restent quelques modes de classement, qui ressortissent parfois à un seul propriétaire. La langue peut être prise en compte (Jacques Estival déjà cité, Claude Chastagnier<sup>292</sup>, qui regroupe quarante in-8° et une dizaine d'in-12° italiens), voire constituer le principe organisateur : Alexandre Orlandini sépare les livres en italien des livres en français ; Jeanne Laguille semble regrouper au début de chaque format les rares livres en français probablement hérités de son défunt mari, médecin (les seuls qu'elle devait pouvoir lire<sup>293</sup>, l'éducation des femmes n'étant pas vouée à l'apprentissage du latin) ; chez Gaspard de Montconys<sup>294</sup>, les ouvrages latins, format par format, sont inventoriés en premier. D'autres rapprochements apparaissent : par collection (par exemple « ad usum delphini »), par lieu d'édition (éditions hollandaises isolées chez Pierre Bouscault<sup>295</sup>) – tandis que la date d'édition, lorsqu'elle est notée (5 inventaires), ne joue aucun rôle dans le classement –, ou encore, peut-être, par proximité phonétique (*Fortification* de Bar Le Duc et *Histoire de Bolduc*<sup>296</sup> pour Jean de Vincent<sup>297</sup>, *Stace* par Marolles, *Morale* chez Jacques Fabry).

Mais dans la plupart des cas, les règles de classement se laissent difficilement appréhender. Le cas de Jacques Fabry l'atteste. Le conseiller semble organiser ses 308 volumes selon plusieurs combinaisons : dans les folios, les regroupements se font apparemment par deux, selon le contenu des ouvrages. Au *Virgile* de La Cerda succèdent les *Libertés de l'Église gallicane*, les *Lettres du cardinal d'Ossat*, l'*Alliance* de Paradin, l'*Histoire de Lyon* de Rubys, le corpus civil, le corpus canonique, Tite-Live, l'*Histoire du différend de Boniface*, les *Recherches* de Pasquier, l'*Histoire* de Josèphe, l'*Orbis terrarum* d'Ortelius, la *Chronologie* de Gaultier, la *Summa cajetani pragmatica*, les arrêts de Louet, enfin *Valerius Maximus* (liens de la France avec Rome sous Henri IV – Pithou et Ossat –, spécialistes de l'histoire lyonnaise – Paradin et Rubys –, corpus de droit, traditions nationales avec Pasquier et la querelle entre Boniface VIII et Philippe le Bel – qui rejoint aussi le

---

<sup>292</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1981, 9 décembre 1682, inventaire après décès de Claude Chastagnier.

<sup>293</sup> L'inventaire de ses papiers montre qu'elle sait lire et écrire, puisqu'elle reçoit et écrit des missives. Bien sûr le classement de la bibliothèque peut être celui de son mari défunt.

<sup>294</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1981, 11 août 1682, inventaire après décès de Gaspard de Montconys.

<sup>295</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1976, 22 janvier 1681, inventaire après décès de Pierre Bouscault.

<sup>296</sup> Même si dans ce cas, les deux ouvrages présentent également une proximité thématique : Jean Errard de BAR LE DUC, *Fortification démontrée et réduite en art par feu J. Errard de Bar Le Duc*, Paris, 1620 (1<sup>re</sup> éd. à Francfort en 1604) ; Daniel HEINSIUS, *Histoire du Siège de Bolduc et de ce qui s'est passé es Pais Bas Unis l'an 1629 faicte française du latin de Dan. Heinsius*, 1631, Lugd. Batav., Elzevire.

<sup>297</sup> Arch. Dép. Rhône, BP 1943, 26 janvier 1665, inventaire après décès de Jean de Vincent.

traité de Pithou). Quant aux petits formats, ils suivent au début un classement thématique rigoureux : liturgie et morale (6 titres), vies d'hommes célèbres et mémoires (15 titres), médecine-alchimie (4 titres), histoire de pays étrangers (3 titres), qui devient par la suite plus confus. Un pôle italien est identifiable dans les in-quarto (langue italienne, histoires par des auteurs italiens, Horace, une histoire d'Italie, et non loin la *Jérusalem* du Tasse). En fait, la plus grande cohérence est celle de titres génériques : « histoire de », « mémoire de », « tableau de ».

La difficulté de repérer des classements plus rigoureux, plus systématiques, que ceux qui ont été évoqués, peut tenir au fait que la logique présidant à l'organisation des livres nous échappe, que l'ordre initial a pu être bouleversé au moment de l'inventaire, mais peut-être plus simplement au fait que ces purs classements sont rares. C'est ce que tendrait à montrer la présence d'ouvrages matériellement distincts des autres. Ainsi chez Deville, le corpus canonique est « tout noir » (seule mention de couleur de l'inventaire), les livres liturgiques (bréviaire et diurnal) sont de maroquin, le reste est en parchemin. Chez Gaspard Jaquet, les couleurs rouges et vertes sont attribuées à 7 titres sur les 103 volumes que compte sa bibliothèque : ce sont là encore les ouvrages indispensables au métier – corpus, arrêts, ordonnances, opinions de droit –, un livre de spiritualité, les *Œuvres* de Grenade, et un recueil de poésie. Lorsqu'il n'y a pas de livre professionnel, c'est le livre de piété qui est physiquement différent des autres : chez le marchand Jacques Estival, la vie des saints, placée entre les *Œuvres* de Ronsard et celles de Sénèque, est facilement reconnaissable à sa couleur verte (« la vie des saints folio deux volumes paris basane verd », seule mention de couleur). Ces marques devaient permettre l'identification rapide de certains volumes, ceux qui, peut-on penser, étaient particulièrement utiles aux yeux de leurs possesseurs, ceux dont ils avaient un usage fréquent. La couleur ou le type singulier de reliure serait ainsi moins une marque de classement qu'une possibilité offerte à son propriétaire de déclasser.

Partir des descriptions matérielles d'ouvrages ne permet donc pas de retrouver des classifications intellectuelles telles qu'elles sont exposées par Antoine du Verdier, le sieur de La Croix du Maine, Gabriel Naudé, Claude Clément, Luc d'Achéry et d'autres. Mais très certainement parce que le pragmatisme des possesseurs de bibliothèques, détenant un certain nombre de livres utiles à leur métier, ne peut rencontrer l'universalité voulue par les auteurs de catalogues. Ces bibliothèques sont-elles pour autant des « amas de livres », selon le mot de Naudé<sup>298</sup>, sans cohérence aucune, « vaine parade [...], ignorante ostentation » (La Mothe le Vayer<sup>299</sup>) ? On relève

---

<sup>298</sup> Gabriel NAUDÉ, *Advis pour dresser sa bibliothèque*, 1627, cité par Claude Jolly, *art. cit.*, p. 381.

<sup>299</sup> François de LA MOTHE LE VAYER, « Du moyen de dresser une bibliothèque d'une centaine de livres seulement », *Œuvres*, Paris, 1654, p. 455.

pourtant des classements, combinés plutôt que simples. Mais hors la distinction livres de la profession / livres non professionnels, hors le rangement par format, rien n'est systématique, sinon dans deux bibliothèques, celles de Drivon et d'Estival. Or ils viennent d'installer leur bibliothèque. Leur exemple permet-il de dire qu'une pratique usuelle consiste à faire un classement systématique (ici par sujet ou alphabétique) lors du premier rangement, puis à laisser s'installer un certain désordre ? Le dessein taxinomique tournerait court à l'usage, avec le bricolage du quotidien. Et au final, la pratique, largement avérée, consistant à déclasser certains ouvrages hors de la bibliothèque pourrait signifier que l'utilisateur lui-même ne se repère plus ou plus suffisamment dans sa bibliothèque et qu'il éprouve le besoin de mettre à part les volumes dont il fait un usage régulier.

## **Partie 3 : Figures de la modernité**



## **Les personnels des bibliothèques universitaires françaises (1879-2000)<sup>300</sup>**

Alain GLEYZE

Directeur du Centre régional de formation de Dijon (Bibliest),  
université de Bourgogne

Le titre de cet exposé propose un sujet à la fois aride et trop vaste. Pour le restreindre, je me propose de le centrer autour de deux thèmes principaux : l'histoire statutaire (au sens administratif) de ces personnels, et des questions relatives au recrutement et à la formation des bibliothécaires. Ainsi délimité, le sujet reste malgré tout étendu et ne se prêtera guère, dans le cadre de cet exposé, qu'à un survol assez rapide. Cette méthode, si elle présente l'inconvénient de ne pas entrer dans le détail des sujets abordés, a aussi l'avantage de mettre en valeur certains traits caractéristiques des professions des bibliothèques sur la longue durée.

### **Regard sur l'histoire statutaire des personnels des bibliothèques universitaires**

Deux périodes peuvent facilement être distinguées : celle qui va de 1879 à 1944, et les années 1945 à 2000.

#### **1879-1944**

Cette première période est celle d'un cloisonnement horizontal des professions des bibliothèques, par types de bibliothèque. En effet, il n'existait pas alors de statuts unifiés, mais des statuts différents pour les personnels de la bibliothèque de l'Université de Paris, pour ceux des bibliothèques des universités des départements et, après 1918, pour ceux de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Ce cloisonnement reflétait celui des personnels enseignants des universités. À l'extérieur des universités, il existait aussi des « cadres » spécifiques pour les personnels de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques qui lui ont été rattachées. Chacun de ces cadres (analogues aux corps actuels de la fonction publique d'État) était défini par des décrets qui en fixaient les effectifs, les conditions d'avancement d'une classe à une autre, et le

---

<sup>300</sup> Les données et les citations incluses dans cette communication ont été extraites de la thèse de l'auteur, *Concentration et déconcentration dans l'organisation des bibliothèques universitaires françaises de province (1855-1985)*, soutenue en 1999 à l'université Lumière-Lyon II et consultable à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/gleyze/gleyze.html> [mars 2007].

niveau des rémunérations. Il en résultait une rigidité certaine en ce qui concerne les effectifs et les rémunérations, qui ne pouvaient être modifiés qu'en réformant le décret d'origine.

Les personnels des bibliothèques comprenaient alors des bibliothécaires (on distinguera parmi ceux-ci des bibliothécaires en chef à partir de 1910), des sous-bibliothécaires (titulaires du diplôme exigé pour devenir bibliothécaire) et des gardiens ou garçons. Il n'y avait pas alors de personnel technique titulaire, pas de personnel administratif, et la proportion du personnel d'exécution était importante. La notion de « personnel scientifique » appliquée aux bibliothécaires, en usage depuis 1919, fut confirmée par une réponse ministérielle du 27 mars 1935, par analogie avec d'autres personnels non enseignants des universités comme les chefs de travaux.

Les effectifs des débuts étaient fort modestes. Ainsi, en 1885, on comptait dans les bibliothèques universitaires de province, pour 15 bibliothèques, 18 bibliothécaires, 11 sous-bibliothécaires et 26 gardiens. En 1898, 16 bibliothécaires, 14 sous-bibliothécaires et 39 gardiens. En 1915, 30 bibliothécaires. Les mieux pourvues de ces universités (Bordeaux et Lyon) étaient dotées de quatre emplois de bibliothécaire.

La relative faiblesse des effectifs et des rémunérations permettait à ces bibliothèques de disposer de crédits d'acquisition et de fonctionnement très supérieurs à leurs dépenses de personnel (deux fois et demi plus importants en 1898). La structure des dépenses était donc très différente de la répartition actuelle, dans laquelle cet écart est d'environ 1,23.

L'absence de certaines catégories de personnel et la qualification insuffisante des personnels d'exécution ont suscité des commentaires convergents de 1900 à 1955.

En 1900, Jules Laude déplorait que la situation en France fût beaucoup moins favorable que celle des universités allemandes, où il y avait cent cinquante-cinq bibliothécaires et soixante-quinze secrétaires et « garçons ». Il ne s'agissait pas seulement de l'importance des effectifs, mais de la répartition entre personnels qualifiés et personnels d'exécution. En 1920, deux bibliothécaires d'Aix-Marseille, Georges-Édouard Fleury et Maurice Godefroy, regrettaient l'absence d'emplois intermédiaires de « commis aux écritures » et de « cartographes » (nous dirions catalogueurs). En 1941, Liliane Wetzel notait que le bibliothécaire en chef d'une université passait la plus grande partie de son temps à des travaux de comptabilité et de rédaction de courrier, et qu'il ne lui était plus possible d'assurer la direction intellectuelle de son établissement, soulignant qu'il s'agissait d'un inconvénient extrêmement grave. À la fin de cette période, dans un rapport inédit de 1955 conservé à l'Inspection générale des bibliothèques, Pierre Lelièvre notait qu'« aucune autre

bibliothèque [que les bibliothèques universitaires] n'imposait aux bibliothécaires de connaître jusque dans le détail les tâches les plus humbles ; aucune ne leur imposait de sacrifier le côté intellectuel de leur métier aux exigences quotidiennes des tâches les plus subalternes ». Il écrivait aussi, dans un autre passage de ce même rapport : « Osons dire que le métier de bibliothécaire universitaire en province était un métier décourageant. »

Ce qui frappe effectivement dans la répartition des emplois des bibliothèques universitaires françaises de cette première période, c'est le tête-à-tête qui a été institué entre un petit nombre de « travailleurs intellectuels » et un nombre plus important de personnels chargés de tâches d'exécution, un peu comme si la représentation dominante de ces bibliothèques avait été celle de services qui avaient besoin, pour fonctionner, d'une quantité réduite de travail intellectuel et d'une quantité plus importante de travail d'exécution – type de travail dont n'étaient pas dispensés les bibliothécaires, comme l'attestent les témoignages cités.

#### **1945-2000**

Le cloisonnement horizontal mentionné plus haut fut aboli dès 1945, par un décret du 13 septembre instituant « l'interchangeabilité des fonctionnaires des cadres scientifiques des bibliothèques ». En application du premier statut général des fonctionnaires (1946), des statuts particuliers furent établis pour le personnel scientifique (bibliothécaires, conservateurs, conservateurs en chef et inspecteurs généraux) en 1952, pour le personnel technique (sous-bibliothécaires, devenus bibliothécaires adjoints en 1983) en 1950, et pour le personnel de service (gardiens et magasiniers) en 1952. Parallèlement, des emplois de personnel administratif, de catégorie généralement subalterne (dactylographes), furent créés dans les bibliothèques universitaires.

La diversification des corps s'accroît en 1988, avec la création de trois corps de personnel de magasinage, puis en 1992 avec la création de trois autres corps (conservateurs généraux, bibliothécaires, bibliothécaires adjoints spécialisés), jusqu'à parvenir à un total de huit corps et quinze grades, réalité statutaire largement déconnectée de la réalité des fonctions et répondant plutôt à des objectifs de revalorisation des carrières.

Malgré un mouvement de réduction intervenu en 2001 (fusion des corps des inspecteurs de magasinage et des bibliothécaires adjoints pour former le corps des assistants des bibliothèques), on constate donc dans la période la plus récente une forte tendance à la diversification statutaire, qui a eu pour conséquence l'accroissement de la lourdeur de la gestion (nombre des commissions

administratives paritaires et des concours) et n'a fait l'objet d'aucune évaluation du point de vue de l'efficacité des services.

## **Recrutement et formation des bibliothécaires**

### **Regard sur les évolutions**

On peut aussi distinguer deux périodes de durée inégale, de 1879 à 1964 et de 1965 à 2000.

#### **1879-1964**

Pendant cette première période, la plus longue, il fallait d'abord obtenir un diplôme professionnel, dont les appellations et les programmes ont varié (certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire de 1879 à 1927, diplôme technique de bibliothécaire de 1932 à 1950, diplôme supérieur de bibliothécaire de 1951 à 1964), avant de se présenter à un concours de recrutement ouvert aux titulaires de ce diplôme. Les épreuves des concours étaient naturellement professionnalisées.

#### **1964-2000**

Après la création de l'École nationale supérieure de bibliothécaires (ENSB) en 1963, l'ordre des facteurs fut inversé. Le recrutement au moyen d'épreuves de caractère général fut suivi par une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme (diplôme supérieur de bibliothécaire, appellation maintenue de 1965 à 1992, puis diplôme de conservateur des bibliothèques à partir de 1994). Ce schéma n'a pas été remis en cause par la création de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) en 1992. Il faut noter que ni le DSB ni le DCB actuel ne sont des diplômes universitaires.

### **Un élément constant : la conception technique des formations**

L'interversion de l'ordre de la formation professionnelle et du recrutement en 1964 n'empêche pas de percevoir une continuité dans la formation des bibliothécaires.

Avant ou après le recrutement, cette formation a toujours été une formation à dominante technique, comme on peut le vérifier en consultant les programmes des diplômes professionnels qui se sont succédés jusqu'à la fin des années 1980. Cette option techniciste inscrivait ces diplômes dans le prolongement de l'instruction générale du 4 mai 1878, qui a régi jusqu'en 1962 au moins le

fonctionnement des bibliothèques universitaires, et dont les préoccupations scientifiques (par exemple, le choix des documents à acquérir) étaient entièrement absentes.

Cette option techniciste a posé quelques problèmes entre les années 1930 et 1960, lorsque l'on s'est avisé que des connaissances diversifiées auraient été souhaitables pour les bibliothécaires, en particulier pour ceux des bibliothèques universitaires. Dans un article publié en 1931 sous le pseudonyme de Hurepoix, un ancien élève de l'École des chartes avait avancé l'idée que les bibliothèques avaient besoin d'historiens, mais aussi de philosophes, de linguistes et même de scientifiques au moins autant que de paléographes. Ces préoccupations se trouvèrent renforcées par les débuts de l'enseignement de la bibliographie spécialisée par Louise-Noëlle Malclès à la bibliothèque de la Sorbonne, par l'ouverture de la salle des catalogues de la Bibliothèque nationale (où travailla Suzanne Briet, surnommée « Madame Documentation ») en 1932, et par la diffusion des techniques de la documentation.

En 1955, Paule Salvan (qui fut la première directrice de l'École nationale supérieure de bibliothécaires) se demandait si, dans une époque de spécialisation et de croissance des besoins documentaires, la formation de type encyclopédique, adaptée à tous les types de bibliothèques et imposée par le statut unifié de 1952, ne constituait pas une anomalie. Dans la période de réforme des bibliothèques universitaires, au début des années 1960, Pierre Lelièvre et Paul Poindron avancèrent l'idée que les bibliothécaires des nouvelles sections des bibliothèques universitaires devaient être compétents non seulement dans les techniques professionnelles, mais aussi dans les disciplines dont ils étaient chargés. Cependant, ces vues convergentes n'ont jamais débouché sur les réformes profondes du recrutement et de la formation qui auraient dû logiquement en résulter. On constate en particulier que la scolarité en deux ans (dont une année de spécialisation) prévue dans les premiers projets relatifs à la création de l'ENSB n'a jamais été mise en place.

Il est probable que cet éloignement entre la formation professionnelle et les savoirs spécialisés tient à des causes anciennes mais toujours actives, et constitue ainsi un trait structurel de ces formations en France.

Dans la période la plus récente (depuis 1992), les programmes de formation ne sont plus aussi aisément consultables puisqu'ils ne sont plus publiés. Il est cependant possible de constater l'importance prise par l'enseignement de matières non spécifiques aux bibliothèques (informatique, management, gestion des ressources humaines), alors que les enseignements de caractère scientifique semblent toujours relégués au second plan.

## **Et demain ?**

On peut se demander si la conception de concours généralistes dont les lauréats reçoivent après leur recrutement une formation professionnalisante a beaucoup d'avenir. Certaines décisions de la Cour de justice européenne ont en effet censuré indirectement le système français de recrutement dans la fonction publique, en ce qu'il lie indissolublement l'accès à l'emploi et l'accès à la formation, et ne permet pas d'intégrer facilement dans la fonction publique française des ressortissants communautaires déjà formés et (ou) expérimentés.

L'avenir dira si, après une parenthèse de quelques décennies, le recrutement des bibliothécaires se fera à nouveau parmi les titulaires de diplômes professionnels ou de diplômes universitaires professionnalisés qui auront satisfait aux épreuves de concours eux-mêmes professionnalisés.

## **Conclusion**

Cette approche statutaire et centrée sur les modes de recrutement et de formation des bibliothécaires des universités françaises n'épuise pas un sujet qui commence à peine à être exploré. Nous espérons cependant qu'elle permet de définir quelques-uns des grands traits d'une évolution qui, comme celle des universités françaises dans leur ensemble, présente des caractères assez particuliers au regard de celles qui ont été suivies dans d'autres pays. Cela justifie peut-être de retenir l'attention, que ce soit pour l'intérêt de la connaissance elle-même ou pour nourrir la réflexion des réformateurs.

## Deux bibliothécaires jésuites de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle

Sheza MOLEDINA  
Doctorante à l'EPHE

Dans l'histoire de la Compagnie de Jésus en France, la période qui nous intéresse, c'est-à-dire la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, est caractérisée par une effervescence intellectuelle, une sorte d'âge d'or, dont l'évolution des bibliothèques des séminaires jésuites n'est que l'une des expressions les plus significatives. Dans le cadre de cet article, nous évoquerons deux de ces bibliothèques, celle d'Yzeure-sur-Allier, tout près de Moulins et celle de l'île de Jersey<sup>301</sup>, célèbres aussi bien pour la richesse exceptionnelle de leurs fonds respectifs que pour leurs fondateurs, Antoine Chantre et Pedro Descoqs. Ces deux bibliothécaires jésuites sont incontestablement des personnalités fortes qui ont consacré leur vie à l'enrichissement des bibliothèques de leur Ordre. Ainsi, bien qu'il s'agisse de deux cas spécifiques, il nous semble pertinent d'évoquer leur vie et leur œuvre, étant donnée la place qu'ils occupent dans l'histoire des bibliothèques jésuites de cette période. Tous les témoignages oraux et écrits que nous avons pu recueillir à leur sujet mettent l'accent sur leur fonction de bibliothécaire, sur l'empreinte qu'ils ont laissée sur les bibliothèques dont ils étaient responsables, et enfin sur le fait que l'un comme l'autre sont aujourd'hui considérés comme des bibliothécaires modèles de leur génération. Nous allons voir que sur bien des points, les deux hommes n'ont pas exercé leur fonction de bibliothécaire de la même manière, en raison de leur personnalité mais aussi du contexte dans lequel ils ont eu à constituer leurs bibliothèques respectives. Mais dans un cas comme dans l'autre, il est important de garder à l'esprit qu'ils étaient avant tout prêtres, qu'ils n'ont nullement fait le choix de devenir bibliothécaires mais qu'ils ont été nommés à cette charge par leurs supérieurs et enfin qu'ils exerçaient en même temps la fonction d'enseignant.

---

<sup>301</sup> Voir Sheza MOLEDINA, *La bibliothèque du Centre culturel et spirituel de la Baume à Aix-en-Provence*, mémoire de Maîtrise sous la direction de M. Fixot et J.-L. Jouanaud, Aix-en-Provence, Université de Provence, Faculté de Lettres et de Sciences Humaines, 2001 ; « La construction d'une bibliothèque de travail au xx<sup>e</sup> siècle : l'ancienne bibliothèque jésuite d'Yzeure », *Revue française d'histoire du livre*, n° 112-113, 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> trimestres, 2001, p. 171-190 ; *La Bibliothèque jésuite de Jersey : la constitution d'une bibliothèque en exil (1880-1940)*, D.E.A. Histoire de l'Écrit sous la direction de F. Barbier, Paris, École pratique des Hautes Études, juin 2002.



## **Pedro Descoqs et la réorganisation d'une bibliothèque d'exil**

Le noyau initial de la bibliothèque de Jersey fut créé autour des années 1840 à Laval, au sein d'un scolasticat de philosophie et de théologie, appartenant à la Province jésuite de Paris. Quarante ans plus tard, en 1880, en conséquence des décrets de Jules Ferry, les jésuites, désormais interdits d'enseigner, transportèrent à l'étranger – en Angleterre, en Belgique, en Hollande, etc. – leurs collèges et autres maisons de formation. Ainsi nos jésuites de Laval trouvèrent-ils refuge sur l'île de Jersey, dans un ancien hôtel de luxe, apportant avec eux mobiliers et livres, instruments indispensables pour poursuivre la formation des jésuites. De 1880 à 1910, la gestion de la bibliothèque de Jersey ne fut guère cohérente, reflétant naturellement le « désordre » de l'époque : les jésuites qui s'attendaient alors à recevoir incessamment l'ordre de rentrer en France, ne jugeaient pas nécessaire d'y investir des sommes trop importantes. Les livres étaient donc rangés là où on leur trouvait de la place, c'est-à-dire aux quatre coins de la maison. Plusieurs bibliothécaires jésuites se succédèrent et faute de moyens comme de compétences, aucun ne fut réellement capable d'y mettre de l'ordre. Les événements du début du nouveau siècle n'étaient cependant guère encourageants : la loi 1901 puis celle de la séparation des Églises et de l'État en 1905, ainsi que le climat géopolitique instable finirent par convaincre les supérieurs que leur séjour à Jersey, devenu l'unique scolasticat de philosophie pour les provinces jésuites de Lyon et de Paris, allait devoir se prolonger au moins quelques années de plus. En 1912, c'est donc un véritable changement qui s'opérait avec la nomination d'un nouveau bibliothécaire. La bibliothèque allait bientôt sortir de sa phase de sommeil et d'abandon et reprendre vie.

### **Le nouveau bibliothécaire**

La personne qui allait révolutionner le destin de la bibliothèque de Jersey n'était autre que Pedro Descoqs<sup>302</sup>. Né à Plomb en Normandie en 1877, il avait intégré la Compagnie à l'âge de 18 ans. À l'époque, la plupart des jeunes jésuites français effectuaient leur formation religieuse dans les scolasticats d'exil, en conséquence des décrets de Jules Ferry de 1880<sup>303</sup>, qui interdisaient aux congréganistes d'enseigner ou de diriger des séminaires. En 1902, après ses années de noviciat et de juvénat, c'est précisément à Jersey qu'il partit effectuer sa formation philosophique. Là, il fut initié à la gestion des livres, puisqu'il fut chargé alors de la bibliothèque des scolastiques. Il était, disait-on, « l'ami conscient du livre, nullement bibliomane, à peine bibliophile, mais aimant et estimant le bon livre comme un serviteur et un collaborateur précieux du travailleur intellectuel<sup>304</sup> ». Dès cette

---

<sup>302</sup> G. PICARD, « Le P. Descoqs », *Archives de Philosophie*, XVIII, 1, p. 129-135 ; notice de B. Romeyer, « Catholicisme : Hier-Aujourd'hui-Demain », in G. Jacquemet (dir.), t. III, Paris, Letouzey et Ané, p. 663.

<sup>303</sup> Jacqueline LALOUETTE, *La République anticléricale XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

<sup>304</sup> G. PICARD, *ouvr. cit.*

époque aussi, et malgré son manque d'expérience et de formation, ses confrères n'avaient pas manqué de remarquer ses exigences motivées et tenaces pour l'entretien et l'accroissement de cette petite bibliothèque. Ses années de philosophie et de théologie terminées, il fut envoyé au collège d'exil de Marneffe en Belgique afin d'y enseigner la rhétorique et la philosophie. Il y resta quatre ans, de 1907 à 1911. Dès 1912, il revint au scolasticat de Jersey où il fut nommé professeur d'ontologie, de métaphysique et de théodicée. À cette charge déjà importante de professeur, son supérieur lui joignit celle de bibliothécaire, fonction qu'il assuma avec énergie et acharnement jusqu'à la fin de ses jours, en 1946.

Dès son arrivée à Jersey, le P. Descoqs se démarqua de ses confrères, par son tempérament très fort, son enseignement, ses idées jugées parfois extrêmes, et son goût presque obsessionnel pour la polémique. Austère, dur et virulent selon certains, il était pour d'autres « un Normand gai et vivant ». Il semble cependant avoir toujours profondément impressionné ceux qui l'ont connu. À l'affût des querelles d'ordre doctrinal et théologique, il était certes prêt à écouter les points de vue de son interlocuteur mais ne lui pardonnait jamais la moindre inexactitude. Fervent défenseur des scolastiques jésuites, tel Suarez, toute sa vie il ferrailla contre « l'école dite thomiste » (selon sa propre expression). Sa « tyrannie intellectuelle », son hermétisme vis-à-vis des apports modernes de la philosophie ou encore son attirance pour les idées de Charles Maurras<sup>305</sup> le prédisposaient peu à entretenir des rapports paisibles avec ses collègues « modernistes » à Jersey<sup>306</sup>. En cours, il avait fréquemment tendance à dire : « Voici l'unique vérité » ou « Aucun argument ne prouve... sauf celui-ci... », surtout s'il s'agissait de l'existence de Dieu. Selon un préfet d'études à Jersey, « il se [croyait] trop vite une mission de représenter la vraie doctrine, profitant pour réformer les idées des scolastiques de ce qu'il est leur dernier professeur, et jetant même [...] une note de suspicion pour inorthodoxie théologique sur les théories différentes des siennes ». Écrivain<sup>307</sup> très scrupuleux et d'une grande intransigeance, il s'interdisait de donner un ouvrage à l'impression sans avoir épuisé le sujet, discuté toutes les thèses et passé au crible tous les auteurs ayant traité la question. Mais son insistance à exposer et à défendre ses théories rend ses ouvrages assez fastidieux et peu accessibles à un lectorat large. Il fut cependant un excellent bibliographe, non seulement de par sa grande curiosité intellectuelle, mais aussi de par sa charge de bibliothécaire et son impressionnante capacité de documentation.

---

<sup>305</sup> Il a écrit deux ouvrages sur Maurras : *À travers l'œuvre de Charles Maurras* (1911) et *Monophorisme et Action française* (1913).

<sup>306</sup> Étienne FOUILLOUX, *Une Eglise en quête de liberté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

<sup>307</sup> *L'Essai critique de l'Hylémorphisme*, Paris, Gabriel Beauchesne, coll. « Bibliothèque des Archives de philosophie », 1924 ; *Autour de la crise du transformisme*, Paris, Beauchesne et fils, 1944.

## Remaniement de fond en comble

En arrivant à Jersey en 1912, le P. Descoqs fut chargé par le provincial de Paris de réorganiser la bibliothèque existante dans l'objectif de créer, à l'attention des professeurs et des chercheurs jésuites, une vraie bibliothèque d'études spécialisée en théologie, en philosophie et en sciences connexes. Il procéda immédiatement à une inspection générale de la bibliothèque, ou plus exactement des différents fonds de livres – dispersés un peu partout dans la maison – dont il rédigea un rapport<sup>308</sup>. Trois points majeurs en ressortaient : la nécessité d'attribuer un budget proportionnel aux besoins d'achats, celle de réformer la politique d'achat, celle enfin de faire construire un local où seraient réunis tous les livres. Dans ce rapport, il mettait notamment l'accent sur l'importance cruciale de la bibliothèque de Jersey, insistant sur le fait qu'elle devait désormais être considérée comme la bibliothèque de travail de la Province de Paris, au moins pour la théologie, la philosophie et les sciences connexes, d'autant qu'elle contenait déjà des richesses de premier ordre qui ne demandaient qu'à être entretenues. S'agissant du budget, il montrait combien celui de Jersey se situait en dessous de celui des grandes bibliothèques jésuites d'autres provinces françaises ou européennes : il avait pris le soin de consulter ses confrères bibliothécaires à ce sujet... À cause de ce budget insuffisant, ses prédécesseurs s'étaient bornés à n'acquérir que les ouvrages les plus indispensables ou peu coûteux, au détriment des grandes collections, des ouvrages de fonds et des véritables instruments de travail. Il signalait aussi les secteurs jusqu'alors négligés et qui, selon lui, devaient impérativement être enrichis ou constitués : les collections des anciens théologiens, les ouvrages de théologie en français, latin et allemand, la philosophie ancienne et moderne. Plus spécifiquement pour la théologie, il reprocha à ses prédécesseurs de n'avoir ni suivi les catalogues des bouquinistes, ni daigné se préoccuper de continuer les « collections très précieuses de théologiens anciens ». Plus loin, il ajouta : « Ce sont ces vieux qui font la richesse d'une bibliothèque. » Une telle priorité accordée aux théologiens anciens, et surtout scolastiques, est en fait caractéristique. Ses prises de position dans le conflit Suarez-Thomas, qui faisait rage à l'époque parmi les jésuites, révèlent aussi bien son attachement profond aux pensées des scolastiques, surtout jésuites, que sa méfiance vis-à-vis des courants théologiques les plus récents, qu'il disait « contaminés » par le modernisme.

Son rapport effectué, le P. Descoqs fut autorisé par ses supérieurs à aller visiter quelques bibliothèques « modèles » de la Compagnie de Jésus, à Paris, Bruxelles et Louvain, dans le but de recueillir des idées et des éléments permettant de concevoir un plan idéal pour la construction d'un

---

<sup>308</sup>Archives de la Bibliothèque du Centre-Sèvres (ci-après ACS) : P. DESCOQS, « Note sur la Bibliothèque de S. Louis », manuscrit, sans date.

local de bibliothèque et d'y organiser les livres. Parmi toutes les bibliothèques qu'il visita lors de ce voyage, celle des bollandistes à Bruxelles le marqua particulièrement.

Disposition et éclairage des salles, longueur et montage des rayons, tout fut examiné. Et tel aurait été fort surpris de saisir le Père en train de brandir un mètre et de relever les mesures les plus utiles<sup>309</sup>.

De retour à Jersey, il élaborait le projet de construction de la bibliothèque à l'aide de ses notes prises en Belgique, et le soumit à ses supérieurs. Il obtint rapidement l'aval des autorités jésuites romaines et dès le printemps de 1913, les travaux de construction furent entamés à Jersey. Une loi jersiaise interdisait depuis 1901 aux communautés religieuses toute construction « en dur » sur le sol de l'île, mais habitués à pire, les jésuites ne baissèrent pas les bras pour si peu. Toute une industrie était déjà en place qui fournissait principalement les communautés religieuses en édifices démontables, communément appelés en anglais *tin tabernacles*. Le P. Descoqs fit appel à l'une de ces entreprises, la maison Harbrow, spécialisée en préfabriqués. De Londres furent alors acheminés les divers éléments, coupés sur mesure, afin d'être assemblés sur place. « Comme par enchantement, s'emboîtèrent galeries, escaliers, balustrades, travées et rayons<sup>310</sup>. » Le plan de la bibliothèque était fort simple : un long bâtiment (34 mètres de long sur 14 de large sur 7 de haut), éclairé de chaque côté sur toute sa longueur par des fenêtres en ogive. L'édifice était divisé en sept salles consécutives, dont l'une, au centre, était plus grande, et les six autres identiques entre elles. Chaque salle, ouverte sur toute sa hauteur, était divisée en trois niveaux : un rez-de-chaussée et deux étages de galeries. Ces trois niveaux étaient équipés de rayonnages muraux pour le rangement des livres. La construction achevée, les soixante-dix mille livres furent transportés vers le local, mettant définitivement fin à la politique de « dispersion ». Pendant toute la durée de la Première Guerre mondiale, le P. Descoqs et son équipe s'occupèrent à classer les livres, à les coter, à les estampiller, à les ranger sur les rayonnages et à calligraphier les fiches pour le catalogue alphabétique. Pour l'occasion, un nouvel ex-libris fut même créé, symbolisant cette première mise en ordre de la bibliothèque.

Encouragé par ce premier travail, le bibliothécaire jésuite voulut aller encore plus loin. Peu après l'armistice, il entama un second voyage dans différentes maisons jésuites en exil, visitant notamment Cantorbury et Marneffe où avaient été envoyées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la crainte d'éventuelles confiscations, les anciennes bibliothèques de deux établissements parisiens des

---

<sup>309</sup> Jean-Baptiste PONCET, s.j., « La vie intellectuelle à Jersey : la Grande Bibliothèque », *Lettres de Jersey : Souvenir du cinquantième 1880-1931*, 1931, source privée, p. 162-171.

<sup>310</sup> *Ouvr. cit.*, p. 165.

jésuites, celles du collège de Vaugirard et de l'école Sainte-Geneviève, dont les précieux volumes étaient depuis demeurés en caisse. Comme il en avait l'habitude, Pedro Descoqs prit tout le temps d'inspecter attentivement ces fonds et de mettre de côté des ouvrages qui, selon lui, seraient plus utiles à Jersey. Ne pouvant se contenter de quelques livres pris à la sauvette dans ces grands dépôts, il ambitionnait déjà bien avant cette époque de créer à Jersey une véritable « bibliothèque centrale » de la Province de Paris, en y regroupant tous les fonds de livres provenant précisément de toutes ces maisons fermées. Celle-ci pourrait alors vraiment servir d'instrument de travail à tous les érudits et chercheurs jésuites de la Province de Paris, voire à ceux d'autres Provinces. Dès son retour à Jersey, usant de son statut de consultant<sup>311</sup>, il soumit son projet à ses supérieurs et écrivit même directement au Père général des jésuites à Rome. Mais le projet fut rejeté ; Jersey étant jugé trop éloigné et trop difficile d'accès pour les éventuels chercheurs, il lui fut répondu qu'une bibliothèque de ce type serait sans doute plus à sa place dans les environs de Paris. Polémiste insatiable, le père reprit son projet et le soumit une seconde fois, arguant qu'une bibliothèque d'études faisait réellement défaut dans leur Province et qu'il était urgent de former des intellectuels au sein de la Compagnie de Jésus :

« À l'heure actuelle, on sent de plus en plus la nécessité de préparer des hommes de science, des spécialistes dans les différentes branches ; de toute évidence l'influence ne nous sera assurée dans notre apostolat, et le bien en profondeur ne sera obtenu que si nous pouvons nous imposer par des travaux d'importance qui nous acquièrent l'autorité et inspirent confiance<sup>312</sup>. »

Cette préoccupation était partagée à l'époque par beaucoup de jésuites qui craignaient que l'élite française se détournât de la religion catholique et des valeurs qu'elle véhiculait, au profit des idées jugées « dangereuses », comme l'athéisme et le socialisme.

En 1922, Rome approuva finalement le projet et l'on affréta un bateau afin d'acheminer les livres depuis le port d'Anvers. 564 caisses, soit un poids total d'environ 60 à 80 tonnes arrivèrent donc à Jersey le 16 juillet 1922. Un an plus tard, le père réussit à faire venir d'autres livres encore, cette fois de Cantorbury, suite à fermeture de la maison et au transfert en France du juvénat qu'elle abritait. Tous ces nouveaux apports de livres nécessitèrent une seconde phase d'organisation qui allait s'étendre sur huit années. En 1931, lors de la célébration du cinquantenaire de la maison

---

<sup>311</sup> Tout provincial dans le gouvernement de sa Province, tout recteur ou supérieur dans celui de sa maison, est assisté d'un conseil de trois à quatre membres ; ce sont des consultants. Parmi leurs obligations, ils doivent envoyer plusieurs rapports par an soit au Provincial soit au Père général, pour rendre compte de la bonne marche de la maison.

<sup>312</sup> ACS : P. DESCOQS, « Note sur l'Institution d'une bibliothèque centrale à Jersey », s.l.s.d, dactylographié.

Saint-Louis à Jersey (1880-1930), la bibliothèque contenait 150 000 livres et quelques 40 000 brochures ; son volume avait plus que doublé depuis l'arrivée du P. Descoqs et de la mise en pratique de sa politique de regroupement des bibliothèques. Elle jouissait désormais d'un statut très privilégié ; elle était effectivement devenue la Bibliothèque centrale de la Province de Paris et pouvait enfin rivaliser avec les autres grandes bibliothèques jésuites, comme celle du Collège philosophique et théologique de Louvain, celle de l'Université grégorienne à Rome ou encore celle de Valkenburg en Hollande.

### **Le gardien du sanctuaire**

Dans les documents d'archives de cette période, il est fréquemment fait état de l'emprise du bibliothécaire sur la gestion quotidienne de la bibliothèque. Rien ne lui échappait jusqu'au moindre détail, du choix des ouvrages à l'accès même de la bibliothèque, où il régnait en autocrate, comme le suggère cette note, provenant d'un rapport d'études adressé au P. Provincial en 1938 :

« Administrativement tout pouvait être parfait. Mais le choix des livres, et surtout leur exclusion, étaient devenus tyranniques. Le P. Recteur en était réduit à avoir chez lui certains volumes (par exemple certains du P. Maréchal) pour pouvoir les prêter directement aux Scolastiques, étant donné qu'on refusait obstinément de les mettre à leur Bibliothèque et qu'on surveillait leur sortie de la Grande. Il est tout de même souhaitable que pareilles brimades ne recommencent pas<sup>313</sup> ! »

Descoqs refusait en effet d'acquiescer ou de mettre à la disposition de ses confrères les œuvres du jésuite belge Joseph Maréchal (1878-1944), théologien et philosophe, dont il ne partageait point les idées. Véritable cerbère du sanctuaire livresque, sa présence ne devait guère inciter ses adversaires ou les plus timorés à s'aventurer dans son antre. Pour autant, dès lors qu'il s'agissait de ses amis, des jésuites qu'il estimait, comme Léonce de Grandmaison ou Jules Lebreton, le père était prêt à se plier en quatre pour dénicher les livres dont ils pouvaient avoir besoin.

### **Une bibliothèque tendant à l'universalité**

Nous avons vu que la bibliothèque s'était considérablement enrichie grâce aux anciennes collections<sup>314</sup> de la Compagnie de Jésus. De 150 000 volumes en 1931, le chiffre s'éleva à 360 000 en 1949 dont 10 000 pour la seule réserve. La bibliothèque était principalement spécialisée en théologie et en philosophie ancienne et moderne. Le fonds de théologie ancienne était

---

<sup>313</sup> Archives françaises de la Compagnie de Jésus (ci-après AFJ), Rapport d'études 1938, E Je 12.

<sup>314</sup> Notamment les bibliothèques des collèges de Saint-Joseph de Poitiers, de Vaugirard à Paris, et de l'école Sainte-Geneviève.

particulièrement riche, ainsi que ceux des branches connexes, telles la patristique, l'ascétisme ou la liturgie. S'y trouvaient aussi des écrits sur le jansénisme et des ouvrages de controverse. Le fonds « Philosophie » comprenait, entre autres, des manuscrits sur la philosophie scolastique, datant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sans oublier la série des vieux auteurs scolastiques, considérée comme l'une des pièces maîtresses de la bibliothèque et dont la constitution fut l'une des priorités majeures du P. Descoqs. L'histoire de France était aussi bien représentée, notamment pour ce qui concernait la période révolutionnaire et l'histoire des provinces françaises. Ce dernier secteur renfermait nombre de grandes collections et mémoires de toutes sortes. Une autre partie spécialement bien représentée était consacrée à l'histoire des ordres militaires et des ordres religieux. En 1939, la bibliothèque était abonnée à environ 160 revues, touchant à la philosophie, à la littérature, aux sciences, à l'ascèse, à l'art, etc. Le P. Descoqs avait constitué un très riche ensemble de revues et de périodiques dans ces divers domaines pour combler quelque peu les lacunes – sans doute délibérées – des secteurs les plus « problématiques », comme la philosophie et la littérature du XX<sup>e</sup> siècle. Les factures et les courriers<sup>315</sup> provenant des librairies françaises et étrangères retrouvés aux archives, attestent que Pedro Descoqs épiluchait minutieusement les catalogues des librairies et bouquinistes pour compléter les collections scientifiques et les séries de périodiques. Afin d'augmenter son budget, dont il se plaignait régulièrement, il n'hésitait pas non plus à vendre certains doubles, voire des incunables...

Le P. Descoqs resta bibliothécaire à Jersey jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale. L'occupation de l'île par l'armée allemande mit alors brutalement fin à l'exil, entraînant la fermeture du scolasticat et le rapatriement progressif de ses habitants vers Vals-près-le-Puy. La fin de la guerre scella définitivement le sort du scolasticat de Jersey mais le retour à la patrie n'allait pas se faire sans heurt. Le chaos provoqué par la guerre eut des répercussions profondes<sup>316</sup> sur la Compagnie de Jésus comme sur la société française en général. Après bien des pourparlers, il fut décidé d'installer le scolasticat de philosophie au collège de Mongré, à Villefranche-sur-Saône. En 1946, le père bibliothécaire alors âgé de 70 ans fut chargé de « disloquer sa bibliothèque », restée sur l'île, afin d'expédier à Mongré les livres les plus indispensables.

Voici un extrait d'un courrier<sup>317</sup> qu'il rédigea à Jersey où il préparait, quelques mois avant sa mort, des caisses de livres à envoyer à Villefranche-sur-Saône :

---

<sup>315</sup> Librairie des Sciences et des Arts (Paris), Libreria Laietana (Barcelone), Librairie Gustave Franssen (Paris), J. Thornton & Sons (Oxford), Librairie M. Slatkine (Genève), Bernard Quaritch (Londres), etc.

<sup>316</sup> Une des conséquences les plus immédiates fut la baisse des vocations.

<sup>317</sup> ACS, lettre manuscrite datée du 24 juillet 1946.



« Ici en ce moment le travail est accablant, mais aussi navrant. Je procède à la dispersion et destruction de notre belle bibliothèque. Celle-ci finit comme instrument de travail et comme valeur de capital. Peut-être 100 millions à tout jamais gaspillés et perdus. L'ère des Vandales et des Barbares ne sera donc jamais close ! C'est une œuvre perdue pour toujours ! Je n'en dis pas plus ! »

Profondément attaché à la tradition et à l'Ordre, il n'était pas moins affecté par le travail de démembrement qui lui était imposé là, que par le désordre général de l'époque. Profondément ébranlé et affaibli, il mourut à Mongré, peu de temps après son installation, suite à une crise de typhoïde. Orpheline, sa bibliothèque n'allait pas pour autant sombrer à nouveau dans un sommeil sans fin. Constituée à une époque révolue à jamais, elle allait néanmoins renaître au début des années 1950 lors de son transfert à Chantilly. Cinquante années durant, elle allait à nouveau se voir enrichie de la fusion d'autres bibliothèques jésuites, et servir d'instrument de travail aux jésuites et aux chercheurs venus des quatre coins du monde. Enfin, en 1999 s'ouvrit un nouveau chapitre de son histoire lorsqu'elle fut mise en dépôt, pour une durée de cinquante ans, à la Bibliothèque municipale de Lyon. Malgré les mutations survenues depuis 1946, l'héritage de Pedro Descoqs demeure bien vivant : sans son travail de longue haleine et son ambition, la bibliothèque de Jersey n'aurait sans doute ni connu ses heures de gloire entre 1921 et 1939, ni contribué à former cette grande bibliothèque française de la Compagnie de Jésus de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle qu'est la bibliothèque des Fontaines.

## **Antoine Chantre, bibliothécaire jésuite pendant la période de l'entre-deux-guerres**

Le père Antoine Chantre (1885-1954) se vit confier la charge de bibliothèques jésuites situées sur le territoire français, et principalement celle d'Yzeure, pendant la période de l'entre-deux-guerres. En dépit du marasme économique et de la montée du socialisme en France, la Compagnie de Jésus connut à cette époque une expansion numérique considérable. De 699 jésuites français en 1926, leur nombre devait passer à 3137 en 1939. En 1924 fut confirmée la suspension de l'application de la loi de 1901 concernant les congrégations. Les jésuites retrouvant de fait leur droit d'enseigner et de diriger des établissements d'enseignement, les exilés commencèrent discrètement à revenir en France, mais prudemment et par petites vagues, le climat politique demeurant malgré tout incertain et fortement anticlérical<sup>318</sup>.

---

<sup>318</sup> Le Cartel des gauches était alors au pouvoir. Voir Serge HALIMI, *Quand la gauche essayait*, Paris, Arlea, « Essais », 2000.

Initialement installé sur la colline de Fourvière, le juvénat<sup>319</sup> de la Province de Lyon se vit pour sa part contraint d'aller chercher ailleurs des locaux plus spacieux, suite au retour à Lyon du scolasticat d'exil de Hastings<sup>320</sup>. En 1927, les juvénistes et leurs professeurs réinvestirent à Yzeure les locaux de leur ancien petit séminaire bourbonnais du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouverture de leur maison fut suivie de l'installation d'une bibliothèque spécialisée, conçue pour être l'instrument de travail des scolastiques préparant une licence ès lettres et des pères jésuites préparant un doctorat ou poursuivant des travaux de recherche. La Compagnie de Jésus pouvait alors aisément se permettre la constitution de telles bibliothèques, où qu'elles viennent à s'établir – une tradition qui remonte au temps où ses collèges comptaient parmi les plus réputés de l'Ancien Régime. Celles-ci étaient à la fois l'instrument de travail indispensable pour l'apostolat intellectuel et une composante de son imposant patrimoine. La bibliothèque d'Yzeure fut un remarquable exemple de cette politique.

L'homme qui allait devenir le maître d'œuvre de la constitution de cette bibliothèque était lyonnais d'origine. Né en 1885, Antoine Chantre<sup>321</sup> entra dans la Compagnie de Jésus en 1903, à une époque où, comme nous avons pu le voir plus haut, la plupart des maisons françaises de la Compagnie se trouvaient hors de l'Hexagone. Il effectua donc lui aussi ses années de formation en Angleterre, à Saint Leonard's on Sea, à Jersey et à Cantorbury. Selon son biographe, Paul Mech, lui-même bibliothécaire, rien ne semblait alors indiquer qu'il serait un jour amené à s'occuper des bibliothèques de son ordre. Après la Première Guerre mondiale, il fut nommé pendant un an *socius*<sup>322</sup> du Père Maître au noviciat de sa Province. Puis, ayant achevé son troisième an<sup>323</sup>, il partit à l'école apostolique de Thonon-les-Bains en tant que professeur et père spirituel. De retour à Lyon dès 1922, il enseigna d'abord la rhétorique au collège secondaire de la rue Sainte-Hélène puis le latin au juvénat de Lyon-Fourvière. C'est à l'âge de 40 ans, en 1925, que lui fut confiée la charge de la bibliothèque de ce juvénat. Il conserva ses fonctions de bibliothécaire à Yzeure à partir de 1927, s'efforçant, en accord avec les directives de ses supérieurs, d'y créer un outil de travail adapté aux besoins des professeurs et des scolastiques.

---

<sup>319</sup> Les études de littérature classique et de rhétorique. L'enseignement du grec et du latin constituait la base de ces deux années de juvénat et leur maîtrise par les étudiants jésuites était considérée comme primordiale pour l'étude de la philosophie et de la théologie, l'étape suivante de leur longue formation.

<sup>320</sup> Dans le comté de Sussex. Voir Pierre DELATTRE (dir.), *Les Établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles, Répertoire topo-bibliographique*, t. II, Enghien (Belgique), Institut supérieur de Théologie, 1940-1957, col. 792-808.

<sup>321</sup> Notice biographique d'Antoine Chantre (par Paul Mech s.j.), « Courriers : Province de Lyon », source privée, n° 63, 1955, p. 1-2.

<sup>322</sup> Mot latin qui désigne le collaborateur le plus proche du provincial ou du maître des novices.

<sup>323</sup> Troisième an : dernière année de formation spirituelle vécue après le noviciat et le cycle complet des études.

## Un bibliothécaire amoureux des livres

Les témoignages oraux que nous avons pu réunir sur cet homme sont toujours élogieux. On lui reconnaît des qualités de bibliothécaire et de bibliophile hors pair : consciencieux, dévoué à son travail et passionné de livres. Rappelons que le P. Chantre, comme la plupart des bibliothécaires jésuites, fut formé sur le tas au sein même de son ordre, et qu'il était avant tout prêtre et professeur de latin. La charge de bibliothécaire ne lui avait été attribuée par ses supérieurs que parce qu'il leur semblait en avoir les dispositions : il était soigné, patient, cultivé, perfectionniste, serviable et amoureux des livres. Bibliophile, il l'était sans le moindre doute, sachant « goûter la belle typographie, la pièce rare et historique et la reliure de style ». Comme en témoignent encore les livres, il prenait souvent soin d'y inclure des notes rappelant leur valeur, tant historique que pécuniaire. Sur un exemplaire des *Directions pour la conscience d'un Roi, composées pour l'instruction de Louis de France, Duc de Bourgogne*, de Fénelon<sup>324</sup>, une note au crayon écrite de sa main sur une page de garde avertit le lecteur qu'il s'agit là d'une « réédition de *l'Examen de conscience pour un grand prince*, qui devait faire suite au *Télémaque* de 1734 que la Cour fit supprimer et dont quelques très rares exemplaires ont réchappé ». Bien que chargé de la bibliothèque de travail d'un ordre religieux, il semble qu'il disposait d'une assez grande liberté dans le choix des livres. Ainsi, il put réunir des ouvrages qu'il qualifiait lui-même de « rares et de précieux » tels des éditions d'auteurs français du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, des catalogues de vente des bibliothèques, ainsi qu'une vingtaine des premiers volumes de la Pléiade.

Sa première mission à Yzeure fut l'aménagement du local qui allait abriter la bibliothèque. Le P. Chantre collabora avec les architectes pour que la bibliothèque, aménagée selon des techniques modernes pour l'époque, fût à la fois esthétique et fonctionnelle : la spacieuse salle de travail fut spécialement étudiée pour offrir les conditions les plus favorables à l'étude et à la réflexion. Aux deux extrémités du bâtiment, la bibliothèque disposait de trois étages de magasin séparés de la salle de travail, lesquels pouvaient loger 125 000 ouvrages. Ce premier travail effectué, restait à créer l'instrument de travail propre à servir au mieux les deux types d'usagers auxquels il était destiné. Sans céder à son seul penchant pour les beaux livres, Antoine Chantre sut constituer une bibliothèque de qualité. En 1952, celle-ci comptait 80 000 volumes, la plupart consacrés aux littératures grecque, latine et française et à d'autres disciplines apparentées telles l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie et la linguistique. Deux des pièces maîtresses de cette bibliothèque furent acquises à Lyon par le bibliothécaire au début des années 1930 grâce au

---

<sup>324</sup> La Haye, Chez Jean Neaulme, 1747 (Bibliothèque municipale de Lyon, SJ IF 241/32).

concours de son confrère jésuite Édouard des Places (1900-2000)<sup>325</sup>. La première est la bibliothèque romane du professeur Léon Clédat<sup>326</sup> (environ 500 ouvrages, articles et autres monographies consacrés à l'étymologie, à l'histoire de la langue française et surtout aux dialectes et aux patois) et la seconde, une collection de thèses de doctorat, constituée des années durant par l'abbé James Condamin (1844-1928)<sup>327</sup>. Cette dernière fut ensuite enrichie au fil des années par les soins du bibliothécaire lui-même, et ne comptait en 1952 pas moins de 5080 thèses. À partir de 1951, Édouard des Places intervint à nouveau en faveur de la bibliothèque. Il fit envoyer à Yzeure une partie des thèses françaises de lettres<sup>328</sup> que la Sorbonne mettait à la disposition de l'Institut pontifical biblique de Rome, en échange des revues publiées par ce dernier (*Orientalia*<sup>329</sup>, *Biblica*<sup>330</sup> et *Verbum Domini*). Le P. des Places joua incontestablement un rôle important dans l'histoire de cette bibliothèque, tant comme « mécène » ou donateur que comme conseiller. Spécialiste de Platon et professeur de grec à Yzeure, il assistait le P. Chantre, latiniste de formation, à choisir judicieusement les livres sur la littérature grecque.

### **Homme au service des bibliothèques de sa Province**

Nommé bibliothécaire de la Province jésuite de Lyon en 1936, le P. Chantre partit sans délai s'installer dans cette ville, où se trouvaient outre le siège de la Province de nombreux établissements jésuites. Cette nomination impliquait notamment la gestion de l'ensemble des bibliothèques de cette Province. Il n'en continua pas moins à veiller avec un soin particulier sur la bibliothèque de Yzeure, considérée comme l'œuvre principale de sa vie, et à l'alimenter. À Lyon, il fut chargé de diviser la bibliothèque de l'ancienne résidence située dans la rue Sainte-Hélène, en deux bibliothèques plus adaptées, l'une pour le collège et l'autre pour la nouvelle résidence. En plus de sa charge de bibliothécaire, il enseigna d'abord aux Facultés catholiques de Lyon (1935-1939), puis au collège de Saint-Étienne (1939-1940) et à Villefranche-sur-Saône (1940-1941). Son expertise dans la constitution des collections et dans la construction des bibliothèques fut sollicitée pour maints projets, notamment à Beyrouth à l'Université Saint-Joseph, où il travailla en étroite collaboration avec l'architecte, Rogatien de Cidrac<sup>331</sup>, sur la conception du plan et de

---

<sup>325</sup> Roman D'AMAT (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, t. IX, Paris, Letouzey et Ané, 1961, col. 435.

<sup>326</sup> « Bibliothèque de l'École des chartes », 1930, p. 230-233 (R. Bossuat, « Nécrologie : Léon Clédat »).

<sup>327</sup> <<http://www.jesuites.com/histoire/20eme/barbou.htm>> [mars 2007], site des jésuites de la Province de France.

<sup>328</sup> Notamment celles qui ne rentraient pas dans les études de l'Institut biblique, à savoir la littérature médiévale, moderne et étrangère, une grande partie de l'histoire et de la géographie, presque toute la philosophie.

<sup>329</sup> Revue consacrée aux études sur les langues, civilisations, histoire, religion, art, etc. des peuples de l'ancien Orient.

<sup>330</sup> Revue trimestrielle, qui donnait depuis 1920, dans les principales langues modernes et en latin, des études scientifiques, des recensions et une bibliographie de travaux touchant à l'Écriture Sainte.

<sup>331</sup>. Pour la biographie de Rogatien de Cidrac, voir <<http://www.archi.fr/AA/vie/discours/lamaison.htm>> [mars 2007], site du réseau @archi.fr.

l'aménagement technique du nouveau local de la Bibliothèque Orientale<sup>332</sup> (1937-1938). Au scolasticat de Fourvière, il supervisa l'installation des nouveaux magasins de la bibliothèque et le renouvellement des fonds (1937-1940). Les Facultés catholiques de Lyon bénéficièrent elles aussi de ses conseils et de son aide dans l'élaboration du plan des magasins de leur nouvelle bibliothèque. À la fin de sa vie, le P. Chantre fut notamment prié de s'occuper de « la liquidation d'importantes bibliothèques anciennes qui ne correspondaient plus aux besoins actuels<sup>333</sup> », tâche évidemment pénible pour un homme si profondément attaché à la sauvegarde du patrimoine et de l'héritage culturel de la Compagnie. À Aix-en-Provence, par exemple, il fut chargé de disperser la bibliothèque de la Résidence située rue de l'Opéra, dans l'hôtel particulier de Lestang-Parade après la fermeture de celle-ci en 1947, et d'en créer une autre de taille plus réduite, pour l'aumônerie universitaire « l'Altic<sup>334</sup> ». Il assumait à nouveau la même besogne de liquidation pour les bibliothèques du collège de Mongré à Villefranche-sur-Saône (1950) et de la résidence de Clermont-Ferrand. Mais l'immédiat après-guerre fut aussi marqué par des projets de construction : Antoine Chantre fut en effet sollicité pour l'examen des plans des bibliothèques du scolasticat de Chantilly en 1950, du juvénat de Laval en 1952 et de la Baume à Aix-en-Provence à la même période.

La guerre ayant entraîné la fermeture définitive du juvénat d'Yzeure, l'avenir de la bibliothèque, qui avait été l'objet de ses soins les plus attentifs, fut mis en jeu. Au début des années 1950, elle se trouva au cœur de débats passionnés concernant son avenir : les jésuites en effet se demandèrent s'il était préférable de la conserver dans son intégralité, d'en vendre une partie ou de la mettre en dépôt. La polémique les scindait en deux camps : ceux qui tenaient absolument à la préserver intacte et ceux qui au contraire estimaient qu'elle représentait une trop lourde charge pour la Province de Lyon et ne pouvait être maintenue en l'état. Le fonds littéraire semblait n'être plus adapté aux besoins de l'époque. La guerre avait bien évidemment entraîné toute une série de problèmes pour l'Ordre : la crise des vocations, la déchristianisation des masses, la perte d'importance de l'étude des humanités, etc. Pour demeurer « dans le siècle », les jésuites ne pouvaient plus se permettre de s'enfermer si exclusivement dans les études classiques ; pour la survie de leur Ordre, ils n'avaient d'autre choix que de s'adapter à leur temps. Ainsi Antoine Chantre, à son âge, et comme beaucoup de jésuites de sa génération, avait quelque difficulté à saisir l'ère nouvelle dans laquelle la Compagnie de Jésus se trouvait désormais contrainte de vivre et de poursuivre son apostolat. Sceptique à l'égard des stratégies novatrices que suggéraient déjà les

---

<sup>332</sup>. L'historique de la bibliothèque est consultable en ligne : <<http://www.usj.edu.lb/pdf/reglbo.pdf>> [mars 2007], site de l'université Saint-Joseph de Beyrouth.

<sup>333</sup>. Notice biographique d'Antoine Chantre (par Paul Mech s.j.), *op. cit.*

<sup>334</sup>. Arts et loisirs du travailleur intellectuel chrétien.

nouvelles tendances de l'Ordre, il se montrait surtout inquiet à l'idée que sa bibliothèque fût à son tour démembrée et qu'elle ait été constituée si minutieusement en vain. Un an avant sa mort, il dut trouver quelque consolation dans la visite que fit à la bibliothèque d'Yzeure M. Robert Brun<sup>335</sup>, inspecteur général des bibliothèques. Celui-ci fut semble-t-il émerveillé, tant par la richesse et la diversité des fonds de la bibliothèque que par ses proportions et son architecture. Dans une lettre adressée à son provincial, datée du 19 février 1953<sup>336</sup>, Antoine Chantre reproduisit les paroles de l'éminent visiteur :

« Je tiens à vous dire combien j'ai été sensible à l'accueil que j'ai trouvé à Yzeure et le plaisir que j'ai éprouvé à parcourir dans votre conduite, votre belle bibliothèque. J'ai fait à ma direction un compte rendu sincère de ma visite, sans cacher mon admiration pour le discernement et la méthode rigoureuse avec lesquels les acquisitions avaient été conduites. Je souhaite vivement, quels que soient les résultats des démarches qui ont été faites que ce magnifique ensemble puisse demeurer groupé ».

Antoine Chantre s'éteignit à Lyon en 1954 à l'âge de 69 ans, sans savoir ce qu'il allait advenir de sa chère bibliothèque. Elle fut finalement transportée à Aix-en-Provence en 1957, où elle servit pendant une dizaine d'années supplémentaires à une génération vieillissante et réduite de jésuites férus de belles lettres. En 1971, après moult hésitations – il fut même question de le vendre –, le somptueux fonds littéraire fut transféré à Chantilly et fusionna avec les autres collections de la bibliothèque.

## Conclusion

Pedro Descoqs et Antoine Chantre exercèrent leur fonction de bibliothécaire dans des contextes radicalement différents : le premier en exil sur une île anglo-normande et le second dans l'Hexagone. Nous avons pu observer combien leurs personnalités respectives et la finalité de leurs bibliothèques avaient considérablement influé sur ce qui était à la fois l'objet et le fruit de leur travail. L'infatigable Pedro Descoqs avait reçu pour mission la remise en état d'une bibliothèque de scolasticat de philosophie. Pendant toute la durée de son séjour à Jersey, il se consacra inlassablement et exclusivement à cette bibliothèque, à l'organiser, à la développer, à la rendre toujours plus cohérente et fonctionnelle. Son ambition et son obstination le conduisirent à en faire un instrument de travail de premier ordre, pouvant rivaliser sans peine avec les plus grandes

---

<sup>335</sup>. M. CAILLET, « L'œuvre de Robert Brun », *Revue française de l'histoire du livre*, n°30, 1<sup>er</sup> trimestre, 1981.

<sup>336</sup>. AFJ, QAix 150/7, n° 9 (19/2/1953).

bibliothèques européennes de la Compagnie de Jésus. La fonction d'Antoine Chantre était, elle, beaucoup plus éclectique, incluant aussi bien la constitution de différents types de bibliothèques (juvénat, aumônerie catholique, résidence, collège) que la construction de locaux ou la gestion coordonnée de l'ensemble des bibliothèques de sa Province. En dépit de ces différences, les parcours respectifs de ces deux éminents jésuites présentent certaines similarités. Tous deux, comme professeurs et érudits, étaient à la fois créateurs et utilisateurs de leur propre bibliothèque. Tous deux exercèrent leur charge comme un second sacerdoce, y dédiant leur vie sans restriction jusqu'à leur dernier souffle. Chacun laissa derrière lui une bibliothèque principale considérée comme son œuvre majeure, et non moins imprégnée l'une que l'autre de leurs personnalités respectives et leur tempérament. Tous deux enfin connurent vers la fin de leur vie la crainte de voir disparaître à jamais le fruit de toute une vie de labeur, assistant et participant malgré eux au démembrement des bibliothèques de leur ordre – de la sienne propre pour le Père Descoqs. Mais ce qui rapproche ces deux hommes, c'est avant tout la passion avec laquelle ils exercèrent leur fonction « temporelle » et leur farouche volonté de faire revivre, ou de ne pas laisser se perdre, la tradition des bibliothèques jésuites de l'Ancien Régime, dédiées à l'érudition et à la formation d'un type bien particulier de grands esprits, armés pour faire valoir leur place dans le monde, et par là même celle d'un ordre fondamentalement dédié à l'enseignement.



## Images et portraits de bibliothécaires, littérature, cinéma

Marianne PERNOO  
Conservateur à la bibliothèque de Gerland, Lyon

Il est étonnant de voir à quel point le personnage du bibliothécaire est à la fois abondamment traité dans la littérature et au cinéma et globalement méconnu dans sa représentation. Il y a là un paradoxe : l'écrivain est passionné par le commerce des livres et beaucoup d'écrivains se sont frottés aux métiers du livre : imprimeur-libraire, journaliste (Gautier), fondateur de caractères (Balzac) et même bibliothécaire. Et cependant le métier de bibliothécaire semble toujours décrit de l'extérieur et fait l'objet d'une méconnaissance qui peut aller jusqu'à la caricature.

Le littérateur Charles Monselet n'a-t-il pas affirmé, dans *La Bibliothèque* paru en 1859, l'axiome suivant : « Tout bibliothécaire est ennemi du lecteur » ? Comment souscrire à cette charge, un exemple parmi tant d'autres, mais qui a la triple force de se présenter comme un témoignage, d'être récent et d'émaner d'un grand écrivain : « Le bibliothécaire était un rustre incompetent, insolent et d'une laideur éhontée, placé sur le seuil pour effrayer par son aspect et son aboiement les candidats à l'entrée » ? C'est Primo Levi qui parle, un lettré et un ami des bibliothèques s'il en est, et ce sont des souvenirs autobiographiques puisqu'il s'agit du *Système périodique*<sup>337</sup>. Voilà pour l'homme.

Et pour la femme bibliothécaire, autre aimable description du même auteur : « Mademoiselle Paglietta, la malheureuse, n'était guère moins qu'un *lusus naturae* : elle était petite, sans poitrine et sans hanches, cireuse, rabougrie et monstrueusement myope. [...] Paglietta me demanda pourquoi je voulais précisément le Kernn, elle voulut voir ma carte d'identité, l'examina d'un air malveillant, me fit signer sur un registre et ne m'abandonna le volume qu'à regret. »

Et comble, même ceux qui aident vraiment le lecteur, bien forcé de reconnaître que l'espèce existe, sont mal vus : ce sont des fous, des monomaniaques du rangement.

Christian POSLANIEC, *Les Fous de Scarron*, le Masque, 1990 :

« Je me trouve face à face avec le responsable de la bibliothèque en personne. Il a l'air affable et calme mais, après lui avoir dit ce que je cherche, je découvre que j'ai affaire à un passionné masqué. Le Zorro des parchemins et des incunables. [...] Il doit connaître par cœur l'emplacement de tous les livres – c'est effarant à penser – car il s'arrête sans la moindre hésitation au milieu d'un rayonnage de vingt mètres, tend la main avec précision, et en sort un grand livre plat, relié pleine peau, qu'il me tend. Je le

---

<sup>337</sup> Primo LEVI, *Le Système périodique*, Turin, 1975 ; Paris, Albin Michel, 1987 pour la traduction française.

prends avec délicatesse. [...] Je feuillette le volume qui ne comporte que quelques pages. [...] Je lève les yeux sur le bibliothécaire en chef. Il regarde les tranches des livres proches et a l'air en extase. Un passionné, indubitablement »

Nous sommes des personnages de comédie, des cibles de caricature, les mal-aimés des lecteurs à qui nous fournissons leurs livres, des spectateurs à qui nous offrons leurs films du vendredi soir. Tout le propos de mon intervention sera de démêler à qui la faute et de voir comment inverser la tendance.

## Les bibliothécaires et leur image

Il semble que tout ait été dit sur le sujet. Les bibliothécaires s'intéressent à leur image en littérature et au cinéma, et de nombreux bilans ont été faits, avec annexes, index, bibliographies et catalogues, de sorte que ce travail que j'espérais original est déjà en soi une compilation de bibliothécaire. Ces bilans dressés par la profession se rapportent aux images des bibliothèques dans toutes leurs dimensions, donc aux bibliothécaires, hommes et femmes, jeunes tendrons et vieilles barbes.

- Ouvrage en français :

Anne-Marie CHAINTREAU et Renée LEMAÎTRE, *Drôles de bibliothèques... : le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1993.

- Autre ouvrage :

*The Image of the Library. Studies and Views from Several Countries*, Collectional Papers/ed. Valeria D. Stelmakh, SI : IFLA ; Haïfa, University of Haïfa Library, 1994, 195 p., 24 cm, ISBN 965-222-552-5.

Cet ouvrage est un recueil de neuf articles en anglais, présentés par la table ronde « Recherches sur la lecture », au cours de plusieurs congrès de l'IFLA. Ils donnent un aperçu de la recherche dans le domaine de l'image de marque des bibliothèques, en particulier en Europe de l'Est.

Compte rendu par Marielle de MIRIBEL dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 41, n°1, Paris, 1996, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr> [mars 2007].

- Séminaire :

Monika BARGMANN, Nadine FRIEDRICH, Julia HELLMICH, Meike SCHRÖDER, „Bibliothekarinnen und Bibliothekare in Belletristik und Film”, Seminararbeit für das Seminar „Die Rolle der Frau in Bibliotheken und Informationseinrichtungen”, <http://www.bui.haw-hamburg.de/pers/ute.krauss-leichert/Aktiv fh/Glow/text/Literatur.Film.pdf> [2004].

Bibliographie, avec de nombreuses références en ligne (anglo-saxonnes et allemandes principalement) :

BibliothekarInnen in Belletristik & Film (zuletzt aktualisiert am 3. November 2003, Hinweise an Monika Bargmann), <http://www.infomanager.at/biblio/berufsbild/berufsbild-belletristik.html> [2004] (7 pages de références sur ce portail renvoyant souvent à d'autres listes).

## Une image peu flatteuse

L'ouvrage *Drôles de bibliothèques* se structure comme suit :

- la bibliothèque dans les œuvres de fiction : romanciers et bibliothèques, une guerre contre les forces de l'oubli, bibliothéconomie romanesque, portraits, rêves et cauchemars ;
- choix de textes ;
- bibliographie et filmographie.

Voici un extrait du compte rendu qu'en fait Marielle de Miribel dans le Bulletin des bibliothèques de France :

« Anne-Marie Chaintreau et Renée Lemaître ont brossé, à travers l'analyse de mots-clés, un tableau des bibliothèques et des bibliothécaires, tels que cinéastes et écrivains les ont décrits : rats, poussière, échelles, silence, cimetières, labyrinthe, puis bibliothécaires sexy, *executive women*, détectives, célibataires...

John Frylinck donne à voir l'image flatteuse des bibliothécaires à travers les yeux des auteurs en veine d'inspiration. Avec leurs lunettes sur le nez, ils sont par leurs défauts physiques des caricatures de choix, affublés de déficience sexuelle et de fragilité mentale. Leur avidité de lecture est égale à leur haine du prochain, et dans leur zèle, certains vont, le week-end, jusqu'à inventorier leur réfrigérateur. "Silence !" est leur devise. »

## Quelques constatations personnelles

### Jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle : les garants de l'ordre

Le métier de bibliothécaire n'existe pas vraiment en tant que tel : les fonctions liées à la tenue d'une bibliothèque apparaissent comme le prolongement de sa constitution et de sa fréquentation, par l'université ou par l'institution religieuse qui la détient. Une grande complicité naturelle unit ceux qui écrivent les ouvrages à ceux qui les rangent en bibliothèque ; en fait ce sont les mêmes, et ils s'entendent pour perpétuer l'identique en le faisant croître et multiplier. Ils sont souvent décrits sans tendresse par les tenants de l'ordre nouveau : le même clerc prisonnier d'Aristote, le même érudit prisonnier de son érudition écrit les ouvrages, les enseigne et les met en rayon. Anonyme chez Rabelais, le bibliothécaire tonsuré de la librairie de Saint-Victor (*alias* Sainte-Geneviève) transmettra sa manière d'accumuler les références à un Thomas Diafoirus, puis à un Pangloss, étudiants sans génie qui ont intériorisé leurs catalogues et l'enseignement de leurs aînés jusqu'à pouvoir les réciter par cœur. Sans être bibliothécaires (l'un est médecin, l'autre précepteur), ces deux derniers sont tout naturellement désignés pour en assumer les fonctions, puisqu'en les choisissant l'institution est assurée de perdurer à travers eux dans un confortable immobilisme intellectuel. Ces trois personnages en effet ont un trait de caractère commun : ils sont imperméables au changement. C'est cette image-là du bibliothécaire qui nous a été transmise. Il n'est pas indifférent sans doute que le bibliothécaire soit justement la cible de ces écrivains qui ont passé leur vie à se battre contre la censure. D'un côté ceux qui prennent les risques d'une pensée autonome, de l'autre les gardiens obtus de l'ordre établi, bien à l'abri au milieu d'une montagne toujours grandissante de références autorisées.

Rabelais oppose le clerc obscurantiste à l'imprimeur, à la fois gardien et propagateur des livres de la bibliothèque de Saint-Victor (voir *Pantagruel*, ch. 7, d'après l'édition princeps de 1532).

Le 3 novembre 1532 paraît à la Foire de Lyon *Les horribles et épouvantables faits et prouesses du très renommé PANTAGRUEL, Roi des Dispsodes, fils du grand géant GARGANTUA*, d'un certain ALCOFRIBAS NASIER. Il est publié par Claude NOURRY, dit le PRINCE. Le 23 octobre 1533, Beda<sup>338</sup> et les théologiens de la Sorbonne condamnent le *Pantagruel*, mais Rabelais est protégé.

---

<sup>338</sup> <http://www.renaissance-france.org/rabelais/pages/beda.html> [mars 2007].

Le premier décret royal de censure, datant du 13 janvier 1535 (le roi François I<sup>er</sup> fait interdire toute impression de livres en France sans autorisation), se met en place sous la pression des théologiens.

#### Comment Pantagruel vint à Paris.

« Et trouva la librairie de saint Victor fort magnifique, mesmement d'aucuns livres qu'il y trouva, comme Bigua salutis, Bragueta iuris, Pantoufla decretorum, Malogranatum viciorum, Le Peloton de theologie, Le Vistempenard des prescheurs, composé par Pepin, La Couillebarine des preux, Les Hanebanes des evesques, Marmoretus de babouynis & cingis cum commento Dorbellis, Decretum universitatis Parisientis super gorgiasitate muliercularum ad placitum, L'apparition de sainte Gertrude à une nonain de Poissy estant en mal d'enfant, Ars honeste petandi in societate per M. Ortuinum, Le moustardier de penitence, Les Houseaulx, alias les bottes de patience, Formicarium artium [, De brodiorum usu et honestate chopinandi, per Silvestrem prieratem Iacopinum, Le beline en court], Le cabatz des notaires, Le paquet de mariage, Le creziou de contemplation, Les faribolles de droict, L'aguillon de vin, L'esperon de fromaige, Decrotatorium scholarium, Tartarerus de modo cacandi [, Les fanfares de Romme], Bricot de differentiis soupparum, Le Culot de discipline, La savate de humilité, Le Tripiez de bon pensement, Le Chaudron de magnanimité, Les Hanicrochemens des confesseurs, Les Lunettes des romipetes, Maioris de modio faciendi boudinos, La cornemuse des prelatz, Beda de optimitate tripatum, [La complainte des advocatz sus la reformation des dragées. Des poys au lart cum commento. La profiterolle des indulgences. Aristotelis libri novem de modo dicendi horas canonicas. Iabolenus de Cosmographia purgatorii. Questio subtilissima, Utrum Chimera in vacuo bombinans possit comedere secundas intentiones, et fuit debatuta per decem hebdomas in concilio Constantiensi.], Le Maschefain des advbocatz, [Barbouillamenti Scoti. La ratepenade des Cardinaulx. La gaudemarre des neuf cas de conscience], Le Ravasseux des cas conscience, Sutoris adversus quendam qui vocaverat eum friponnatorem, et quod friponnatores non sunt damnati ab ecclesia, Cacatorium medicorum, Le Ramonneur d'astrologie, Le tyrepet des apotycaires, le Baisecul de chirurgie, Antidotarium anime. M. Coccaius de patria diabolorum, dont les aucuns sont ià imprimez, et les aultres l'on imprime de present en ceste noble ville de Tubinge. »

Voltaire, dans *Candide* (ch. 30), nous présente la figure de Pangloss, un érudit imbécile et hors sujet :

« Candide, en retournant dans sa métairie, fit de profondes réflexions sur le discours du Turc. Il dit à Pangloss et à Martin : “Ce bon vieillard me paraît s'être fait un sort bien préférable à celui des six rois avec qui nous avons eu l'honneur de souper. – Les

grandeurs, dit Pangloss, sont fort dangereuses, selon le rapport de tous les philosophes : car enfin Églon, roi des Moabites, fut assassiné par Aod ; Absalon fut pendu par les cheveux et percé de trois dards ; le roi Nadab, fils de Jéroboam, fut tué par Baaza ; le roi Éla, par Zambri ; Ochosias, par Jéhu ; Athalia, par Joïada ; les rois Joachim, Jéchonias, Sédécias, furent esclaves. Vous savez comment périrent Crésus, Astyage, Darius, Denys de Syracuse, Pyrrhus, Persée, Annibal, Jugurtha, Arioviste, César, Pompée, Néron, Othon, Vitellius, Domitien, Richard II d'Angleterre, Édouard II, Henri VI, Richard III, Marie Stuart, Charles I<sup>er</sup>, les trois Henri de France, l'empereur Henri IV ? Vous savez... – Je sais aussi, dit Candide, qu'il faut cultiver notre jardin. – Vous avez raison, dit Pangloss : car, quand l'homme fut mis dans le jardin d'Éden, il y fut mis *ut operaretur eum*, pour qu'il travaillât, ce qui prouve que l'homme n'est pas né pour le repos. – Travaillons sans raisonner, dit Martin ; c'est le seul moyen de rendre la vie supportable.” »

La référence au docteur Pangloss est d'ailleurs explicite dans cette description tirée d'un roman pour enfants, *Mini Hocker se shoote*, de M.E. Kerr<sup>339</sup> : « Il y avait toujours celles [les bibliothécaires] qui savaient vraiment, mais vraiment, où tout se trouvait, qui donnaient la réponse à toutes les questions possibles et imaginables, et possédaient une science à faire rougir et étonner Socrate, Platon, Salomon et le Dr Pangloss. » Mais la notion de conformisme intellectuel a disparu.

## **Au XIX<sup>e</sup> siècle : un métier protégé plutôt que véritablement lucratif**

### **Une place paisible et convoitée**

L'institution ou la mairie distribuent les postes en procédant par nomination personnelle. Au détour de courriers et de récits, on mesure les luttes d'influence pour obtenir ces fonctions mal rémunérées mais tranquilles, qui peuvent servir d'appoint à d'autres métiers comme celui de répétiteur de collègue. Les témoignages d'écrivains concordent, celui de Balzac comme celui de Flaubert dans sa correspondance (son ami Louis Bouilhet a été nommé directeur de la bibliothèque de Rouen).

### **Pour hommes de petite condition**

Balzac, dans *Louis Lambert* (1832), nous propose cette figure de bibliothécaire :

« Mon répétiteur, bibliothécaire du collège, me laissait prendre des livres sans trop regarder ceux que j'emportais de la bibliothèque, lieu tranquille où, pendant les

---

<sup>339</sup> M. E. Kerr, *Mini Hocker se shoote*, New York, 1972; Paris, L'École des Loisirs, 1990.

récréations, il me faisait venir pour me donner ses leçons. Je crois qu'il était ou peu habile ou fort occupé de quelque grave entreprise, car il me permettait très-volontiers de lire pendant le temps des répétitions, et travaillait je ne sais à quoi. »

La tradition d'allier ces deux fonctions est établie depuis longtemps :

« En l'an 1665, un certain Daniel Wilhelm Möller, professeur et bibliothécaire à Altorf, se trouvait à Colmar où il était précepteur du fils du bourgmestre Maggi.<sup>340</sup> »

Au mieux, on constate **une certaine transparence de la fonction**. La bibliothèque existe, mais pas le bibliothécaire (dans l'ensemble de l'œuvre de Balzac, on trouvera treize références, toujours très courtes, au bibliothécaire, selon la concordance de Kazuo Kiriou disponible sur le site de la Maison de Balzac<sup>341</sup>, alors que le terme de bibliothèque fait l'objet de cent trente références). Le bibliothécaire n'est pas intéressant à décrire. À la limite, Balzac le décrit par son chapeau – à l'image de Flaubert qui décrira l'élève Charles Bovary par sa casquette –, comme le montre cet extrait des *Comédiens sans le savoir* :

« Il prit un chapeau, bas de forme et à bords larges.

– Voici l'ancien chapeau de Claude Vignon, grand critique, homme libre et viveur... Il se rallie au Ministère, on le nomme professeur, bibliothécaire, il ne travaille plus qu'aux *Débats*, il est fait maître des requêtes, il a seize mille francs d'appointements, il gagne quatre mille francs à son journal, il est décoré... Eh ! bien, voilà son nouveau chapeau.

Et Vital montrait un chapeau d'une coupe et d'un dessin véritablement juste milieu.

– Vous auriez dû lui faire un chapeau de polichinelle ! s'écria Gazonal. »

Le bibliothécaire peut aussi être un petit prêtre sans vocation. Dans *Le Rouge et le Noir*, Julien Sorel trouve par protection une place de bibliothécaire chez Monsieur le Marquis de la Môle.

### Luttes d'influence

On devient bibliothécaire par les femmes, quand on est jeune et joli garçon.

Dans *La Muse du département*, Balzac nous donne à lire les conseils d'une femme, Madame Schontz, à Lousteau, un jeune viveur auquel elle porte beaucoup d'intérêt :

« Tu te feras nommer, par le crédit de Camusot, bibliothécaire à un Ministère où il n'y aura pas de livres. Eh ! bien, si tu places ton argent en cautionnement de journal, tu

---

<sup>340</sup> Clemens BRENTANO, *Les Trois Noix*, 1817.

<sup>341</sup> <http://www.v2asp.paris.fr/musees/balzac/default.htm> [mars 2007].



auras dix mille francs de rente, tu en gagnes six, ta bibliothèque t'en donnera quatre...  
Trouve mieux ? »

De même dans les *Illusions perdues* :

« Il est beau, il est jeune, il aurait noyé cette haine dans des torrents d'amour, il devenait alors comte de Rubempré, la seiche lui aurait obtenu quelque place dans la maison du roi, des sinécures ! Lucien était un très joli lecteur pour Louis XVIII, il eût été bibliothécaire je ne sais où, maître des requêtes pour rire, directeur de quelque chose aux Menus-Plaisirs. Ce petit sot a manqué son coup. »

On peut aussi le devenir par recommandations provinciales et trafic d'influence, comme le montrent ces deux lettres de Flaubert extraites de sa *Correspondance* :

À Maxime du Camp, Croisset, 23 juillet 1869.

« Mon bon vieux Max, j'éprouve le besoin de t'écrire une longue lettre ; je ne sais pas si j'en aurai la force, je vais essayer. Depuis qu'il était revenu à Rouen après sa nomination de bibliothécaire, août 1867, notre pauvre Bouilhet était convaincu qu'il y laisserait ses os. Tout le monde – et moi comme les autres – le plaisantait sur sa tristesse. Ce n'était plus l'homme d'autrefois ; il était complètement changé, sauf l'intelligence littéraire qui était restée la même. Bref, quand je suis revenu de Paris au commencement de juin, je lui ai trouvé une figure lamentable. »

À Sainte-Beuve, vendredi matin (23 juillet 1869).

« Quant à moi, qui conduisais le deuil, j'ai fait bonne figure jusqu'aux discours, exclusivement. J'aime la littérature plus que personne ; mais je veux qu'on me la serve à part. J'ai passé par de jolis moments depuis lundi matin ! N'en parlons plus. Quant à ce brave Monselet<sup>342</sup>, que mon pauvre Bouilhet aimait beaucoup, je ne demanderais pas mieux que de lui être utile. Mais on nommera à cette place de bibliothécaire ou une "brute de la localité", ou un jeune paléographe de Paris. Mon frère était le camarade de collègue de Verdrel, le maire qui a nommé Bouilhet. Ledit Verdrel est mort et non remplacé. La nomination en question va donc dépendre du corps municipal. Je crois que l'archevêché s'agite. Bouilhet avait eu du mal à être nommé. On lui avait fait promettre qu'il habiterait Rouen toute l'année. C'était une condition. J'aimerais mieux voir à la Bibliothèque notre ami Monselet que tout autre. Mais je crois qu'il n'a aucune

---

<sup>342</sup> Note biographique et culinaire sur Monselet : « Charles Pierre MONSELET (Nantes 1825-Paris 1888). Ce journaliste, poète et écrivain, ami de Beaudelaire a écrit notamment *La Cuisinière poétique* (1859) en collaboration avec A. Dumas, Banville, T. Gautier. En 1858 il fit paraître chaque dimanche *Le Gourmet*, baptisé "journal des intérêts gastronomiques" ; cette feuille éphémère fut ensuite reprise sous le nom d'*Almanach gourmand*, emprunté à Grimod de la Reynière dont elle se voulait la continuatrice ; il parut en 1861 et 1862, puis de 1866 à 1870. Il était ami avec de nombreux restaurateurs de l'époque qui lui dédièrent des recettes toujours riches et dont certaines ont en commun les fonds d'artichauts et les truffes », <http://www.gastronomie-en-perigord.info/histoires/monselet.htm> [2004].

chance. Voilà. Je ne sais pas, entre nous, si Frédéric Baudry n'a pas envie de cette place. (Dans ce cas-là, vous comprenez, je ne puis rien faire pour Monselet. Sinon, tout ce qu'il voudra.) Baudry s'était mis sur les rangs, puis s'était retiré, Monselet se présentant. Je n'en puis plus de mal de tête, car je suis surchargé d'affaires. Je vous embrasse. »

### Des postes prestigieux

Un réel prestige est cependant attaché à la fonction dans les grandes bibliothèques – la Mazarine, l'Arsenal – au point que certains postes existent dans ces bibliothèques avec la définition de postes non rémunérés. C'est ainsi que Marcel Proust a été bibliothécaire à la Mazarine de 1895 à 1900, sur un poste non rémunéré, pour faire plaisir à son père ou plus exactement pour lui faire croire qu'il avait un métier. En fait il y passait une fois par an pour renouveler sa prise de poste, avant d'accepter la démission que le ministère de l'Instruction publique lui a signifiée au bout de cinq ans après enquête sur ses absences et congés.

« 29 mai 1895 : il se présente au concours d'attaché non rétribué à la bibliothèque Mazarine. Reçu troisième sur trois, il commence à travailler en juin. En juillet, détaché au service du Dépôt légal, au ministère de l'Instruction publique, il obtient un premier congé de deux mois. [...] 1899 : 9 février : il obtient un quatrième congé d'un an pour son poste de bibliothécaire. 1900 : il est mis en demeure de revenir à son poste du Dépôt légal. 1<sup>er</sup> mars : il est considéré comme démissionnaire. Ses collègues apprécient sa gentillesse mais peu son efficacité. Quand il n'est pas malade ni en vacances, il fait de courtes apparitions pour consulter quelques précieuses reliures. La poussière l'indisposant, il se munit d'un pulvérisateur à l'eucalyptus<sup>343</sup>. »

Pour mémoire, il a de prestigieux prédécesseurs : Sainte-Beuve, cinquante ans avant lui, dans la même bibliothèque, Leconte de Lisle et Anatole France à la bibliothèque du Sénat quelques années auparavant. Nous reparlerons d'eux. Même mal payé, le métier est prestigieux. Michel Bernard a dressé une liste des écrivains bibliothécaires accessible en ligne dans sa Banque de Données d'Histoire Littéraire (<http://michel.bernard.online.fr/bdhl/bdhl.php> [mars 2007]).

| Nom      | Prénom  | Année de naissance | Année de décès | Catégorie professionnelle | Profession     |
|----------|---------|--------------------|----------------|---------------------------|----------------|
| BATAILLE | Georges | 1897               | 1962           | Bibliothécaire            | Bibliothécaire |

<sup>343</sup> Dominique FRÉMY et Philippe MICHEL-THIRIET, « Quid de Marcel Proust », in Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. 1, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1987.

|             |                |      |      |                |   |
|-------------|----------------|------|------|----------------|---|
| BENOIT      | Pierre         | 1886 | 1962 | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| BOUILHET    | Louis-Hyacinte | 1821 | 1869 | Bibliothécaire | Directeur de la bibliothèque de Rouen                 |
| BRETON      | André          | 1896 | 1966 | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| BUDÉ        | Guillaume      | 1467 | 1540 | Bibliothécaire |   |
| CAYROL      | Jean           | 1911 |      | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| COPPÉE      | François       | 1842 | 1908 | Bibliothécaire |   |
| DE BORNIER  | Henri vicomte  | 1825 | 1901 | Bibliothécaire | Conservateur puis administrateur de l'Arsenal         |
| DE BORNIER  | Henri vicomte  | 1825 | 1901 | Bibliothécaire | Sous-bibliothécaire à Sainte-Genève                   |
| DIDEROT     | Denis          | 1713 | 1784 | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| FEUILLET    | Octave         | 1821 | 1890 | Bibliothécaire |   |
| GALLAND     | Antoine        | 1646 | 1715 | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| GOURMONT    | Remy de        | 1858 | 1915 | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| GRANDBOIS   | Alain          | 1900 | 1975 | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| HELLENS     | Franz          | 1881 | 1972 | Bibliothécaire | Bibliothécaire au Parlement                           |
| HÉRÉDIA     | José Maria de  | 1842 | 1905 | Bibliothécaire |   |
| MARESCHAL   | Antoine-André  | 160* | 1648 | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| MICHELET    | Jules          | 1798 | 1874 | Bibliothécaire | Chef de la section historique des Archives royales    |
| MUSSET      | Alfred de      | 1810 | 1857 | Bibliothécaire | Bibliothécaire du ministère de l'Intérieur            |
| MUSSET      | Alfred de      | 1810 | 1857 | Bibliothécaire | Bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique |
| NAUDÉ       | Gabriel        | 1600 | 1653 | Bibliothécaire | Bibliothécaire  |
| NODIER      | Charles        | 1780 | 1844 | Bibliothécaire |   |
| PALISSOT DE | Charles        | 1730 | 1814 | Bibliothécaire | Conservateur de la                                    |

|              |                     |      |      |                |  |
|--------------|---------------------|------|------|----------------|--|
| MONTENOY     |                     |      |      |                | bibliothèque Mazarine                      |
| PÉREC        | Georges             | 1936 | 1982 | Bibliothécaire |  |
| PORTO-RICHE  | Georges de          | 1849 | 1930 | Bibliothécaire |  |
| SAINTE-BEUVE | Charles<br>Augustin | 1804 | 1869 | Bibliothécaire | Conservateur à la<br>bibliothèque Mazarine |
| SANDEAU      | Jules               | 1811 | 1883 | Bibliothécaire | Bibliothécaire                             |
| SOREL        | Charles             | 1599 | 1674 | Bibliothécaire | Bibliothécaire                             |

Tableau auquel il convient d'ajouter les noms d'Hector Berlioz (bibliothèque du Conservatoire) et de Théophile Gautier, bibliothécaire de la princesse Mathilde.

Autre figure particulièrement prestigieuse et bien connue, celle de Charles Nodier, explicitement admiré par Balzac, qui lui dédie *La Rabouilleuse* : « À Monsieur Charles Nodier, Membre de l'Académie française, bibliothécaire à l'Arsenal ».

Le groupe formé par les fondateurs de la revue *La Muse française*, qui fut, de 1823 à 1824, le principal organe du romantisme naissant, est souvent considéré comme le premier cénacle romantique. Mais l'histoire littéraire retiendra principalement le salon de l'Arsenal (1824-1827), tenu par Charles Nodier, et surtout celui de Victor Hugo (1827-1830), encore appelé « le Cénacle » et immortalisé par Sainte-Beuve dans *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*.

En 1824, lorsque *La Muse française* cessa d'être publiée, ses membres fondateurs (Alexandre Soumet, Alexandre Guiraud, Émile Deschamps, Victor Hugo, Alfred de Vigny) commencèrent à se rassembler régulièrement chez Charles Nodier, qui venait d'être nommé bibliothécaire à l'Arsenal. Les « soirées de l'Arsenal » devinrent alors une institution. Elles se déroulaient le dimanche et accueillirent, outre les fidèles de *La Muse française*, de nombreux écrivains romantiques (Alphonse de Lamartine, Alexandre Dumas, Honoré de Balzac, Alfred de Musset, Prosper Mérimée, Charles Augustin Sainte-Beuve, Marceline Desbordes-Valmore...) ainsi que des artistes (David d'Angers, Eugène Delacroix, Louis Boulanger...). À partir de 1827, ces réunions se poursuivirent chez Victor Hugo, rue Notre-Dame-des-Champs.

## **Au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : une approche plus fonctionnelle, mais une image qui reste négative**

Petit à petit, une prise de conscience se dessine : le métier de bibliothécaire existe, il a des contours et ne se confond plus avec la simple connaissance (ou méconnaissance) des contenus. Cependant son image reste négative et constitue une contre-image qui offense la profession : le savoir est une forme de pouvoir. Son gardien veut le garder pour lui, soit par paresse, soit par jalousie. Ce personnage falot peut devenir contrariant, voire occulte et malfaisant.

Charles Monselet, dans *Le Plaisir et l'amour* (anthologie, *Le Figaro*, 1858-1859), décrit une salle de lecture et ses employés phares, MM. Combette, Chéron et Vintre :

« M. Paul Chéron, l'employé du milieu de la salle, n'est occupé qu'à se dissimuler le plus possible aux yeux du public. Pour cela, il s'entoure d'une citadelle de livres, qui ne laissent voir qu'une tête jaune. [...] Son vœu serait de passer pour un lecteur ordinaire, pour le premier venu. Lorsqu'on l'interroge, il ne répond pas. Insiste-t-on, il gémit, il lève les yeux au ciel, il frappe du pied. Gardez-vous de lui demander aucun renseignement ! [...] M. Vintre n'a que deux manies : la première, c'est de vous dissuader de prendre l'ouvrage que vous lui demandez ; la seconde, c'est, lorsque la première n'a pas réussi, de vous envoyer vous-même chercher votre livre, sous l'escorte d'un *frotteur*. »

Dans *Le Nom de la rose*<sup>344</sup> d'Umberto Eco, une enquête policière est menée par un moine franciscain, à la suite d'un meurtre dans une abbaye du Nord de l'Italie. Le bibliothécaire est le coupable. Il interdit l'accès au savoir et finira par manger le livre qu'il veut interdire, avant de mettre le feu à la bibliothèque et à l'abbaye.

Autre exemple, extrait de *Si par une nuit d'hiver un voyageur*<sup>345</sup> d'Italo Calvino :

« Tu remplis une première fiche et la remets ; on te signale qu'il doit y avoir une erreur de numérotation dans le catalogue, car on ne trouve pas le livre ; au reste, on fera des recherches. Tu en demandes aussitôt un autre : on te répond qu'il est en lecture, mais on ne peut retrouver qui l'a demandé ni quand. Le troisième que tu demandes est à la reliure. Il en reviendra dans un mois. Le quatrième est conservé dans une aile de la bibliothèque présentement fermée pour travaux. »

**Une fois de plus, on retrouve l'idée d'un métier transparent : pas de bibliothécaire dans *Les Ailes du désir* de Wim Wanders (1987), tout à la gloire de la bibliothèque (à moins d'interpréter**

<sup>344</sup> Umberto ECO, *Le Nom de la rose*, Milan, Fabbri-Bompiani, 1980; Paris, Grasset, 1985.

<sup>345</sup> Italo CALVINO, *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, Turin, 1979 ; Paris, Éditions du Seuil, 1981.

l'ange lui-même, qui consigne l'histoire humaine, comme figure emblématique du bibliothécaire). De la même manière, mais dans une intention qui n'est pas celle de la louange, on trouve le « on » impersonnel d'Italo Calvino ; pas de bibliothécaire non plus dans le combat impitoyable et sans répit que mène la Bibliothèque contre le lecteur dans *La Belle Hortense* de Jacques Roubaud<sup>346</sup>. Là où Calvino ne dépassait pas le registre réaliste, Roubaud atteint le fantastique en décrivant les stratégies de la Bibliothèque, entité globale douée de vie et de volonté, pour ne pas communiquer le livre demandé par le lecteur.

« La première stratégie donc était la stratégie de l'erreur, dont une variante était l'envoi du bon ouvrage à un autre lecteur. On voyait ainsi dans l'allée centrale de la salle de lecture des chercheurs fébriles essayant d'échanger, en des échanges souvent triangulaires, un ouvrage sur la cuisine pygmée contre l'édition originale des *Prolegomena rythmorum* du père Risolnus. Mais il y avait un échelon supérieur dans la dissuasion : c'était l'emploi d'une arme particulièrement redoutable, la panoplie des réponses dilatoires que les magasins envoyaient au lecteur par l'intermédiaire de son propre bulletin de demande ; ces réponses pouvaient prolonger la lutte pendant plusieurs journées. [...] Il n'y avait rien pour vous ; une demi-heure supplémentaire passait. Vous receviez alors votre bulletin de commande généralement chiffonné, portant l'indication « manque en place ». Le lendemain vous redemandiez l'ouvrage ; la réponse était cette fois : « cote à revoir ». Le troisième jour, c'était : « à la reliure » et enfin le quatrième, par un raffinement de cruauté dont on appréciera toute la saveur : « communiqué à vous-même le... » et suivait alors la date de votre première demande. [...] Les bibliothécaires essayaient de vous consoler et vous lisiez dans leur regard apitoyé le jugement sans appel : le malheureux, *elle* a encore frappé ! »

Enfin, les bibliographies sur le sujet sont pleines des errements fantasmatiques d'une vision sans avenir (bibliothécaire détective, espion ; la jeune et jolie femme bibliothécaire qui s'ennuie dans son métier ou qui se met à ressembler à ses livres poussiéreux). On est en face d'une accumulation de poncifs qui se veulent comiques ou attractifs mais qui sont finalement désolants pour l'image de la profession.

---

<sup>346</sup> Jacques ROUBAUD, *La Belle Hortense*, Paris, Seghers, 1990. Voir le chapitre 10 intitulé « La Bibliothèque ».

## Les hommes livres

### Une incompatibilité apparente entre deux métiers, écrivain et bibliothécaire

Contrairement aux apparences et à ce que l'on pourrait parfois espérer, il semble impossible dans les temples du livre de mener de front deux carrières, celle de bibliothécaire et celle d'écrivain.

On le voit à travers le combat de deux écrivains bibliothécaires : Leconte de Lisle et Anatole France. Nous renvoyons le lecteur aux archives en ligne du Sénat<sup>347</sup>.

Le chef de file de l'école parnassienne est nommé en 1871 bibliothécaire du Palais du Luxembourg, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1894. Le site précise la hauteur de son traitement de bibliothécaire, de 2700 francs en 1876 à 4200 francs à partir de 1882 et jusqu'à sa mort.

#### Témoignage d'un huissier du Sénat :

« Leconte de Lisle fut un fonctionnaire et, comme on dit aujourd'hui, un budgétivore. Certes, ses appointements ne compromirent jamais l'équilibre de nos finances : il n'émergeait pas grassement, mais tout de même il émergeait. L'État lui servit longtemps quelques milliers de francs, en échange de services déterminés par la Questure du Sénat. Il était chargé de veiller à la bibliothèque sénatoriale et de faciliter les lectures de nos pères conscrits. Or, Leconte de Lisle comprenait à sa façon ses devoirs officiels. Les rayons de sa gloire ne s'accordèrent jamais avec les rayons de sa bibliothèque.

On ne se souvient pas d'avoir vu au Luxembourg M. Leconte de Lisle consulter le catalogue ou toucher à un bouquin. Il était tout le temps dans les étoiles et malheur à qui s'avisait de le faire descendre de si haut. Son monocle foudroyait l'importun et, comme le sourcil de Jupiter, ses cheveux secoués faisaient trembler à la ronde. L'homme qui passa sa vie à tutoyer Zeus et ses collègues de l'Olympe ne permit jamais qu'on l'abordât pour lui demander un renseignement.

On raconte qu'un sénateur nouvellement débarqué de sa lointaine province paya d'un affront une maladroite indiscretion. Il avait osé demander au bibliothécaire du Sénat une indication sur quelque livre. Oh ! le geste qui l'accueillit fut souverainement beau. Leconte de Lisle se colla dans l'orbite son œil de verre, lentement toisa des pieds à la tête et de la tête aux pieds l'audacieux intrus, fixa un moment sur lui sa prunelle indignée ; puis, levant le bras, sans mot dire mais avec une allure d'empereur, il montra

---

<sup>347</sup> Archives en ligne du Sénat : <http://www.senat.fr/evenement/archives/vie.html> [mars 2007].



du doigt au fond de la salle un employé galonné, qui accourut. Et le poète peu à peu reprit sa sérénité un instant troublée<sup>348</sup>. »

« Leconte de Lisle s'était installé dans la grande bibliothèque où se trouve la coupole peinte par Delacroix. Dans l'encoignure formée à gauche par la première grande fenêtre qui donne sur le jardin du Luxembourg. Là, assis à un petit bureau de bois noirci, il n'avait, sur le rayon qui le surmontait, que les études bibliques de Ledrain, le Bhâgavata, le Râmâyana et quelques livres de Louis Ménard. Il arrivait, tous les jours vers une heure, fumait une ou deux cigarettes, rédigeait quelques lettres ou transcrivait des vers, d'une écriture lente et superbe. Il aimait surtout à causer, mais ne souffrait pas qu'un importun le troublât dans ses causeries ou dans sa quiétude<sup>349</sup>. »

« De 1870 à 1876 la Bibliothèque du Luxembourg fut publique. Pour y accéder on doit passer par une porte ouvrant sur un couloir circulaire où donnent cinq ou six autres portes. Leconte de Lisle fit coller des flèches en papier avec l'indication "Bibliothèque", tout autour de ce couloir. En sorte que les malheureux lecteurs qui se guidaient sur ces flèches fallacieuses, tournaient perpétuellement dans la demi-obscureté du couloir sans jamais rencontrer l'entrée cherchée que rien ne distinguait des autres. Et ils partaient découragés, sans nul désir de renouveler l'expérience<sup>350</sup>. »

Le malheureux Anatole France pâtura de cette proximité avec ce Jupiter dédaigneux des tâches subalternes. Le 1<sup>er</sup> juillet 1876, Anatole France était nommé « commis-surveillant » à la bibliothèque du Sénat, où il rédigea le catalogue méthodique, publié en 1882. Lui qui, petit-fils de libraire, savait rédiger un catalogue et exerçait vraiment son métier, découvrira bientôt qu'il est honteusement exploité et démissionnera en 1890 pour trouver lui aussi le temps d'écrire<sup>351</sup>.

Claude-Louis dans « Les poètes assis » fait un portrait d'Anatole France bibliothécaire :

« L'immense érudition de France, son amour des livres, la douceur de son commerce en eussent fait un bibliothécaire idéal, si le milieu s'y fût prêté. Mais il s'aperçut immédiatement que ses collègues entendaient rejeter sur lui toute la besogne effective et le traiter avec condescendance car sa naissante réputation ne leur semblait pas balancer leur renommée. France, conscient de son mérite, voulait bien travailler s'ils travaillaient ; mais il voulait, avec plus d'énergie encore, ne pas travailler s'ils se reposaient sur leurs lauriers. Cette prétention à une sinécure parut exorbitante aux sinécuristes ; ils l'admirent d'abord plutôt que de renoncer à leurs propres loisirs. [...]

---

<sup>348</sup> Extrait d'un article paru dans *Le Figaro* du 10 juillet 1898.

<sup>349</sup> Article de Henri Welschinger paru dans *Le Journal des Débats* du 16 août 1910.

<sup>350</sup> Claude-Louis dans « Les Poètes assis ».

<sup>351</sup> Voir les archives en ligne du Sénat : <http://www.senat.fr/evenement/archives/anatolef.html> [mars 2007].

Anatole France aurait pu jouir des avantages qu'il s'était assurés d'emblée si la littérature n'était encore venue tout gâter. Rédigeant au *Temps* une série de chroniques sur les poètes contemporains, il eut l'inconvenance de n'y point admirer, sans réserve, les œuvres de Lacaussade et l'audace de n'y insérer qu'une poésie alors que Lacaussade exigeait qu'il en insérât au moins trois. Il n'en fallut pas davantage pour brouiller les deux amis. Puis vint le tour de Charles-Edmond qui se fâcha pour des motifs à peu près analogues. [...]

Anatole France reçut l'ordre formel de griffonner cinq cents fiches par mois (dix-sept par jour !). Il préféra démissionner et il n'eut pas lieu de s'en repentir. Cependant il ne put jamais oublier l'indifférence sereine que Leconte de Lisle lui avait témoignée au cours de cette crise. Il s'en vengea en égratignant quelque peu le poète "pasteur d'éléphants". Celui-ci était chatouilleux ; il répliqua durement. Des témoins furent échangés, ne purent s'entendre et ce duel avorté fut baptisé par la presse malicieuse "le duel aux coupe-papier". »

De la même façon, le temps perdu par Marcel Proust en ce qui concerne l'exercice de son métier de bibliothécaire (1895-1900) est un temps fertile pour son œuvre (*Les Plaisirs et les Jours*, 1896).

Malgré tout quelques écrivains bibliothécaires se lancent dans une approche moins négative du métier : on est en face d'une vision plus subtile, une vision venue de l'intérieur, dans laquelle il est enfin possible de se reconnaître et de retrouver les vraies questions posées par la profession. Être bibliothécaire, c'est être fasciné par la totalité, c'est comme l'historien entretenir un certain rapport avec la mémoire. Mais à la différence de l'historien qui recompose et allège cette mémoire à travers ses prismes de lecture, le bibliothécaire recherche le « mode d'emploi » (pour reprendre l'expression de Perec) pour la prendre en charge et la communiquer de façon immédiate et pratique dans sa totalité, dans sa lourdeur matérielle.

## **Le bibliothécaire : homme du catalogue ou homme du contenu ?**

Anatole France, *La Chemise*<sup>352</sup>

« Après les avoir fait asseoir, le bibliothécaire montra d'un geste aux visiteurs la multitude de livres rangés sur les quatre murs, depuis le plancher jusqu'à la corniche :

---

<sup>352</sup> Anatole FRANCE, « La Chemise », in *Les Sept Femmes de Barbe-Bleue et autres contes merveilleux*, Paris, Calmann-Lévy, 1909.

– Vous n’entendez pas ? Vous n’entendez pas le vacarme qu’ils font ? J’en ai les oreilles rompues. Ils parlent tous à la fois et dans toutes les langues. Ils disputent de tout ; Dieu, la nature, l’homme, le temps, le nombre et l’espace, le connaissable et l’inconnaissable, le bien, le mal, ils examinent tout, contestent tout, affirment tout, nient tout. [...] Messieurs, d’ouïr ce tapage universel, je deviendrai fou comme le devinrent tous ceux qui vécurent avant moi dans cette salle aux voix sans nombre, à moins d’y entrer naturellement idiot, comme mon vénéré collègue, Monsieur Froidefond, que vous voyez assis en face de moi cataloguant avec une paisible ardeur. Il est né simple et simple il est resté. Il était tout uni et n’est point devenu divers. [...] Monsieur Froidefond a l’esprit simple et l’âme pure. Il vit catalogalement. De tous les volumes qui garnissent ces murailles il connaît le titre et le format, possédant ainsi la seule science exacte qu’on puisse acquérir dans une bibliothèque, et, pour n’avoir jamais pénétré au dedans d’un livre, il s’est gardé de la molle incertitude, de l’erreur aux cent bouches, du doute affreux, de l’inquiétude horrible. [...] Il est tranquille et pacifique, il est heureux. »

### **Les fascinations du catalogue : Robert Musil, *L’Homme sans qualités*<sup>353</sup>.**

Robert Musil a été bibliothécaire de décembre 1910 à février 1914 à la bibliothèque de l’Université technique de Vienne. Il nous donne à lire une conversation entre un général et un bibliothécaire dans la salle des catalogues de la Bibliothèque Impériale :

« Le secret de tout bon bibliothécaire est de ne jamais lire, de toute la littérature qui lui est confiée, que les titres et la table des matières. “Celui qui met le nez dans le contenu est perdu pour la bibliothèque !” m’apprit-il. “Jamais il ne pourra avoir une vue d’ensemble !”

Le souffle coupé, je lui demande : “Ainsi, vous ne lisez jamais un seul de ces livres ?

– Jamais, à l’exception des catalogues.

– Mais vous êtes bien docteur, n’est-ce pas ?

– Je pense bien. Et même privat docent de l’Université pour le bibliothécaire. La science bibliothécaire est une science en soi, m’expliqua-t-il. Combien croyez-vous qu’il existe de systèmes, mon Général, pour ranger et conserver les livres, classer les titres, corriger les fautes d’impression etc. ? »

### **Proust et l’indicateur des chemins de fer**

« Et bien que mon exaltation eût pour motif un désir de jouissance artistique, les guides l’entretenaient encore plus que les livres d’esthétique, et, plus que les guides, l’indicateur des chemins de fer<sup>354</sup>. »

<sup>353</sup> Robert MUSIL, *L’Homme sans qualités*, trad. Philippe Jacottet, Paris, Éditions du Seuil, 1979.

<sup>354</sup> Marcel PROUST, *Du Côté de chez Swann, À la recherche du temps perdu*, t. 2, *ouvr. cit.*, p. 323.

**Connaître le contenu** : François Truffaut, *Fahrenheit 451*, 1966

Le film, adapté du roman de Ray Bradbury, nous montre un État totalitaire qui interdit la lecture et brûle les bibliothèques, et dans lequel les hommes-livres sont des résistants. Chacun apprend par cœur un livre pour pouvoir le réciter aux autres au cours de réunions clandestines qui se tiennent dans une forêt.

**Le catalogue enfin lisible** : Georges Perec, *La Vie mode d'emploi*<sup>355</sup>. Le livre est une métaphore du catalogue.

Georges Perec a été documentaliste dans une unité du CNRS de 1962 à 1979. Nous renvoyons le lecteur à *La Vie mode d'emploi*, en particulier au chapitre LII, « Plassaert, 2 », qui comporte une description minutieuse des travaux d'un sous-bibliothécaire adjoint à temps partiel, SB2ATP, affecté à un fonds documentaire de la bibliothèque de l'Opéra ; au chapitre XCI, « Caves, 5 », qui présente le personnage de Marcelin Echard, ancien chef magasinier à la Bibliothèque centrale du 18<sup>e</sup> arrondissement ; et surtout aux annexes de l'ouvrage dont un index qui est lui-même un catalogue de bibliothèque.

**La punition du bibliothécaire : un monde sans catalogue**

*SOS Fantômes* d'Ivan Reitman (1984), préfiguration de l'Internet ? Dans ce film dont l'action se déroule en partie dans la bibliothèque publique de New York, un superbe travelling arrière montre la fuite épouvantée d'une bibliothécaire poursuivie par un phénomène paranormal qui constitue la catastrophe absolue dans la profession : les tiroirs des fichiers s'ouvrent tout seuls et toutes les fiches s'envolent pour se disperser en désordre dans les travées. La perte de repères étant de toute évidence intolérable, nous nous acharnons à remettre de l'ordre dans l'Internet et les bibliothécaires épouvantés se changent en détectives avertis (*Indiana Jones et la dernière croisade*, 1989).

## Conclusion

Voici le portrait peu flatteur du bibliothécaire tel qu'il apparaît à travers ces textes : défavorisé physiquement et socialement, en retrait devant la vraie vie, ennemi du lecteur qu'il a le devoir de servir, amoureux de références plutôt que de livres, refusant jusqu'à la folie de partager le

---

<sup>355</sup> Georges PEREC, *La Vie mode d'emploi*, Paris, Hachette P.O.L., 1978 ; *Penser, classer*, Paris, Hachette, coll. « Textes du XX<sup>e</sup> siècle », 1985. Voir <http://membres.lycos.fr/mjannot/froggy/mode.htm> [mars 2007].

savoir qu'il a en dépôt, au mieux transparent et falot, au pire inquiétant voire dangereux, « au demeurant le meilleur fils du monde » !

À côté de cette caricature que nous avons le droit de récuser au nom de la profession, une image plus intéressante se dessine, celle d'un être fasciné par les collections dont il est le gardien et qui mesure pleinement les enjeux de leur conservation et de leur communication : professionnel de la mémoire et de la totalité, le bibliothécaire fait corps avec ses livres, au point de devenir lui-même un homme-livre, intériorisant leurs contenus jusqu'à la manducation, ou au contraire construisant et organisant leurs seules références jusqu'à entrer en catalogue comme on entre en religion, de toute façon définitivement contaminé par le vertige qui saisit communément le profane entrant dans les magasins d'une bibliothèque. S'il veut rester écrivain, motivation qui préside apparemment au choix de ce métier, le bibliothécaire devra prendre du champ et se mettre à l'abri de la production des autres, comme le firent Leconte de Lisle ou Proust. Sinon, il se transformera insensiblement mais sûrement en rédacteur de catalogues, trouvant plus d'ivresse et de jouissance à fournir la vision de la totalité plutôt qu'à s'attarder à en inspecter le détail. Un Perec réussit par un tour de force soigneusement déguisé en cahier des charges<sup>356</sup> – démarche bibliothéconomique s'il en est – à cumuler les deux aspects, rédigeant une œuvre qui est aussi un catalogue et une bibliothèque.

Avec l'irruption du numérique, qui a fait voler les vieilles fiches cartonnées sous son vent révolutionnaire, nous attendons impatientement une nouvelle représentation romanesque du bibliothécaire, médiateur du savoir, sauveur de la mémoire, thérapeute de l'information, Sherlock Holmes de la recherche documentaire et mettant tous ses talents au service du lecteur. N'est-ce pas à nous d'écrire et de construire le personnage, ou (si nos fonctions quotidiennes nous absorbent trop – comme c'est personnellement et collectivement le cas) d'en donner par la qualité de notre service une image claire et cohérente aux écrivains et cinéastes qui hantent encore nos bibliothèques et leurs réseaux ?

Pour achever notre propos tout en l'élevant, relisons la définition qu'a donnée Paul Claudel dans la première des *Cinq Grandes Odes*<sup>357</sup> de Mnémosyne, la gardienne des temples de la mémoire, celle qui pourrait bien finalement être la Muse de la profession, personnage de silence et de recueillement :

« Mnémosyne, qui ne parle jamais !

---

<sup>356</sup> *Ibid.*

<sup>357</sup> Paul CLAUDEL, *Cinq Grandes Odes*, suivies de *Processionnal pour saluer le siècle nouveau*, édition critique Marius-François Guyard, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Lettres françaises », 1990.

Elle écoute, elle considère.

Elle ressent, (étant le sens intérieur de l'esprit)

Pure, simple, inviolable ! Elle se souvient !

Elle est l'heure intérieure ; le trésor jaillissant et la source emmagasinée ;

La jointure à ce qui n'est point temps du temps exprimé par le langage.

Elle ne parlera pas ; elle est occupée à ne point parler. Elle coïncide.

Elle possède, elle se souvient. »

Cette offre silencieuse d'une totalité toujours renouvelée constitue peut-être la plus belle définition littéraire de notre métier.